TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 798 — JEUDI 18 OCTOBRE 1979

**Dernière heure :**

AMNISTIÉS PAR LA R.D.A.

**MM. Hubner et Bahro se sont rendus en Allemagne fédérale**



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Fuite en avant au Pakistan

En annonçant, mardi 16 octobre, que les élections générales, qui devaient avoir lieu le 17 novembre étaient ajournées « sine die », le chef de l'Etat pakistanais n'a guère créé une surprise. Après avoir promis qu'elles auraient lieu « dans les quatre-vingt-dix jours » lorsqu'il avait chassé M. Bhutto du pouvoir, en juillet 1977, le général Zia Ul Haq avait reporté à plusieurs reprises l'échéance. Mais il ne s'est pas contenté, cette fois, de renvoyer la consultation aux calendes grecques : il a prononcé l'interdiction de toute activité politique, banni les partis, imposé la censure et annoncé la fermeture des journaux se livrant à des « activités néfastes ».

En outre, les lois islamiques seront strictement appliquées et des tribunaux militaires mis en place pour « prononcer des jugements rapides qui ne pourront pas être révisés par les tribunaux civils ». Jamais encore au Pakistan l'armée — il est vrai que le général Zia Ul Haq fait quelque peu figure de bigot fanatique — n'avait à un tel point appuyé sa politique répressive sur la religion.

Le pays demeure d'autre part sous une loi martiale renforcée. Le général Zia Ul Haq, qui avait montré, malgré ses déclarations, quelque goût pour le pouvoir, a sans doute été encouragé à s'y maintenir par les hauts dirigeants militaires, dont certains souhaitent ouvertement l'instauration d'un régime « à la Pinochet ». Pendant quelque temps, les militaires se sont entourés de la participation de membres du mouvement conservateur et religieux — l'Alliance nationale pakistanaise (A.N.P.), — qui avait mis M. Bhutto en échec. Mais ils quittèrent, en avril, le gouvernement, de crainte de faire les frais de l'exécution de l'ancien premier ministre, car si ce « meurtre politique » fut parfois accueilli avec soulagement, il provoqua également un mouvement d'écœurement parmi la population.

L'ombre de l'ancien « leader du peuple » fait encore reculer son successeur. Et le prétexte donné à l'annulation des élections ne sert qu'à justifier le glissement vers une véritable dictature. Protecteurs des intérêts de la classe dirigeante traditionnelle, de la haute administration et de la bourgeoisie terrienne et d'affaires, les militaires n'ont jamais, au Pakistan comme ailleurs, beaucoup porté dans leur cœur les hommes politiques. Ils n'y ont guère permis longtemps l'exercice de la démocratie.

Aujourd'hui, le général Zia Ul Haq ne trouve d'autre solution que la fuite en avant pour sortir de l'impasse politique dans laquelle il a placé le Pakistan. Mais, s'il a été conduit à annuler les élections, c'est aussi parce qu'il se serait trouvé peu de formations pour y participer... Devant les conditions et restrictions imposées par le régime, même l'A.N.P. avait été conduite à refuser de se prêter à une mascarade. Il ne restait plus en lice que quelques petits partis, principalement d'obédience religieuse, sans grande audience nationale. L'ancien parti gouvernemental, le parti populaire pakistanais, dont Mme Bhutto avait repris le flambeau, et quelques mouvements régionalistes s'étaient vus écartés de la consultation sous prétexte qu'ils répandaient des « opinions préjudiciables à l'idéologie du Pakistan » (l'islam), ou encore qu'ils portaient atteinte à l'intégrité nationale. Combien de fois par le passé les militaires pakistanais n'ont-ils pas invoqué ces alibis pour resserrer leur emprise sur le pouvoir !

Le chef de l'Etat a cru bon de préciser récemment qu'au demeurant des élections ne remplissaient pas les estomacs. Sans doute voulait-il préparer l'opinion publique à l'actuel tour de vis. Il aurait été cependant plus avisé d'apporter dans le domaine économique des solutions à une situation qui est sur bien des points désastreuse.

# La guerre au Cambodge

## Bangkok met en garde Hanoï contre les risques d'extension du conflit

Le général Kriangsak Chamanan, premier ministre de Thaïlande, devait inspecter, ce mercredi 17 octobre, les forces thaïlandaises stationnées à *la frontière du Cambodge. Le général a déclaré que son pays « était prêt à faire face à toute incursion vietnamienne ».* Dans une lettre adressée, mardi, au secrétaire général des Nations unies, Bangkok a d'autre part demandé à toutes les parties en présence de *« s'abstenir immédiatement de tous actes susceptibles de porter les combats en territoire thaïlandais ».*

Le Vienam, dont les troupes semblent s'enliser au Cambodge, a accusé de son côté la Thaïlande de prendre parti contre lui et a laissé entendre que Bangkok devrait assumer *« l'entière responsabilité de son attitude erronée ».*

## Le Vietnam enlisé

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Animé par la volonté jusqu'au-boutiste de ses dirigeants historiques, et dans le sillage de ses armées présentes au Cambodge, si elle n'avait été tière chinoise et sur celle de la Thaïlande, le Vietnam paraît de plus en plus entraîné dans une fuite en avant, épuisante et meurtrière pour les trois peuples indochinois recrus de guerres, de privations et de deuils depuis bientôt quarante ans.

Une fuite plutôt qu'une avance ou qu'une conquête, car la formidable dynamique politique et militaire de Hanoï semble s'épuiser dans un engrenage dont elle ne peut maîtriser tous les rouages, incapable de digérer, d'organiser et de pacifier les territoires et les populations qu'elle prétend sauver, au nom d'une solidarité imposée, du « *péril chinois* ». Ses victoires demain, si elles surviennent, risquent d'être acquises à la manière de Pyrrhus. Personne, ou presque, n'aurait longtemps tergiversé sur les causes profondes de l'invasion vietnamienne au Cambodge si elle n'avait été que le coup de scalpel nécessaire, précis et limité porté dans la « tumeur » khmère rouge, une amputation salvatrice propre à éviter l'extension de la gangrène à tout un peuple. Devant le fait accompli sans bavure, irrémédiable, la Communauté internationale, comme c'est la coutume en pareil cas, eût reconnu le nouveau régime provietnamien. *L'aide aurait suivi. Or, en dépit* d'un *Blitzkrieg* foudroyant, Hanoï a raté une bonne partie de ses objectifs : Thieu et ses vingt divisions se sont effondrés en 1975 en cinquante jours. Pol Pot et sa poignée de guérilleros subsiste après dix mois de guerre.

On peut mesurer aujourd'hui le coût, pour le peuple cambodgien — et aussi pour celui du Vietnam — de cette erreur d'appréciation et d'exécution : effondrement de structures rigides et primitives centralisées à outrance, nouvelle « atomisation » des populations poussées à une migration, la seconde en quatre ans après l'expulsion des citadins en avril 1975, enlisement dans une guerre de guérilla impitoyable et dévastatrice, anéantissement de la production, l'offensive ayant eu lieu en plein période de la moisson, accumulation de ruines, famine.

L'incapacité des stratèges vietnamiens à obtenir une victoire totale et rapide a précipité l'effondrement du Cambodge. Elle a donné aux adversaires de Hanoï, à commencer par la Chine, le temps et les moyens d'une politique de soutien à la résistance et le prétexte à une intervention militaire contre le Vietnam.

R.-P. PARINGAUX.

(Lire la suite page 4.)

# Un entretien avec M. Kreisky

## Palestiniens et Israéliens devraient procéder à une reconnaissance réciproque et simultanée

Deux personnalités, l'une palestinienne, M. Issam Sartawi, l'autre israélienne, M. Arieh « Lova » Eliav, recevront conjointement le vendredi 19 octobre, à Vienne, des mains de M. Bruno Kreisky, le prix international décerné par la fondation portant le nom du chancelier autrichien. Cette distinction, décernée pour « services rendus à la cause des droits de l'homme », leur est attribuée pour les « risques personnels pris pour favoriser la réconciliation des peuples palestinien et israélien ».

M. Sartawi, membre dirigeant de l'O.L.P. et l'un des conseillers les plus écoutés de M. Yasser Arafat, avait participé en 1976 et 1977 à des conversations secrètes à Paris avec des personnalités israéliennes, dont M. Eliav. Ancien secrétaire général du parti travailliste, ce dernier est actuellement l'un des principaux dirigeants du parti Shelli.

Le chancelier Kreisky, qui a été en juillet, le premier chef de gouvernement européen à recevoir M. Arafat, estime — comme il l'explique dans l'interview ci-dessous — qu'une reconnaissance réciproque et simultanée d'Israël et de l'O.L.P. est indispensable à l'instauration de la paix.

*« On assiste actuellement à une évolution des pays d'Europe de l'Ouest en faveur de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). Après Vienne, M. Arafat a été reçu officiellement à Madrid et à Ankara. Estimez-vous, monsieur le chancelier, qu'une reconnaissance de l'O.L.P. par les autres pays occidentaux est proche ?*

— La question qui se pose aux gouvernements ouest-européens est relativement simple : Qui représente les Palestiniens ? De plus en plus, ces gouvernements refusent de se laisser donner des directives par Israël pour savoir qui parle ou non au nom des Palestiniens. De plus en plus aussi se renforce l'exaspération devant les consignes négatives qui peuvent être données à ce propos. Enfin, la conviction que les Palestiniens sont représentés par l'O.L.P. s'accroît. Seuls les Israéliens refusent cette réalité.

» Pourquoi ne devrait-on pas reconnaître l'O.L.P. ? Cette organisation a été reconnue par les Nations unies et les pays non alignés. Cela représente déjà beaucoup d'Etats. L'O.L.P. est également reconnue par tous les pays arabes, y compris l'Egypte. Alors pourquoi l'Europe ne devrait-elle pas à son tour franchir le pas ? Tôt ou tard, la représentativité de l'O.L.P. sera admise par le monde entier, sauf Israël et, peut-être, l'Afrique du Sud.

Propos recueillis par ANITA RIND.

(Lire la suite page 4.)

# Deux hypothèses pour la catastrophe de la Côte d'Azur

## Avalanche sous-marine ou glissement de terrain ?

*Deux hypothèses sont avancées pour expliquer le phénomène géologique et marin qui a causé, mardi après-midi 16 octobre, la mort de sept personnes (on compte d'autre part trois disparus) et de très importants dégâts entre Nice et Antibes, sur la Côte d'Azur.*

*Il pourrait s'agir d'une avalanche sous-marine due aux énormes quantités d'alluvions charriés par le Var à la suite des pluies diluviennes de ces derniers jours, ou d'un glissement de terrain consécutif aux travaux d'expansion de l'aéroport de Nice, dont la plateforme est construite par remblai sur la mer, et au chantier contigu du futur port de commerce.*

Il est difficile pour le moment de trancher entre ces hypothèses. Mais les défenseurs des sites et les écologistes de la Côte d'Azur — dont l'association, présidée par le docteur Henri Roubault, conseiller municipal de Nice — rappellent qu'ils avaient en vain « *tiré la sonnette d'alarme* » dès octobre 1977, en se référant notamment à une thèse de doctorat de géologie soutenue en juin 1976 par un jeune universitaire, M. Laurent Sage. Ce dernier attirait l'attention sur le danger que présentait pour la stabilité des fonds marins l'extension de l'aéroport de Nice.

*(Lire page 30 les articles de GUY PORTE, YVONNE REBEYROL et MICHEL VIVÈS.)*

# La poussée soviétique et ses limites

par RENÉ DABERNAT

Ce n'est pas seulement par contraste avec un certain désarroi américain et occidental que la politique mondiale de l'U.R.S.S. apparaît aujourd'hui si active et déterminée. C'est également à la lumière de ses bonds en avant successifs, certes plus ou moins durables, mais toujours recommencés et sensiblement élargis depuis un quart de siècle. Désormais, le « camp » soviétique et prosoviétique a pris une dimension planétaire. Tantôt directement, tantôt par satellites interposés, l'U.R.S.S. est présente sur quatre des cinq continents, très au-delà de ses frontières.

A la mort de Staline, en 1953, Moscou contrôlait l'Europe orientale et l'Albanie, exerçait son influence en Chine et en Corée du Nord, soutenait la lutte de divers partis communistes à travers le globe. En revanche, aucun pays d'Afrique, du Proche-Orient, d'Asie du Sud-Est, des Antilles, d'Amérique latine n'était tombé sous son obédience. Maintenant, au contraire, le Kremlin, ayant tiré la leçon de plusieurs échecs, dispose dans ces régions, soit de têtes de pont, soit de places fortes, malgré les distances énormes qui l'en séparent. Si le « camp » se trouve amoindri en Extrême-Orient par le schisme chinois, il a considérablement accru et diversifié presque partout ailleurs le nombre de ses membres amis, alliés ou alignés. Durant les cinq dernières années, le mouvement s'est amplifié au point que certains rapports diplomatiques font état d'une véritable poussée, nécessitant une concertation de l'Occident, en vue de laquelle des contacts sont en cours.

*Il suffit, par exemple, d'énumérer* les Etats regroupés autour de l'U.R.S.S. lors de la dernière sesion du Comecon, tenue à Moscou fin juin. Outre les six démocraties populaires de l'Est (y compris la Roumanie contestataire) et la Mongolie, en font partie : Cuba, aux portes des Etats-Unis et de l'Amérique centrale, et le Vietnam, frontalier de la Chine méridionale. S'y ajoutent, comme observateurs, quatre pays afro-asiatiques de haute importance stratégique : Angola, Ethiopie, Laos, Sud-Yémen. Seule, la Yougoslavie, bien qu'ayant un statut d'associée, garde les distances que l'on sait envers le Comecon. Mais, sous l'impulsion de l'U. R. S. S., celui-ci franchit les océans et étend ses ramifications aux Caraïbes, au continent noir, aux rives de la mer Rouge, et au Mékong.

∴

Deux autres faits récents confirment l'élargissement du « camp ». Le 21 septembre, à l'ONU, trente-cinq gouvernements ont demandé l'admission du régime cambodgien de M. Heng Samrin, installé par les baïonnettes vietnamiennes avec l'appui du Kremlin. Quoiqu'ils aient échoué (le siège fut laissé aux Khmers rouges par 71 voix et 34 abstentions), leur liste est révélatrice. Elle comprend, en plus de membres et observateurs du Comecon, dix pays africains, notamment le Mozambique et le Congo (ex-français), dans lesquels opèrent des conseillers soviétiques et des soldats cubains ; deux Etats du Proche-Orient (Libye, Syrie), amis de circonstance dont le vote n'est pas moins éclairant ; enfin, l'Afghanistan, où, rapporte un ambassadeur occidental, le Kremlin « a décidé de mettre le paquet ».

Les Etats-Unis n'ont-ils pas, de leur côté, de nombreux clients et protégés qui entourent le bloc soviétique ? Assurément. Mais l'U.R.S.S. ne peut plus affirmer que l'Amérique constitue l'unique super-puissance impériale. Elle pratique, à son tour, une expansion tous azimuts.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

## Cinq-sept

*Mme Giscard d'Estaing vient de confier à un journal espagnol : « Un septennat de plus, ce serait trop long pour tout le monde. »*

*Il est vrai que, durant la dernière campagne présidentielle, le candidat Giscard d'Estaing estimait que sept ans pour un mandat, c'était trop. Le président, ensuite, a oublié les propos du candidat.*

*Mais il paraît difficile de croire que ce serait par le biais d'une interview de Mme Giscard d'Estaing que le président réintroduirait cette idée d'un mandat de cinq ans... Pour le second, bien sûr, car pour le premier il est déjà trop tard.*

MICHEL CASTE.



Controverse à Antenne 2

UNE DÉCLARATION DE M. ULRICH

(Lire page 18.)

DEUX ROMANS DE PHILIPPE CURVAL

## Science-fiction française

Année faste pour la science-fiction française. Les hasards de l'édition font que deux romans de l'anthologiste, journaliste, écrivain Philippe Curval paraissent en même temps, « Y a quelqu'un ? » et « Le dormeur s'éveillera-t-il ? ».

Si Curval est un des meilleurs auteurs français, il est loin d'être le plus prolifique. Ses romans, depuis « le Ressac de l'espace » (prix Jules-Vernes 1962), jusqu'aux derniers parus, en passant par « Cette chère humanité » (prix Apollo 1977), sont autant d'univers complexes et cohérents, dans lesquels le souci permanent du mot et de l'image justes (Curval a exercé simultanément ou successivement une quantité impressionnante de métiers variés, de la céramique à la librairie, en passant par la photographie...) n'empiète jamais sur la création aboutie de mondes insolites. Héritier d'une tradition littéraire spécifiquement française, il sait associer intimement dans ses romans la finesse psychologique à l'imagination prospective la plus délirante.

« Y a quelqu'un ? » est la quête erratique, dans un Paris plein de trous et de travaux, de Clément Volgré, cadre amoureux et alcoolique, ver contestataire dans le fromage de la promotion immobilière : il vient de perdre — dans l'explosion d'une vitrine sur les Champs-Elysées — sa femme Nina, et, avec elle, sa raison de vivre.

ALEXIS LECAYE.

(Lire la suite page 36.)

Le Monde

# idées

## IMMIGRATION

# L'ENGRENAGE DISCRET DE L'ARBITRAIRE

par PAUL TEITGEN (*)

BIEN au-delà des étrangers qu'ils concernent et des mesures dont ceux-ci seront finalement les victimes, les deux projets de loi de MM. Bonnet et Boulin relatifs aux conditions d'entrée, de séjour, de travail... et d'expulsion des travailleurs immigrés en France sont indicateurs pour nous tous d'une nouvelle voie vers l'arbitraire.

Depuis 1945 la politique française avait consisté à ouvrir largement les frontières à l'immigration étrangère pour des *motifs* tant économiques que démographiques, et à permettre libéralement l'accès à la nationalité française par voie de naturalisation. Du point de vue juridique cette politique avait eu trois conséquences : la consolidation progressive de la situation de l'étranger avec le temps, l'accession aux droits *sociaux*, en particulier pour les élections professionnelles, et un régime de l'expulsion caractérisé par une garantie : celle-ci n'était légale que si l'étranger constituait une menace pour l'ordre public. La juridiction administrative, saisie de plus en plus fréquemment, avait, en outre et depuis peu, entrepris d'exercer un *contrôle* prudent sur de telles mesures.

Depuis 1974 les gouvernements ont suspendu l'immigration, le regroupement *familial* demeurant possible. Une politique d'« aide au retour » a été tentée, sans succès. C'est alors qu'à l'irritation publiquement exprimée contre les *résultats du contrôle* exercé par les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat sur les décisions réglementaires comme sur les mesures individuelles, est venue *s'ajouter la volonté de diminuer* à tout prix les effectifs de la population immigrée, quel qu'en soit le coût social, la dureté des moyens employés et les répercussions sur *l'intérêt national*. *Ces* deux dernières considérations sont à l'origine immédiate des projets de loi en cause.

*Le premier, déposé* par le ministre de l'intérieur, a déjà été amplement commenté dans ces colonnes (1). L'expulsion devient la sanction automatique de la situation irrégulière où pourra *se trouver un étranger*, qu'il s'agisse de faux papiers, d'entrée irrégulière, du maintien du « faux touriste » en France après trois mois, de condamnations *pour défaut de titre de séjour*, ou, enfin, de refus de renouvellement de la carte de séjour. Aucune garantie de procédure contradictoire n'existe, sauf dans *le seul cas de l'étranger entré régulièrement* en France et ayant possédé ou possédant une carte de séjour. L'expulsion pourra être exécutée *manu militari*. Et *couronnement : on institue en* France, pour la première fois depuis 1957, l'internement administratif, tant pour l'étranger en instance de *refoulement* à l'entrée *que pour l'expulsé dont* l'administration estimera qu'il n'est pas en mesure de quitter sur le champ notre pays. Adopté à deux reprises par l'Assemblée nationale, ce texte, amendé *utilement* par la comission des lois du Sénat sur plusieurs points, sera discuté, le 18 octobre, en séance publique au Sénat. Celui-ci avait, de *façon* répétée, *refusé* de l'examiner en mai-juin 1979.

Quant au second projet, celui déposé par le ministre du travail, il prévoit le retrait de l'autorisation de travail, non seulement si l'étranger se trouve sans travail depuis plus de six mois, mais aussi en cas de rupture du contrat de travail à la suite d'un retour tardif à l'issue d'un congé. En clair, un licenciement, fût-il abusif ou illégal — les tribunaux s'ils sont saisis, le diront beau*coup plus* tard — déclenche le retrait du titre de travail, qui entraîne le retrait de la carte de séjour et donc la possibilité de l'expulsion. Le travailleur étranger sera *désormais* à la merci de son employeur !

### Une intention claire

En outre, le renouvellement des autorisations de travail se fera par *département*, le *ministre* du travail fixant un contingent maximum en fonction de la situation de l'emploi. Quant à la carte de séjour, qui continue à être distincte du titre de travail quoi qu'en dise l'exposé des motifs du *projet* de loi, deux catégories sont prévues : le résident ordinaire aura une carte valable trois ans ; la carte de résident privilégié ne pourra être accordée *qu'après vingt ans de vie en* France. De toute façon, le titre de séjour sera automatiquement retiré si l'autorisation de travail l'a été ou n'est pas renouvelée... « *sauf si l'étranger justifie* de ressources stables et suffisantes ne résultant pas de l'exercice d'une activité salariée. » Les gens de bien pourront dormir tranquilles !

Ces deux projets, intimement liés par *leur* contenu, le seront, à l'évidence, dans leurs effets conjugués. *Pourquoi*, au mépris de la fonction parlementaire, avoir décidé de les faire discuter séparément ? A la vérité, l'intention est claire : les ressortissants *de la Communauté* économique européenne et les pays ayant « vocation à y entrer » sont protégés par un statut particulier les privilégiant par rapport aux *ressortissants originaires* d'Afrique du Nord et d'Afrique noire. Les conventions qui vont être négociées avec ces pays ne pourront que s'inspirer étroite*ment des projets de lois actuels*. En d'autres termes, ce sont ces étrangers qui seront, en fait, placés sous régime d'exception, le régime de « droit commun » *étant réservé aux « Européens »*. C'est, à jamais, renoncer à tant de liens privilégiés et à toutes les obligations réciproques que l'histoire, même violente, avait créés *et maintenus entre ces pays et* nous. Pourquoi demain, continuerait-on à apprendre le français à Alger, Rabat ou Dakar ? *L'anglais offrira des perspectives* plus larges et plus stables.

La gravité des dispositions analysées est extrême : l'internement administratif institutionnalisé, l'administration dotée de pouvoirs discrétionnaires, le contrôle *du juge* écarté ou rendu inopérant, les immigrés placés dans *une situation* d'insécurité juridique constante, la xénophobie et le racisme ambiants ainsi sanctionnés — de *très haut* — et *légitimés*. Il y a là, à terme rapproché, un nouvel engrenage de l'arbitraire pour *tous*, qu'une fois de plus, et même contre son gré, la police sera tenue d'assumer.

On aurait pu espérer que les Eglises disent à temps, et sans détours, ce qu'elles pensent de ces projets. Rappelons en tout cas à ceux qui ont le devoir de ne pas *se* taire, ce qu'écrivait en 1931 à propos du renvoi massif d'étrangers un bulletin (2), dirigé par Mgr Chaptal, évêque auxiliaire de Paris : « *Nous avons eu besoin d'eux pour assurer le fonctionnement de notre économie, sommes-nous moralement en droit de les jeter sur le pavé international après les avoir utilisés et avoir coopéré à leur déracinement ?* »

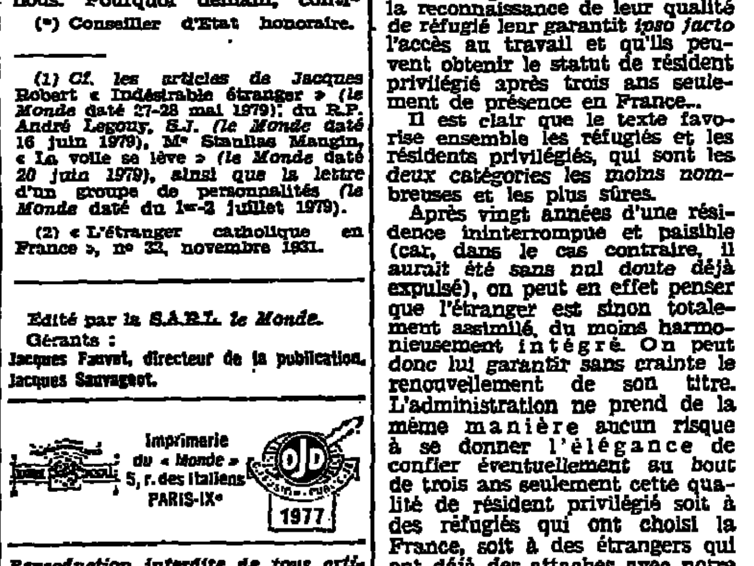
(*) Conseiller d'Etat honoraire.

(1) *Cf.* les articles de Jacques Robert « Indésirable étranger » (*le Monde* daté 27-28 mai 1979); du R.P. André Legouy, S.J. (*le Monde* daté 16 juin 1979), Mᵉ Stanilas Mangin, « La voile se lève » (*le Monde* daté *20 juin 1979*), ainsi que la lettre d'un groupe de personnalités (*le Monde* daté du 1ᵉʳ-2 juillet 1979).

(2) « L'étranger catholique en France », nº 32, novembre 1931.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
OJD 1977



Commission paritaire nº 57 437.

# Mazarin et les O.S.

par PHILIPPE BOUCHER

L'ETRANGER, sans qu'il s'en doute toujours, est un bon critère de l'état des nations. Celles-ci *ont*-elles conscience d'être en paix, confiantes dans leur avenir et assurées de leurs frontières, les étrangers sont admis sant trop de méfiance. Non seulement pour apporter leur force de travail, mais aussi pour y mener, à peu près, la vie quotidienne d'un ressortissant *national*.

L'inquiétude des nations, la crise, pour ne rien dire des guerres, créent le réflexe contraire : les frontières se ferment à qui *veut entrer et* n'apparaissent béantes que pour l'exode forcé des hôtes de la période prospère. L'apport d'une force de travail, souvent à meilleur prix que celle fournie par *les* nationaux, ne suffit pas à légitimer la présence des étrangers. Pour ceux qui demeurent, les réglementations pleuvent afin de les enserrer de strictes limites en forme de haute surveillance pesant sur les *métèques, comme on* disait en Grèce de qui n'y était pas né.

Pour les plus hautes classes du moins, cette crispation nationale n'a pas toujours été la loi, si elle l'est de nos jours à l'intention des O.S. portugais ou maghrébins. A *trois reprises au moins* la France, pour le meilleur et pour le pire, a été gouvernée par des étrangers: Concini avec Marie de Médicis et la régence de Louis XIII, *Jules Mazarin avec Anne d'Au*triche et les premières années du règne de Louis XIV, John Law avec le régent Philippe et la minorité de Louis XV. Selon un mode plus bénin, c'est un Français qui veille aujourd'hui aux destinées du parti radical italien. Mais le cas n'est que marginal et chaque Etat, s'il n'est pas autrement contraint, s'en tient au principe du « chacun chez soi ».

C'est presque un pari de nature inverse, en *tout cas celui de la* paix, que vient de faire M. Jacques Chirac en proposant dimanche 14 octobre à Bruxelles devant l'Association des maires francophones, que les étrangers *résidant* depuis plus *de* cinq ans dans une commune française soient autorisés à y voter lors de l'élection des *conseils* municipaux. La proposition a déjà reçu application, mais sous d'autres cieux — scandinaves, on pouvait le supposer.

Au Danemark, mais aussi en Suède où, depuis quatre ans, les *étrangers, d'où qu'ils viennent* peuvent participer après trois ans de résidence aux scrutins communaux et même régionaux. Par deux fois les urnes suédoises ont recueilli *de tels bulletins, en 1976* et en 1979.

Tant la pratique scandinave que la proposition de M. Chirac conduisent à s'interroger sur la distinction national-étranger *au* vingtième siècle. Force est de *constater* que cette distinction s'amenuise, y compris en France, où le gouvernement, précédant *quelque* peu les *opinions* publiques, promet des réglementations préxénophobes.

D'abord, quel que soit son statut, passager ou résident, l'étran*ger est comme* les nationaux soumis aux réglementations en vigueur, de circulation, d'hygiène et, plus généralement, de comportement quotidien. Quand il passe, *s'il le peut, compte* tenu des nouveaux usages sur l'immigration, à l'état de résident, il se voit investi de la plupart des droits d'un Français (sauf ceux qui touchent au vote), *mais* assujetti à trois devoirs *supplémentaires*.

Pour ce qui concerne le vote, l'étranger n'en est pas exclu lorsqu'il s'agit de sa vie profes*sionnelle*. Depuis une loi du 27 juin 1972 (conséquence législative *de la jurisprudence*), il peut participer à la désignation des délégués du personnel et des membres *du comité* d'entreprise *s'il a plus* de seize ans et travaille dans son entreprise depuis plus de six mois. Il sera elligible à ces mêmes fonctions s'il est âgé de plus de vingt et un *ans*, *s'il sait lire et* écrire le français et travaille dans l'entreprise depuis plus d'un an.

La suggestion du maire de Paris apparaît alors comme une suite cohérente à la loi de 1972 : le résidant étranger prendrait la *parole dans* sa ville, *comme* il *peut* déjà le faire dans son usine ou sa société. Cela serait du domaine de la logique puisqu'il verse les cotisations exigées par les organismes de protection *sociale et subit la* ponction fiscale comme le Français ordinaire. Au regard de l'argent (perçu), l'égalité est faite. Il demeure toutefois trois domaines (non électoraux) *dans* lesquels l'étranger subit un régime dérogatoire. Tous trois portent sur l'exercice de libertés qui devraient être indépendantes du lieu de résidence : droit de s'exprimer, de s'associer et... de se marier.

### La loi Bonnet

*L'obligation* de réserve qui pèse sur les étrangers a fait couler beaucoup d'encre, notamment celle grâce à quoi on signe les arrêtés d'expulsion. Elle en a fait couler autant pour protester contre le régulier détournement de procédure où l'on voyait le « manquement à l'obligation de réserve » (toutes... réserves faites sur ce principe) servir de prétexte à l'élimination d'un gêneur, élimi*nation précédée*, le cas échéant, d'une incarcération. Les précédents fâcheux ne manquent pas, y compris contre les nationaux qui ont eu le mauvais goût de *loger un étranger, même à titre* amical, sans faire la déclaration prescrite à l'article 22 de l'ordonnance du 2 novembre 1945.

On conçoit encore moins l'exis*tence d'un régime d'autorisation* (avec tout ce que cela permet de force d'inertie au bénéfice du ministre de l'intérieur) imposé aux associations dites étrangères *(1). D'autant* qu'une *association* est réputée étrangère dès qu'elle a « soit des administrateurs étrangers, soit un quart au moins de membres étrangers ». La paisible *association* France-Japon a naguère dû obéir inopinément à cette loi rigoureuse ainsi que plusieurs mouvements d'étudiants africains.

*Le plus extravagant concerne* le mariage international, qui est encore, trente-quatre ans après la fin de la guerre, soumis au consentement des autorités administratives. Et dans ce cas il n'est pas question de faire contre ces dernières, comme autrefois contre les pères peu sensibles à la passion amoureuse de leurs filles, les trois « *sommations* respectueuses » qui les forçaient à consentir... On nous promet depuis un un certain temps que ce texte anachronique, sinon *stupide*, va être aboli. *La promesse s'éternise.*

Il faudrait enfin signaler la pratique des *assignations* à résidence pour cause de visite de chef d'Etat. Il est juste d'observer que *le général de Gaulle* y recourait plus que ses successeurs.

Il est vrai *que* la *proposition* de M. Chirac — dont on attend qu'il la dépose sur le bureau de l'Assemblée nationale — est sans risque pour lui et que, contestataire dans la majorité, il a *emprunté* la voie un peu amère qui est toujours ouverte à ceux qui ne *sont* pas aux affaires : celle de l'imagination.

Il *n'est donc pas moins* vrai qu'il faut prendre son propos pour ce qu'il est : le rappel que les étrangers ne sont pas qu'une main-d'œuvre marchande mais aussi des êtres *humains qu'il* ne faut pas trop longtemps oublier de traiter comme tels. Mais ce rappel-ci, il est à l'intention du gouvernement, et plus spéciale*ment de M. Bonnet, qui s'apprête* sans trop de mal à faire voter dans les jours qui viennent sa belle loi sur les étrangers « en situation irrégulière » et qu'on ne saurait regarder comme un geste de bienvenue.

(1) Les associations françaises, selon la loi de 1901, ne sont que *déclarées, et encore si elles le* veulent bien. Le défaut de déclaration ne les privant en fait d'aucun des *droits reconnus aux associations* déclarées.

# Les bouches inutiles

par JACQUES ROBERT (*)

LE gouvernement n'a pas eu de chance, au printemps dernier, avec les textes que certains de ses ministres avaient *préparés pour les étrangers*.

Bien qu'il ait pris très soigneusement garde de ne point les présenter ensemble devant le Parlement, aucun d'entre eux n'a *franchi la barre de la votation* définitive. Le projet Boulin-Stoléru sur les conditions de *séjour* des étrangers est toujours en instance à l'Assemblée nationale après *son retrait, en juin* dernier, de l'ordre du jour de cette Assemblée ; le projet Bonnet *sur* les conditions *d'entrée* et de *sortie* des étrangers est, de son côté, examiné en *deuxième* lecture au Sénat après avoir été retardé par une véritable « grève du zèle » déclenchée par les sénateurs le dernier jour de leur session de printemps...

Ces textes ont, certes, au cours de leurs pérégrinations parlementaires, subi quelques aménagements. D'aucuns ont même parlé d'améliorations. Ne nous y trompons pas.

*S'ils étaient* à nouveau présentés aux Chambres lors de la session d'automne dans leur rédaction actuelle et, cette fois-ci, votés, ils s'avéreraient pour l'avenir aussi lourds de dangers et d'injustices.

Car les amendements retenus au cours des débats n'ont porté que sur des détails, et la nouvelle rédaction des textes a su habilement reprendre d'une main ce qu'elle semblait abandonner de l'autre.

### Cynisme

*Le projet de loi Boulin-Stoléru* (nº 1 130), auquel sera joint dans les débats le *projet* nº 780 sur l'« aide au *retour* » des travailleurs émigrés, se veut officiellement un texte de clarification et de simplification. Il est, en fait, un texte de discrimination et de dissuasion.

Il supprime la distinction entre carte de travail et carte de séjour, et substitue à l'ancienne séparation tripartite entre résidents temporaires, résidents ordinaires et résidents privilégiés le couple binaire : résidents *ordinaires*-résidents *privilégiés*. Les premiers recevront un seul et même titre de travail et de séjour de trois ans, les seconds n'accédant *à leur statut qu*'après vingt années de vie en France. Quant aux *réfugiés*, ils se voient accorder un régime de faveur puisque la reconnaissance de leur qualité de réfugié leur garantit *ipso facto* l'accès au travail et qu'ils peuvent obtenir le statut de résident privilégié après trois ans seulement de présence en France...

Il est clair que le texte favorise ensemble les réfugiés et les résidents privilégiés, qui sont les *deux catégories les moins nombreuses* et les plus sûres.

Après vingt années d'une résidence ininterrompue et paisible (car, dans le cas contraire, il aurait été *sans nul doute* déjà expulsé), on peut en effet penser que l'étranger est sinon totalement assimilé, du moins harmonieusement intégré. On peut donc lui *garantir* sans crainte le renouvellement de son titre. L'administration ne prend de la même manière aucun risque à se donner l'élégance de confier *éventuellement* au bout de trois ans seulement cette qualité de résident privilégié soit à des réfugiés qui ont choisi la France, soit à des étrangers qui ont déjà des attaches avec notre pays. La déchéance de cette qualité *ne pourra* en *outre* être prononcée que dans l'unique cas de condamnation définitive à une peine d'emprisonnement ou pour atteinte à l'ordre public.

Le texte est par contre beaucoup plus *restrictif* et *dangereux* pour les résidents ordinaires, qui constituent la grosse masse des travailleurs immigrés.

En liant le travail et le séjour, on veut clairement signifier à l'étranger que s'il n'a pas ou plus *de travail* il *devra partir de chez* nous. Sauf à prouver — comme le stipule le nouveau texte — qu'il dispose de ressources stables et suffisantes ne résultant pas de *l'exercice d'une activité professionnelle* salariée. Or le titre de travail sera retiré après six mois de chômage... Et il ne pourra être renouvelé qu'après un examen *individuel* de *chaque dossier*, compte tenu de la situation de l'emploi. Dans chaque *département*, en effet, sera déterminé chaque année le nombre maximum de renouvellements possibles d'autorisations.

Ainsi, exception faite de ceux qui sont riches, sympathiques et sûrs, tout travailleur immigré pourra être contraint au départ si le travail vient un jour à lui *manquer, soit qu'il soit débauché*, soit qu'il n'y ait plus d'embauche.

On ne peut avouer plus cyniquement que l'étranger ne nous a jamais intéressé que pour sa *force* de travail. « *Trime ou déguerpis.* » « *Marche ou crève* »...

Quant à ceux qui travaillent *toujours*, mais dont on voudrait se débarrasser avant l'expiration de *leur titre régulier, on* les « séduira » pour qu'ils partent. Par *l'aide au retour*. Encore faudra-t-il — est-ce une humiliation ? — qu'ils la demandent et qu'*ils quittent définitivement* la France, avec *toute* leur famille, pour regagner leur pays d'origine...

Ainsi, par la double technique du « *stoppage* à *la source* » et de « l'invitation au retour », on espère inverser progressivement les flux migratoires. « *On les tolérait utiles. Inutiles, ils nous gênent.* » Mais il y a plus.

*Le projet Bonnet* ajoute à cette triste politique la dimension répressive qui lui manquait encore pour être totalement inacceptable.

On verrouillera les frontières pour l'entrée, mais on les ouvrira par contre largement pour la sortie.

Ainsi rend-on l'entrée de l'étranger sur notre sol plus difficile désormais. Il ne lui fallait jusqu'alors que certains documents résultant des conventions internationales (carte d'identite, passeport, visa, certificat médical, contrat de travail...).

*Il lui* faudra dorénavant fournir, en plus, des « garanties de rapatriement ». Mais surtout l'accès du territoire français pourra être refusé à tout étranger dont la présence *constituerait* une menace pour l'ordre public. On ajoutera que, dans ce cas, l'étranger qui ne déférera pas à ce refus d'autorisation pourra être maintenu dans des *locaux* ne relevant pas de l'administration pénitentiaire pendant le temps strictement nécessaire à son départ.

Cela signifie à l'évidence que n'importe quel étranger pourra se voir refoulé aux frontières par *une décision administrative* discrétionnaire et « interné » sur-le-champ s'il ne peut s'y soumettre.

On dira, certes, qu'après quarante-huit heures de détention il est prévu que le maintien de l'étranger devra être confirmé par un magistrat. Mais sur la base de quels éléments nouveaux ? Après un débat *contradictoire*, une enquête, l'audition d'un avocat ?... Rien n'est précisé.

L'administration veut avoir totalement l'étranger dans sa main. Pour *le faire* entrer ou *non* sur le territoire. Mais aussi pour l'en faire sortir.

Sur la base de l'ordonnance de 1945, l'expulsion ne pouvait être prononcée que si l'étranger constituait une menace pour l'ordre ou le crédit publics. Le nouveau texte, dans sa rédaction première, a ajouté deux nouveaux cas (être en possession d'un titre de séjour contrefait ou falsifié ; se maintenir sur le territoire après le refus de renouvellement de sa carte de séjour). L'Assemblée nationale en a également ajouté deux (non-justification d'une *entrée régulière* ; présence en France pendant plus de trois mois sans un premier titre de séjour).

Comme si ces cinq cas d'expul*sion ne suffisaient pas*, le texte actuel — qui sera soumis au Parlement à la session d'automne — a encore allongé la liste en ajoutant (sixième cas) le cas de *l'étranger qui a fait l'objet d'une* condamnation définitive pour défaut de titre de séjour...

### Jeter après usage

Scrupuleusement filtré à la frontière, admis seulement sur *notre sol s'il est indispensable* à notre appareil productif, ou politiquement sûr, l'immigré pourra, pendant son séjour, à la première incartade, être mis dehors *sans* autre *forme* de procès.

Il y a pis. On s'était trop vite réjoui, au printemps dernier, à l'issue des premières discussions parlementaires, que l'« internement » ne soit plus admis qu'en cas de refoulement, et que, après le scandale d'Arenc, l'étranger en instance d'expulsion ne puisse plus être « retenu ». Or voici que la honteuse « détention » réapparaît. Subrepticement. Insidieusement. Par le biais du dernier alinéa du nouvel article 23 de l'ordon*nance de 1945. Cette disposition* précise en effet que pour les quatre premiers cas d'expulsion (les plus importants et les plus fréquents) l'arrêté d'expulsion vaudra « *ordre provisoire* du gouvernement » au sens de l'article 120 du code pénal. Or l'on sait qu'aux termes de ce dernier article l'existence d'un tel « ordre » légitime les admissions dans les maisons de dépôt, d'arrêt, de justice et de peine... »

*Ainsi la* boucle se referme. Pour l'expulsion comme pour le refoulement, les choses pourront continuer comme avant. Mais cette fois protégées par le rem*part de la loi*.

On peut soutenir toutes les politiques. Chacune peut trouver des arguments et des défenseurs. On peut vouloir canaliser les flux *migratoires*, *limiter* les entrées sur notre sol, développer le contrôle du travail, réglementer l'expulsion (doit-elle rester une mesure administrative ou *devenir une peine* ? Faut-il modifier la composition de la commission ou accroître son pouvoir ?)... Tout est envisageable.

Mais il y a des procédés et des méthodes qui vont trop à *l'en*contre des traditions profondes d'un pays, voire d'une civilisation, pour qu'ils ne soient pas à leur heure dénoncés.

« *Jeter après usage* » est une recommandation publicitaire. Ce *n'est point* une politique pour des hommes.

(*) *Professeur de droit public* à l'Université Paris-II.

Le Monde

# étranger

## LA VISITE EN FRANCE DE M. HUA GUOFENG

### M. Giscard d'Estaing a demandé à évoquer la situation au Cambodge avec son hôte

**Après une visite du château de Versailles en compagnie de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et un déjeuner au Sénat, M. Hua Guofeng devait avoir ce mercredi 17 octobre un entretien politique avec M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. La situation au Cambodge devait être évoquée, à la demande du chef de l'Etat français.**

MM. Giscard d'Estaing et Hua Guofeng ont déjà eu deux entretiens mardi. Selon le porte-parole de l'Elysée, M. Pierre Hunt, les deux hommes d'Etat ont eu « *des conversations approfondies sur les problèmes de la sécurité, les relations est-ouest et l'examen de toute une série de problèmes internationaux* ». Pour sa part, M. Giscard d'Estaing a insisté sur les « *relations humaines* » qui doivent caractériser, selon lui, les liens entre la France et la Chine.

Le président de la République a remarqué que les conventions franco-chinoises n'étant pas terminées, « *l'heure des bilans n'est pas venue* ». « *Mais déjà*, a-t-il souligné, *s'est établie entre nous cette compréhension, qui résulte de la convergence de nos vues sur des aspects essentiels des relations internationales, qui résulte aussi de notre volonté de renforcer notre coopération, qui résulte enfin du climat de confiance dans lequel nous avons engagé nos travaux.* »

» *Notre objectif*, a-t-il dit, *doit être de multiplier dans les domaines de la culture et du savoir, les échanges d'hommes et d'expériences afin de marquer l'importance que nous attachons l'un et l'autre à cette forme de coopération.* »

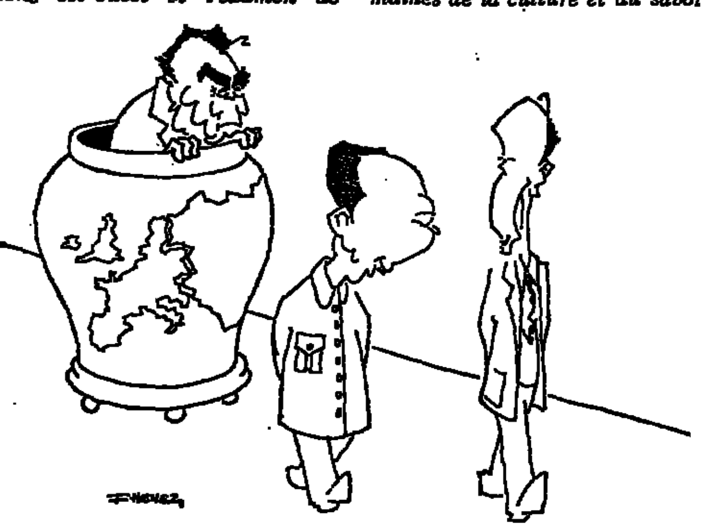
Pour sa part, M. Raymond Barre, qui recevait mardi à déjeuner M. Hua Guofeng, a déclaré que la France et la Chine devaient donner au développement de leurs échanges « *une plus grande impulsion* ».

« *Dans le domaine économique*, a poursuivi le premier ministre, *la France est prête à vous apporter son concours, aussi bien dans l'aménagement des infrastructures que dans l'exploitation des ressources naturelles, énergétiques en particulier, et dans la mise en œuvre des technologies modernes en matière de communication et d'informatique (...). Notre amitié procède d'une convergence de vues sur de nombreux problèmes de politique internationale (...). Mais ce qui d'abord rapproche aujourd'hui la France et la Chine, c'est leur commun attachement aux principes de l'indépendance nationale.* »

Dans sa réponse, M. Huo Guofeng a dit : « *Nos amis français peuvent être assurés que le gouvernement chinois, comme par le passé, déploiera tous ses efforts pour favoriser la coopération amicale sino-française sur tous les plans.* »

Entre le déjeuner offert par M. Barre au palais des affaires étrangères et le dîner qui a eu lieu à l'ambassade de Chine, M. Hua Guofeng a inauguré une plaque à la mémoire de Chou En-lai sur l'hôtel où résida l'ancien premier ministre, lors de son séjour en France de 1922 à 1924. Lors de cette cérémonie, M. Jacques Chirac, qui avait accueilli M. Giscard d'Estaing à son arrivée, a dit : « *Aujourd'hui, le souvenir que nous gardons du premier ministre Chou En-lai, c'est bien sûr celui du révolutionnaire qui organisa le soulèvement de Changhaï et dont André Malraux s'inspira pour dépeindre le héros de* la Condition humaine, *celui du stratège qui porta avec Mao Tse-toung le commandement suprême de la Longue Marche.* »

Selon M. Giscard d'Estaing, « *le premier ministre Chou En-lai est venu ici, il y a près de soixante ans, attiré par une image de la France identifiée aux idéaux de notre révolution, charchant l'inspiration d'un combat qui devait rendre à la Chine son indépendance et au peuple chinois sa dignité* ».



(Dessin de CHENEZ.)

*certaines situations dans le monde, notamment le Proche-Orient.* » La Chine a expliqué qu'elle ne souscrivait pas au concept de détente, celui-ci étant en fait faussé par le comportement « *hégémoniste* » de l'Union soviétique. La France, pour sa part, pense trouver « *une stratégie de paix* » entre les positions chinoise et soviétique.

Mercredi, les deux hommes d'Etat devraient parler du rôle de l'Europe dans les affaires internationales. Un thème cher au premier ministre chinois, qui l'avait abordé à son arrivée à Paris, lundi.

La France et la Chine signeront également, dans la journée, un *protocole d'accord sur* les échanges culturels et scientifiques pour les deux années à venir.

M. Giscard d'Estaing a d'autre part annoncé, au cours d'une réception à l'ambassade de Chine, mardi soir, qu'il avait accepté une invitation à se rendre en Chine à une date qui reste à fixer Cependant, il paraît peu probable que cette visite puisse avoir lieu avant l'élection présidentielle.

Dans un discours qu'il a prononcé, à l'occasion de cette réception, le président Hua Guofeng s'est borné à indiquer que les deux entretiens qu'il a eus avec M. Giscar d'Estaing ont permis de procéder à « *un ample échange de vues sur les relations sino-françaises ainsi que sur*

## BIBLIOGRAPHIE

### « LA CHINE QUOTIDIENNE » de Guy Hersant et Roland Trottignon

« *La Chine et la France ne se sont jamais abordées réellement, je veux dire dans toute la plénitude de leur indépendance, avant la moitié de ce vingtième siècle* », constate M. Etienne Manac'h, ambassadeur de France, dans la préface de ce livre qui veut montrer « *la Chine à l'heure de son grand choix social* » et de son ouverture sur l'Occident.

Roland Trottignon, un ingénieur qui a longtemps enseigné le français à Canton, évoque sans prétention la vie quotidienne de ses hôtes : les spectacles qu'ils aiment, leur cuisine, leurs relations familiales, etc.

Guy Hersant, photographe, s'est promené dans les villes et les campagnes et a saisi sur le vif les gestes de tous les jours. Avec le texte qui leur sert de support, ces photos sensibles et significatives seront, pour les uns, une invitation au voyage, pour les autres, une nouvelle raison de faire confiance à « *un peuple qui a toujours su emprunter sans se renier, retenir ce qui lui est utile sans se vendre, et mêler habilement à son héritage propre les apports venus d'ailleurs* ». A *condition*, bien sûr, de ne pas trop chercher la face cachée du monde harmonieux et pacifique qui nous est présenté dans cet acte de foi. — J. G.

★ *La Chine quotidienne*, de Guy Hersant et Roland Trottignon. Léo-réca-Edition, 163 pages, 83 photos.

### LA NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE CHINOISE

#### *Un bond en avant, deux pas en arrière*

La priorité donnée à la France par M. Hua Guofeng dans sa visite historique à l'Europe est un honneur pour notre pays et, d'une certaine façon, un succès pour notre diplomatie. Est-ce pour autant le signe d'une entente privilégiée qui pourrait être payante sur le plan économique ?

L'ouverture de la Chine sur l'Occident capitaliste a été si brutale, si stupéfiante même, après la *disparition de Mao Tse-toung et* les mésaventures de la bande des quatre, qu'elle a fait naître dans le monde entier, et surtout dans les pays industrialisés atteints par la dépression économique, de folles espérances. Le marché chinois et son — presque — milliard d'hommes à équiper, le sous-sol de la Chine et ses mers riches des matières premières si cher payées aux pays du tiers-monde... tout cela était un peu la réponse providentielle apportée à l'Occident en *crise*.

Il y eut bel et bien une ruée du monde des affaires vers la Chine. Chaque semaine étaient annoncés de fabuleux contrats : aciéries géantes, mise en exploitation de mines de charbon, explorations *pétrolières, complexes chimiques*, groupes hydroélectriques, ports et voies de chemin de fer. Cent vingt grands projets industriels au total. C'est à peine si, dans le déluge des informations qui se multipliaient, les mises en garde de quelques banquiers américains furent entendues. Ces banquiers-là disaient que la Chine pourrait difficilement payer l'immense effort d'équipement dans lequel Pékin s'engageait sans s'endetter très lourdement. D'autres observateurs *faisaient* remarquer qu'à beaucoup d'égards la Chine était encore un pays très sous-développé et même très pauvre, manquant cruellement de moyens de communication, d'infrastructures portuaires, mais aussi — mais surtout — d'ingénieurs, de cadres, de techniciens. La révolution culturelle et ses suites, qui se sont prolongées jusqu'en 1976, n'ont pas été une période propice au travail, aux études, à l'acquisition des compétences.

Il y avait enfin les esprits méfiants, qui croyaient retrouver les mêmes contrats dans les succès affichés par des pays différents et concurrents, signe que peut-être les marchés n'étaient pas aussi définitifs qu'on pouvait le croire. Mais à ces réticences près — qui *étaient d'ailleurs peu nombreuses* — la Chine apparaissait comme un formidable espoir. On estimait que, dans la plus mauvaise des hypothèses, elle absorberait une bonne partie de l'élan japonais, ce qui arrangerait considérablement les problèmes de l'Europe et des Etats-Unis.

Le voile se déchira il y a sept mois, lorsque Pékin décida brusquement d'ajourner *sine die* les négociations d'un bon nombre de projets et de suspendre l'exécution de certains contrats. La Chine apparut alors pour ce qu'elle était : un petit marché, malgré le nombre de ses habitants et son espace, un petit marché parfaitement incapable d'aider l'Occident à résoudre ses problèmes de chômage, de balance des paiements et de débouchés extérieurs. C'est alors seulement qu'on découvrit que certains accords commerciaux, qui devaient fournir des années de travail aux entreprises européennes, japonaises ou américaines, n'étaient que des promesses sous conditions. Comme la Chine avait signé sans sourciller des contrats avec le Japon (février 1978), la C.E.E. (avril 1978), la France (décembre 1978), la Grande-Bretagne (mars 1979), les Etats-Unis (mai 1979), les désillusions furent nombreuses. Un fait essentiel — majeur — apparut à la lumière des « *grandes révisions* » annoncées trois mois plus tard par Pékin : la Chine irait plus lentement que prévu dans son développement économique.

#### Répartir les risques

Certes, l'ouverture sur l'Occident n'est pas remise en cause (1) *ni son orientation productiviste*, mais le rythme de la croissance. D'ici 1985, la Chine importera, d'après les prévisions, 500 milliards de francs au total. 500 milliards en sept ans, c'est 70 milliards de francs par an que devront se *répartir une quinzaine de pays* industrialisés. Cela laisse peu de chose à la France, dont les exportations dépassent les 350 milliards de francs annuellement.

La conclusion vient tout naturellement à l'esprit : il n'y aura chaque année que trois ou quatre grands contrats chinois à emporter, et il faudra se battre entre pays industrialisés pour les arracher. La grande ruée des chefs d'entreprise et des banquiers occidentaux aura *été doublement* payante pour Pékin, qui aura pu s'offrir un vaste inventaire de son appareil industriel doublé d'un diagnostic gratuit, le tout en poussant les enchères pour faire baisser les prix japonais. Certaines précisions inscrites dans les accords commerciaux prennent soudainement d'étranges résonances, notamment celles de l'accord franco-chinois à long terme exprimant l'intention de la République populaire de s'adresser de préférence à *la France « sous réserve de conditions de prix et de niveau technique comparables »*. Pour la technique, la France ne craint personne, mais pour les prix, les délais de livraison, le suivi des négociations, les industriels et banquiers *français ont encore* beaucoup de progrès à faire.

Une chose est sûre en tous les cas : échaudée par son ancienne rupture avec l'U.R.S.S., la Chine ne veut plus nouer de liens privilégiés avec quelque pays que ce *soit qui la mettraient dans une* situation de dépendance. La prudence — et la volonté d'indépendance — pousse Pékin à répartir les risques. C'est la raison pour laquelle M. Hua Guofeng tente de jouer sur trois « blocs » qu'il voudrait égaux : le Japon, les Etats-Unis, l'Europe. Dans cette stratégie du risque dispersé, la France apparaît pour ce qu'elle est : un petit point sur l'échiquier, point d'autant plus petit que ses bonnes relations avec l'U.R.S.S. l'empêchent de vendre à la Chine les armes dont elle a besoin et qui restent pour elle — on a trop tendance à l'oublier — la priorité des priorités. Notre refus sur ce point n'est évidemment pas sans conséquences pratiques, c'est-à-dire économiques.

Reste à savoir les raisons profondes de la décision prise par Pékin, au début de 1979, de modifier profondément ses choix. Pourquoi ce retour en force de l'impératif agricole ? Pourquoi cette priorité donnée à l'industrie légère sur l'industrie lourde (2) et spécialement la sidérurgie ? Pourquoi cette préférence accordée à l'élévation du niveau de vie sur la multiplication des grands travaux ? Il est certain que les avis de M. Hua Guofeng ont pesé lourd dans la balance. Le numéro un chinois, qui n'a jamais attaqué Mao Tse-toung, n'est pas comme M. Deng Xiaoping l'homme de la modernisation à tout prix. Ayant soutenu pendant longtemps que la Chine devrait seulement compter sur ses propres forces, M. Hua Guofeng représente la prudence dans l'endettement. Il est aussi l'homme de la province et du parti, ce qui ne recoupe pas précisément les choix de M. Deng Xiaoping pour les villes, l'industrie et la technocratie.

Le choix des facteurs politiques et militaires (antagonisme sino-vietnamien, crainte d'un endettement massif), la recherche d'une plus grande sécurité alimentaire, la peur d'une réaction paysanne ont ramené la Chine à des projets moins ambitieux. Le bond en avant sera prudent. Les pays industrialisés devront s'en contenter.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le signe le plus évident de l'ouverture de la Chine est la très importante loi de juillet 1979 autorisant la création d'entreprises mixtes à capitaux chinois et étrangers. *L'apport étranger ne devra pas* être inférieur à 25 % du capital. Aucune limite supérieure n'est fixée à la participation étrangère.

(2) Malgré les révisions annoncées, et qui sont importantes, l'industrie lourde continue de se tailler la part du lion : 46,8 % des investissements de l'Etat (contre 54,7 % précédemment).

#### *Après la condamnation de Wei Jingsheng*

### Un second procès politique s'est ouvert à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — La nouvelle démocratie chinoise a la main lourde. Le jeune directeur de la revue non officielle *Tansuo* (Exploration), Wei Jingsheng, a été condamné, mardi soir, à quinze ans d'emprisonnement et trois années supplémentaires de privation de ses droits politiques (*le Monde* du 17 octobre). Selon des personnes ayant assisté à l'audience, l'accusé n'a fait aucune déclaration lorsque cette sentence a été prononcée. L'agence Chine nouvelle, qui rend compte en détail de l'affaire, précise qu'il dispose d'un délai de dix jours pour faire appel.

Un second procès s'est ouvert, mercredi 17 octobre, dont l'accusée principale est Mme Fu Yuehue. Arrêtée elle aussi au printemps dernier, il lui est notamment reproché d'avoir incité des groupes de pétitionnaires à manifester devant la résidence gouvernementale de Zhong Nanhai.

Le verdict rendu mardi est d'autant plus grave que Wei Jingsheng était le premier dissident politique à être jugé « dans les formes » depuis la fondation du régime. La peine qui lui est infligée a donc valeur de jurisprudence. Elle donne, en tout cas, une idée *de la sévérité* avec laquelle les autorités chinoises entendent traiter ce genre d'affaires. La Chine, à cet égard, n'a rien à envier à l'U.R.S.S.

Aussi bien, dans le cas des dissidents soviétiques, faut-il essayer *de démonter* le mécanisme de ce procès pour en comprendre la portée.

Wei Jingsheng était sous le coup de deux accusations : primo, d'avoir communiqué le 20 février « *à un étranger* », tout en sollicitant un soutien financier des informations d'intérêt militaire concernant les opérations des forces chinoises au Vietnam, secundo, de s'être livré à une agitation et à une propagande « *contre-révolutionnaires* », qualifiant le marxisme-léninisme et la pensée de Mao Tse-toung de « *prescription à peine meilleure qu'une médecine de charlatan* » et invitant « *au renversement de la dictature du prolétariat et du système socialiste* ».

En droit commun, la première de ces deux accusations serait évidemment la plus grave puisqu'elle relèverait de la trahison en temps de guerre. Elle serait plus convaincante si elle était étayée par des preuves un peu plus consistantes. On observera à ce sujet que, d'une part, Wei Jingsheng a reconnu s'être entretenu du conflit sino-vietnamien avec des étrangers, mais sans avoir conscience de livrer des « *secrets militaires* » ; d'autre part, qu'il a été arrêté le 29 mars pour des confidences datées du 20 février, ce qui représente un long délai dans le cas *où son activité* constituait un réel danger pour la sécurité nationale... Enfin que, dans les jours qui suivirent l'offensive chinoise contre le Vietnam, toutes sortes d'informations, en provenance des sources les plus diverses, circulèrent à *Pékin sur* le déroulement des opérations.

Mais il est bien clair surtout que là n'est pas l'essentiel, et l'agence Chine nouvelle elle-même met assez fortement l'accent sur le second chef d'accusation pour que l'on ne puisse s'y tromper. C'est là que le procès prend son caractère purement politique. Car ce qui est reproché à Wei Jingsheng, c'est bien d'avoir contesté certains principes *qui, pour figurer dans* la Constitution de la République populaire, n'en ont pas moins un caractère politique. Et Chine nouvelle ne refuse à Wei Jingsheng la qualité de « *dissident politique* » qu'en amalgamant les deux chefs d'accusation.

#### Faire des exemples

Que les activités politiques du jeune homme soient aujourd'hui considérées comme criminelles est d'autant plus choquant qu'à l'époque, au nom de « *l'émancipation des esprits* », la plus grande liberté d'expression était non seulement tolérée mais encouragée à des fins complexes de politique intérieure, dans les rues de la capitale. Wei Jingsheng a donc été victime d'une « *reprise en main* » qui n'est intervenue que dans les tout derniers jours du mois de mars (*le Monde* daté 1er-2 avril). C'est à ce moment *là seulement* qu'ont *été* énoncés les fameux principes que les orateurs publics, les auteurs de dazibaos et de revues non officielles n'avaient plus le droit de mettre en cause. La Chine n'a rien d'une démocratie libérale et il serait *malvenu de s'étonner* que la liberté d'expression y soit strictement encadrée et limitée.

La très lourde peine qui frappe Wei Jingsheng a néanmoins provoqué une pénible surprise parmi les correspondants de presse qui faisaient, mardi, le pied de grue devant le tribunal et qui n'ont pas oublié les journées de l'hiver dernier où *le Quotidien du peuple* exaltait « *la lutte pour la démocratie* », et où les plus hautes autorités du régime assuraient qu'aucune répression ne serait exercée *contre* les *auteurs de* dazibaos, même s'il leur arrivait parfois de « *se tromper* ». Les temps ont changé, et l'on a voulu frapper fort pour faire un exemple.

Il reste à s'interroger sur les raisons qui ont motivé la sévérité de ce verdict, qui risque de faire assez mauvaise impression en Occident au moment même où M. Hua Guofeng s'efforce de donner en Europe une image nouvelle d'une Chine ouverte aux idées de démocratie, de justice, de légalité et de tolérance. Eût-on voulu nuire à sa mission que l'on n'eût pas agi autrement. Mais le président du P.C.C. ne s'était pas montré lui-même très enclin à l'indulgence le 7 octobre en dénonçant ceux qui, « *sous prétexte de liberté* », provoquent le « *désordre social* »... Aussi bien la réponse est-elle peut-être plus simplement dans la conception que se font les autorités chinoises de la justice. La presse étrangère n'était pas admise dans l'enceinte du tribunal. Un « *procès préliminaire* » avait eu lieu qui laissait peu de place à l'imprévu lors de l'audience de mardi. « *Le code pénal punissant les contre-révolutionnaires* », auquel se réfère le jugement (le nouveau code adopté en juin par l'Assemblée nationale populaire n'entrera en vigueur que le 1er janvier prochain) est-il introuvable à Pékin. Mais on connaît le nom du juge, de ses assesseurs, du procureur, l'affaire s'est jugée dans les formes et elle a même bénéficié d'une certaine publicité. Si ce formalisme judiciaire constitue un premier pas, il est encore modeste et ses avantages ne pèsent pas très lourd par rapport aux quinze ans de prison dont écope un homme de vingt-neuf ans, dont le tort principal est d'avoir trop cru à la démocratie.

ALAIN JACOB.

● *Amnesty International.* — Dans un télégramme envoyé au vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, Amnesty International a émis des doutes sur la régularité du procès de Wei Jingsheng. Amnesty International estime que la manière dont celui-ci a été jugé « *paraît contraire à l'esprit de la nouvelle législation adoptée par le congrès du peuple en juin* ». « *Nous considérons*, ajoute l'organisation humanitaire, *l'attitude officielle chinoise dans cette affaire comme une indication importante quant à la manière dont les nouveaux règlements pour la protection des droits de l'homme en Chine peuvent être appliqués.* »

# ASIE

## LE VIETNAM ENLISÉ

*(Suite de la première page.)*

L'échec vietnamien pendant la saison sèche de 1979 — même s'il n'était que limité et temporaire — aura également permis, sur le plan diplomatique, le maintien de la fiction gouvernementale et administrative du Kampuchea *démocratique*. Sa reconfirmation récente par les Nations unies est un autre revers de taille, qui atteint non seulement le Vietnam, mais encore, à travers lui, ses *alliés du bloc socialiste*, dont certains ne dissimulent pas leur mécontentement d'avoir *« à payer la note de l'aventure cambodgienne »* de Hanoï.

### Des repaires inexpugnables

Le succès de la nouvelle offensive, qui se *développe dans l'ouest* cambodgien pour mettre coûte que coûte un terme à cette survivance militaire et politique du régime de M. Pol Pot, est vital pour Hanoï.

Mais elle va placer les dirigeants vietnamiens devant une série de dilemmes. On admet ici, *dans les milieux* militaires et diplomatiques, que les Khmers rouges et *« leur peuple »*, exténué, sont en mauvaise posture mais on ne semble pas croire à la possibilité d'un écrasement complet et définitif de la — ou des — résistance, qu'elle soit rouge ou nationaliste. Elles disposent dans les montagnes des Cardamomes et celles des Dangrek (au nord et à l'ouest, le long de la frontière thaïlandaise et du golfe de Siam) de repaires jugés inexpugnables. Elle bénéficie de soutiens extérieurs — *matériel et diplomatique* — de pays qui reconnaissent toujours formellement le gouvernement du Kampuchéa démocratique, la Chine et l'ASEAN (1), notamment. Enfin, et *cela* fut déjà le cas il y a six mois, ces mouvements, adossés à la frontière, échappent à la pression armée vietnamienne, lorsque celle-ci est par trop inégale, en cherchant asile sur le sol thaïlandais.

Toutes proportions gardées, l'armée conventionnelle, lourde et coûteuse de Hanoï se trouve dans la position qui fut longtemps celle des Américains au Vietnam du Sud lorsque le Cambodge de Sihanouk, puis involontairement celui du maréchal Lon Nol, offrait aux combattants du F.N.L. des *« sanctuaires »* hors de portée des troupes américaines jusqu'à l'invasion du Cambodge en avril 1970 — et même ensuite. Les Vietnamiens, qui jouent leur va-tout dans une période limitée et que talonnent de graves problèmes socio-économiques, prendront-ils le risque de lancer des actions de poursuite à chaud pour venir à bout de leurs adversaires sur le sol thaïlandais ?

### Risques d'interventions ?

Les conséquences de telles actions, véritables *casus belli*, que l'on redoute ici mais auxquelles l'armée thaïlandaise est préparée, restent incalculables. Pareille extension de la guerre pourrait servir de justification à d'éventuelles interventions, sous quelque forme que ce soit, de la part des pays de l'ASEAN associés à la Thaïlande, de la Chine et des Etats-Unis, qui se sont engagés à diverses reprises à assister Bangkok en cas d'agression extérieure.

De même, estime-t-on de sources diplomatiques, *« plus le Vietnam gagnera en influence au Cambodge contre les Khmers rouges, auxquels la Chine vient de réaffirmer avec éclat son soutien du haut de la tribune des Nations unies, plus ses adversaires seront tentés de faire en sorte que la situation se détériore au Laos, où les troupes vietnamiennes sont aussi engagées, ou encore le long de la frontière sino-vietnamiennes »*. Les Vietnamiens sont conscients de ces éventuels contrecoups à leur action militaire au Cambodge. On indique, de source militaire occidentale, qu'à la veille de la nouvelle *offensive*, l'état-major vietnamien a rapatrié à Hanoï cinq divisions engagées au Kampuchéa. C'est sur cette toile de fond alarmante que doivent se dérouler les *nouvelles conversations* sino-soviétiques au cours desquelles Pékin entend soulever la question de la politique de Hanoï en Indochine. Le premier secrétaire du P.C. vietnamien, M. Le Duan, a immédiatement senti le danger et a dénoncé récemment les tentatives chinoises *« de séparer par tous les moyens le Vietnam de l'U.R.S.S. et du système socialiste »*.

Enfin, on sait que l'Union soviétique procède aux Etats-Unis a d'importants achats de céréales pour combler son déficit chronique. Certains observateurs ici rappellent la *« passivité »* de Moscou en 1972, lorsque MM. Nixon et Kissinger, pour forcer les Nord-Vietnamiens à signer les accords de Paris, firent miner les ports du Vietnam du Nord et *pilonner* Hanoï et Haiphong par les B. 52. Moscou, à l'époque, achetait aussi du blé américain à pleins cargos.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

## Hanoï dément l'existence sur son territoire de bases de missiles soviétiques

*Le gouvernement vietnamien* a cédé à l'U.R.S.S. des bases que les Soviétiques ont équipées de rampes de lancement de missiles à moyenne portée capables d'atteindre les centres *de la Chine* du Sud, rapporte, dans son édition du mercredi 17 octobre, *le Matin de Paris*, citant longuement le témoignage d'un officier vietnamien, M. Le Dinh, qui déclare avoir été successivement capitaine des « forces spéciales » du régime de Saigon, puis, à partir de 1969, membre des services de renseignements nord-vietnamiens avec le grade de commandant.

Ces « révélations » ont été qualifiées dès mercredi à Hanoï de source autorisée de *« pures inventions ayant un caractère de provocation malintentionnée »*.

Selon M. Le Dinh, qui s'est enfui du Vietnam en 1978 à bord d'un petit remorqueur et s'est exilé en France, quatre mille sapeurs cubains ont participé dès 1973, sous couvert de travaux de génie civil, à l'édification et à l'équipement des premières bases secrètes disséminées dans les montagnes du nord sur une bande de territoire distante de 80 à 100 kilomètres de la frontière chinoise, entre Monkaï et Laokaï.

Ce *dispositif* aurait été complété en 1976 et 1977 par la construction, *sur* le versant laotien des Hauts-Plateaux, au sud du dix-septième parallèle, d'une station de contrôle et de guidage radar dans la province de Savannaketh, près de Xepon, et de sites de rampes de lancement mobiles dans la région d'Attopeu, plus au sud.

### Le sort des prisonniers américains

Sans apporter de réponse définitive à l'énigme que constitue toujours le sort de plusieurs centaines *d'Américains portés disparus* pendant la guerre du Vietnam, l'officier de renseignements vietnamien a également indiqué au *Matin* que des prisonniers américains se *trouvent toujours* au Vietnam. Certains d'entre eux, a-t-il précisé, y sont de leur propre gré et ont reçu et continuent de recevoir une formation *d'agent communiste. D'autres* cependant ont été, affirme-t-il, volontairement tenus à l'écart des opérations d'échange qui ont eu lieu après 1973, après les accords *de Paris*.

[La présence, au nord du Vietnam, *d'une* base de missiles soviétiques dirigés contre la Chine avait, notamment, été évoquée le 31 mai 1978 dans le « Wen Wei Pao », journal de Hongkong inspiré par le gouvernement *chinois (« le Monde » du* 1[er] juin 1978), qui précisait qu'elle avait été imposée à Hanoï par Moscou comme une des conditions de l'aide militaire et économique soviétique. En *juin* 1979, le président Carter avait indiqué à une agence japonaise que M. Brejnev lui avait *dit* personnellement à Vienne que l'Union soviétique n'établirait pas de bases militaires permanentes au Vietnam.]

## UN APPEL DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE EN FAVEUR DES ENFANTS DU CAMBODGE

*La Croix-Rouge française communique :*

Le comité international de la Croix-Rouge et l'UNICEF ont pu procéder à l'évaluation de la situation au Cambodge. Des populations entières ont été anéanties par la dénutrition, d'autres sont menacées de l'être, et les enfants *sont les victimes* les *plus vulnérables*. Comme pour le Biafra en 1965, la Croix-Rouge française voit monter vers elle de toutes part l'angoisse des Françaises et des Français *qui* lui demandent d'agir davantage, d'étendre son action au nom de la solidarité humaine.

Depuis plus de quatre ans, elle participe à l'action d'assistance en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique et consacre l'essentiel de ses efforts aux enfants mineurs isolés grâce à l'aide qui *lui est généreusement apportée*.

Pour répondre à l'appel qui lui est adressé maintenant, elle s'efforce d'intervenir au Cambodge même, par une opération « survie » en faveur des enfants de moins de quatorze ans. Ainsi *définie*, cette action sera complémentaire de celle que le comité international de la Croix-Rouge et l'UNICEF entreprennent. Elle ne sera possible, elle ne pourra être durable et efficace que si la Croix-Rouge reçoit une aide supplémentaire.

Les dons peuvent être adressés en spécifiant « Enfants du Cambodge » : par chèque bancaire à l'ordre de la Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *75008 Paris ; par virement postal* au C.C.P. 600.00.

### Inde

## LE CHEF DU GOUVERNEMENT DU SIKKIM EST BATTU AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

New-Delhi *(A.F.P.)*. — M. Lhendup Dorji, *principal* artisan de l'abolition de la monarchie au Sikkim et du rattachement de ce territoire à l'Inde, en avril 1975, a enregistré une sévère défaite lors *des élections législatives dont* les résultats ont été rendus publics dimanche 14 octobre. Son parti n'a obtenu que trois sièges alors qu'aux précédentes élections, en 1974, il avait *remporté* la *totalité* des trente et un sièges de l'Assemblée qui s'était prononcée pour l'intégration, décision que la population avait entérinée au *référendum*.

Chef du gouvernement depuis cinq ans, *M. Dorji avait donné* sa démission en août 1979, une fraction importante de son parti s'opposant à une décision du gouvernement central de New-Delhi *qui, en modifiant* le système de représentation des communautés ethniques, lésait ses principaux sympathisants, les Sikkimais d'origine népalaise. Regroupée dans le Parti du Congrès révolutionnaire, cette fraction a remporté onze sièges.

Le parti vainqueur, le Sikkim Janara Parishad, a enlevé seize des trente et un sièges. *Formé en* 1977 par un ancien instituteur, M. Nar Bahadur Bhandari, avec l'appui des partisans de l'ancien souverain adversaires de l'intégration, *il a surtout mené campagne*, ainsi que le Congrès révolutionnaire, contre la corruption » de M. Dorji et son alignement sur les partis indiens dominants, le Congrès d'abord, le Janata ensuite.

# PROCHE-ORIENT

## Les déclarations du chancelier Kreisky

*(Suite de la première page.)*

» Ce qui rendrait les choses difficiles, ce serait *l'existence* d'un gouvernement palestinien en exil, car sa reconnaissance poserait des problèmes sur le plan du droit international. Je ne sais pas si les Palestiniens envisagent dans l'immédiat une telle éventualité, mais la question est très complexe.

*— La reconnaissance de l'O.L.P. par les pays ouest-européens pourrait-elle être motivée par la peur de manquer de pétrole ?*

— Non, car si l'on admet que le problème palestinien est fondamental, l'étape à franchir maintenant est la négociation avec les Palestiniens. Et ce n'est pas Israël qui doit décider quel est le partenaire représentatif des Palestiniens.

» Quant au problème du pétrole, le conflit du Proche-Orient a été déterminant pour lui à une *certaine époque*. Tout à coup, cette donnée a acquis une signification particulière. On a pris conscience du fait que des conflits armés menaceraient l'approvisionnement. *Aujourd'hui*, de nombreux pays pétroliers ont réussi à s'organiser au sein de l'OPEP et dictent leurs prix. Nous assistons là à un cas particulier de *monopolisation d'une* matière première. Même si demain le conflit du Proche-Orient devait être résolu, le prix du pétrole continuerait à connaître des fluctuations.

» Des pays occidentaux croient que le problème du pétrole est lié à celui du Proche-Orient. En *réalité il est* lié à leurs bonnes relations avec les pays arabes. Et le facteur palestinien n'est qu'un des aspects de ces bonnes relations.

*— Vous avez reçu M. Arafat à Vienne en juillet dernier. Quelle signification attribuez-vous à cette visite ?*

— Je suis intimement persuadé que l'on ne peut attendre de M. Arafat qu'il nous serve la solution de la crise sur un plateau. *Ces conversations* doivent favoriser des changements d'attitude, développer parmi les Palestiniens une disposition à la paix. J'accorde beaucoup de prix aux échanges qui peuvent, à terme, conduire à des progrès. Un homme comme Arafat est obligé, bien entendu, de rendre compte de ce qu'il entend à ses amis.

### La charte palestinienne

*— Cela signifie-t-il que l'O.L.P. doive forcément modifier sa charte, qui prévoit la disparition de l'Etat d'Israël, avant de s'asseoir à une table de négociations ?*

— L'essentiel n'est pas le contenu de la charte, ni ses interprétations. La question est celle de la reconnaissance d'Israël. Cette reconnaissance, les Palestiniens ne peuvent l'exprimer explicitement que si leurs droits nationaux sont reconnus en même temps. Le processus doit être simultané. *Les Israéliens doivent* reconnaître ces droits, et les Palestiniens doivent admettre Israël. On ne peut pas exiger des Palestiniens qu'ils fassent seuls une concession préalable.

» Comment, techniquement, cela se passera-t-il ? Il est impossible de le dire aujourd'hui. Mais il est sûr que l'on ne peut organiser un autre Camp David. Il faudra de nombreuses conversations préliminaires.

*— De telles conversations ont-elles lieu en ce moment ?*

— Non.

*— Pourtant, M. Moshe Dayan a rencontré à plusieurs reprises des Palestiniens proches de l'O.L.P. ces derniers temps...*

— Il n'existe certainement pas à ce jour de véritables négociations, M. Dayan s'est contenté d'établir des *contacts*.

*— Vous avez affirmé à plusieurs reprises que l'O.L.P. était prête à reconnaître Israël. M. Arafat vous a-t-il donné des assurances à ce sujet ?*

— *Je ne peut naturellement pas* dévoiler le contenu de mes conversations avec M. Arafat. Mais je peux dire une chose : M. Arafat m'a assuré qu'il était prêt à *se soumettre aux principes* de la charte des Nations unies. Or, l'article 2 de cette charte prévoit le respect de l'intégrité des Etats membres de l'O.N.U. Et *Israël* est membre de l'ONU...

*— Cela signifierait-il que, pour les Palestiniens, il s'agirait de l'existence de deux Etats vivant côte à côte ?*

— Oui.

*— Quel est, selon vous, actuellement, le poids politique de M. Arafat au sein de l'O.L.P. ?*

— M. Arafat est le dirigeant élu de l'O.L.P., laquelle rassemble toutes les organisations parlant au nom des Palestiniens. Il est aujourd'hui plus fort que jamais, beaucoup plus *fort*.

*— On vous a fait dire que les Palestiniens devraient accepter l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza telle que la prévoient les accords de Camp David. Est-ce votre conviction ?*

— Je ne crois pas que les Palestiniens soient prêts à accepter l'autonomie parce que, dans le meilleur des cas, cette autonomie règlerait la question pour ceux qui résident dans les territoires occupés, mais non pour ceux qui vivent ailleurs. Or l'O.L.P. n'acceptera qu'un règlement du problème palestinien *dans son* ensemble.

*— Comment voyez-vous, Monsieur le chancelier, le rôle des Soviétiques dans le conflit du Proche-Orient ?*

— Je suis personnellement *convaincu que* l'U.R.S.S. souhaite un compromis et qu'elle accueilleéa celui qui sera acceptable pour les Palestiniens. Un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza est, *déjà, une proposition* de compromis. Selon des informations que je possède, l'Union *soviétique* souhaite, elle aussi, la reconnaissance d'Israël par l'O.L.P.. Les Russes *ont* d'ailleurs participé à la fondation d'Israël en votant la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies qui, en 1947, prévoyait la *création* de deux Etats en Palestine, un Etat iséaélien et un Etat palestinien.

*— Envisagez-vous de prochaines initiatives, dans le cadre de votre mission d'information sur le Proche-Orient, au sein de l'Internationale socialiste ?*

— La mission qui m'a été confiée par l'Internationale socialiste reste valable. Je dois d'autre part me rendre, au début de l'année prochaine, en février ou en mars, dans plusieurs pays du Proche-Orient et, à cette occasion, j'aurai des échanges de vues avec plusieurs dirigeants arabes. »

Propos recueillis par
ANITA RIND.






### Iran

## Des affrontements entre pêcheurs de la mer Caspienne et « gardiens de la révolution » ont fait 13 morts

Treize personnes ont été tuées et plus de trente-cinq autres blessées lors des incidents de lundi et mardi à Anzali, port de la Caspienne, dans le nord de l'Iran, a-t-on appris mercredi matin 17 octobre à Téhéran (Cf. nos dernières éditions du 17 octobre). De violents heurts avaient opposé des pêcheurs aux « gardiens de la révolution » (miliciens islamiques) après *que ceux-ci* eurent tiré lundi soir sur des manifestants, tuant plusieurs personnes.

Les troubles se sont étendus *mardi à Racht* (chef-lieu de la province de Guilan), à une trentaine de kilomètres d'Anzali, où vingt-deux personnes ont été blessées, selon l'agence Pars, lors d'une manifestation de soutien aux pêcheurs d'Anzali. Le vice-gouverneur de Racht, M. Hormoz Momaieiz, a déclaré mercredi matin que le calme était revenu dans la ville.

De source officielle, on accuse les « fedayn du peuple » (marxistes) d'être à l'origine des troubles et d'avoir mené des attaques contre les « gardiens de la révolution ». Toutefois, le procureur de la révolution d'Anzali a démissionné, à cause, a-t-il dit, *« des interventions d'irresponsables qui ont provoqué l'anarchie et fait que le sang a été versé »*.

D'autre part, au Kurdistan, le représentant du gouvernement à Mahabad, M. Sadegh Zibakalam, enlevé vendredi (*le Monde* du 16 octobre), a été libéré dans la nuit du 15 au 16 octobre par les rebelles kurdes. M. Zibakalam a indiqué qu'il s'était entretenu pendant sa « détention » avec les leaders du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), qui lui ont soumis des propositions pour le règlement du problème kurde. *Il a ajouté qu'il était* désormais certain que la paix pourrait être rétablie au Kurdistan iranien.

De son côté, le fils de l'imam Khomeiny, M. Ahmed Khomeiny, a évoqué, mardi, dans une interview au journal de Téhéran *Bambad* la « *solitude* » de son père. *« L'imam est totalement seul aujourd'hui. Lui qui n'a pas peur de s'en prendre aux Etats-Unis, et qui affirme que l'Est et l'Ouest sont responsables de nos difficultés actuelles, est aussi seul en 1979 qu'il l'était à Qom en 1963. »* (lors de l'exil du chef religieux à la suite de sa révolte contre le chah) déclare M. Ahmed Khomeiny.

*« L'imam voit bien qu'il est entouré d'ennemis*, ajoute-t-il. *Ces ennemis viennent de toutes les tendances, tous les types et tous les partis et on trouve parmi eux des religieux acquittés par des tribunaux spéciaux* (religieux). »

Le fils de l'imam, très critique ces dernières semaines à l'égard du clergé, déclare également *« quand un religieux corrompu est condamné à mort, les tribunaux de Qom demandent l'avis de l'imam. Ils ne font pas de même lorsqu'ils décident l'exécution d'une femme »*. — *(A.F.P., Reuter.)*.

● *Un avion Fokker de la compagnie aérienne libyenne* a été détourné vers l'île de Malte, où ses quarante passagers ont été libérés sains et saufs, a-t-on appris, mardi 16 octobre, à La Valette. L'avion a été détourné alors qu'il effectuait un vol intérieur en Libye. Les trois pirates de l'air — qui sont d'origine arabe (deux Tunisiens et un Syrien) — mais *dont on ignore* les motivations — se sont rendus à la police à l'issue de trois heures de négociations auxquelles a participé le premier ministre de Malte, M. *Dom Mintoff*. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Le président syrien Assad*, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures, a quitté Moscou ce mercredi 17 octobre *pour Erivan* où il doit passer vingt-quatre heures avant de rentrer à Damas. *Un communiqué* conjoint fait état de l' *« extension de la coopération »* entre les deux pays. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# AMÉRIQUES

## EL SALVADOR : LA GUERRE CIVILE RAMPANTE

### II. — La plus ancienne «république militaire» de la planète

**L'équipe militaire qui, le 15 octobre, au Salvador, a renversé le général Romero se trouve confrontée aux gigantesques problèmes qui assaillent cette petite République d'Amérique centrale : inégale répartition des richesses, notamment de la terre, surpopulation, pauvreté du plus grand nombre... Sera-t-elle tentée, dans ces conditions, de remettre le pouvoir à un gouvernement civil — mettant ainsi fin à près d'un demi-siècle de régime militaire ? (« le Monde » du 17 octobre).**

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

San-Salvador. — Depuis le coup d'Etat qui, en décembre 1931, renversait le président Arturo Araujo, les seuls civils qui ont *occupé le palacio nacional* de San-Salvador ne l'ont fait, pour quelques mois, au début des années 60, qu'associés à des militaires, au sein d'une junte de gouvernement, puis d'un directoire. Il n'est donc pas excessif de qualifier El Salvador de « république militaire » : depuis près d'un demi-siècle, les candidats à la présidence sont choisis par les états-majors parmi les officiers. Ils ne gouvernent que s'ils gardent la confiance des forces armées. Le coup d'Etat qui *vient de porter à la tête du pays* les colonels Gutierrez et Majano ne fait pas exception à la règle.

Des élections tenues à intervalles *assez réguliers ne parviennent* plus à donner une apparence démocratique à ce système. A deux reprises, en 1972 et en 1977, malgré *les intimidations et la propagande* officielles, l'opposition de centre gauche, emmenée par la démocratie chrétienne, l'avait emporté. A deux reprises, une fraude éhontée en faveur du candidat gouvernemental l'a privée de sa victoire ! De là date l'option des éléments les plus militants du pays — étudiants, syndicalistse, paysans et ouvriers, universitaires, chrétiens engagés — en faveur de l'action révolutionnaire, ou de la « voie armée ».

Comment devient-on le plus *vieux régime militaire de la planète ?* Le phénomène est d'autant plus intéressant à étudier que la force réactionnaire brutale n'a pas constamment triomphé dans cette petite République d'Amérique centrale. Un intermède militaire progressiste, en 1950, a même doté le pays de l'une des Constitutions les plus audacieuses socialement, et les plus libertaires politique*ment* (1) *de toute l'Amérique* latine ! L'histoire d'El Salvador résume assez bien, sur un mode plus exclusivement martial, celle de nombreux pays de cette région.

#### Les effets de la crise de 1929

Lorsque l'« ingénieur » Arturo Araujo fut proclamé, à l'issue d'élections libres, président de la République, les temps étaient difficiles. La grande crise de 1929 faisait sentir ses effets. On brûlait le café, la seule richesse nationale, *dans les locomotives. La chute* brutale des cours mondiaux conduisait les *cafetaleros* à réduire dramatiquement les salaires de leurs ouvriers agricoles. Dans les villes, principalement à San-Salvador, les communistes, encouragés par le *triomphe* récent des révolutions soviétique et mexicaine, « mordaient » sur une classe d'artisans appauvris par l'afflux de produits industriels étrangers.

Arturo Araujo, revenu d'un voyage en Grande-Bretagne, *convaincu que le « travaillisme »* était la solution pour son pays, avait fait des promesses qu'il n'était pas en mesure de tenir. Les « quatorze familles » qui, depuis l'indépendance en 1821, faisaient la pluie et le beau temps au Salvador en fabriquant des présidents alternativement conservateurs et libéraux décidèrent de s'en remettre aux forces *armées pour rétablir la situation.*

Le général Maximiliano Martinez prit la tête du mouvement. Il se retrouva chef de l'Etat sans coup férir. Les classes populaires ne s'étaient guère intéressées à ce changement, pour elles de pure *façade. Mauvaise affaire pour* l'oligarchie des planteurs de café : le changement d'équipe dirigeante n'avait pas permis de « casser » le mouvement social.

Un mois plus tard, cette « lacune », était réparée. En réponse, à *des élections municipales* frauduleuses, à la mi-janvier 1932, le P.C. se mit, sans trop en faire mystère, à préparer une insurrection. Le général Martinez réagit comme la foudre. Il arrêta tous les dirigeants communistes, puis lâcha la troupe dans les campagnes soulevées — principalement dans la région caféière du Centre-Ouest. Les estimations *du nombre des victimes vont de* 15 000 à 30 000. Le 23 janvier est, aujourd'hui encore, jour de deuil pour la gauche. Le mouvement progressiste, brisé dans l'œuf, allait mettre plusieurs décennies à se relever. Quarante et un ans *avant les Chiliens*, les militaires salvadoriens avaient inventé ce que l'Amérique latine dénomme désormais le *pinochetazo* (le coup de Pinochet). Le sentiment anticommuniste demeure très vif dans les *forces* armées.

*L'oligarchie espérait sans doute* que le général Martinez n'aurait rien de plus pressé que de lui rendre le pouvoir. Autre erreur d'appréciation, dont l'histoire du sous-continent offre maints exemples : l'officier vainqueur décide de se maintenir au pouvoir !

Le général Martinez était encore de la race de ces *caudillos* qui, jusqu'à l'époque récente des « coups d'Etat militaires institutionnels », ont constamment occupé le devant de la scène en Amérique latine. Sa détermination, il l'avait prouvée, jusqu'à la cruauté, en écrasant le mouvement de 1932. Cet homme de modeste origine allait encore fasciner un peuple sous-développé et analphabète par son goût affiché pour les pratiques *magiques ! Ces* « qualités » permirent au « sorcier », comme on l'appelait, de tenir treize ans au pouvoir, malgré l'hostilité de l'oligarchie.

Le général fut balayé en 1944, par l'une de ces « vagues démo*cratiques* » que, de *temps* à autre, les Etats-Unis font déferler sur l'Amérique latine. Celle qui emporta Martinez — et bien d'autres tyrans du sous-continent — était née sur les champs de bataille d'Europe et d'Asie, où les soldats américains avaient lutté contre les dictatures de l'Axe. Elle avait aussi des causes locales. L'aile moderniste de l'oligarchie *caféière* entendait investir ses bénéfices dans l'industrie : le caudillo, pour qui *« usines égalent communisme »*, y mettait toute *sorte* d'obstacles, interdisant, par exemple, les entreprises de plus de mille ouvriers...

Mais, à la différence de ce qui se passa *dans d'autres pays du* sous-continent au milieu des années 40, on n'en revint pas, au Salvador, à un régime démocratique. Un autre officier, Menendez, devint chef de l'Etat. Favorable à la modernisation du pays, *il était moins attentif aux intérêts des cafetaleros.* Il eut le tort de laisser les ouvriers de la capitale relever la tête. Un nouveau *golpe* l'emporta. Il amena sur le devant de la scène un autre général, Castaneda, plus légaliste que Martinez, mais, comme lui, très favorable à l'oligarchie foncière.

La guerre et l'après-guerre, cependant, *ont* vu *émerger* une classe moyenne urbaine, née du début d'industrialisation. Cette classe entend bien ne plus être tenue à l'écart de tout. Les Salvadoriens, y compris certains militaires, ont voyagé. Ils ont observé le monde — le Mexique voisin, notamment. Un nouveau personnel arrive sur le devant de la scène dans tous les secteurs *d'activité. C'est cette génération* qui fait la « révolution de 1948 ». Réforme agraire, lois sociales, Constitution progressiste : son programme en quatorze points produit, sur l'oligarchie conservatrice, l'effet d'un tremblement de terre. La fraction « moderniste » des « quatorze familles », qui fonde tous ses espoirs sur l'industrialisation, appuie, elle, la nouvelle équipe.

Aux élections de 1950, le colonel Osorio, candidat du nouveau parti officiel, le PRUD (parti révolutionnaire d'union démocratique), l'emporte. Vers le milieu de son mandat, cependant, le café, dont les très hauts cours avaient facilité la « générosité » du parti révolutionnaire, s'effondre. Le chef de l'Etat ne peut plus tenir les promesses faites. Dès lors, suivant un exemple parfaitement banal, au Salvador et dans tout le *sous-continent*, le populiste se fait répressif. Une loi sur la sécurité publique permet d'exiler les opposants.

#### *Kennedy et l'alliance pour le progrès*

En 1956, le candidat du parti révolutionnaire, le colonel Lemus, l'emporte sans surprise. Le scénario recommence : 1956-1958, le café se vend bien, les exilés rentrent; 1958-1960, les cours baissent, la chasse aux opposants reprend !

En décembre 1960, un coup d'Etat emporte le colonel Lemus, dont la fougue répressive commençait à rappeler des souvenirs de l'époque du *« sorcier »* Mar*tinez. Une junte révolution*naire de gouvernement associe *trois militaires* et autant de civils. Elle annonce un programme audacieux, pour El Salvador, de réformes *sociales* et de *libertés* politiques et syndicales. On crie au castrisme : la junte est renversée en janvier 1961 par un directoire militaro-civil beaucoup plus rassurant pour l'oligarchie.

*L'époque est importante. Le* marché commun centraméricain vient de se créer. Le président Kennedy, d'autre part, lance *l'« alliance pour le progrès »*. Pour l'aile « industrialiste » de l'oligarchie, il y a là une conjoncture très favorable, qu'elle exploite avec détermination, lucidité et esprit d'entreprise.

Les militaires, cependant, changent eux aussi, comme la plupart de leurs pairs latino-américains. Ils suivent des cours aux Etats-Unis, se forment aux techniques modernes de gestion, s'initient au fonctionnement du capitalisme moderne. En 1965, est *fondé le CONDECA, organe de* défense mutuelle des pays d'Amérique centrale, d'idéologie très pro-américaine et anticommuniste.

La ronde des officiers, cependant, se poursuit. En 1962, un membre du directoire, le colonel Rivera, y est élu. Un nouveau parti officiel, dit de la conciliation nationale (P.C.N.), est *fondé : il demeure aujourd'hui* le « véhicule » officiel de toute ambition présidentielle. Grâce à la prospérité due au marché commun, le président Rivera se permet d'avoir une attitude libérale vis-à-vis de l'opposition *politique, syndicale et universi*taire. Les élections de 1967, les dernières considérées comme « propres », voient le succès du candidat officiel, le colonel Sanchez Hernandez.

Des années difficiles, pourtant, *se profilent. Le Honduras voisin* s'inquiète de voir son marché littéralement trusté par une industrie salvadorienne beaucoup plus dynamique que la sienne et ses terres incultes colonisées par des Salvadoriens à l'étroit dans leur pays. En 1969, éclate la « guerre du football ». Cet épisode mineur de l'histoire militaire mondiale est l'occasion d'une exaltation *sans précédent de la* place de l'armée dans la nation. Un Boulevard des héros commémore, dans la capitale, l'avance des soldats salvadoriens en territoire *hondurien. Victoire à la* Pyrrhus ! Tegucigalpa ferme sa frontière aux produits et aux hommes du pays voisin, qui entre dans une crise dont il n'est pas sorti aujourd'hui.

Ces difficultés provoquent une mobilisation politique sans précédent au Salvador. La démocratie chrétienne, fondée vers le milieu des années 60, capitalise le mécontentement. Elle forme, avec un *parti social-démocrate*, le M.N.R., et l'U.D.N. (organisation tolérée d'un parti communiste officielle*ment interdit*), l'*Union* nationale d'opposition (UNO), qui présente Napoléon Duarte, son secrétaire général, comme candidat.

Une fraude éhontée permet au candidat officiel, le colonel Molina, de l'emporter en 1972. Après une piteuse tentative de coup d'Etat pour faire reconnaître son droit, Napoléon Duarte doit s'enfuir. Il vit encore en exil, à Caracas.

Mais le vent du boulet est passé bien près et, cette fois, le régime *se durcit singulièrement. Le colo*nel Molina impose un gouvernement de force, *fondé* sur l'idéologie de la sécurité nationale, à la mode dans tout le sous-continent. Le principal agent de la répression est son ministre de la défense, le général Humberto Romero.

Celui-ci est désigné comme candidat officiel pour les élec*tions de 1977 : la radicalisation* de l'opposition interdit pratiquement la poursuite du mouvement de pendule (répression-ouverture) qui a rendu tolérables des décennies de « république militaire » au Salvador. En même temps, le raidissement du *régime* détermine un glissement de l'opposition. En 1974 et 1975, deux organisations d'un type entière*ment nouveau* sont *fondées* au Salvador : le Bloc populaire révolutionnaire et le Front d'action populaire unifié. Elles ne croient plus au jeu démocratique. La gigantesque fraude par quoi s'achèvent les élections de 1977 leur donne raison. *Le candidat* de l'opposition (2) doit, à son tour, prendre le chemin de l'exil.

Prochain article :

**UN NOUVEAU NICARAGUA ?**

---

(1) La Constitution salvadorienne reconnaît le droit à l'insurrection lorsque l'alternance démocratique au pouvoir n'est pas assurée !

(2) Il s'agit d'Ernesto Claramount — un colonel, comme si, par une déformation que l'histoire explique trop bien, nul, au Salvador, ne voyait de salut ailleurs que dans l'uniforme !

# AMÉRIQUES

## El Salvador

### Tandis que les révolutionnaires lui restent hostiles

## La nouvelle junte reçoit un accueil favorable auprès des forces démocratiques

La junte militaire qui a renversé le président Romero le 15 octobre au Salvador a décrété, le mardi 16, l'état d'urgence sur tout le territoire, pour une durée d'un mois, et l'instauration d'un couvre-feu de 22 heures à 5 heures du matin. Les réunions de plus de trois personnes sont interdites, la censure de la presse est instaurée, et les arrestations sans mandat sont autorisées.

Ces mesures ont été prises, ont indiqué les nouvelles autorités, en raison des troubles qui ont éclaté en plusieurs points du pays peu après le coup d'Etat et qui ont provoqué la mort d'une douzaine de personnes. Dans deux localités proches de San-Salvador, des membres du mouvement révolutionnaire des Ligues populaires du 28 février se sont emparés du commissariat de police, ont érigé des barricades, occupé des églises. Ils ont appelé la population à se soulever contre le gouvernement des colonels Gutierrez et Majano. Des blindés ont été envoyés à Mejicanos et Cuscatancingo pour rétablir l'ordre. L'armée a tiré à la mitrailleuse sur les manifestants.

Les nouvelles autorités ont annoncé la dissolution du Parlement (dont la totalité des membres appartenaient au parti officiel et à une petite formation alliée) et décidé de suspendre la Cour suprême. Iles ont indiqué qu'une junte de gouvernement élargie, comprenant trois civils et deux militaires, était en cours de formation. L'un des civils pourrait être M. Roman Mayorga, recteur de l'université catholique (UCA), université qui fut un foyer de résistance au précédent gouvernement.

### Des intentions jugées « encourageantes »

*La junte a, d'autre part, annoncé un « programme de gouvernement »* destiné à *« créer un climat de tranquillité dans le pays et à établir les bases de transformations profondes »*. Le document fait état de la volonté des nouvelles autorités de combattre les organisations terroristes, d'organiser des élections libres *« dans un délai raisonnable »* et d'entamer une réforme agraire. La junte a également proclamé la liberté de formation des partis politiques de toute *tendance idéologique* (1), *l'amnistie de tous les exilés et prisonniers politiques*, le respect du droit syndical et de la libre *expression. Elle a dénoncé les* violations des droits de l'homme perpétrées par le régime déchu et l'encouragement par le général Romero de la corruption, qui a créé *« un véritable désastre économique et social »* et terni l'image de marque du Salvador à l'étranger. Le chaos actuel ne peut être surmonté que par l'établissement d'un *« régime authentiquement démocratique »*, ont déclaré les colonels Gutierrez et Majano.

En matière internationale, les officiers ont annoncé leur volonté de renforcer les liens avec le Nicaragua et de rétablir les relations diplomatiques avec le Honduras.

Les premières réactions au coup d'État sont, dans l'ensemble, favorables. M. Antonio Morales Erlich, secrétaire général de la démocratie chrétienne, principal parti d'opposition, a appelé, mardi, les forces démocratiques à « accorder crédit » aux déclarations des forces armées. Il a estimé que les aspirations des secteurs démocratiques du pays semblaient prises en compte dans leur proclamation. L'archevêque de San-Salvador, l'un des plus farouches opposants au régime déchu, candidat au prix Nobel de la paix, a, pour sa part, demandé aux organisations politiques d'éviter *« une attitude impatiente et violente »* face à la nouvelle situation.

Les Etats-Unis, de leur côté, ont officiellement estimé *« encourageantes »* les intentions proclamées par les nouveaux dirigeants. Le porte-parole du département d'Etat a indiqué que M. Cyrus Vance verrait *« avec plaisir »* les représentants du nouveau régime lors de la conférence des Etats américains qui doit s'ouvrir le 22 octobre à La Paz, en Bolivie. Washington, estiment les observateurs en poste dans la capitale américaine, n'a pas perdu toute inquiétude sur l'évolution de la situation au Salvador, mais se réjouit d'un changement quel qu'il soit, jugé préférable à la paralysie totale du gouvernement Romero.

*L'agence Tass*, depuis le Costa-Rica, a annoncé *« le renversement du dictateur Romero »*, qui avait répandu une *« terreur sanglante »* dans son pays, mais affirme également que *« Washington a renforcé son ingérence dans les affaires du Salvador »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) Le parti communiste est officiellement interdit au Salvador (N.D.L.R.).

## États-Unis

# M. Carter est innocenté après une enquête sur le financement de sa campagne électorale

De notre correspondant

Washington. — Face aux Etats étouffeurs de scandales, les Etats-Unis ont depuis longtemps la réputation d'être un pays où ils peuvent être dénoncés. Depuis les reportages méticuleux de la presse jusqu'aux auditions du Congrès, en passant par les enquêtes des « procureurs spéciaux », une bonne partie des institutions passent leur temps à surveiller la moralité et la conduite des gouvernants. Les faux scandales occupent *parfois plus de temps que* les vrais.

L'un de ces faux scandales s'est terminé mardi 16 octobre avec l'annonce, faite par le « conseiller spécial » nommé six mois plus tôt par le ministère de la justice, que les allégations concernant la gestion de l'entreprise d'arachides de la famille Carter en Géorgie ne reposaient sur aucun fondement et qu'aucune poursuite judiciaire n'était envisagée. *Cette enquête était en* quelque sorte un sous-produit de *l'affaire Lance, qui avait conduit* en septembre 1977 à la démission du directeur du budget de la nouvelle administration. M. Lance étant un ami intime du président, et la Banque nationale de Géorgie (un établissement privé) qu'il dirigeait ayant accordé des prêts très généreux à l'entreprise Carter à Plains, l'attention s'était tout naturellement portée sur ces transactions, d'autant plus que M. Carter avait à supporter les frais de sa campagne électorale pendant la période examinée.

Finalement, l'enquête a conclu que, malgré quelques « irrégularités » et erreurs comptables relevées au passage, aucun des faits constatés ne motive une poursuite contre quiconque : pas même contre M. Lance, qui doit pourtant rendre compte à la justice, au printemps prochain, d'irrégularités beaucoup plus sérieuses commises dans son activité de banquier.

L'important n'est pas tant le détail des conclusions des enquêteurs que le soin avec lequel l'examen a été conduit et les procédures extraordinaires employées, dès l'instant que les suspects sont des personnages officiels. En vertu d'une loi votée en 1978, le ministère de la justice est tenu de désigner un « procureur spécial » toutes les fois qu'il est informé qu'un personnage du gouvernement a commis une *infraction* à *la loi « plus sérieuse qu'un délit mineur »*. Il ne peut s'en abstenir *que s'il estime les indications reçues « trop peu documentées pour justifier la poursuite de l'enquête ou l'ouverture de poursuites »*.

Dans le cas de la plantation de M. Carter, le ministre de la justice n'était pas obligé d'appliquer cette loi, puisque celle-ci avait été adoptée après l'ouverture d'une première enquête sur le sujet. Il *s'y était pourtant* conformé en partie en désignant non pas un procureur *spécial*, mais un « conseiller spécial », muni en fait des mêmes pouvoirs. On avait choisi pour cette tâche un juge républicain — de bonne composition il est vrai, — M. Paul Curran. Le rapport de ce dernier comporte 239 pages, dont une version abrégée (179 pages) a été livrée au public. M. Curran a révélé à cette occasion qu'il avait interrogé personnellement le président Carter pendant plus de *cinq heures*, le *5 septembre* dernier, à la Maison Blanche.

L'intéressé s'est félicité du *résultat, sans cacher tout de* même une certaine irritation. *Interrogé à ce sujet, M. Carter* a dit son espoir que les juges pourront maintenant se consacrer *« à la lutte contre le crime »*, autrement dit à ce qui aurait dû rester leur tâche principale.

### L'affaire Jordan

*La loi de 1978 est en fait l'objet* de controverses à l'occasion de *ce qu'on a appelé la « nouvelle* affaire Jordan ». Le chef d'état-*major de la Maison Blanche*, M. Hamilton Jordan, dont les écarts de conduite avaient défrayé la chronique en 1977 et en 1978, s'était trouvé à nouveau sur la sellette cet été lorsque deux tenanciers d'une discothèque de New-York l'avaient accusé d'avoir pris de la cocaïne dans leur local pendant une visite qu'il y avait faite en 1978. D'autres allégations du même genre avaient été avancées à l'occasion d'une *soirée en Californie*, où M. Jordan et d'autres « Géorgiens » de *la Maison Blanche s'étaient rendus* en 1977.

Ces accusations, lancées par des personnes ayant déjà maille à partir avec la justice pour fraude *fiscale et savamment manipulées* par des avocats aussi dépourvus *de scrupules qu'assoiffés de publicité*, ont assez vite perdu de *leur crédibilité. Mais elles ont* été suffisantes, au moins pendant *quelques semaines*, pour amener le ministère de la justice à envisager la nomination d'un procureur spécial. Encore aujourd'hui, une telle décision n'est pas tout à fait à exclure, et le F.B.I. poursuit une enquête « préliminaire ».

*Une bonne partie de la classe* politique s'est élevée contre ce *que M. Griffin Bell, ancien ministre* de la justice, a appelé *la « plus puissante arme politique jamais forgée par la loi »*. De fait, s'il *suffit* d'une « information » provenant des sources les plus suspectes pour justifier la désignation d'un procureur spécial et l'ouverture d'une enquête forcément spectaculaire, la tâche de gouvernant devient pour le moins inconfortable. Or ce sont cent vingt fonctionnaires de première importance qui sont visés par la loi de 1978.

En comparaison, la loi est beaucoup moins rigoureuse pour ceux qui la votent. Le Congrès s'était déjà distingué en enterrant, pratiquement sans prononcer de sanctions, l'affaire des pots-de-vin sud-coréens distribués à ses mem*bres par un homme d'affaires lié* aux services spéciaux de Séoul, *M. Tongsung Park. Tout récemment*, le sénateur Talmadge, vétéran de la *Chambre haute, où il* siège depuis vingt-trois ans, a eu affaire à ses pairs. Il se faisait payer des notes de frais imaginaires, détournait des fonds destinés normalement à ses campagnes électorales et adressait au Sénat des rapports « inexacts » sur l'état de ses finances.

*Sans doute n'a-t-on pu prouver* que le sénateur démocrate de Géorgie *s'était livré sciemment à* ces malversations, et le fait que le principal *accusateur*, un de ses anciens collaborateurs, ait été condamné à passer quatre mois en prison pour fraude délibérée a joué en faveur de M. Talmadge. Toujours est-il que, après une longue enquête, les six membres de la *commission d'éthique* du Sénat ont refusé de *censurer* leur pair, mais l'ont *blâmé* pour sa conduite *« répréhensible »*. Ce jugement, qui a été ratifié par le Sénat par 81 voix contre 15 et 4 abstentions, équivaut selon certains experts à une *censure*, *et s'apparente en tout cas à* la *condamnation* portée contre le sénateur Joseph *McCarthy*, l'homme de la chasse aux sorcières, en 1954. Il contrastait pourtant avec l'atmosphère amicale des débats : presque tous les orateurs ont dit leur estime pour M. Talmadge. Le coupable garde les droits que lui confère sa grande ancienneté : il conserve *notamment* les présidences de la commission de l'agriculture et de la *sous-commission de la santé*.

Un membre du gouvernement qui se permettrait la moitié des fautes reprochées à M. Talmadge ne s'en tirerait pas aussi bien. En fait, les congressistes sont soumis, comme les autres personnages publics, à des règles d'une *sévérité* inconnue des autres démocraties *en ce qui concerne* la clarté de leurs finances et la légalité de *leurs agissements... Mais le fait* qu'ils soient à la fois enquêteurs, juges et jurés *dans les affaires* concernant leurs pairs, ôte à la sanction une bonne part de son efficacité. Aussi M. Eagleton, l'ancien second du « ticket » McGovern en 1972, a-t-il proposé qu'un juge spécial soit désigné pour suivre les affaires de ce genre.

Les sénateurs ou représentants *continueraient* cependant de trancher en dernière instance.

MICHEL TATU.

## Pérou

# M. Villanueva sera le candidat de l'APRA à l'élection présidentielle de mai 1980

**Le principal parti politique péruvien, l'Alliance populaire révolutionnaire (APRA), a élu au cours de son congrès à Lima, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 octobre, un nouveau président, M. Armando Villanueva del Campo. Il succède à M. Haya de la Torre, chef historique de l'APRA, mort en juillet. M. Villanueva sera le candidat de l'APRA à l'élection présidentielle de mai 1980 qui devrait permettre le retour à un gouvernement civil, le premier depuis le coup d'Etat militaire de 1968.**

Correspondance

Lima. — M. Villanueva, qui est âgé de soixante-quatre ans, *et est favorable à une ouverture* à gauche avec les communistes et les *socialistes* - révolutionnaires (1), l'a donc emporté, au sein de l'APRA, sur ceux qui envisageaient un rapprochement avec le parti d'Action populaire (A.P., libéral) et le parti populaire chrétien (P.P.C., conservateur). Selon la Constitution promulguée en juillet, le futur président devra recueillir, pour être élu, au moins 36 % des suffrages, sinon il sera désigné par le Congrès, où l'APRA dispose de la *majorité relative. En outre*, le nouveau découpage électoral le favorise. La *formation* populiste a obtenu 37 % des suffrages aux élections de 1978.

Cependant il *faut* tenir compte du fait que l'Action populaire avait refusé de participer à cette consultation. Son chef, l'ancien président Fernando Belaunde Terry, destitué par le coup d'Etat militaire du 3 octobre 1968, a déjà commencé sa campagne, visitant village après village.

Les dirigeants ne dissimulent pas leur préoccupation face au *foisonnement* d'organisations qui prétendent participer au scrutin *de 1980. On en dénombre en effet* plus d'une cinquantaine. Et une éventuelle *instabilité* du futur gouvernement pourrait inciter le secteur « dur » des forces armées à reprendre le pouvoir pour tenter une expérience « à la brésilienne », les militaires partageant la direction des affaires Morales Bermudez, chef de l'Etat, avec un Congrès élu.

De son côté, la gauche ne présente pas de solution de rechange. Après trois mois de lutte coupée de manifestations implacablement réprimées, de grèves, d'occupations d'ambassades, elle semble affaiblie. La grève de la *faim de ses principaux dirigeants* a tourné court. Incapable de pré*senter un programme commun*, elle a déjà trois candidats : MM. *Genaro Ledesma*, soutenu par le P.C. et les socialistes-ré*volutionnaires*, Hugo Blanco, pour les trotskistes, et Alfonso Barrantes, maoïste.

L'exemple voisin de la Bolivie suscite des comparaisons : incapable de choisir entre les deux anciens présidents Victor Paz Estenssoro *et Siles Suazo*, le Congrès bolivien a porté son *choix sur un troisième homme*, M. Guevara Arce. Au Pérou, on *cite deux personnalités qui pourraient* être acceptables, et par les partis et par l'armée. Il s'agit des deux seuls ministres civils du cabinet : MM. Luis Garcia Bedoya (affaires étrangères) et Javier Silva Ruete (économie et finances).

NICOLE BONNET.

(1) Le parti socialiste révolutionnaire a été fondé par des militaires, anciens partisans du président Velasco Alvarado, renversé en août 1975.

## LE BANQUIER ITALIEN MICHELE SINDONA RÉAPPARAIT A NEW-YORK

New-York (A.F.P.). — Un mois avant l'ouverture de son procès pour banqueroute frauduleuse, le financier italien Michele Sindona, disparu le 2 août, a fait sa réapparition dans la *matinée du 16 octobre à New-York*. Vers onze heures, il a télé*phoné à son gendre, M. Pier Sandro* Mangoni, d'une cabine téléphonique de Times Square.

M. Mangoni l'a conduit chez lui *d'où M.* Sindona, blessé à une jambe, a été emmené à l'hôpital. Il *y a été mis sous sédatif* et placé sous la surveillance du F.B.I. Les autorités fédérales ont annoncé leur intention de le mettre en état d'arrestation.

Elles se sont refusé, depuis le jour de sa disparition, à qualifier celle-ci « d'enlèvement ». Mais l'avocat de M. Sindona, sa famille et ses avocats à Rome ont reçu des lettres des ravisseurs présumés, qui réclamaient une rançon et des documents concernant les activités financières de la victime, au nom d'un mouvement s'intitulant « Justice prolétarienne ».

Mis en liberté sous caution de *3 millions de dollars* sans pouvoir quitter New-York, M. Sindona *devait comparaître, le 19 septembre*, devant un tribunal fédéral à la *suite de la banqueroute frauduleuse* de la Franklin National Bank. Il est *également sous* le coup d'un mandat d'extradition en Italie, pour *y répondre de la faillite de la Banca* privata italiana (« le Monde » des *3 août, 12 août, 16 septembre* et 12 octobre 1979).

## Rebondissement de la querelle divisant les dirigeants noirs au sujet du Proche-Orient

**M. Carter, qui poursuit dans le Middle West une tournée électorale, bien qu'il n'ait pas encore annoncé officiellement sa can*didature à l'élection présidentielle de 1980*, s'est *adressé*, lundi 15 octobre, à un auditoire catholique à Kansas-City, mettant en parallèle son analyse de la « crise spirituelle qui agite l'Amérique » avec *les préoccupations exprimées par Jean-Paul II au cours de son voyage aux Etats-Unis*. Devant le même auditoire, M. Vernon Jordan, *président de l'Urban League*, a évoqué *les* relations entre juifs et noirs américains.**

*De notre correspondante*

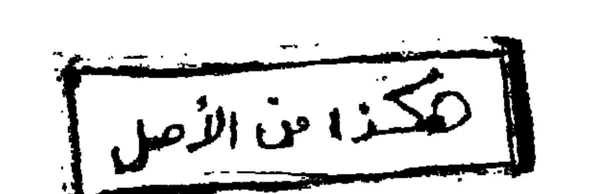
New-York. — La querelle qui divise les dirigeants noirs américains sur le Proche-Orient a rebondi lundi *15 octobre avec le discours* que M. Jordan, président de l'Urban League, l'une des plus importantes organisations noires, a prononcé devant le congrès national des orga*nisations charitables catholiques*, à Kansas-City.

*« Nous avons vu récemment qu'on s'intéressait plus aux objectifs de l'Organisation de libération de la Palestine qu'aux aspirations des Noirs américains à l'égalité. Nous avons vu plus d'intérêt porté à l'avenir de M. Arafat qu'à celui des milliers d'enfants noirs qui grandissent dans le dénuement »*, a-t-il déclaré, faisant allusion aux contacts que deux dirigeants noirs, MM. Jackson, président de la petite organisation activiste PUSH (People United to Save Humanity), de Chicago, et le révérend Lowery, président de la *conférence chrétienne sudiste*, ont eus au Proche-Orient avec les organisations palestiniennes. M. Jordan a estimé que ces initiatives sont des *« diversions, »* compte tenu *« des problèmes de la communauté noire américaine »*. Il a ajouté : *« Les bonnes relations entre les Noirs et les juifs américains ne doivent pas être menacées par des flirts inconsidérés avec des groupes terroristes dont le but est l'extermination d'Israël. »*

*A New-York, le rabbin Schindler*, président de l'Union des congrégations hébraïques américaines, a envoyé un message à M. Jordan. *« Vous avez reconnu*, dit-il, *que la conception que nous nous faisons des Etats-Unis ne nous permet pas d'oublier les problèmes urgents : le plein emploi, le plan national de santé et l'amélioration du logement. »*

D'autre part, la visite qu'un groupe *de militants des droits civiques* et de syndicalistes noirs entame en Israël est suivie avec attention. La *délégation est dirigée par MM*. Rustin, directeur de l'Institut Philip-Randolph, et Pollard, *chef de la section des droits civiques de la centrale* syndicale A.F.L.-C.I.O. Ils ont indiqué qu'ils répondaient à une invitation ancienne de l'Histadrouth, la centrale syndicale *israélienne*, et que leur voyage n'était pas une *« réponse »* aux initiatives de M. Jackson. — N. B.





هكذا من الأصل



# AFRIQUE

LA CONFÉRENCE SUR LE ZIMBABWE-RHODÉSIE

## Un assouplissement des positions du Front patriotique pourrait débloquer la négociation

**M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, était attendu à Londres ce mercredi 17 octobre, au moment où un assouplissement des positions du Front patriotique semble permettre la reprise de la conférence tripartite sur le Zimbabwe-Rhodésie.**

De notre correspondant

Londres. — La conférence de *Lancaster-House sur le Zimbabwe-*Rhodésie, qui paraissait sérieusement compromise (*le Monde* du 17 octobre), pourrait bientôt reprendre son cours normal avec la participation des deux délégations africaines. Mardi 16 octobre, à l'issue de plusieurs heures de délibérations, les dirigeants du Front patriotique ont assoupli leur position. Dans un communiqué, ils ont exprimé le désir d'obtenir des éclair*cissements sur les propositions bri*tanniques concernant l'attribution des terres et les compensations financières pour les fermiers blancs. *« Dès que ce point sera éclairci, nous discuterons de la période transitoire »*, précise ce document.

Ainsi, en limitant à ce seul point ses réserves *sur le* projet constitutionnel britannique, le Front patriotique indique clairement son désir de poursuivre la négociation. En tout cas, les milieux britanniques interprètent cette déclaration comme une acceptation, à bref délai, du projet de Constitution.

Apparemment, lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, a gagné un coup de poker diplomatique. Aussi, pour ménager les susceptibilités du Front patriotique, le Foreign Office minimisait-il, dans la soirée, la portée de la discussion « à deux » entre les représentants britanniques et la délégation de Salisbury, en la présentant comme seulement préliminaire et en précisant qu'aucune décision n'avait été prise. *« La porte est ouverte en permanence au Front patriotique »*, a dit en substance *le porte-parole britannique, et la* discussion avec l'évêque Muzorewa sur l'organisation de la période transitoire ne devrait affecter en rien l'éventuelle participation du Front à la négociation.

Les milieux diplomatiques sont maintenant convaincus que lord Carrington avait soigneusement préparé sa manœuvre pour fléchir l'opposition du Front au projet constitution*nel britannique. Ils en voient la* confirmation dans les déclarations du président Nyerere de Tranzanie qualifiant d'*« entièrement artificielle » l'impasse de la conférence de Lan*caster-House. Après avoir mis en garde contre l'*« impression erronée »* que le Front patriotique refusait d'accepter les propositions britanniques, ce dernier a souligné que la question des compensations financières aux fermiers blancs n'était pas un problème constitutionnel mais politique et qu'*« il pouvait être facilement résolu par la Grande-Bretagne et ses alliés »*. Certes, le président Nyerere s'est *exprimé* avant la réunion à Dar-Es-Salaam des cinq Etats africains de la « ligne de front », mais ses propos sont appréciés à Londres comme une démarche très importante en faveur d'une solution de compromis.

D'autre part, il est probable que lord Carrington a obtenu du gouvernement américain qu'il réaffirme son *engagement de contribuer à un* fonds multinational pour le développement économique et agricole du futur Etat indépendant. Dans un Livre blanc publié il y a deux ans, le gouvernement britannique précisait que Washington avait accepté de donner son soutien à un effort international visant à assurer au futur gouvernement du Zimbabwe, pendant la période transitoire, une aide financière de 500 à 750 millions de livres, à la fois pour contribuer à l'équilibre de la balance des paiements et pour financer divers projets, dont une réforme agraire.

En définitive, les Britanniques estiment pouvoir surmonter l'obstacle financier et assurer ainsi la participation du Front patriotique à la conférence.

HENRI PIERRE.

LE CONFLIT SAHARIEN

## *Des journalistes invités à Smara n'ont pas constaté de destructions*

Un groupe d'une vingtaine de *diplomates* et d'une trentaine de journalistes marocains et étrangers s'est rendu mardi 16 octobre à Smara, ville sainte du Sahara occidental, attaquée il y a dix jours par le Front Polisario. L'ambassade du Maroc à Paris avait pourtant fait savoir, samedi, que *cette visite « n'aurait pas lieu »*.

Selon les correspondants des agences de presse, le C-130 de l'armée marocaine qui les transportait a pu se poser sans difficulté sur la piste que le Front Polisario disait avoir détruite : *seul* un impact était visible sur la tour de contrôle. La ville semble n'avoir pas subi de dommages.

Le chef du secteur, le colonel Mohamed Ghodjami, a expliqué que quatre à cinq mille hommes du Polisario ont attaqué de trois côtés à la fois, le matin du 6 octobre, et que la garnison, *« quelque peu inférieure en nombre et en puissance de feu »*, avait pu les empêcher d'occuper la ville. Repérés deux heures avant l'attaque, les assaillants auraient été stoppés sur une ligne d'avant-postes, où se seraient déroulés les combats. C'est là que le commandant du secteur, le colonel Driss Harti, a été tué, a précisé le colonel Ghodjami. *« Faute de temps »*, il n'a toutefois pas laissé visiter le périmètre défensif installé sur les collines entourant la cité.

D'après l'officier marocain, les *Sahraouis* auraient perdu trois à quatre cents hommes à Smara même, et quelque six cents autres dans l'attaque de leur colonne par une dizaine de Mirage F-1 basés à El-Aïoun et de F-5

Le cadavre d'un homme non circoncis, retrouvé dans le sable *et ayant, selon les Marocains, « des traits asiatiques »*, a été présenté, devant la morgue d'El-Aïoun, aux journalistes. Les autorités ont également montré dix-sept land-rover endommagées, des débris d'« orgues de Staline », des roquettes de 120 tchèques et soviétiques, une mitrailleuse soviétique, des conteneurs d'obus de 75 chinois et des Kalachnikov, dont certaines en provenance de Libye.

A Rabat, un communiqué, publié mardi soir, confirme l'attaque du Polisario contre Mahbès (*le Monde* du 16 octobre), mais précise que les assaillants ont eu 350 morts et 75 véhicules détruits à l'issue d'une dure bataille.

A Alger, M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario, a énergiquement démenti la présence d'*« éléments étrangers »* dans les rangs de l'armée sahraouie. D'autre part, un journaliste d'Algérie Actualités assure s'être rendu lundi et mardi à Mahbès, qui aurait été aux mains du Polisario *« après que le commandant marocain eut pris la fuite »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

### Togo

## UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADEUR A PARIS

A la suite des déclarations de M. Gilchrist Olympio *« accusant formellement le président Eyadema »* d'avoir voulu le tuer (*le Monde* du 18 octobre), l'ambassade du Togo à Paris nous a adressé une mise au point dont voici l'essentiel :

*« Le gouvernement togolais oppose un démenti formel et catégorique à cette accusation gratuite et sans fondement.*

*» M. Olympio a peut-être besoin d'un peu de publicité autour de sa personne, comme l'avait si justement indiqué M. Beni Lawson dans l'une de ses déclarations ces jours derniers, après son arrestation et sa libération. Mais le gouvernement togolais tient à préciser ce qui suit :*

*» — M. Olympio ne présente aucun intérêt pour les autorités togolaises ;*

*» — On se rappelle que l'intéressé a effectivement procédé au recrutement et à l'organisation des mercenaires pour intervenir au Togo.*

*» Ce complot a échoué. Les conspirateurs, dont trois officiers de l'armée togolaise, ont été régulièrement jugés et condamnés en août dernier.*

*» On sait que les condamnés à mort qui ont introduit une requête ont été graciés par le président de la République : c'est la preuve que le gouvernement togolais tient à régler ce problème par les voies légales et de façon humaine...*

*» Le Monde doit chercher ailleurs les ennemis de M. Olympio. Ce dernier affirme avoir reçu à plusieurs reprises des menaces de mort. Ces menaces, si menaces il y a, ne sauraient être le fait du gouvernement togolais...*

*» Les mises en scène de M. Olympio, destinées à se faire de la publicité et à monnayer cette publicité, ne peuvent tromper que ceux qui veulent se laisser berner par les hallucinations de ce courtier, car, en fait, il ne peut s'agir que d'une ridicule mise en scène ; sinon, comment peut-on s'expliquer cette simultanéité entre l'incident et sa publication dans le* Monde *? Comment expliquer aussi que le mercenaire, prétendu payé par le Togo pour assassiner M. Olympio, soit allé déposer l'explosif et en informer au même moment celui qui devait en être victime ? »*



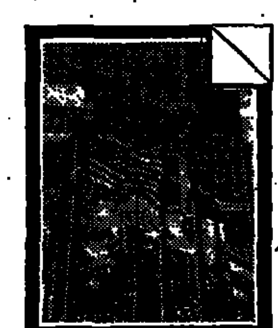












# EUROPE

# LES CROYANTS EN HONGRIE

## II. — Pas de synthèse entre Thomas d'Aquin et Karl Marx

**Grâce au « miracle économique » du début des années 70, les dirigeants hongrois avaient cherché à satisfaire les aspirations du peuple par les biens de consommation. Mais, la crise** *économique n'épargne pas les* **pays socialistes et le vide spirituel** *dont souffrent* **les jeunes en particulier n'est comblé ni par le marxisme tel qu'il est enseigné par le parti, ni par le christianisme tel** *qu'il est vécu par* **les Eglises. Celles-ci ont perdu de leur crédibilité à cause de leur inféodation au pouvoir (« le Monde » du 17 octobre).**

De notre envoyé spécial ALAIN WOODROW

Budapest. — La dissidence existe-t-elle en Hongrie ? A juger par la franchise avec laquelle nos interlocuteurs critiquent le régime en public, on pourrait penser que la liberté d'expression est totale. En fait, celle-ci est relativement grande ; on peut facilement capter Radio Free Europe, ainsi que la télévision autrichienne. Au reste, la taille modeste du pays et de sa capitale facilitent les contacts.

Mais la censure existe bel et bien, omniprésente, même si elle a disparu, juridiquement, après la guerre. « *A tous les niveaux de décision dans les rédactions et les maisons d'édition, elle joue un rôle décisif* », écrit Zsolt Krokovay dans un livre récemment paru aux Editions du Seuil : *Opposition = 0,1 %, extraits du samizdat hongrois. « Il s'agit surtout de l'autocensure. Le poète pressent que, aussi innocent qu'il puisse paraître, l'emploi de tel ou tel adjectif pourrait mettre en péril la poursuite de sa création.* » Ou comme on nous l'a dit plus laconiquement : « *Nous avons chacun un petit policier dans la tête qui nous censure.* »

L'opposition politique est peu organisée et les dissidents se trouvent dispersés. Le seul cercle d'intellectuels cohérents est celui de la troisième génération de lukacsiens (la deuxième génération a été obligée à émigrer). Il s'agit de jeunes, athées pour la plupart et souvent d'origine juive, qui se réclament du philosophe Lukacs et soutiennent les signataires de la Charte 77, à Prague. L'autre groupe organisé, plus nombreux, est celui des Narodniks : des paysans, intellectuels et nationalistes, qui cherchent à ressusciter l' « âme hongroise », avec ses traditions culturelles et folkloriques.

Chez les chrétiens, la dissidence est très limitée, mais elle existe, surtout dans les petites églises libres. A l'intérieur de toutes les Eglises, cependant, on décèle un fossé, plus ou moins large, entre les dirigeants et les fidèles. Selon un jeune pasteur réformé de la banlieue de Budapest, depuis dix ans le clergé ne considère plus les dirigeants ecclésiastiques comme représentant l'Eglise mais l'Etat, et il a même l'impression qu'en cas de conflit, il ne serait pas défendu par son Eglise. Conscientes du danger de scission, les autorités de cette Eglise ont choisi un nouveau chef, il y a trois ans, le Docteur Karoly Toth, homme affable et intelligent, politicien habile, qui essaie de redonner *confiance* à la « *base* ».

Pour le docteur Toth, qui est président de la Conférence chrétienne pour la paix, « *les choses s'améliorent progressivement : les marxistes ont beaucoup appris : nous aussi. Finalement, le régime est devenu assez raisonnable quant à la religion* ».

Ce n'est pourtant pas l'avis des douze pasteurs méthodistes (sur les dix-sept pasteurs, plus deux prédicateurs laïcs, que comptent cette Eglise de trois mille membres) qui sont entrés en scission en 1973, pour protester contre la mainmise totale de l'Office des cultes sur leur Eglise. Lorsque l'Etat voulut imposer son propre candidat, un homme complaisant, comme super-intendant de l'Eglise — ce qui est illégal, car celui-ci doit être élu librement tous les deux ans — les plus jeunes pasteurs s'y sont opposés.

L'Office des cultes a simplement reconnu la minorité docile et a entamé des poursuites pour « *abus du droit de réunion* » contre les pasteurs à la tête de la majorité rebelle. On les a condamnés à des peines de prison (de six mois à un an) avec sursis et période probatoire. Mais ces pasteurs poursuivent la lutte, soutenus par leurs fidèles. Alors, les autorités, civiles et religieuses de la fraction « officielle » ont confisqué les biens des pasteurs dissidents, réquisitionné leurs temples et les ont chassés de leurs appartements.

A Szeged et à Györkõny, deux localités de province, les méthodistes dispersés par la police alors qu'ils résistaient pacifiquement, doivent se réunir dans des caves. A Kispest, une banlieue ouvrière de Budapest, le temple fut fermé et vendu à une coopérative. Depuis un an, les fidèles tiennent leurs offices religieux en plein air, malgré les intempéries. Le seul temple qui leur reste, avec deux appartements, est celui de Nyiregyhaza, et au début de cette année la communauté dissidente a décidé de former une nouvelle Eglise, appelée Eglise évangélique. Leur demande d'être reconnus par l'Etat vient d'être refusée, sans motif valable, alors que d'autres Eglises se sont scindées dans la légalité.

« *Nous nous élevons surtout contre la compromission de nos dirigeants ecclésiastiques avec l'Etat*, déclare un pasteur dissident. *Moyennant des privilèges qui scandalisent les simples fidèles — de gros salaires, des voitures de fonction, des places dans les meilleures écoles et dans les universités pour leurs enfants, des facilités de voyage, etc. — ils acceptent de s'aplatir devant ceux qui nous gouvernent, en défendant leur politique, intérieure et extérieure, allant jusqu'à espionner les membres de l'Eglise considérés subversifs !* »

### Une Eglise monarchique

Si d'*autres petites Eglises*, les Adventistes les Nazaréens, ont connu des scissions analogues, l'Eglise catholique, en revanche, se montre beaucoup plus monolithique. Selon M. Ferenc Magyar, directeur de *l'hebdomadaire* catholique *Uj Ember* (Homme nouveau) (1), « *l'Eglise est toujours gouvernée selon le modèle monarchique, et les évêques sont des grands seigneurs nostalgiques. Même les jeunes prêtres se laissent rapidement récupérer par le système.* »

C'est peut-être là une des raisons de la pénurie de vocations sacerdotales. Il y a actuellement 302 séminaristes dans les 5 *séminaires interdiocésains* (pour 11 diocèses), contre 600 en 1948. *Les nouveaux prêtres, 40 à 50* par an, ne remplacent pas ceux qui meurent. Le *clergé* est *relativement* âgé. « *Le problème*, dit M. Magyar, *c'est qu'il y a plus de vocations d'évêques que de prêtres !* » Cette image d'une église carriériste ne correspond pas du tout aux aspirations des jeunes.

Mais il n'y a pas de place pour la contestation dans l'Eglise. Un prêtre qui avait décidé de travailler de ses mains pour ne pas dépendre de l'argent de l'Etat ou des fidèles, s'est vu progressivement marginaliser par son évêque, le cardinal Lekai, les *prêtres-ouvriers n'étant tolérés* ni par l'Eglise ni par l'Etat. Quant *aux fidèles, pour qui l'institution* a perdu de sa crédibilité, ils se réunissent, de plus en plus nombreux, dans des « communautés de base », avec ou sans prêtre. L'Etat et l'Eglise s'inquiètent tous les deux de ces rassemblements « incontrôlés », et l'épiscopat a publié une mise en garde pour rappeler à ces communautés qu'elles ne doivent pas se séparer de la paroisse, seule entité, en dehors du diocèse, légalement reconnue, car « *une telle rupture pourrait devenir extrêmement dangereuse pour l'intégrité de leur foi et les induire en tentation sous l'inspiration du Malin. Comme catholiques*, concluent les évêques, *ils doivent toujours et en tout accepter les directives de leurs pasteurs afin que tout se passe convenablement et dans l'ordre* ».

L'idée d'ordre et de discipline semble hanter le cardinal Lekai. Ce qui l'a le plus frappé en Pologne lors du voyage de Jean-Paul II, nous a-t-il dit, était « *le manque de désordre et la grande discipline des foules* ». A propos des communautés de base, le cardinal devient très réticent : « *De tels groupes n'existent pratiquement pas chez nous*, dit-il, *parce que notre peuple chrétien n'aime pas ce qui est exagéré. Nous nous méfions de ces nouveautés qui viennent de l'Occident.* »

Malgré la grande docilité des Eglises établies, l'Etat n'a pas désarmé dans sa lutte contre la religion. Au plan des idées, la lutte idéologique, marxiste et athée, s'intensifie. On estime à plus de deux millions le nombre de ceux atteints par les divers cours, conférences et autres manifestations idéologiques marxistes-léninistes. Ce chiffre comprend toute la jeunesse scolarisée, dans les classes élémentaires, où le marxisme est déjà obligatoire, dans les universités et les écoles du parti.

Les tracasseries contre les croyants, bien qu'illégales, persistent à *tous les niveaux*. L'enseignement religieux dans les écoles d'Etat (huit écoles secondaires catholiques, dont deux pour les filles sont dirigées par les seuls ordres religieux autorisés : bénédictins, piaristes, franciscains et religieuses de Notre-Dame-de-Kalocsa) est facultatif, en théorie, mais rarement rendu possible. *Même le catéchisme* à l'église est mal vu, et des jeunes *ont été convoqués par leurs professeurs* et informés que s'ils *continuaient à fréquenter* l'enseignement religieux, ils n'obtiendraient pas de passeport pour aller à l'étranger ou qu'ils risquaient de perdre leur bourse d'études. Si l'élite intellectuelle, même croyante, jouit de certains privilèges, la masse de la population n'a pas intérêt à afficher sa foi si elle veut mener une existence paisible et sans entraves. La complaisance de la hiérarchie catholique envers les pouvoirs *politiques* est jugée sévèrement à la fois par de nombreux fidèles, *qui estiment que l'Eglise pourrait* profiter davantage de la *marge de liberté qui lui est théoriquement accordée*, et par Jean-Paul II, qui se réfère à la tradition autrement combative de la hiérarchie polonaise. Lors du voyage du pape en Pologne, le cardinal Wyszynski aurait vertement pris à partie le cardinal Lekai à ce sujet, et un des premiers actes de Jean-Paul II, après son élection, avait été d'adresser une lettre à l'épiscopat hongrois pour rappeler le rôle *joué par l'Eglise catholique hongroise* dans l'histoire du pays.

### Le dialogue chrétiens-marxistes

Pour ce qui est du dialogue chrétiens-marxistes, enfin, les avis sont partagés, des deux côtés. Les uns pensent que le dialogue doit se limiter aux aspects pratiques, en vue d'une bonne entente entre les deux parties en présence. C'est la position du cardinal Lekai : « *Du point de vue idéologique*, pense-t-il, *le peuple de notre pays n'est pas homogène, mais chaque jour la vie prouve que l'harmonie peut être créée dans l'intérêt commun de la patrie, si, dans les tâches à accomplir nous ne regardons pas ce qui nous sépare mais ce qui nous lie. (...) Nous sommes d'accord avec nos compatriotes marxistes sur ce point que les questions de fond des différentes idéologies ne peuvent constituer l'objet d'aucun marchandage. Cela ne signifie pourtant ni raidissement ni immobilisme. Le dialogue est une voie franche qui nous rapprochera les uns des autres, sans pour autant nous écarter de nos principes idéologiques, dans une solidarité que nous impose le salut de la patrie.* »

Si le cardinal Lekai préconise un *modus vivendi* dicté par les rapports de force, le philosophe marxiste György Lukacs plaidait, lui, en faveur d'une alliance tactique. Dans un article publié juste avant sa mort dans la revue *Vilagossag* (Lumières), il écrivait : « *Marxisme et religion s'opposent dans tout ce qui touche à la conception du monde. Quant aux tentatives philosophiques intermédiaires, je ne leur reconnais aucun fondement théorique. Toute transcendance est étrangère au marxisme. La tentative de Teilhard de Chardin pour concilier les deux conceptions du monde se solde par un échec. Il est tout à fait inconcevable que nous puissions trouver une voie qui soit une synthèse entre Thomas d'Aquin et Karl Marx.* »

*Il ajoutait toutefois : « Un front unique des croyants et des non-croyants est possible. Aujourd'hui encore je suis prêt au dialogue, sans pour autant le surestimer. Si sans aucune préparation et aucune réflexion préalable on me faisait rencontrer un catholique de gauche, il n'en sortirait rien. Le dialogue peut être efficace, non sur le plan théorique, mais sur le plan pratique.* »

D'autres, en revanche, sont *favorables à un dialogue philosophique* et doctrinal. Le Dr Toth, déjà cité, pense que chrétiens et marxistes ont beaucoup à apprendre les uns des autres, même sur le plan idéologique, et il est d'avis que « *si la religion n'a pas disparu dans les pays socialistes, contrairement à ce Marx avait prédit, c'est en partie parce que les Eglises ont évolué grâce au marxisme* ».

Le poète catholique Janos Pilinszky, un des plus populaires en Hongrie, nous a avoué que pour ce qui est de la fraternité, thème qui lui est cher, il se sent très proche des marxistes. « *Je crois à la fertilisation réciproque des pensées*, dit-il. *Au siècle dernier, c'est à l'Est que Dostoïevski écrivit les textes les plus authentiques sur l'individu, et au siècle présent, à l'Ouest, Simone Weil nous a donné des pages essentielles sur l'homme des masses.* »

Pour Andras Szennay, père abbé du monastère bénédictin de Pannonhalma, le dialogue doctrinal est essentiel. « *Le dialogue sur les questions philosophiques et idéologiques me semble particulièrement important du point de vue du développement, de l'épanouissement de l'esprit humain*, écrit-il. *En effet, sous cet angle, les partenaires s'attachent réellement avec beaucoup de sérieux aux résultats des réflexions, des enseignements tirés de chacune des deux conceptions du monde. Qui plus est, le théologien chrétien a beaucoup d'estime pour son partenaire athée, de même que le philosophe marxiste estime son collègue chrétien : tous deux désirent s'enrichir au contact l'un de l'autre, sans pour autant chercher à se « convertir » à tout prix.* »

Une telle conception irénique du dialogue est malheureusement loin de la réalité en Hongrie. En attendant, l'Eglise serait mal avisée de baisser sa garde, car elle a un rôle essentiel à jouer, défini ainsi par un pasteur réformé : « *L'Eglise n'est pas une force politique, elle doit être prophétique, quel que soit le régime sous lequel elle se trouve. Malheureusement, c'est sa voix critique qui manque le plus chez nous aujourd'hui. En un mot, l'Eglise doit servir sans être asservie.* »

FIN

(1) *Uj Ember* tire à 90 000 exemplaires, tous vendus, et les bénéfices sont tels qu'ils servent à financer plusieurs organismes catholiques (Action catholique, bureau épiscopal pour les monuments anciens, etc.). Actuellement, 11 000 exemplaires seulement sont acheminés aux abonnés par la poste, les autres étant vendus dans les églises. Or, le ministre des P.T.T. vient de décider que tous les exemplaires doivent transiter par la poste, et que celle-ci prélèvera 31 % de bénéfices, au lieu de 7 % jusqu'à présent. Cette « menace » n'a toutefois pas encore été mise à exécution.

### LES ÉGLISES EN CHIFFRES

Seuls les organes du gouvernement ou du parti communiste sont habilités à faire des *enquêtes sur l'ensemble du pays* et à publier des statistiques. Les chiffres suivants, publiés officiellement entre 1973 et 1976, sont sujet à caution.

● *Les catholiques :* 5 250 000 (6 500 000 *selon* les évêques, sans compter les 500 000 uniates, de rite grec-catholique), répartis entre trois archevêchés et huit évêchés (dont un uniate). En janvier 1973, on comptait 4 014 prêtres. La formation des prêtres est assurée par quatre séminaires (dont un pour les uniates), plus l'Académie théologique de Budapest, habilitée à délivrer des diplômes universitaires reconnus par Rome.

L'Action catholique (qui n'a rien en commun avec les *mouvements occidentaux portant ce* nom) est une association qui publie plusieurs journaux catholiques : *Uj Ember* (Homme nouveau), hebdomadaire général de *quatre pages, tirage :* 90 000 ; *Vigilia*, revue mensuelle plutôt littéraire, tirage : 14 000 ; *Teologia*, revue trimestrielle de recherches théologiques, tirage : 4 000.

● *Les protestants :* l'Eglise réformée (calviniste), environ 2 millions de fidèles ; l'Eglise *évangélique* (luthérienne), environ 500 000 fidèles. Un Conseil des Eglises libres groupe environ 37 000 croyants, répartis en dix confessions (adventistes, *baptistes*, Assemblée de Dieu, pentecôtistes, Eglise de Dieu, Frères chrétiens, méthodistes, chrétiens primitifs, chrétiens libres, nazaréens) dont l'Eglise *baptiste*, *avec 18 000 membres*, est la plus nombreuse.

L'Eglise réformée se divise en quatre circonscriptions (diocèses), avec un évêque à la tête de chacune. *Deux mille* pasteurs desservent les 1 567 assemblées ou paroisses. Deux académies de théologie assurent la formation des futurs pasteurs et 20 % des étudiants sont des femmes. Déjà, une centaine de femmes attendent l'ordination, qui n'est pas encore autorisée. L'Eglise réformée possède un *hebdomadaire*, un bulletin d'information mensuel et une revue de théologie.

L'Eglise évangélique luthérienne est dirigée par le doyen d'âge des deux évêques, *assisté* par un laïc élu. Elle compte 320 assemblées et ses 500 000 fidèles disposent d'environ 400 pasteurs et 500 temples. Son *académie de théologie* rassemble une quarantaine d'élèves, et elle publie un hebdomadaire, tiré à 10 000 exemplaires, ainsi qu'un mensuel destiné aux pasteurs, tiré à 700 exemplaires.

● *Les orthodoxes :* le nombre des orthodoxes vivant *actuellement en Hongrie est estimé* à 40 000, dans des communautés dispersées qui relèvent, depuis 1949, du patriarcat de Moscou. La langue liturgique est le hongrois.

● *Les juifs :* à la veille de la seconde guerre mondiale, *il y avait en Hongrie* 825 000 juifs ; 600 000 d'entre eux ont été exterminés dans les camps de concentration nazis. Aujourd'hui, ils sont entre 80 000 et 100 000. *Ils ont à leur service* 26 rabbins et 130 synagogues. La communauté israélite de Hongrie possède, à Budapest, l'unique école de rabbins de *toute l'Europe orientale et centrale*, où six professeurs assurent la formation de huit à dix étudiants. Il y a également un lycée juif et une publication bimensuelle, *Uj Elet* (Vie nouvelle).

# DIPLOMATIE

## Les prudences de M. Kissinger

*Ecrivain, Henry Kissinger ? Allons donc, plutôt secrétaire d'Etat en réserve de la présidence... C'est en tout cas l'impression qu'il a donnée, mardi 16 octobre, au cours de la conférence de presse organisée pour le lancement, à partir du 24 octobre, du premier quart de ses Mémoires,* Mes années à la Maison Blanche ; 1968-1973 (1).

*Décontracté en apparence (réputation oblige), l'ancien conseiller de M. Nixon n'a rien perdu de sa prudence, même s'il aime se présenter, avec quelque fausse humilité, comme* « un simple citoyen privé ». *A preuve, son art de l'esquive lorsqu'on l'interroge sur ses préférences dans la prochaine course à la présidence. Des préférences ? Il n'en a pas, même s'il reconnaît avoir donné quelques conseils à M. John Connelly, l'ancien gouverneur du Texas, transfuge du parti démocrate, qui* aimerait *bien tenter sa chance pour l'investiture républicaine. Et si on lui parle du général Haig, l'ancien commandant en chef des forces de l'OTAN, qui fut aussi son adjoint pendant les années Nixon et qui nourrit lui aussi des ambitions présidentielles, Henry Kissinger n'a que* des paroles aimables à son égard. *Il n'en conclut pas moins :* « Je ne soutiens personne », *et ajoute (humour oblige) :* « De toute façon, il est très peu probable que je soutienne une candidature Carter. » *On s'en serait douté...*

*Interrogé sur la ratification de SALT 2, il reprend mot à mot ses déclarations d'il y a plusieurs semaines devant les enquêteurs du Sénat (oui, à condition que Washington renforce ses capacités de défense, que le Sénat fasse des restrictions sur le texte et le protocole de l'accord et que, enfin, les Soviétiques adaptent leur politique étrangère dans toutes les régions du globe à l'esprit de la détente). A propos de la politique américaine au Proche-Orient, il fait l'éloge du président Sadate, tente de ne pas répondre lorsqu'on lui parle de l'O.L.P. Même pirouette lorsqu'il est accusé d'être indirectement responsable de la mort de Bhutto. N'est-il pas* « intervenu plusieurs fois » *avant l'exécution de l'ancien président pakistanais ? Ne regrette-t-il pas* « la manière dont il nous a quittés » ?

*Mais le sujet le plus sensible, celui qui manifestement le rend nerveux, c'est le Cambodge. Soudain, la bonhomie disparaît et les griffes sortent. Les Etats-Unis sont-ils les vrais responsables du génocide du peuple cambodgien, comme l'affirme un journaliste britannique dans une étude qui a contraint M. Kissinger à réviser plusieurs chapitres de ses Mémoires* (2) *? C'est une fausse question pour l'ancien secrétaire d'Etat.* « L'affaire du Cambodge, *répond-il*, a servi d'alibi à tous ceux qui voulaient obtenir un retrait unilatéral des Etats-Unis du Vietnam. Je ne dis pas que des fautes n'aient pas été commises du côté américain, mais l'agression a été vietnamienne. C'est l'impérialisme nord-vietnamien qui est responsable de ce qui se passe aujourd'hui. » *L'explication est un peu courte, mais, Dieu merci, le temps presse. M. Kissinger ne voit d'ailleurs pas l'utilité de poursuivre un tel débat... Espérons tout de même que l'ancien secrétaire d'Etat aura été plus explicite dans l'émission* « Apostrophes » *enregistrée la veille, mais qui ne doit être diffusée uqe le 26 octobre* (3).

*La conférence de presse n'a pas duré une heure. Bien d'autres sujets ont été abordés, de la force de frappe française (il a toujours été pour) à la défense de l'Europe* (« les dernières propositions de Brejnev n'altèrent pas le problème fondamental »). *Mais les premiers représentants du Tout-Paris arrivent déjà, pour saluer le maître. Il les connaît presque tous, les reconnaît souvent. Détendu, souriant, Henry Kissinger est enfin dans son élément. Une seule fausse note : deux gardes du corps (qu'il paye de ses deniers) ne le quittent pas d'un pas. Il en emmène six dans ses bagages.*

JACQUES AMALRIC.

(1) Fayard éditeur.

(2) *Sideshow*, par William Shawcross, André Deutsch éditeur (Londres). Cet ouvrage doit paraître le 24 octobre à Paris chez Balland-France Adel.

(3) M. Kissinger est interrogé par Olivier Todd et Françoise Giroud.

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

● UNE DOUZAINE DE CONFLITS SOCIAUX ONT ECLATE, la *semaine dernière*, en Argentine, et la moitié environ se poursuivaient le mardi 16 octobre, annoncent des sources syndicales de Buenos-Aires. Ces grèves — déclenchées pour appuyer des revendications salariales — touchent notamment les secteurs du textile, de l'électroménager, ainsi que les éboueurs de la municipalité de Buenos-Aires et les employés d'une station de télévision de La Plata, à 60 kilomètres de Buenos-Aires.

De source officielle, on indique que l'inflation mensuelle atteint 8 %, et qu'en un an le pouvoir d'achat a baissé de 40 %. En revanche, le taux de chômage ne dépasse pas 1,8 %. — *(A.F.P.)*

## Corée du Sud

● UN ANCIEN CHEF DES SERVICES SECRETS SUD-COREENS, M. Kim Hyung Wook, a disparu à Paris. Arrivé le 1er octobre en France, M. Kim Hyung Wook — qui vit aux Etats-Unis après avoir fait des révélations en 1977 sur l'affaire de corruption de députés américains par les services spéciaux sud-coréens, — n'a pas reparu à son hôtel depuis le 7. On précise de source française que le sixième cabinet de délégations judiciaires est chargé de l'enquête sur cette disparition.

## Etats-Unis

● M. CYRUS VANCE se rendra en Roumanie les 11 et 12 décembre et en Yougoslavie les 14 et 15 décembre, annonce le département d'Etat. — *(Reuter.)*

● LE MINISTERE DE LA JUSTICE a entamé mardi 16 octobre une procédure visant à permettre l'extradition vers la Yougoslavie d'Andrija Artukovitch, accusé d'être responsable de la mort de huit cent mille Juifs et Serbes en Croatie pendant la seconde guerre mondiale. Artukovitch était arrivé en 1948 aux Etats-Unis *sous* une fausse identité. Son extradition avait déjà été ordonnée en 1951 mais avait été suspendue. — *(A.F.P., UPI.)*

## Nicaragua

● LE CADAVRE DE L'ANCIEN RESPONSABLE DE LA GARDE NATIONALE somoziste, le lieutenant Pablo Emilio Salazar, dit « commandant Bravo », a été retrouvé à Tegucigalpa, capitale du Honduras, a annoncé le mardi 16 octobre la police de ce pays. Le corps de l'officier présentait des traces de tortures. — *(Reuter.)*

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE organise le jeudi 18 octobre, à 20 h 30, dans la grande salle de la Mutualité, à Paris, un meeting de solidarité avec la révolution nicaraguenne. Un représentant du Front sandiniste de libération nationale prendra la parole au cours de cette réunion.

هكذا من الأصل

# EUROPE

## La poussée soviétique et ses limites

*(Suite de la première page.)*

De Cuba au Tonkin, des brousses africaines aux déserts arabes, sa *flotte océanique*, inlassablement renforcée, et le pont aérien de ses avions de transport acheminent ses agents *civils et militaires*, du matériel et, spécialement en Afrique, des soldats cubains. C'est un tournant. De 1944 à 1949, le Kremlin était passé du socialisme (au sens marxiste) dans un seul pays, au socialisme dans toute l'Europe orientale. Le voici, aujourd'hui, de plus en plus engagé dans le socialisme *d'au-delà des mers*.

*On ne rappellera ici que quelques* étapes significatives de cette expansion politique hors d'Europe. Par *exemple*, dès 1955, *deux* ans après la mort de Staline — qui était nationaliste plus qu'internationaliste, — le maréchal Boulganine et Nikita Khrouchtchev se rendent en Inde (1). Parallèlement, Moscou, exploitant les bévues anglo-américaines, soutient Nasser contre *l'Occident* pour la nationalisation du canal de Suez et le financement du barrage d'Assouan. Puis, en 1960, c'est la première *percée en Afrique noire ; l'U.R.S.S. profitant* des erreurs belges et françaises, prend pied au Congo et *en Guinée. L'année d'après*, le raid malencontreux des Etats-Unis dans la *baie des Cochons* lui permet de se consolider auprès de Castro ; malgré la crise américano-russe de 1962, elle ne cessera plus *d'accentuer* son emprise.

∴

En sept ans, les successeurs de Staline ont donc tracé les axes principaux de la poussée : Asie *du* Sud, Proche-Orient, continent noir, Cuba. Mais si, à partir de là et en dépit d'échecs retentissants, l'implantation soviétique s'est élargie ou durcie — Yémen du Sud, Angola, Mozambique, *Ethiopie*, Vietnam, Laos, Afghanistan, — plusieurs limites apparaissent.

Nous parlions d'échecs. Ils illustrent, en effet, une limite absolue à *la pénétration soviétique : le rejet de* celle-ci par des pays qui, après l'avoir facilitée, la jugent à l'usage *inacceptable et ont gardé les moyens* de s'en affranchir. L'U.R.S.S. n'a-t-elle pas été chassée du Congo ex-*belge et de la Guinée, dans l'année* suivant son entrée en scène, sous l'accusation de *« substituer un impérialisme à un autre »* ? Sa prééminence au Caire (accord soviéto-égyptien du 26 mai 1971) n'a guère *été plus durable : le président Sadate* expulsa les « conseillers » russes le 17 juillet 1972 et dénonça le traité le 14 mars 1976. Quant à la Somalie, où, dès 1963, le Kremlin envoyait du matériel *avant d'édifier des bases* militaires, dont Berbera, elle ordonna sans ménagement, le 13 novembre *1977, le départ des Soviétiques*.

∴

Une seconde limite reflète l'incompatibilité croissante entre la détente que Moscou respecte en Europe — sauf pour les droits de l'homme — et sa stratégie de déstabilisation et *d'expansion hors d'Europe*. Certes, l'U.R.S.S. justifie son rôle en divers pays du tiers-monde *par les traités signés* (2). *Elle* se fonde aussi sur son vingtième congrès de février 1956, d'après lequel la coexistence pacifique doit aller de pair avec le soutien aux mouvements de libération nationale. Pourtant Washignton, les Neuf du Marché commun, d'autres encore lui opposent *de plus en plus* les *impératifs* d'une détente globale. L'administration Carter, en particulier, a *réagi récemment, malgré sa faiblesse*. Elle a averti les Soviétiques que si leur présence militaire en *territoire cubain dépassait* le niveau découlant des accords de 1962, l'Amérique créerait à son tour, à leurs *frontières*, des *« foyers de tension »*.

D'autres limites sont liées à la succession de M. Brejnev, à *l'évolution* de la société soviétique et aux conséquences de la crise *économique mondiale*. Des informations dignes de foi décrivent la montée des « forces du changement » au *sein du parti, face au pouvoir militaro-industriel*, qui sacrifie divers besoins intérieurs aux vastes *desseins extérieurs et aux armements*. Certes, ce courant pourrait influencer la future direction du Kremlin. Toutefois, il ne va pas aussi loin que la critique fondamentale portée par les savants Sakharov, Medvedev et Tourchine, dans leur lettre publique du 2 avril 1970, contre l' « ambition messianique excessive » du régime. Moscou *n'est pas près de renoncer* aux mythes ni aux charges de la puissance universelle, à la différence de ce qu'ont *fait* l'Angleterre et la France *ou* de ce que les U.S.A. *paraissent enclins à faire*.

L'U.R.S.S. va-t-elle pour autant *submerger le globe* ? Les *rapports* cités plus haut en doutent : « Si l'on considère isolément chacun des *pays où elle a pris pied*, dans *aucun* sa prépondérance n'est assurée de durer. » Mais ils ajoutent : « Pourtant, des échecs ici seront compensés par des succès ailleurs. Son influence « sautera » d'un pays à l'autre. » L'U.R.S.S. ne partira plus complètement des continents où elle s'est implantée : voilà l'une des données nouvelles de la situation mondiale.

**RENÉ DABERNAT.**

(1) *Le traité soviéto-indien* du 9 août 1971, toujours en vigueur, est appliqué par New-Delhi de manière plus nuancée.

(2) Traités signés notamment avec l'Angola (8 octobre 1976), le Mozambique (31 mars 1977), l'Ethiopie (20 septembre 1978), le Vietnam (3 novembre 1978), l'Afghanistan (15 décembre 1978).

### Disparu de R.F.A. après y avoir demandé asile

### LE CHAMPION OLYMPIQUE VLADISLAS TCHESSIOUNAS SE TROUVE EN U.R.S.S.

*Moscou (A.F.P., A.P.).* — Le champion olympique de canoë-kayak, Vladislas Tchessiounas, qui avait mystérieusement disparu d'Allemagne fédérale le 13 septembre après y avoir demandé, en août, l'asile politique, se trouve en Union soviétique. *La nouvelle a été confirmée*, mardi 16 octobre, par les autorités soviétiques au gouvernement de Bonn qui les avaient interrogées sur le sort du champion. Moscou n'a toutefois donné dans sa réponse aucun détail sur la façon dont Vladistas Tchessiounas avait regagné l'U.R.S.S.

Dans son numéro de ce mercredi, cité dès mardi par l'agence Tass, la *Literatournaïa Gazeta explique que le sportif*, à son arrivée en R.F.A., avait été invité par une amie allemande à *« boire de l'alcool et dormir chez elle »*. Il se serait trouvé peu après dans un *« état d'hypnose »*. On lui aurait ensuite fait rencontrer des *émigrés lituaniens qui lui auraient* demandé d'écrire un livre *« dénonçant le sport soviétique »* et de *lancer un appel au boycottage* des Jeux olympiques de Moscou. C'est alors que Tchessiounas aurait décidé de prendre contact avec l'ambassade d'U.R.S.S. à Bonn.

Selon l'agence Associated Press, l'ambassade ouest-allemande à Moscou aurait été avertie par un coup de téléphone anonyme que le champion serait hospitalisé à Vilnius dans un état sérieux. Après sa *disparition de R.F.A.*, la police ouest-allemande avait estimé que Tchessiounas avait pu être enlevé.

### Dans des messages aux dirigeants des pays de l'OTAN

## M. Brejnev attire l'attention sur son discours de Berlin-Est

M. Brejnev a *écrit aux chefs* de gouvernement des pays européens membres de l'organisation *militaire atlantique pour attirer* leur attention sur son discours du 6 octobre à Berlin-est.

D'après les sources informées britanniques, la lettre n'annonce rien *de plus que* le discours. M. Brejnev proposait de retirer vingt mille soldats et mille chars *soviétiques de R.D.A. et de limiter* le nombre des fusées de portée moyenne en U.R.S.S. occidentale *contre une renonciation* des pays de l'OTAN à un nouvel armement nucléaire américain en Europe.

La lettre a été *jusqu'ici* reçue par les chefs de gouvernement britannique, danois, néerlandais et ouest-allemand. Elle sera probablement remise ce mercredi 17 octobre à M. Mertens, premier ministre belge, qui reçoit l'ambassadeur de l'U.R.S.S. Rien n'indique qu'une *telle lettre ait* été adressée aux membres non européens de l'alliance atlantique. Aucun message de M. *Brejnev* n'avait non plus, jusqu'à ce jour, été adressé à M. Giscard d'Estaing, *sans doute parce que* la France ne fait pas partie de l'organisation militaire alliée. Il s'agit *donc bien, selon toute* apparence, pour M. Brejnev d'influencer les pays européens susceptibles de recevoir *sur* leur *sol* les nouvelles armes américaines.

A Moscou, une intense campagne est actuellement menée, qui rappelle celle dont avait fait l'objet la bombe à neutrons, pour empêcher le déploiement en Europe de la fusée Pershing 2. Récemment, à la télévision, le général Akhromeev, adjoint du chef d'état-major, a déclaré que l'U.R.S.S. *« serait obligée de prendre des mesures supplémentaires pour renforcer sa sécurité »* si l'OTAN augmentait son potentiel militaire.

● *La C.G.T. interviendra en faveur* des six défenseurs tchécoslovaques des droits de l'homme dont le procès *devrait s'ouvrir* à Prague le 22 octobre (*le Monde* du 14-15 octobre). Dans un communiqué publié mardi 16 octobre, la centrale déclare que son bureau confédéral *« a décidé d'intervenir concrètement auprès du Conseil central des syndicats tchécoslovaques »*. *« Cette intervention*, poursuit le communiqué, *fait suite aux démarches antérieures de la C.G.T. sur le même sujet auprès des syndicats tchécoslovaques, notamment celle du 10 juin 1979. La C.G.T. rendra compte des suites données à son intervention dès qu'elle sera en mesure de le faire. »*

Le Monde

# politique

## LE MEETING DU P.S. A PARIS

# M. Mitterrand lance un appel à l'unité de la gauche et des socialistes

**Le meeting organisé mardi soir 16 octobre, à Paris, devait permettre, dans l'esprit de ses promoteurs, d'une part de marquer l'« aboutissement » des rencontres du P.S. avec les partis, les syndicats et les associations, et d'autre part de faire la preuve de la capacité de mobilisation de la formation que dirige M. François Mitterrand.**

**La présence de quelque six mille personnes sous le chapiteau dressé à la porte de Pantin a témoigné, en effet, de cette capacité. Quant aux rencontres organisées par le P.S., elles n'ont pas permis de relancer l'union. M. Mitterrand n'en a pas moins lancé un nouvel appel à l'unité de la gauche, invitant par la même occasion les socialistes à refaire l'union dans leurs propres rangs, autour du « projet socialiste ».**

**Dénonçant avec une grande vigueur l'attitude de la direction du P.C.F. à l'égard du P.S., M. Mitterrand a affirmé que les socialistes seront prêts, s'il le faut, à représenter « seuls » l'espoir d'un changement. Il a fait part de sa volonté, « dans les mois qui viennent », d'en appeler au « rassemblement de toutes les victimes de la classe des exploiteurs ».**

**« L'Humanité » de mercredi évoque, en quelques lignes, ce meeting du P.S. et souligne le « mépris » avec lequel M. Mitterrand « traite un peuple [le peuple soviétique] qui a supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme et les fléaux portés par le tsarisme ».**

M. François Mitterrand a d'abord fait l'éloge de ce qui a été fait depuis huit ans au P.S., c'est-à-dire depuis le congrès d'Epinay, en indiquant : *« Qu'avons-nous fait, sinon affirmer qu'il y a une espérance pour la France, ici et maintenant ? Nous nous sentons bien entre nous, quoi qu'ils en disent ici et là, avec la volonté de rester rassemblés. »*

Après avoir repoussé toute idée d'alliance avec la droite et fait l'inventaire des échecs de la politique du gouvernement (*« les prix augmentent, le nombre d'emplois diminue, on déprécie notre monnaie, notre commerce extérieur recommence de couler »*), M. Mitterrand a appelé les travailleurs indépendants, les petits et moyens entrepreneurs, les artisans et les commerçants à comprendre qu'ils sont *« la chair à pâté qui va permettre aux plus puissants de se nourrir, car le grenier du grand capitalisme, c'est le petit capital ! »*. Il a lancé un appel au *« grand rassemblement de ceux qui sont victimes d'une société d'injustice et d'une classe d'exploiteurs »*.

Puis, s'adressant aux communistes, il s'est demandé si l' « *espoir* » ne s'était pas rompu au mois de septembre 1977, du fait de *« l'écrasante responsabilité de ceux qui chipotent, mégotent, s'attardent et réinventent l'histoire »*.

M. Mitterrand a également souligné que les socialistes n'ont jamais voulu *« fonder une société communiste »*, et il a assigné pour tâche aux socialistes de *« réclamer l'héritage de la démocratie politique »*. *« Ceux qui refusent cet héritage*, a-t-il dit, *je les rejette de la famille socialiste. »* Il a affirmé, à l'adresse des organisations syndicales, qu' *« une solution politique est nécessaire »* et que *« rien n'est possible si la gauche ne l'emporte pas dans les urnes »*, puis il a souligné : *« Nous nous trouvons face à un parti, le parti communiste, qui a plus d'un demi-siècle de retard. Nous récusons pour la France les réponses qu'apportaient en 1917 Lénine et le marxisme-léninisme. »* Après avoir noté qu'il n'entendait pas *« supporter la somme d'affronts »* qui sont adressés au P.S., M. Mitterrand a indiqué : *« C'est vrai. Nous paraissons seuls. Autour de nous ça mitraille : le pouvoir, sa presse, à quoi s'est ajoutée la direction du P.C. Mais les socialistes sont capables, et le cas échéant eux seuls, de proposer assez pour que l'élan reparte des profondeurs du peuple et que nul ne puisse oser arrêter le peuple en mouvement. »* C'est à cet objectif que répond le « projet socialiste » qui est en cours d'élaboration et qui doit permettre à la France, selon M. Mitterrand, de disposer d'un projet *« capable de répondre à tout ce qu'un Français raisonnable et sérieux est en droit d'attendre de son gouvernement »*. Il a précisé que ce projet *« ne sera pas un programme »*, pas plus qu'il n'effacera le programme commun, car, a-t-il souligné, le P.S. reste fidèle aux choix principaux de ce texte. Revenant sur la formule qu'il avait utilisée au lendemain des élections législatives, *« le programme commun est forclos »*, M. Mitterrand a précisé qu'il s'agissait dans son esprit de faire allusion au fait que ce programme avait été conclu pour cinq ans et qu'à l'issue de ce terme il convenait d'examiner s'il devait être reconduit.

Après avoir indiqué une nouvelle fois que *« les socialistes doivent se rassembler pour vaincre »*, M. Mitterrand a qualifié le texte actuel du « projet socialiste » de *« sérieux, brillant, souple et fort »*. Il a constaté que, à mesure de la discussion, *« les liens de la fraternité des socialistes »* se sont resserrés. Il a ajouté : *« Je suis de ceux qui refuseraient le confusionnisme des unanimismes si cela devait conduire à gommer les choix. Mais l'engagement qui nous unit est assez fort pour trouver les termes de notre entente. Le « projet » doit bientôt compter l'adhésion de la plupart des socialistes. »*

### « Refuser tout élitisme »

L'orateur s'est ensuite demandé si le « *projet* » ne souffrait pas du *« défaut de l'explication théorique »* et a estimé sur ce point que *« l'essentiel est de refuser tout élitisme dans la forme et le vocabulaire »*. Insistant sur la nécessité de faire un projet qui permette aux socialistes de *« parler à ceux qui ont vocation de les rejoindre »*, M. Mitterrand a mis en avant *« quelques grandes idées »* qui doivent, selon lui, *« guider »* la démarche des socialistes. Il a indiqué : *« Si pour moi le socialisme n'était pas synonyme de liberté, je n'y croirais pas. Le grand thème de la liberté est celui qui passe le premier. Si les socialistes ne se rendent pas compte qu'ils sont d'abord les messagers de la liberté, c'est qu'ils ont laissé le socialisme sur le bord de la route. Nous voulons que le prochain siècle soit celui des libertés sociales et collectives. C'est ce que dira de façon concrète le « projet socialiste. »* M. Mitterrand a rappelé qu'il s'agit, grâce au « projet socialiste », de *« conquérir de nouveaux espaces de libertés »*. En ce qui concerne l'Europe de l'Est, il a estimé que le système qui la régit *« a donné naissance à une nouvelle tyrannie »*, ajoutant : *« Il n'est pas possible de bâtir les libertés à partir du camp de concentration. »*

M. Mitterrand s'est ensuite refusé à donner une réponse à la question de la désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle. Sur ce sujet, il a précisé : *« J'attends que les militants s'organisent par-dessus les tendances pour balayer les miasmes. Pour ma part, je me suis toujours refusé à mettre en cause personnellement des camarades. Jamais je ne me jetterai dans cette mêlée. Est-ce que nous allons nous laisser entraîner par cette comédie ? Est-ce que vous croyez que ce sont les sondages qui vont faire la politique du P.S. ? Bien entendu tout compte. Les camarades qui reçoivent une popularité doivent être respectés. Mais il ne faut pas que les socialistes se laissent dicter de l'extérieur les décisions qu'ils ont à prendre. »*

Après avoir affirmé que les socialistes, une fois qu'ils auront adopté leur « projet », pourront désigner leur candidat *« fraternellement »*, le premier secrétaire a indiqué : *« Il faudra avoir le courage mutuel de désigner celui qui paraîtra en condition de conduire le combat. Nous sommes tous, y compris moi-même, capables d'être aux côtés de celui qui portera nos couleurs. »*

M. Mitterrand a ensuite rappelé que, *« dans l'état actuel des choses »*, il est le premier secrétaire du P.S. et qu'à ce titre il a la charge de s'exprimer au nom du parti. Il a demandé aux militants de refuser les querelles *« de courant et de clan »* et de respecter les engagements du congrès. Il a réaffirmé avec force les prérogatives de la direction élue au congrès de Metz qui, seule, *« peut dire le droit »*. Il en a appelé à la discipline du parti pour que celui-ci soit capable de proposer *« un projet de civilisation »* pour le siècle qui vient. — J.-M. C.

# Vers un rapprochement entre la majorité et la minorité ?

En s'adressant aux *militants* socialistes quarante-huit heures après que M. Michel Rocard se fut exprimé devant le Club de la presse d'Europe 1, et vingt-quatre heures avant la réunion du comité de rédaction du « projet socialiste », M. François Mitterrand a marqué sa volonté de réaffirmer sa prééminence sur le P.S., afin de rester maître de deux processus : le premier doit conduire à l'adoption d'un texte présenté comme un véritable « *projet de civilisation* », le second doit permettre la désignation, « *dans la fraternité* », du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

*La bataille autour du projet* est évidemment liée à la question de la candidature, *car ce texte devrait* déterminer sinon le contenu de la campagne *du candidat, du moins son* profil.

Il s'agit de savoir si, à l'occasion de l'élaboration de ce projet, les socialistes retrouvent ou non l'image d'un parti uni. A cet égard, M. Mitterrand doit s'efforcer de préserver la cohésion de sa majorité et de parvenir à un élargissement de celle-ci.

A cet égard, le discours prononcé mardi soir est un *modèle du* genre. Jouant d'un ton tour à tour caustique et véhément, *retrouvant le souffle* qui l'animait pendant ses meilleures campagnes électorales, M. Mitterrand est, semble-t-il, parvenu à concilier des exigences qui paraissaient peu conciliables.

D'un côté, le CERES a maintenu sa pression sur le premier secrétaire pour qu'il privilégie la ligne *idéologique qui inspire le texte actuel* du projet (dont la rédaction initiale *est due à M. Chevènement). Aux yeux* des amis du député de Belfort, ce *texte doit permettre aux socialistes* d'être « *réarmés* » pour affronter les dix ans qui viennent et de tourner le dos définitivement à la ligne qu'incarne M. Michel Rocard.

D'un autre côté, les amis de M. Pierre Mauroy se sont efforcés d'obtenir le rassemblement du parti, que le maire de Lille n'a cessé d'appeler de ses vœux, à condition, toutefois, de ne pas se prêter à *une opération* visant à isoler M. Rocard.

*Cette volonté sinon de rassembler,* du moins de récupérer le courant Mauroy, est partagée *par ceux qui*, autour du premier secrétaire, estiment, *d'une part, que celui-ci aura* de meilleures chances de vaincre s'il est à la tête d'un *parti uni*, et, d'autre part, que le CERES pèse d'un poids trop lourd *dans l'appareil* du parti.

Pour parvenir à un compromis, M. Mitterrand a choisi de présenter sa propre « *contribution* » au projet, sans doute sous la forme d'un prologue. L'appel à l'unité des socialistes lancé mardi soir constitue une sorte de version orale de cette contribution, dans laquelle les amis de MM. Mauroy et Rocard, comme *ceux de M.* Chevènement, semblent avoir trouvé des motifs de satisfaction.

### Un hymne à la liberté

Les *premiers, en effet,* ont été particulièrement sensibles au véritable *hymne à la liberté entonnée* par M. Mitterrand, de même qu'à la *condamnation sans nuance de la* « *tyrannie* » engendrée par le système *quiprévau t* à l'Est de l'Europe. Condamnation fort éloignée, en efite, du *balancement circonspect cher aux* membres du CERES lorsqu'ils traitent de la « *nature des pays de l'Est* ». En revanche, placer ainsi en exergue la nécessit éde conquérir de « *nouveaux espaces de liberté* » correspond à ce que M. Mauroy avait demandé devant le comité directeur du 29 septembre. De même, M. Mitterrand a demandé que le texte ne soit pas « *élitiste* ».

*De leur côté* ,les amis de M. Chevènement se sont réjouits de la fermeté *dont à fait preuve le premier* secrétaire à l'égard des minoritaires. *Celui-ci a, en effet, rappelé qu'il* ne peut être question de refaire le congrès de Metz, les socialistes devant désormais parler d'une seule voix, celle de la direction.

Le CERES, comme les proches du premier secrétaire, ont constaté avec *satisfaction que M. Mitterrand, outre* la preuve de vitalité qu'il a administrée *mardi soir, se comporte* comme s'il devait être le candidat *du P.S. Il a manifesté sa volonté* de continuer, « *dans les prochains mois* », d'en appeler à un rassemblement des Français autour du P.S., en même temps qu'il a ébauché ce que pourrait être la campagne du P.S., tournée notamment vers des couches sociales qui sont les victimes du « *grand capitalisme* » mais que rebute toute expérience socialiste (les petits artisans et commerçants, les P.M.E., etc.). Toutefois, le premier secrétaire a pris garde de préciser que le P.S. devra soutenir « *celui qui paraîtra en position* » de gagner ce combat, sans se laisser dicter sa décision de l'extérieur.

« *Tout compte* », *a-t-il* cependant précisé ; même les sondages, donc. Sur ce plan, M. Rocard semble devoir rester privilégié. Peut-être *M. Mitterrand veut-il, dans ces conditions*, se donner le temps de rattraper *son retard à l'égard du député* des Yvelines. Toujours est-il que, *conformément* au vœu des premiers secrétaires fédéraux, l'on s'achemine vers un report en janvier de la convention nationale consacrée au « *projet socialiste* », a-t-il cependant ment à la mi-décembre. La décision sur ce point devait être prise mercredi par les instances dirigeantes avant que ne soit rouvert le débat sur le projet.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

# LE CONSEIL D'ÉTAT VA SE PRONONCER SUR LES RECOURS RELATIFS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le Conseil d'État examinera vendredi 19 octobre les recours contre les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections européennes du *10 juin 1979*.

Vingt-six recours avaient été enregistrés par le Conseil, les uns déposés par des personnes privées, les autres par des formations politiques (P.S., P.C.F., Europe-Ecologie, P.S.U., Régions-Europe, Union démocratique du travail). Deux ont fait l'objet d'un désistement : ceux de MM. Philippe Malaud (défense interprofessionnelle) et Jean-Louis Tixier-Vignancour (Eurodroite).

*Il reste donc vingt-quatre* recours, qui portent sur deux thèmes principaux. Les petites listes contestent le traitement dont elles ont fait l'objet : « seuil » des 5 %, non remboursement des frais engagés. Les autres recours portent sur la prise en compte des professions de foi de la liste des 5 % non-remboursement des comme bulletins de vote.

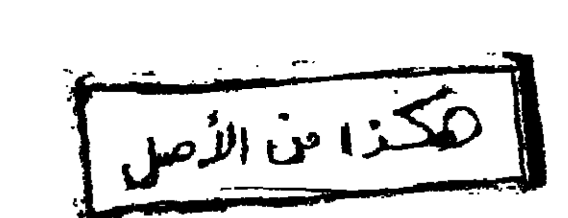
La commission nationale de recensement, présidée par M. Daniel Videau, qui a proclamé les résultats le 20 juin dernier, avait pris en compte 108 424 professions de foi de Mme Veil, ce qui avait entraîné l'élection de 26 candidats de cette *liste* (au lieu de 25 au terme d'un premier décompte), et elle a *enlevé* un élu à la liste socialiste (21 représentants au lieu de 22).

Cette décision avait entraîné la démission de M. François Mitterrand de son poste de député européen et le dépôt de la plupart des recours que le Conseil d'État examinera vendredi en assemblée générale.





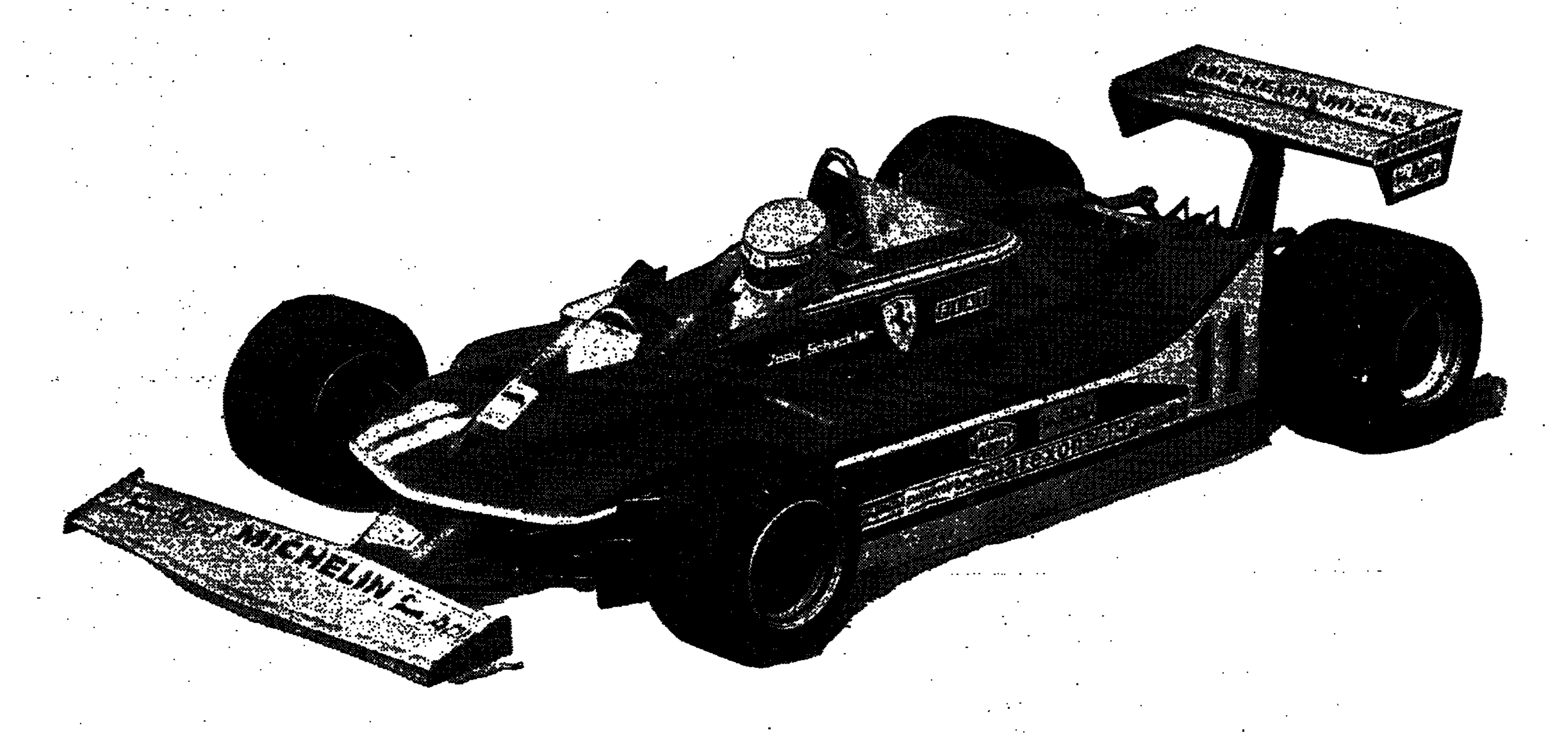




هكذا من الأصل



# MERCI FERRARI.




*Ferrari, champion du monde. Une fois de plus la technique italienne remporte la victoire. Une longue tradition, beaucoup d'ingéniosité et de créativité, et un peu de ce qu'on appelle "l'esprit italien", ont permis à Ferrari d'exploiter intégralement les avantages offerts par le fait d'appartenir à un groupe industriel international tel que Fiat.*

*Ferrari et Fiat: deux marques qui, travaillant ensemble, réunissent des expériences uniques du point de vue de la technique et de la créativité.* **FIAT**

# AUX PEUPLES

## PROCLAMATION DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE DES TRAVAILLEURS D'AMÉRIQUE CENTRALE PRTC

### INTRODUCTION

**La publication de la présente proclamation est une victoire de notre parti remportée grâce à l'opération : GLOIRE A NOS COMBATTANTS TOMBÉS DANS LA BATAILLE : DAVID, JAIME ET RAUL ANTIM ! VIVE LE NICARAGUA SANDINISTE ! Exécutée au San Salvador le 21 septembre 1979 ; ladite opération a consisté en la capture de deux hauts dirigeants nord-américains de la firme transnationale North American Beckman Instruments, Inc., qui a une filiale à El Salvador, la société APLAR de El Salvador.**

***Le développement de notre parti, sa cohésion croissante et l'élargissement de sa base populaire, en particulier chez les travailleurs, son acquisition d'une expérience du combat et des ressources nécessaires, ont porté notre capacité d'opérations au niveau suffisant pour être capables de mener à bien avec succès l'opération mentionnée.***

**Le choix comme objectif d'une société nord-américaine transnationale est une claire expression de notre politique, qui définit comme ennemi fondamental de la Révolution d'Amérique Centrale l'impérialisme nord-américain qui soutient le système des « zones franches » comme nouvelle modification pour rendre plus efficace l'exploitation cruelle et vorace dont notre peuple est la victime de la part des sociétés nord-américaines. Afin de réaliser leurs projets économiques, l'intervention dans la politique intérieure de nos pays, la promotion de dictature de laquais, le soutien de régimes oppressifs et sanglants (affublés d'un masque prétendument démocratique) et manœuvrant dans le but utopique d'arrêter le développement du combat de libération qu'il est urgent que notre peuple mène héroïquement contre l'exploitation, la violence anti-populaire et la contre-révolution.**

## BAIN DE SANG AU SALVADOR

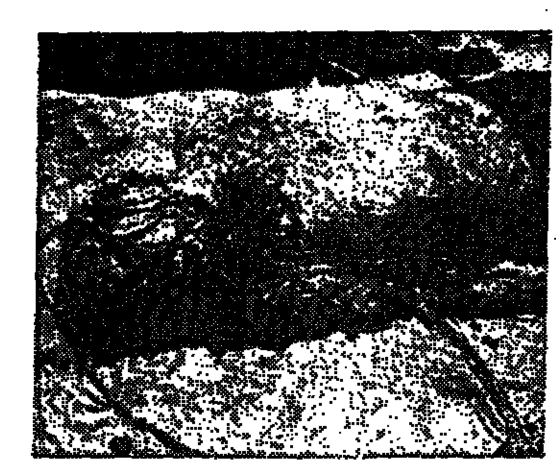
Le Parti Révolutionnaire des Travailleurs d'Amérique Centrale (P.R.T.C.) dénonce devant les peuples du monde *la répression brutale* que le gouvernement exerce contre le peuple salvadorien et *le caractère fallacieux de l'ouverture démocratique qui a été annoncée dernièrement.*

Au cours des mois qui se sont écoulés depuis juin de cette année, les chiffres de la répression sont les suivants :
— 406 assassinats politiques,
— 307 personnes enlevées,
— 44 personnes disparues.

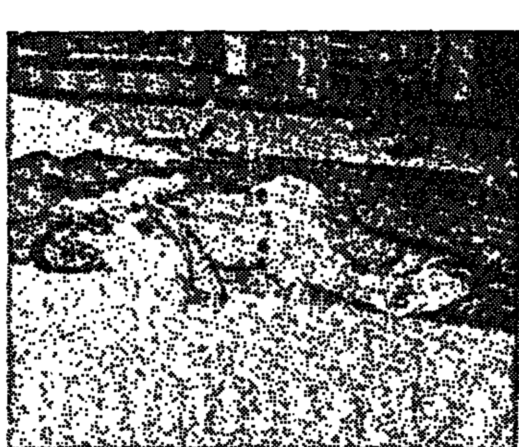
*Tous les peuples du monde* sont au courant des massacres perfides perpétrés par la dictature militaire à El Salvador les 8, 15 et 22 mai dans la cathédrale métropolitaine de San Salvador, dans une église catholique de la ville de Soyapango, à 5 kilomètres de la capitale et aux abords de l'ambassade du Venezuela, respectivement, alors que les manifestants faisaient entendre leurs protestations contre *les assassinats politiques* et exigeaient la libération des dirigeants du Bloc Populaire Révolutionnaire. Au cours des seuls événements sanglants du mois de mai, le nombre des morts s'est élevé à une soixantaine.

Ces crimes et massacres, et d'autres, ont été perpétrés avec une barbarie qui ne peut être conçue que dans l'esprit des assassins, sous l'effet de la crainte que la lutte populaire provoquait chez eux ; les preuves des tortures sur les corps *manifestent un sadisme bestial, comme on le voit sur les photos suivantes, publiées par le* Commissaire pour les Droits de l'd'El Salvador.

Les efforts des capitalistes salvadoriens et de la dictature qui les soutient pour entraver le progrès de la lutte populaire ont été vains. Ils ont fait toutes sortes de choses dans ce but, depuis la loi odieuse « Pour la Défense et la Garantie de l'Ordre Public » de décembre 1977 lorsque son inefficacité a été prouvée et ils ont cédé à cause des *centaines de personnes disparues dans le peuple.*







Depuis cette date jusqu'à maintenant, il est devenu évident que l'aristocratie ainsi que la dictature militaire ont institutionnalisé l'assassinat politique — choisissant des dirigeants ouvriers, des enseignants, des étudiants et des travailleurs agricoles. A cet effet, ils ont formé des bandes d'assassins avec des membres des mêmes groupes répressifs et ORDEN, sous le nom de « Main Blanche », d'« Union des Guerriers Blancs » (U.G.B.), certains payés directement par l'Etat, d'autres à la solde des éléments aristocratiques et ils ont déchaîné leur fureur sur les meilleurs fils du peuple et de la classe ouvrière.

D'énormes sommes d'argent ont été consacrées par l'aristocratie et la dictature à des campagnes de publicité à l'intérieur comme à l'extérieur du pays dans l'intention de faire croire que l'état de violence dans lequel nous vivons a son origine dans les actes de violence des organisations politiques de gauche. Il est nécessaire que les peuples du monde sachent la vérité, qu'ils puissent savoir qui provoque la violence et la répression. La nation est dans son droit de combattre *les capitalistes pour changer l'état de misère et d'injustice dans lequel elle vit, et les capitalistes qui se sentent menacés dans leurs privilèges mènent la répression* contre les classes populaires en révolte. Le tableau suivant, publié par la Commission des Droits de l'Homme à El Salvador, est éloquent au sujet de la violence.

هكذا من الأصل





# DU MONDE

## VICTIMES DE LA VIOLENCE EN 1979

| Victimes | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Guérilleros* | 0 | 8 | 0 | 1 | 4 | 7 | 12 |
| Paysans | 3 | 5 | 16 | 9 | 29 | 45 | 107 |
| Ouvriers | 1 | 6 | 5 | 12 | 22 | 15 | 61 |
| Prêtres | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Enseignants | 0 | 1 | 1 | 3 | 10 | 11 | 26 |
| Etudiants | 4 | 1 | 1 | 6 | 29 | 3 | 44 |
| Professions libérales | 0 | 1 | 2 | 1 | 2 | 0 | 6 |
| Industriels | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Grands propriétaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnes non identifiées | 1 | 1 | 7 | 10 | 34 | 26 | 79 |
| Profession non identifiée | 5 | 1 | 6 | 15 | 27 | 15 | 69 |
| TOTAUX | 15 | 16 | 38 | 57 | 157 | 123 | 406 |

*L'aristocratie et la dictature peuvent-elles nier maintenant qu'elles sont* les auteurs fondamentaux de la violence et de la terreur dans le pays?

Et cela ne s'arrête pas là. Le général Carlos H. Romero a récemment lancé une grande campagne de propagande au sujet de sa décision de procéder à une « ouverture démocratique ». Mais, simultanément à ces déclarations, à la mi-août, sept ouvriers et un ingénieur étaient assassinés dans un atelier de mécanique, au cours d'une opération militaire menée par des individus portant cagoule et habillés en civil. Une campagne a été menée dans la presse de l'aristocratie, n'éclaircissant pas le crime, mais le justifiant, accusant les morts d'avoir été des guérilleros et prouvant ainsi les liens entre les assassins et la dictature.

Les perquisitions, les persécutions et les blocus militaires dans les zones rurales ont continué et cela prend chaque fois davantage le caractère d'une campagne pour annihiler les travailleurs agricoles organisés. Depuis le 23 août, la dictature militaire a monté un blocus militaire dans plusieurs régions proches des villes de Guezapa et d'Aguilares — à 30 kilomètres de la capitale. Le centre des opérations militaires est camouflé sous l'apparence d'un hôpital militaire menant une campagne sanitaire. Depuis cet endroit, ils conduisent constamment des persécutions dans les montagnes de la région, obligeant les centaines de travailleurs agricoles à fuir et à vivre comme des nomades dans la brousse et les ravins. Par la suite, des dizaines de cadavres sont apparus sur les routes proches de cette zone.

Nous sommes arrivés en septembre, et les massacres perpétrés par la dictature restent à l'ordre du jour. La répression sanglante contre le peuple et ses organisations devient notre pain quotidien. Au début de ce mois, sur une route, dans la partie orientale du pays, un véhicule transportant un groupe de lycéens a été mitraillé de sang-froid, un total de sept jeunes gens trouvant la mort. Les cyniques du gouvernement n'ont pas tardé à faire savoir que « les victimes étaient un groupe de terroristes subversifs et que l'attaque à la mitrailleuse a été menée par des éléments non identifiés ».

Le 14 septembre, la capitale a été une fois de plus la scène d'événements sanglants, lorsqu'une manifestation pacifique du B.P.R. a été massacrée. Parmi les objectifs de la manifestation figuraient la libération des prisonniers politiques et des personnes disparues. La manifestation a été attaquée par des éléments des diverses forces de sécurité (en uniforme et en civil). Des tireurs isolés ont fait feu au fusil et à l'arme automatique contre les manifestants. Résultat de cet acte de répression : six morts, plus de trente et un blessés et de nombreux disparus. Le même jour paraissait la version de propagande du gouvernement sur ces événements : « Il s'agissait d'éléments subversifs pour provoquer le désordre et s'attaquer à la propriété privée, et ils ont été réprimés par des éléments non identifiés », et « les forces de sécurité n'ont rient eu à voir dans ces actes, car elles étaient consignées à leur quartier général. »

Le 23 du même mois, trois jeunes gens ont été assassinés près du quartier général présidentiel. Ils ont été mitraillés par les forces de répression simplement parce qu'elles les soupçonnaient d'être des terroristes. La réaction en chaîne de la répression, provoquée par le gouvernement du général Romero, ne s'arrête pas, et une fois de plus le sang coule dans les rues de la capitale le 24 dans l'après-midi sous le prétexte de « réprimer des actions de propagande menées par l'Organisation de la Ligue Populaire du 28 Février » (qui avec justice et bravoure a maintenu le siège du Ministère du Travail). Les soldats ont attaqué la population au hasard, tirant sur tout ce qui bougeait. A la suite de cela, on a trouvé les cadavres de six personnes innocentes, ainsi que d'un nombre de personnes indéterminées.

C'est pourquoi nous disons qu'il existe en El Salvador un bain de sang qui est l'œuvre du gouvernement assassin de Romero. Mais ce sang versé fertilise le sol de notre lutte révolutionnaire populaire.

## LE DROIT DU PEUPLE A MENER UNE GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE, UNE GUERRE JUSTE

Au cours des années, l'aristocratie et les dictateurs en place ont fini par éliminer toutes les possibilités dont le peuple disposait pour son développement et pour la participation aux fonctions formelles du pouvoir et par fermer tous les chemins menant à une meilleure répartition des richesses produites par ce peuple. Celui-ci est exploité et réduit au silence par les actes de guerre, et le gouvernement essaie de légitimer cela par des campagnes de presse. Même les conflits sociaux dans les usines n'échappent pas à cette action.

La dictature pousse le peuple à la guerre. Une guerre qu'elle provoque ouvertement. Elle le pousse vers une juste guerre de libération populaire à laquelle le peuple a droit. Il est aidé par le droit inaliénable des gens à défendre leur vie, à conquérir de leurs propres mains une vie meilleure dans une société offrant autre chose que l'exploitation et la répression. Et cette société ne peut être obtenue qu'en mettant le pouvoir aux mains du peuple, en conquérant le pouvoir populaire.

Les gens commencent à comprendre le caractère de la bataille. Ils attendent. Ils ne peuvent se laisser leurrer aussi facilement par l'offre d'élections libres, d'« Ouvertures Démocratiques » qui ne visent qu'à la démobilisation et à donner à l'aristocratie, à la dictature et à l'impérialisme nord-américain surtout le pouvoir de renouveler leur domination politique et leur exploitation économique du peuple.

Les partis d'opposition, tels que le M.N.R. (Mouvement National Révolutionnaire) et les Démocrates Chrétiens, qui continuent à jouer le jeu avec la dictature, seront également balayés par la guerre du peuple.

Aujourd'hui plus que jamais, le peuple est aidé par le droit de saisir le pouvoir dans ses propres mains. La leçon donnée par l'héroïque peuple nicaraguayen, sous la direction du glorieux F.N.S.L., a été remarquable, et le peuple salvadorien est convaincu qu'il doit suivre cet exemple : SEUL LE PEUPLE EN ARMES MENANT LE COMBAT PEUT ÉDIFIER LE POUVOIR POPULAIRE DANS UNE SOCIÉTÉ SANS RÉPRESSION NI EXPLOITATION.

Le P.R.T.C. sera conséquent avec ce besoin historique du peuple salvadorien.

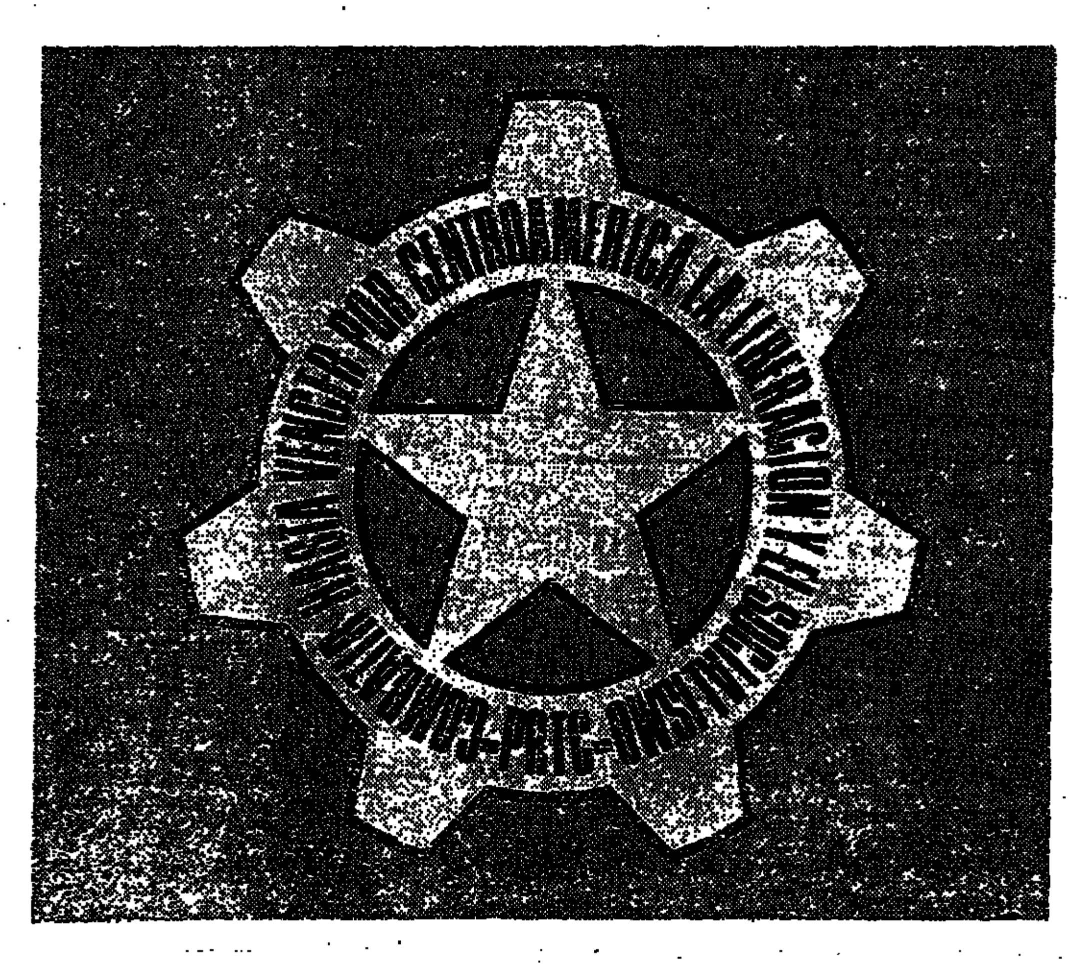
Ceci s'adresse à tous les peuples du monde : le peuple salvadorien vous demande votre solidarité, votre compréhension et votre défense du droit qui est le sien de mener une guerre populaire révolutionnaire de libération, et il veut que vous lui donniez toute l'aide possible, idéologique, économique et autre.

## PROLÉTARIATS DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS

ARRETEZ LA RÉPRESSION DE LA DICTATURE SALVADORIENNE DANS LES VILLES ET LES CAMPAGNES. VIVE LE DROIT DU PEUPLE SALVADORIEN DE MENER UNE GUERRE POPULAIRE RÉVOLUTIONNAIRE DE LIBÉRATION. NON A LA DÉMOBILISATION POPULAIRE, OUI A L'INSURRECTION POPULAIRE ET A LA GUERRE DE LIBÉRATION. LUTTEZ POUR OBTENIR LA LIBÉRATION ET LE SOCIALISME POUR L'AMÉRIQUE CENTRALE

P.R.T.C.

30 septembre 1979.



# Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

## M. Marchais : le consensus social, c'est l'alliance de l'exploiteur et de l'exploité

M. Maurice Papon s'est trouvé, « in extremis », un allié en la personne de... M. Georges Marchais au cours de la première journée de la discussion du projet de loi de finances pour 1980, mardi 16 octobre, à l'Assemblée nationale. Seul, en effet, le secrétaire général du parti communiste remarqua avec quelque ironie que le ton monocorde du ministre du budget résonnait dans un hémicycle assoupi et devant une majorité anesthésiée, comme lassée à l'avance du long marathon budgétaire qui commençait. A la décharge de cette majorité, force est de reconnaître que, ni sur le fond ni sur la forme, l'exposé de M. Papon n'était destiné à servir d'exemple aux futurs ministres du budget. Même ses adversaires devaient sans doute regretter la maestria d'un Valéry Giscard d'Estaing se soumettant à une même épreuve, en son temps...

Comme pour s'en excuser, M. Papon crut même devoir dire : « Je termine ! », déclenchant une bruyante satisfaction sur les bancs de la gauche et un silence ambigu sur ceux de la majorité.

A l'inverse, M. Marchais prit le risque de réveiller les esprits et les passions en haussant le ton et en s'adressant directement au premier ministre — d'ailleurs absent. Il dénonça « la plus féroce politique de classe que la France ait connue depuis longtemps » et se félicita que la « lutte des travailleurs » ait *contraint le gouvernement* à *instituer* un prélèvement exceptionnel sur les bénéfices des compagnies pétrolières. Le soutien répété que lui apportèrent les députés communistes, *chaque fois qu'il fut interrompu par les réactions de ses auditeurs*, illustrait, s'il en était besoin, l'inertie de la majorité devant les certitudes de M. Papon, selon qui l'économie française connaît « une amélioration en profondeur ». Il est vrai que les contestataires de l'U.D.F. et, surtout, du R.P.R., attendaient d'obtenir satisfaction à la faveur des négociations engagées, dans la coulisse, avec le gouvernement.

« Non, résolument non » au consensus, devait *répondre M. Marchais aux offres de coopération* de l'opposition, manifestées par le ministre. Et c'est au même refus que se heurta le sincère et naïf plaidoyer de M. Hamel (U.D.F.) qui voulait, au nom de la crise, que se développe l'entente entre majorité et opposition. Ses illusions vite perdues, il constata que M. Marchais était décidément un « pessimocrate ». M. Hamel fit, en tout cas, la preuve que, s'il n'en restait qu'un, il serait sans doute le dernier à entonner la chanson : « Si tous les gars du monde... »

LAURENT ZECCHINI.

M. ICART (U.D.F.), rapporteur de la commission des finances, (son rapport écrit a été présenté dans *le Monde* du 17 octobre), déclare que le chômage « *ne sera pas résorbé à brève échéance* ». « *Les producteurs comme les distributeurs*, indique-t-il, *gardent des réflexes qui sont, à mes yeux, la conséquence d'une trop longue habitude de contrôle des prix. On « cale » les tarifs au plus haut niveau dans la crainte d'un futur blocage.* »

« *L'assiette de l'impôt sur le revenu est imparfaite*, poursuit M. Icart, *elle est, de plus, déterminée et imposée dans des conditions inégales, en droit et en fait, selon les différentes catégories de contribuables.* » Il conclut son intervention en indiquant que les amendements adoptés par la commission des finances expriment clairement qu'« *un effort devrait se manifester, non seulement au niveau des recettes, mais également à celui des dépenses* ».

### M. PAPON : non à la « frime »

M. PAPON, ministre du budget, souligne que l'année 1978 et la première moitié de 1979 sont marquées par « *une amélioration en profondeur de la situation économique française* », notamment, explique-t-il, par le retour à l'équilibre extérieur, la stabilité du franc, la poursuite de la croissance économique, le maintien du pouvoir d'achat et le redressement de la situation financière des entreprises. C'est là, assure-t-il, une politique qui a permis d'arrêter une « *évolution dangereuse* » et qui est « *aux antipodes de la déflation* ». Le déficit budgétaire, indique le ministre du budget, est « *important, compatible avec les capacités de financement* » et « *efficace puisqu'il devrait relever à 2,5 % un taux de croissance qui, spontanément, s'établirait à moins de 2 %* ». Un déficit supérieur, poursuit-il, générait « *une création monétaire telle qu'elle affecterait inévitablement la tenue du franc, notre compétitivité, notre balance extérieure, sans parler de la valse des prix* ».

M. Papon met ensuite l'accent sur les dépenses d'interventions sociales qui progressent de 17,6 %, souligne, à propos de l'équité fiscale, l'effort demandé « *aux gros revenus, aux grosses fortunes et aux consommations de luxe* » et affirme que « *la charge des revenus modestes est allégée* ».

Abordant le problème des économies réalisées dans le budget, il déclare que la progression du train de vie de l'Etat est limitée et ajoute : « *Il est indispensable de rappeler la répartition des masses budgétaires pour mesurer la réalité des actions de compression si l'on ne veut pas que ce soit de la « frime ». « Les effets d'affiches ne m'ont jamais tenté : je refuse*, précise-t-il, *de tirer un trait sur des crédits qu'il faudrait rétablir ensuite par une loi de finances rectificative.* » Dès lors, conclut M. Papon, « *on ne peut qu'intervenir sur les effectifs, sur les prestations sociales et sur les interventions économiques, ce qui fait que les 2 milliards* [N.D.L.R. : La commission des finances a demandé que 2 milliards de francs d'économies soient réalisés sur le train de vie de l'Etat] *devraient porter non point sur le budget global de 525 milliards, mais sur 367 milliards de francs* ».

### M. MARCHAIS : l'aggravation des inégalités

M. MARCHAIS (P.C., Val-de-Marne), monte ensuite à la tribune pour défendre une question préalable (il n'y a pas lieu de délibérer) opposée par le groupe communiste et dont l'adoption entraînerait le rejet du texte. S'adressant au premier ministre (absent de l'hémicycle), le secrétaire général du parti communiste fait le bilan de ce qu'il estime être « *la plus féroce politique de classe qui ait été appliquée en France depuis longtemps* » et indique : « *Certains vous emboîtent le pas, d'autres, tout en disant vous combattre, se laissent aller à une certaine complaisance à votre égard et s'étonnent ensuite de s'être fait récupérer.* » Il ajoute : « *Le consensus social, c'est tout autre chose, c'est l'alliance du cheval et du cavalier, de l'exploiteur et de l'exploité. Ce consensus-là, nous n'en voulons pas. Je le redis ici : c'est non, c'est résolument non !* »

« *Vous dites présenter un budget de soutien de l'économie*, poursuit M. Marchais, *c'est faux ! C'est un budget de crise et d'accélération de redéploiement des multinationales. Vous dites présenter un budget de solidarité. C'est encore faux ! Et j'ajoute : c'est indécent ! C'est au contraire un budget qui aggrave les inégalités.* »

Le député communiste relève néanmoins quelques mesures qui « *vont dans le bon sens* ». Il cite à cet égard le prélèvement fiscal exceptionnel de 500 millions de francs sur « *les super-profits des compagnies pétrolières* », la taxe spéciale sur les grands bateaux de plaisance, les avions et les hélicoptères, ainsi que quelques mesures en faveur du logement. Il ajoute : « *C'est la preuve que vous êtes sur la défensive ; que vous combattez à reculons, qu'il est possible de vous faire céder. Oui, la lutte paie, elle est efficace, conforme aux intérêts des travailleurs et du pays.* »

M. Marchais se prononce pour une surtaxe exceptionnelle et progressive sur les contribuables payant au moins 5 millions d'anciens francs d'impôt sur le revenu, grâce à laquelle il serait possible « *de relever de façon progressive les huit premières tranches du barème* ». Réfutant « *une présentation fallacieuse de la réalité* » basée sur la contrainte extérieure, il indique que celle-ci s'exprime par « *la vassalisation croissante de la France vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon et tout particulièrement de la République fédérale d'Allemagne* ».

### M. HAMEL (U.D.F.) : une attitude d'entente et de coopération

M. HAMEL (U.D.F.) s'exprime contre la question préalable et dénonce « *un procès d'intention un peu excessif* ». S'adressant à M. Marchais, il déclare : « *Pourquoi ne voulez-vous pas qu'entre Français se développe cette attitude d'entente et de coopération face à la crise ?* » Il souligne que celle-ci s'abat également sur les pays de l'Est et indique que le consensus, refusé par le parti communiste, a permis à l'Allemagne de connaître notamment la stabilité monétaire. Le député du Rhône ajoute : « *Vous n'avez d'autre ambition que de plonger ce pays, notamment sa jeunesse, dans la désespérance.* »

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 288 voix contre 200 sur 489 votants.

Dans la discussion générale, qui commence en séance de nuit, M. CREPEAU (app. P.S., Charente-Maritime) déclare que le budget est « *un peu à l'image de la politique du gouvernement* ». « *Elle me fait penser*, indique-t-il, *à l'omelette norvégienne : beaucoup de mousse par-dessus, et quelque chose de figé à l'intérieur.* » « *Ce ne sont pas des diamants que l'on trouve dans le budget*, poursuit M. Crépeau, *mais des os particulièrement durs à avaler.* » Il affirme qu'un rapport présenté devant la Commission européenne prouve que la France pourrait réaliser 35 % d'économies d'énergie. Il déplore qu'elle soit « *le premier marchand de canons du monde par tête d'habitant* ».

M. MONTAGNE (U.D.F., Eure) estime que face à une situation internationale difficile, on assiste en France à « *une tentative de paralysie qui ne demande qu'à resurgir* », alors, indique-t-il, que « *nous sommes loin d'être à la dérive* ».

Mme HORVATH (P.C., Gard) assure que « *plus le gouvernement disserte sur les inégalités, plus il agit dans le sens de leur aggravation* », et ajoute que, en matière de politique familiale, tout l'effort du gouvernement « *consiste à puiser dans les caisses d'allocations familiales, sans toucher au budget de l'Etat* ».

Pour M. RICHARD (R.P.R., Loire-Atlantique), les moyens budgétaires mis en œuvre dans la loi de finances auront pour effet « *de rendre précaire notre compétitivité sur le marché international* ».

### M. PIERRET (P.S.) : un prélèvement exceptionnel de solidarité

M. PIERRET (P.S., Vosges) juge le budget « *lymphatique* » et estime que celui-ci ne relance « *ni la production ni l'emploi* ». Le gouvernement, ajoute-t-il, « *a la paresse intellectuelle de suivre les économistes libéraux des années 30, comme si la baisse des salaires allait inciter les entreprises à embaucher* ». Il propose enfin trois mesures portant sur les recettes budgétaires : l'impôt sur le capital, l'impôt progressif jusqu'à 8 % sur les fortunes, ainsi qu'un prélèvement exceptionnel de solidarité pour l'emploi.

M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) observe que l'Etat n'a pas donné le bon exemple, car il n'a pas essayé de restreindre ses dépenses.

Selon M. COUSTE (app. R.P.R., Rhône), le déficit prévisionnel, qui est mesuré, « *est la réponse au prélèvement pétrolier* ». Il attire l'attention du gouvernement sur « *la croissance de fonctionnement des services civils* » et rappelle que son groupe souhaite que le Parlement puisse contrôler le budget social de la nation.

M. PHILIPPE MADRELLE (P.S., Gironde) critique le fait que la dotation globale de fonctionnement soit entrée en application alors que le système de répartition de cette dotation doit être révisé en 1980 ; « *la réforme est appliquée*, souligne-t-il, *bien qu'inachevée* ». Pour M. D'AUBERT (U.D.F., Mayenne), la répartition de l'impôt sur le revenu est injuste. Il souhaite à *cet égard que le prélèvement fiscal soit accru*, en élargissant l'assiette des impôts, en généralisant les prélèvements à la source et en supprimant des exonérations abusives.

Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne) souligne que les femmes constituent plus de 50 % des demandeurs d'emploi alors qu'elles ne représentent que 38 % de la population active. En outre, indique le *député communiste*, les femmes sont moins bien protégées financièrement que les hommes lorsqu'elles sont au chômage.

M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) estime que le gouvernement « *ne prend pas les moyens de ses objectifs* » et souhaite un retour à la planification telle qu'elle était pratiquée par le général de Gaulle. Il ajoute que la priorité industrielle n'est peut-être pas assez ressentie *dans le* pays.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) déclare qu'une modification du quotient familial encouragerait les familles de trois enfants et qu'elle est possible dès maintenant. Favorable à une extension des mesures d'économie d'énergie, il note que « *toutes les formes de consommation d'énergie somptuaires ne sont pas taxées* », et cite en exemple les climatiseurs.

La séance est levée à 0 h. 40, la suite du débat étant renvoyée *à mercredi*.

● *Le déficit budgétaire devrait résulter plus d'une réduction des prélèvements que d'un accroissement des dépenses*, estime la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans un rapport sur le projet de loi de finances pour 1980. Selon ce rapport, l'accroissement des dépenses devrait privilégier les investissements directs plutôt que les transferts et les subventions. Le rapport affirme également que l'accroissement des prélèvements obligatoires sur les entreprises affectera les résultats financiers de celles-ci. La chambre de commece se prononce pour une « *détente fiscale réelle* ». L'augmentation prévue de l'impôt sur le revenu est, selon elle, contraire aux engagements du « programme de Blois » ; elle exercera un effet dépressif sur la demande à l'automne 1980.

# POLITIQUE

## LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE

# L'impôt sur la consommation alourdira sensiblement la pression fiscale sur les petits et moyens revenus

**Le projet de budget pour 1980, dont le Parlement a abordé l'examen mardi 16 octobre, ne devrait pas, selon le chef de l'Etat, augmenter la pression fiscale l'an prochain (allocution télévisée du 17 septembre). En réalité, on sait que la part des ressources des Français prélevée par *le fisc s'accroîtra* légèrement l'an prochain (« le Monde » du 14 septembre) ; *l'Etat* gardera *simplement* pour *ses besoins* la même part que cette année, le surplus étant versé aux collectivités locales et à la C.E.E.**

**Une analyse par niveaux de revenus permet de mesurer la part de l'effort supplémentaire qui sera demandée à chacun. On a déjà vu dans ces colonnes (« le Monde » du 15 *septembre) que, à pouvoir d'achat égal*, la grande majorité des salariés modestes paieraient de *16 à 20 % d'impôt sur le revenu supplémentaire* l'an prochain, ce qui accroîtra la pression fiscale qui s'exerce sur eux (proportion de l'impôt par rapport aux ressources) de 0,4 à 0,7 % dans la plupart des cas, au seul titre de l'impôt sur le revenu. S'y ajoutera une majoration de taxes sur la consommation concernant les téléviseurs, la *vignette auto*, le *tabac et l'alcool*. L'étude ci-dessous montre que ce second type de prélèvement supplémentaire sera *plus lourd* que le premier pour les petits et moyens contribuables : de 1 à 1,5 % des ressources dans la plupart des cas. De sorte que la pression fiscale s'alourdira sur ces contribuables de plus ou moins 2 % selon les cas. Pour les titulaires de hauts revenus, la pression fiscale augmentera, à pouvoir d'achat égal, de 3 à 6 %, essentiellement à cause de l'aggravation de l'impôt *sur le revenu*.**

L'une des caractéristiques du projet de budget pour 1980 est d'ajouter à un alourdissement de l'impôt sur le revenu (1) une majoration de quatre taxes sur la *consommation* : taxe sur les téléviseurs, vignette sur les automobiles,droits sur le *tabac* et sur l'alcool. Il est intéressant de mesurer l'incidence respective de ces diverses « rallonges » fiscales pour chaque niveau de revenu. C'est ce qui a été fait ci-dessous dans le premier tableau, en partant d'*hypothèses de consommation* fondées sur les dépenses habituelles des ménages ayant ce niveau de ressources.

● Le projet de budget traite différemment la *vignette-automobile* et la *redevance sur les téléviseurs*. La redevance est relevée dans des proportions inférieures (6,34 %) à la hausse attendue du coût de la vie (10,3 % selon les données officielles); à l'inverse, l'automobile restera une *forte* pourvoyeuse de ressources fiscales (même si l'on néglige ici le poids des amendes, qu'il est aussi question de relever, alors que leur montant moyen en 1978 était de 731 F par automobiliste). Concernant la seule vignette-auto, l'imposition des grosses cylindrées (10 CV fiscaux et plus) sera lourdement relevée (environ 30 % jusqu'à 16 CV et 317 % au-delà). Sur les petites et moyennes cylindrées, la majoration de la vignette sera moindre, mais tout de même supérieure à la hausse prévue des prix : + 16,7 % pour les moins de 5 CV ainsi que pour les véhicules de 8 à 9 CV ; + 20 % pour les voitures de 5 à 7 CV. Or ces dernières constituent 47,6 % du parc automobile français et 79,1 % avec les voitures de 2 à 4 CV. La puissance fiscale moyenne des véhicules possédés par les ouvriers est en effet de 5.94 CV, pour les contremaîtres de 6.38 CV, pour les employés de 5,81 CV et pour les cadres moyens de 6,36 CV. Les petits et moyens contribuables seront donc largement concernés par le relèvement de la vignette.

● Les droits spécifiques sur les différents *alcools* (indépendamment de la T.V.A., qui reste sur eux au taux normal de 17,6 %) seront majorés de 20 % sur les eaux-de-vie, les spiritueux, les rhums et les apéritifs à base de vin. Pour les mousseux, la hausse atteindra 31,9 % et pour les autres boissons alcoolisées (vins, bières, cidres...) 50 %, parfois un peu plus. Lors de la présentation du budget, il a été promis par M. Papon que la hausse ne dépasserait pas 10 % pour le consommateur. On voit mal comment ce taux serait respecté.

Si l'on estime à environ 6 % de la consommation alimentaire des ménages, le poids de la dépense en boissons alcoolisées, et que les pouvoirs publics parviennent à limiter à 10 % la hausse finale pour le consommateur, l'incidence sur les budgets familiaux n'en sera pas moins sensible : 14 F par mois, par exemple, pour une famille de quatre personnes si l'on se reporte au budget-type publié par l'UNAF (2).

● Quant au *tabac*, il va constituer un vice de plus en plus onéreux : les cigarettes augmenteront de 15 % environ, soit 40 centimes pour un paquet de gauloises, 50 centimes pour les gitanes, 70 centimes pour les blondes américaines les plus courantes et 90 centimes par paquet de Dunhill. Ainsi, un fumeur de gauloises versera en un an 146 F de plus à l'Etat s'il consomme un paquet par jour, et 292 F s'il en fume quotidiennement deux. Le poids de cette dépense sera d'autant plus lourd que les revenus des fumeurs seront *plus faibles*.

## *L'effort fiscal supplémentaire prévu pour 1980*

| REVENU BRUT EN 1979 (1) | SITUATION DE FAMILLE | MAJORATION DES IMPOTS (EN FRANCS): IMPOTS SUR LE REVENU | TELEVISION (2) | VIGN. AUTO (3) | ALCOOLS (4) | CIGARETTES: UN DEMI PAQUET PAR JOUR | UN PAQUET PAR JOUR | DEUX PAQUETS PAR JOUR | TOTAL (5) | PRESSION FISCALE SUPPL. (en % des revenus bruts de 1979) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 27 575 F | Célibataire | 190 | 14 | 20 | 60 | 73,2 (6) | 146 (6) | 292 (6) | 430 | 1,56 |
| | Couple sans enfant | 47 | 14 | 20 | 120 | 73,2 (6) | 146 (6) | 401,5 (7) | 602,5 | 2,19 |
| 38 605 F | Célibataire | 373 | 14 | 40 | 60 | 73,2 (6) | 146 (6) | 292 (6) | 633 | 1,64 |
| | Couple sans enfant | 163 | 14 | 40 | 120 | 73,2 (6) | 146 (6) | 401,5 (7) | 738,5 | 1,91 |
| | Couple avec un enfant | 25 | 14 | 40 | 150 | 73,2 (6) | 146 (6) | 401,5 (7) | 630,5 | 1,63 |
| 55 150 F | Célibataire | 1 243 | 14 | 40 | 60 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 365 (8) | 1 539,5 | 2,79 |
| | Couple sans enfant | 410 | 14 | 40 | 120 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 1 022 | 1,85 |
| | Couple avec un enfant | 401 | 14 | 40 | 150 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 1 043 | 1,89 |
| | Couple avec deux enfants | 236 | 14 | 40 | 180 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 908 | 1,65 |
| 88 240 F | Célibataire | 1 732 | 14 | 80 | 60 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 365 (8) | 2 063,5 | 2,34 |
| | Couple sans enfant | 1 058 | 14 | 80 | 120 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 1 710 | 1,94 |
| | Couple avec deux enfants | 670 | 14 | 80 | 150 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 1 352 | 1,53 |
| 143 390 F | Célibataire | 3 887 | 21 | 160 | 96 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 365 (8) | 4 346,5 | 3,03 |
| | Couple sans enfant | 2 585 | 21 | 160 | 192 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 3 396 | 2,37 |
| | Couple avec deux enfants | 1 890 | 21 | 160 | 288 | 91,5 (8) | 182,5 (8) | 438 (9) | 2 797 | 1,95 |
| 220 600 F | Célibataire | 7 953 | 21 | 260 | 96 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 8 658,5 | 3,93 |
| | Couple sans enfant | 5 152 | 21 | 260 | 192 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 6 282 | 2,85 |
| | Couple avec deux enfants | 4 038 | 21 | 260 | 288 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 5 264 | 2,39 |
| 551 500 F | Célibataire | 35 973 | 35 | 300 | 96 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 36 732,5 | 6,66 |
| | Couple sans enfant | 35 948 | 35 | 300 | 192 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 36 232 | 6,57 |
| | Couple avec deux enfants | 34 121 | 35 | 300 | 288 | 164,7 (10) | 328,5 (10) | 657 (10) | 35 401 | 6,42 |

(1) On a considéré ici que le pouvoir d'achat des intéressés était resté stable en 1979 ; les ressources de 1978 ont été relevées en conséquence de 10,3 % en 1979, ce taux étant celui de l'inflation prévu cette année par les services officiels.

(2) Jusqu'à 88 240 F de revenu annuel brut en 1979, on a considéré par *hypothèse que les ménages-types possédaient une télévision en noir* et blanc ; au-delà, jusqu'à 220 600 F, on a pris en compte un téléviseur-couleurs. Pour des revenus de 551 500 F, on a compté un téléviseur-couleurs et un appareil noir et blanc.

(3) Les véhicules retenus pour le calcul de la vignette sont les suivants, selon le revenu annuel : 27 575 F : 4 CV ; 38 605 et 55 150 F : 5/7 CV ; 88 240 F : 8/9 CV ; 143 390 F : 10/11 CV ; 220 600 : 12/16 CV ; 551 500 F : une 5 CV et une 16 CV.

(4) Il a été admis par hypothèse 5 francs de consommation mensuelle supplémentaire d'alcools par adulte présent au foyer et 2,50 francs par enfant, jusqu'à 88 240 F de revenus bruts en 1979. Au-delà, les dépenses ont été relevées respectivement de 8 F et 4 F.

(5) Le total est effectué sur la base d'un paquet de cigarettes par jour pour les célibataires et de deux paquets pour les couples.

(6) Consommation de « Gauloises ».

(7) Un paquet de « Gauloises » et un paquet de blondes américaines (type « Chesterfield » et « Marlboro »).

(8) Consommation de « Gitanes ».

(9) Un paquet de « Gitanes » et un paquet de blondes américaines (type « Chesterfield » ou « Marlboro »).

*(10) Cigarettes anglaises « Dunhill ».*

## Les taxes sur la consommation annulent en partie l'effet du quotient familial

Si l'on récapitule ces évaluations en les classant par niveau de ressources (voir le premier tableau), on constate que la pression fiscale s'accroîtra dans la plupart des cas de plus ou moins 2 % (3 à 6 % pour les hauts revenus). L'alourdissement de la charge fiscale tiendra surtout à l'impôt sur le revenu pour les revenus élevés (à partir de 7 000 francs par mois) et aux taxes sur la consommation pour les bas et moyens revenus. L'augmentation des « recettes de poche » en 1980 atténuera donc sensiblement l'effet égalisateur de l'impôt progressif sur le revenu (voir le deuxième tableau).

Pour les plus petits revenus (moins de 3 000 francs par mois), l'effet du « quotient familial » sera même annulé, puisque l'aggravation de la pression fiscale ne sera pas plus forte pour les célibataires que pour les couples avec un enfant. En revanche, malgré l'alourdissement des taxes sur la consommation, le jeu du « quotient familial » permettra aux autres familles de supporter une majoration de leur pression fiscale moindre que celle subie par les célibataires.

Concrètement, pour un revenu brut de 38 605 francs en 1979, le célibataire subira un accroissement de la pression fiscale de 1.64 %, le couple de 1.91 % et la famille avec un enfant de 1.63 %. Pour des ressources de 55 150 F, les taux de majoration de la pression fiscale seront respectivement de 2,79 %, 1,85 % et 1,89 %.

L'aggravation de cette pression sera d'autant plus ressentie que les revenus des contribuables seront faibles, battant ainsi en brèche la politique affichée de réduction des inégalités par le jeu de l'impôt sur le revenu. Pour les familles dont les ressources annuelles en 1979 sont égales ou inférieures à 4 500 francs par mois, la pression fiscale afférente à la taxation de la consommation augmentera plus vite que celle de l'impôt direct.

En conséquence, les familles à revenus modestes et moyens seront vraisemblablement obligées de consommer moins. D'autant que, pour être complet, il faudrait ajouter l'incidence de la T.V.A. qui, s'appliquant en pourcentage à des prix malheureusement en hausse, ne fera qu'accroître le poids global de la fiscalité.

Si l'on considère enfin que l'alourdissement de l'impôt direct touchera essentiellement les contribuables dont les revenus sont déclarés par des tiers — donc peu fraudables, — on aura le sentiment que beaucoup restera à faire pour se rapprocher de l'équité fiscale.

PATRICK LAMARQUE.

(1) Aucune aggravation de la fiscalité sur l'essence n'est prévue au budget, les majorations de prix peuvent survenir en 1980 *s'expliquant* seulement par l'élévation (éventuelle) des coûts du brut.

(2) Cf. *Réalités familiales* n° 306 ; août-septembre 1979.

### Pour les petits et moyens revenus

### LA PRESSION FISCALE AUGMENTERA PLUS PAR LES TAXES SUR LA CONSOMMATION QUE PAR L'IMPOT SUR LE REVENU

*Augmentation de la pression fiscale en 1980*

| REVENUS BRUTS EN 1979 (en francs) | SITUATION DE FAMILLE | PAR L'IMPOT SUR LE REVENU (%) | PAR LES TAXES SUR LA CONSOMMATION (%) |
|---|---|---|---|
| 27 575 | Célibataire | 0.69 | 0.87 |
| | Couple sans enfant | 0.17 | 2.02 |
| 38 605 | Célibataire | 0,97 | 0.67 |
| | Couple sans enfant | 0.42 | 1,49 |
| | Couple avec 1 enfant | 0.06 | 1.57 |
| 55 150 | Célibataire | 2.25 | 0.54 |
| | Couple sans enfant | 0.74 | 1.11 |
| | Couple avec 1 enfant | 0.73 | 1,16 |
| | Couple avec 2 enfants | 0.43 | 1.22 |
| 88 240 | Célibataire | 1.96 | 0.38 |
| | Couple sans enfant | 1.20 | 0.74 |
| | Couple avec 2 enfants | 0,76 | 0,77 |
| 143 390 | Célibataire | 2.71 | 0,32 |
| | Couple sans enfant | 1,80 | 0.57 |
| | Couple avec 2 enfants | 1.32 | 0.63 |
| 220 600 | Célibataire | 3.61 | 0.32 |
| | Couple sans enfant | 2,34 | 0.51 |
| | Couple avec 2 enfants | 1,83 | 0,56 |
| 551 500 | Célibataire | 6.52 | 0,14 |
| | Couple sans enfant | 6,36 | 0,21 |
| | Couple avec 2 enfants | 6.19 | 0,23 |

## NATIONALE

# Concertation entre la majorité et le gouvernement sur le programme d'économies demandé par le R.P.R.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a indiqué, mardi 16 octobre, que M. Jacques Chirac, qui devait intervenir mercredi dans la discussion générale du projet de loi de finances pour 1980, s'exprimerait *« comme orateur principal du R.P.R., et non comme porte-parole du groupe »*, et que son intervention n'aurait pas pour objet de *« définir la position du groupe sur le budget »*. *« Son propos dépassera très largement ce sujet*, a déclaré M. Labbé, *et portera un jugement sur l'ensemble de la politique économique et sociale. »*

M. Labbé a déclaré que le groupe R.P.R. avait dégagé, au cours de sa réunion hebdomadaire, une *« orientation à l'unanimité »*, qui consiste à ne voter l'article 25 (équilibre général du budget) du projet de loi de finances que si l'amendement proposé par les députés gaullistes tendant à porter de 200 millions de francs à 2 milliards de francs les économies réalisées sur les dépenses de l'Etat est adopté par l'Assemblée. Cet amendement, qui avait été adopté par la commission des finances (*le Monde* daté 7-8 octobre), prévoit que le gouvernement déposera au printemps prochain un projet de loi de finances rectificative portant répartition des économies ainsi réalisées *« en vue d'éventuelles affectations à des mesures nouvelles d'investissement »*.

*« Nous sommes parvenus à une heure de vérité avec le gouvernement*, a déclaré M. Labbé. *Nous ne nous contenterons pas de concessions sur des points particuliers. Nous souhaitons être entendus sur une orientation, un infléchissement, un sens nouveau donnés à ce budget. (...) S'il y a une sorte de fixation ou de blocage de la part du gouvernement, nous en tirerons les conséquences. Je crois que beaucoup de membres de ce groupe, qui ont fidèlement soutenu le gouvernement, se décideraient à franchir le pas et ne voteraient pas le budget. »*

M. Labbé a souligné que le R.P.R. *« ne demande pas le départ du premier ministre »* et que, s'il obtient satisfaction sur les économies qu'il demande et sur le contrôle parlementaire du budget social de la nation (ce second point paraît acquis), le groupe gaulliste *« n'aura aucune raison de ne pas voter le budget »*.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a indiqué pour sa part qu'une procédure de concertation est engagée entre les groupes de la majorité et le gouvernement. Une délégation des deux groupes, conduite par MM. Labbé et Chinaud et accompagnée par MM. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, et Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général du budget, devait rencontrer, mercredi en fin de journée, M. Maurice Papon, ministre du budget.

Au sujet du barème de l'impôt sur le revenu, qui avait été repoussé par la commission des finances, le groupe U.D.F. demande un relèvement de 10 % pour les deux premières tranches et de 9 % pour la troisième (le projet prévoit seulement un relèvement de 8 % pour les huit premières tranches). Un désaccord existe entre l'U.D.F. et le R.P.R. quant aux économies demandées au gouvernement : l'U.D.F. ne considère pas le chiffre de 2 milliards, demandé par le R.P.R., comme impératif, et elle estime qu'il revient aux députés, et non au gouvernement, d'établir la liste des postes sur lesquels ces économies seraient réalisées. Au contraire, pour M. Labbé, *il appartient* au gouvernement de faire des propositions, soumises au vote des députés, qui *« prendront la responsabilité »* des réductions de dépenses qu'ils demandent et de l'utilisation des sommes ainsi dégagées.

MM. Labbé et Chinaud doivent être reçus jeudi après-midi par M. Raymond Barre, le rendez-vous habituel du mardi ayant été reporté en raison de la visite, à Paris, du premier ministre chinois.

# Le nouvel hebdomadaire du P.C.F. sera celui d'une « visée stratégique », déclare M. Hermier

Le nouvel hebdomadaire du P.C.F., dont M. Guy Hermier, membre du bureau politique, a présenté mardi 16 octobre l'équipe de direction et le « conseil de rédaction », sera, a dit M. Hermier, *« l'hebdomadaire d'une perspective, d'une politique, d'une visée stratégique »*. Visant un tirage de cent mille exemplaires, la nouvelle publication, qui se substituera à l'hebdomadaire *France nouvelle* et au mensuel *la Nouvelle Critique*, comprendra des journalistes issus de ces deux organes. M. Hermier a indiqué que les candidatures présentées par d'anciens journalistes de *France nouvelle*, qui avaient quitté cet hebdomadaire au début de l'année à la suite de désaccords avec sa direction, seront « *sérieusement étudiées* ».

Dirigé par M. Hermier, le nouvel hebdomadaire aura pour rédacteur en chef M. Jean Burles, membre du comité central, assisté de Mme Danièle Bleitrach et de MM. Michel Cardoze, François Hincker et Claude Prévost. Le directeur administratif sera M. Jean-Michel Catala, membre du comité central. Le conseil de rédaction, dont une « première liste » de cinquante-quatre membres, a été publiée, comprend quatre membres du comité central du P.C.F. et une dizaine de permanents.

Marqué par la présence de MM. Jean Elleinstein, Claude Frioux, Maurice Goldring, Raymond Jean et Antoine Vitez, ce conseil se signale aussi par l'absence des intellectuels proches des positions de M. Louis Althusser, à commencer par M. Althusser lui-même. Il semble que la direction du parti souhaite plutôt orienter ceux qui se réclament de ce courant vers le nouvel institut de recherche, né de la fusion du Centre d'études et de recherches marxistes et de l'Institut Maurice-Thorez, et dont Mme Francette Lazard, membre du bureau politique, doit demander vendredi la création.

On note la présence, au conseil de rédaction du nouvel hebdomadaire, des écéivains Bernard Noël et Pierre Bourgeade, mais d'autres, comme Jean-Pierre Chabrol, qui avait fait l'objet d'une *démarche personnelle* de MM. Hermier et Claude Mazavric, ont refusé leur participation.

La sortie du nouvel hebdomadaire est prévue pour le début de l'année prochaine, au moment de la session du comité central consacrée aux intellectuels. La présence, dans l'équipe de direction, de Mme Bleitrach, membre de la cellule universitaire d'Aix-en-Provence, qui avait été à l'origine de la « pétition des 1 500 », en mai 1978, et de M. François Hincker, qui avait été écarté du comité central en mai dernier, marque une volonté d'ouveéture en direction d'une partie des militants qui avaient réclamé un débat sur la politique suivie par le P.C.F. dans la période précédant les élections législatives. Les responsables de la nouvelle publication ont cependant précisé que les discussions qui y trouveront place devront s'inscrire dans le cadre de la stéatégie du parti, qu'elles ne sauraient remettre en cause. — P. J.

● *A Saint-Chamond (Loire).* — M. René Viallon, adjoint au maire (M. Jacques Badet, P.S.), et M. Roger Thévenet, conseiller municipal, ont donné, mardi 16 octobre, leur démission du M.R.G. et ont adhéré au P.S. Le conseil municipal comprend désormais dix-neuf au lieu de dix-sept élus socialistes et quatorze communistes. — *(Corresp.)*



## *DÉBAT D'ORIENTATION AU PALAIS DU LUXEMBOURG*

# Le Sénat ne voterait vraisemblablement pas l'abolition de la peine de mort

**Le Sénat a débattu, mardi 16 octobre, en séances d'après-midi et de nuit, de la question de la peine de mort. Cette discussion académique aura révélé à M. Alain Peyrefitte, qui l'avait souhaitée, une sensibilité parlementaire assez différente de celle qui était apparue lors de la discussion à l'Assemblée nationale (« le Monde » du 28 juin). Les abolitionnistes seraient vraisemblablement minoritaires au Palais du Luxembourg.**

Le ministre de la justice ouvre ce débat d'orientation dont il attend tout à la fois des idées nouvelles, une contribution à la nécessaire évolution des mentalités et une vue objective sur l'état présent de l'opinion.

« *Faut-il ou non*, demande-t-il, *proposer une transformation du code pénal ? Faut-il réviser radicalement l'échelle des peines criminelles ? Peut-on abolir la peine de mort du jour au lendemain ? Que faudrait-il imaginer pour la remplacer ?* »

Après avoir évoqué les arguments des abolitionnistes et ceux de leurs adversaires, le ministre souligne la difficulté de toute division car, ajoute-t-il, « *les arguments ne sont rien s'ils ne convainquent pas le peuple. Et il y a une inertie de l'opinion publique qu'on ne peut ni transformer ni contourner.* »

C'est pour avoir méconnu cette inertie que les abolitionnistes de 1791, de 1848 et de 1908 ont échoué.

M. Peyrefitte veut donc faire évoluer les mentalités : « *Nos concitoyens sont dominés par une crainte, celle la montée de la violence. Nous savons qu'en fait, il n'y a aucun rapport entre ces deux choses. La grande criminalité, celle qui est passible de la peine de mort, n'augmente pas. Depuis trente ans, le chiffre moyen des homicides volontaires ne passe pas en France cinq cents par an, vingt-cinq fois moins que le nombre des tués sur la route.* »

L'orateur cite aussi le décalage qui existe entre le code pénal, qui prévoit une multitude de crimes passibles de la peine de mort, et la jurisprudence, qui s'est modifiée au cours des temps : « *Durant les douze dernières années, 9 231 personnes ont comparu sous l'accusation d'un crime punissable de mort, dont 23 seulement de façon définitive après pourvoi en Cassation ; 7 d'entre elles ont été exécutées. Seuls quelques crimes particulièrement atroces encourent en pratique le châtiment suprême. La règle est devenue l'exception.* »

« *Ne faut-il pas*, conclut-il, *envisager de modifier la règle ? Il faut faire la toilette du code pénal, poué des raisons de simple bon sens. Si toutefois l'on veut aller plus loin qu'une simple mise à jour du code, alors, ne nous le dissimulons pas, il faudra procéder par étapes.*

» *Pour adapter le droit aux exigences de la conscience sans provoqueé inutilement les craintes de l'opinion, ne conviendrait-il pas de supprimer la peine de mort dans les cas où elle n'est plus appliquée depuis longtemps ? Et peut-être de la suspendre dans d'autres cas où elle n'a été appliquée que rarement depuis la seconde guerre mondiale ? (...) Les peines théoriques, prévues par le code, sont trop louédes ; les jurys répugnent à les prononcer, et infligent à la place des peines trop légères. On hésite à prononcer la peine de mort, et on condamne à vingt ans, qui en deviennent, en fait, douze ou treize. On hésiterait sans doute moins à prononcer une peine de vingt-cinq ans incompressible. (...) Nous avançons à pas prudents pour nous garantir du dérapage.* »

## *Le pour et le contre*

M. RAYMOND BOURGINE (CNIP, Paris), estime que lorsque *le législateur devra se décider, il* faudra qu'il soit bien convaincu que toute loi supprimant la dissuasion sera mauvaise. L'orateur précise : *« Je vise les crimes commis avec pééméditation. »*

M. MARCEL CHAMPEIX (P.S., Corrèze), s'élève contre cette discussion académique *« qui fait perdre du temps au Parlement »* et *n'est pas à la hauteur de ses responsabilités.*

M. CHARLES LEDERMAN, (P.C., Val-de-Marne) considère, lui aussi, que ce débat témoigne d'une étrange conception du Parlement. Il ne croit pas à *« l'exemplarité »* de la peine de mort, ni a son efficacité pour combattre le sentiment d'insécurité qui est la marque de notre temps. Quant audroit de grâce, il appartient, lui, à un autre temps. *« Le groupe communiste*, conclut-il, *réclame l'abolition de la peine de mort ; mesure qui témoigne, à l'inverse de ce que le gouvernement proclame, d'un progrès de la civilisation et de la démocratie. »*

M. PIERRE MARCILHACY (non-inscrit, Charente) proteste contre l'accusation, souvent prononcée à l'égard des abolitionnistes, de penser davantage aux criminels qu'à leurs victimes. La peine de mort, survivance de la loi du talion, donne l'image déplorable d'une société de violence. Il faut donc l'abolir. Mais l'orateur met en garde contre une peine de substitution qui ne laisserait au prisonnier aucun espoir de liberté : il n'y aurait aucune sécurité pour les gardiens d'un prisonnier condamné irrémédiablement à perpétuité.

M. FRANCIS PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) se proclame contre la peine de mort que subissent les victimes des criminels. Il faut, estime-t-il, que la société se protège et la mort du criminel peut être moins meurtrière que « la clémence qui pardonne ». Quant à la détention perpétuelle, elle transformerait le détenu en « fauve » Il faut néanmoins, conclut-il, humaniser la mise à mort. De nos jours on anesthésie les animaux. La guillotine n'est plus supportable.

M. HENRI CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) se *déclare partisan, pour des crimes* exceptionnels, de la peine de mort. La société exerce la légitime défense à la place de la victime qui n'a pu, elle le faire. Il n'est pas dérisoire que le criminel craigne la mort. M. Caillavet s'affirme, en revanche, adversaire du droit régalien de la grâce présidentielle.

M. PIERRE CAROUS (R.P.R., Nord) ne pense pas qu'il faille faire disparaître la peine de mort du code pénal. La jurisprudence actuelle qui ne l'applique qu'à un très petit nombre de cas lui paraît bonne. Une peine de vingt-cinq ans incompressible, inscrite au code, faciliterait une telle application.

M. JACQUES THYRAUD (R.I., Loir-et-cher) demeure, lui aussi, partisan du maintien de la peine de mort dans certains cas, notamment lorsqu'il y a eu prises d'otages.

M. MARCEL RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) est abolitionniste et partisan d'une peine de substitution. Il a néanmoins un *doute, qui concerne un seul cas :* celui de la récidive de crime de sang.

M. JEAN MERCIER (Gauche dém., Rhône) pense qu'il faut abolir la peine de mort (peine « d'un autre âge ») et que le vrai problème est celui de la peine de substitution.

M. EDMOND VALCIN (R.P.R., Martinique) considère que les conditions d'une adhésion de l'opinion à l'abolition ne sont pas réunies. Il faut poursuivre la réflexion et adapter le code à la jurisprudence en réduisant le nombre des crimes passibles de la mort.

M. PIERRE JOURDAN (R.I., Ardèche) exprime la même opinion que l'orateur précédent.

M. MAX LEJEUNE (Gauche dém., Somme) propose que la *question de la peine de mort* et celle du droit de grâce soient soumises à la procédure constitutionnelle du référendum.

M. ETIENNE DAILLY (Gauche dém., Seine-et-Marne) souhaite *« de tout son cœur, de toute sa volonté, de toutes ses forces »*, que la peine de mort soit maintenue : réduire les cas serait s'engager dans une dynamique qui conduirait de l'abolition partielle à l'abolition totale. « *La peine de mort est faite*, déclare-t-il, *pour la protection des victimes potentielles.* »

M. ALAIN PEYREFITTE récapitule ce qu'ont dit les orateurs. Il défend le principe constitutionnel du droit de grâce, ultime et nécessaire recours. Aucune démocratie populaire, fait-il remarquer, n'a renoncé à la peine de mort. « *Quand la peine de mort ne sauverait chaque année qu'une seule victime potentielle, il faudrait bien réfléchir avant de l'abolir.* » Le garde des sceaux ne croit pas à l'impossibilité de peines de très longue durée : aux Etats-Unis, il n'est pas rare de voir des condamnés détenus depuis cinquante ans. On vient de libérer, précise-t-il, trois prisonniers qui avaient tenté d'assassiner le président Truman il y a trente ans. « *Abolir*, conclut le ministre, *serait un geste noble. Mais il faut en peser les conséquences, et le Sénat m'a paru fort réaliste sur ce point.* » — A. G.

## Selon son épouse

# UN SECOND SEPTENNAT « NE SEMBLE GUÈRE TENTER » M. GISCARD D'ESTAING

L'hebdomadaire espagnol *Gaceta Ilustrada* a publié, mardi 16 octobre, une interview de Mme Giscard d'Estaing. L'épouse du président de la République évoque notamment l'éventualité d'un renouvellement du mandat de son mari. Elle déclare :

*« L'idée d'un nouveau septennat ne m'enthousiasme absolument pas. Cela ne semble guère tenter le président, qui cependant le ferait si c'était nécessaire. Un septennat de plus serait trop long pour tout le monde. Imaginer une telle idée ne me séduit pas. »*

Interrogée sur l'attitude de M. Jacques Chirac à l'égard de son époux, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing indique, à propos du maire de Paris : *« Je ne sais pas s'il s'agit d'une attitude politique ou personnelle. Je crois qu'il se laisse emporter par son tempérament et ses impulsions plutôt que par une idée directrice. »*

Mme Giscard d'Estaing définit le président de la République comme *« un homme très sensible (...) d'un optimisme extraordinaire, (...) quelqu'un d'extrêmement pacifique »*. Politiquement, elle affirme se situer elle-même au centre, *« peut-être au centrEe droit »*.

A propos de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, elle déclare : *« Cette loi a été approuvée pour remédier à l'injustice que cela supposait pour de nombreuses femmes (...). Moi personnellement, étant catholique, je suis contre le fait d'enlever la vie. Mais l'Etat français étant laïque, je n'ai pas à dicter une conduite fondée sur des principes religieux. Que chacun fasse selon sa conscience. »*

**[Le porte-parole de la présidence de la République s'est borné à préciser que cette interview, demandée par l'hebdomadaire en février 1979, avait été accordée le 23 septembre dernier. Il s'est refusé à répondre à la question de savoir si le chef de l'Etat avait eu connaissance des déclarations de son épouse avant publication.]**

# RADIO-TÉLÉVISION

## Mercredi 17 octobre

### CHAINE I : TF 1

**18 h 30 Un, rue Sésame.**
**18 h 55 C'est arrivé un jour.**
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.**
**19 h 55 Tirage du Loto.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : L'inspecteur mène l'enquête.**
« On en connait tous des comme ça », de Serge Ganzl. Réal. : Luc Godevais.
*C'est une retraitée de l'enseignement, Mme Suzanne Freychet, soixante-sept ans, qui participe à l'émission. Il s'agit de résoudre une énigme qui a bouleversé un univers très quotidien.*
**22 h 15 Une mémoire bien rangée : A la recherche du prêtre Jean.**
De Pierre Dumayet
*Révolution dans la cartographie, entre 1240 et 1493. Suite au voyage de Pierre Dumayet à travers la Bibliothèque nationale.*
**23 h Journal.**

### CHAINE II : A 2

**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**




**20 h 35 Variétés : Joe Dassin.**
**21 h 40 Magazine : Grand stade.**
**22 h 35 Document de création : Frances... La dernière chasse de M. Fricous.**
De Pascale Breugnot. Réal. : Denis Chegaray
*Dans les Pyrénées-Orientales, un ancien chasseur, M. Fricous, dit ses souvenirs du temps où le gibier existait et ses nostalgies face à ce que devient sa montagne, son pays. Excellent reportage, belles images et mots qui portent loin, simplement. Un « document » à regarder.*
**23 h 30 Journal.**

### CHAINE III : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Eureka
**18 h 55 Tribune libre.**
La C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : le Trésor de Rackham le Rouge.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma 16 : le Cadran solaire.**
De Anne-Hélène Tromelin et Michel Wyn. Avec Francine Bergé, Maurice Barrier, Laurie Grant.
*La jalousie d'une femme ayant atteint la quarantaine pour sa fille qui, revenue d'un long séjour aux Etats-Unis, ne laisse pas indifférent le second mari de sa mère. Cette affaire de beau-père séduit est jouée dans un cadre breton, de très bon goût. Intimité aux murs de granit.*
**22 h 10 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
20 h., La musique et les hommes : En avant-première : « Rouslan et Ludmila », de Glinka, par les Chœurs et l'Orchestre du théâtre du Bolchoï de Moscou, dir. Iouri Simonov.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les dissidents et nous.

### FRANCE-MUSIQUE

18 h., Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30 : Jazz-time).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : en direct du Théâtre des Champs-Elysées : Symphonie n° 3, de Magnard ; Don Quichotte, de Strauss, par l'Orchestre national de France et P. Tortelier, violoncelle, dir. S. Baudo.
23 h., Ouvert la nuit : E.T.A. Hoffmann ; 1 h., Douces musiques : Paul Mefano.

## Jeudi 18 octobre

### CHAINE I : TF 1

**12 h 15 Réponse à tout.**
**12 h 30 Midi première.**
**13 h Journal.**
**13 h 50 Objectif santé.**
**13 h 55 Emissions régionales.**
**14 h Les vingt-quatre jeudis.**
14 h. 3, Chronique d'un village : Zaranou, en Côte-d'Ivoire ; 14 h. 28, Série : la poursuite : 14 h. 33, documentaire : A la découverte de l'épinoche ; 14 h. 55, Les parents et les enseignants ; 15 h. 7, Wien ; 15 h. 36, *la Passerelle d'Epinay* (film, suivi de débats, *sur l'aménagement de la passerelle*) ; *16 h.*, Documentaire ; 16 h. 52, 24 jeudis petites annonces ; 17 h., Prise en compte de l'origine socioculturelle, du point de vue de la langue.
**18 h 2 TF 4.**
**18 h 20 Un, rue Sésame.**
**18 h 55 C'est arrivé un jour.**
**19 h 10 Une minute pour les femmes.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Tribune politique : L'opposition.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Série : les Yeux bleus.**
De J. Cosmos et J. Chatenet. Réal. : P. Dupont-Midy
**21 h 30 L'événement.**
**22 h 35 Documentaire : Ombres et lumière.**
De D Lecomte
*La relation des peintres abstraits à la peinture extrême-orientale et au zen.*
**23 h 35 Journal.**

### CHAINE II : A 2

**12 h Au jour le jour.**
**12 h 10 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Feuilleton : le Maître de forges.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**14 h Aujourd'hui madame.**
Les Français à l'étranger.
**15 h Feuilleton : la Famille Adams.**
**16 h L'invité du jeudi : Maurice Genevoix.**
**17 h 20 Fenêtre sur... le Japon.**
Impressions du Soleil-Levant.
**17 h 50 Récré A 2.**
Zanett ; Wattoo-Wattoo ; Lippy le lion ; Je veux être mécanicien.
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Top club.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Cinéma : « Monsieur le président-directeur général ».**
Film français de J. Girault (1966), avec J. Maillan, P. Mondy, M. Galabru, Cl. Rich, M. Machado, D. Ceccaldi (rediffusion).
*Une avocate farfelue, femme du directeur parisien d'une société internationale qui a invité, dans sa maison de campagne, son P.-D.G. et ses collègues européens, reçoit un assassin dont elle veut assurer la défense. Week-end agité.*
*Vaudeville mené à toute allure par une troupe d'acteurs auxquels Jean Girault, soucieux simplement de faire rire, a laissé la bride sur le cou.*
**22 h Figaro-ci, Figaro-là.**
De Pierre Petit. Avec le ténor Bernard Mallet.
**22 h 30 Documentaire : le Toubib : préface.**
Un reportage sur le tournage du *Toubib*, le dernier film de Pierre Granier-Deferre.
**23 h 15 Journal.**

### CHAINE III : FR 3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
Le bébé de maman ; les Compagnons de Gerbaul.
**18 h 55 Tribune libre.**
Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.).
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé.**
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « l'Oiseau rare ».**
*Film français de J.-C. Brialy (1973), avec J.-C. Brialy, M. Presle, A. Duperey, Barbara, J. Maillan, P. Bertin. (Rediffusion.)*
*Un valet de chambre modèle se trouve successivement au service de quelques femmes extravagantes et d'un vieux poète*
*Film à sketches dans l'esprit du théâtre de boulevard. Numéros d'acteurs et, surtout, d'actrices. Caricatures misogynes. Seul, le dernier sketch constitue une très jolie « nouvelle » cinématographique.*
**22 h Journal.**

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le cerveau et son double.
8 h. 32, Dieu au village : Le christianisme médiéval, adaptation et renouvellement.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, *Matinée de la littérature : Avec l'invité de la semaine* : C. Pichols (le romantisme).
10 h. 45, Questions en zig-zag.
11 h. 2, Au Festival d'Avignon : Autour de Maurice Obana (Trois contes de l'honorable fleur).
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : Les orgues Silbermann en Alsace ; l'orgue de Saint-Thomas de Strasbourg.
14 h., Un livre, des voix : « Le Pré joli », de R. Pividal.
*14 h. 42*, Départementale : En direct de Belfort.
16 h. 40, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualités : Un retour inattendu : la voile comme énergie pour les navires.
17 h. 32, Au Festival d'Avignon : Autour de Maurice Obana (Syllabaire pour Phèdre ; Signes).
18 h. 30, Feuilleton : A chacun sa Chine.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'absorption intestinale.
20 h., Hommage à Alain Barroux : Mosaïque pour un portrait.
22 h. 30, Nuits magnétiques : L'acte... le chemin inverse.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique : « L'oreille en colimaçon » (pour les enfants de 4 à 7 ans)
9 h. 17, Le matin des musiciens : Gabriel Fauré, par Antonio Ruiz-Pipo, « Quatuor piano et cordes opus 23 », de Dvorak, « Quatuor piano et cordes opus 15), de Fauré, par R. Casadesus et le quatuor Calvet, « Deuxième sonate pour violoncelle et piano opus 117 », de Fauré, par R. Albin, C. Helffer, « Berceuse sur le nom de Fauré », de Ravel, « Quintette n° 1 opus 89 », de Fauré, par J. Hubeau, piano, et le quatuor Via Nova, « Trio opus 120 », de Fauré, par le Pro Arte Piano Quartet, « Quatuor à cordes », de Fauré, par le quatuor Guarnieri.
12 h., Musique de table : « Musique de charme », « Concerto pour mandoline », de Gulliano, dir. : Claudio Scimone, « Rondo en ut majeur pour deux pianos », de Chopin, par G. et B. Picavet, « Der Engel », premier des « Wesendonk Lieder », de Wagner, par Sylvia Sass ; 12 h. 35, Jazz classique : « Django Reinhardt » ; 13 h., Les métiers de la musique : « Les percussionnistes » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume : Albert Ketelbey ; *14 h. 15, Humoresques pour violon* et orchestre, de Sibelius, par D. Oïstrakh, dir. : G. Rojdestvensky ; 15 h., « La Giuditta », d'A. Scarlatti, avec L. Arséguet, J. Kendall, dir. : Roger Blanchard, « La forêt enchantée », de Geminiani, par I Solisti Veneti ; 17 h., Musiques rares Œuvres de Grant Still, S. C Taylor et A. P. Heinrich
18 h., *Six-Huit (de 18 h. à 18 h. 30) : Jazz-time.*
20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Musique à découvrir : En direct de la Maison de Radio-France, « Soirée bulgare », avec le concours de Ivan Drenikov, piano, et le Quatuor bulgare, « Sonate n° 4 », Nicolov, « Air et Prélude de l'opus 65 », de Vladigerov, « Sonogrammes » (création), de Mintchev, « *Le triomphe des clochettes* », de Kazandjiev, « Quatuor n° 3 sur un ancien thème bulgare », de Goleminov, « Quatuor avec piano » (création), de Kazandjiev.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La musique se livre, Georges Auric ; *23 h., E.T.A. Hoffmann (IV).* 1 h., Douces musiques.

---

*VU*

# La joie du patron

*Le patronat, en général, on n'aime pas. On se méfie. C'est vraiment une classe, un monde à part, froid, hostile, c'est l'ennemi, quoi. Le patron, c'est autre chose. D'abord, c'est le vôtre, celui de la boîte où vous êtes placé, pour ainsi dire logé, et cette boîte, à force de vous y échiner, vous y tenez. Vous voulez qu'elle soit bien tenue, bien gérée, qu'elle prospère, qu'elle garantisse l'emploi et qu'elle fasse des bénéfices.*

*Pour qui ces profits ? C'est là que le bât blesse. Tant qu'il s'agit d'une petite ou même d'une moyenne entreprise, créée par un homme ou par une femme partis de rien — il y en avait deux ou trois sur le plateau des « Dossiers de l'écran ». — partis d'une idée, d'un coup d'audace ou de chance, vous vous sentez plus ou moins solidaire d'une situation plus ou moins précaire. Ces femmes ou ces hommes, dans le genre de Guy Ligier, le constructeur automobile, ont tout risqué, tout misé. Ils ont tout à perdre avant d'avoir tout à gagner et ils sont financièrement responsables en cas de faillite.*

*En revanche, dans une très grosse affaire style Matra, avec à sa tête un Jean-Luc Lagardère — il était là — la distance est telle entre le poste de commande et les postes de l'atelier qu'on en revient souvent, très souvent, à la méfiance, à la crispation, l'éternel conflit entre le capital et le travail.*

*Patron de droit divin ou patron salarié, placé là par le conseil d'administration, le maître à bord tient son pouvoir de l'argent, et doit sa légitimité à son talent.*

*Ce qui enlevait au débat suscité par un film gentiment rétro (tiré d'un roman d'André Maurois), l'Usine Quesnay, son intérêt, c'était la présence au studio de responsables trop vraisemblables. Tout les distingue : d'abord, l'inégalité devant l'aide de l'Etat. On en a parlé un peu, très peu, sur la fin, sans mentionner le fameux rapport Hannoun indiquant que 50 % des subventions publiques sont dévorées par une demi-douzaine d'énormes groupes. Puis la différence dans les rapports avec les syndicats qui feront d'ailleurs l'objet d'un prochain « Dossier ». Oui, tout les sépare, sauf le plaisir d'être ce qu'ils sont, la joie enfiévrée du pouvoir et des responsabilités. Pour rien au monde — ils ne se sont pas gênés pour nous le faisser entendre. — ils n'échangeraient leur place contre la nôtre.*

CLAUDE SARRAUTE.

---



## « FACE AU PUBLIC » SUR FRANCE-INTER

France-Inter lance une nouvelle émission-débat hebdomadaire, « Face au public », tous les mercredis de 19 h. 10 à 20 heures. Une personnalité répondra chaque semaine aux questions de cinq journalistes : trois représentants de la presse écrite, un membre de la rédaction de France-Inter et le directeur de l'information de l'une des trois chaînes de télévision (à tour de rôle Henri Marque pour TF 1, Jean-Pierre Elkabbach pour A 2, Jean-Marie Cavada pour FR 3).

# Conflit entre la direction d'Antenne 2 et l'Intersyndicale des journalistes

L'intersyndicale des journalistes d'Antenne 2 (F.O., S.N.J., C.F.D.T.) a rendu publique, mardi 16 octobre, après une assemblée générale de la rédaction, la lettre qu'elle a adressée à M. Maurice Ulrich, président-directeur général de la société, à propos du conflit qui a opposé M. Claude Sérillon, responsable de la revue de presse d'Antenne 2-Midi, à la direction de l'information sur l'affaire des diamants de Bokassa (*le Monde* daté 14-15 octobre).

Dans cette lettre, l'intersyndicale estime que ce conflit *« n'est pas un accident de parcours »*, mais *« s'inscrit dans le refus de cette direction de traiter cet événement selon les règles normales de la profession »* et *« fait suite à une série d'incidents sérieux nés de la volonté de la direction de l'information de taire certains faits ou de présenter certains autres d'une manière tout à fait partielle »*. L'intersyndicale cite à ce sujet, notamment, *« le non-traitement de l'affaire du terrain acheté par le premier ministre »*, une interview de M. Jean François-Poncet au cours de laquelle *« il fut impossible de poser les questions suscitées par l'actualité »*, en particulier sur Bokassa, et *« l'étonnante décision de la direction de traiter en fin de journal « l'affaire » Goldmann. »*

Elle reproche d'autre part à MM. Jean-Pierre Elkabbach et Louis Bériot, respectivement directeur de l'information et rédacteur en chef, de considérer comme *« des militants »* ou *« des sous-marins d'organisations politiques et syndicales »* les journalistes qui expriment leur volonté de faire respecter les règles déontologiques.

L'intersyndicale souhaite que M. Claude Sérillon soit de nouveau chargé de la revue de presse. Elle demande à Maurice Ulrich *« de faire connaître aux journalistes son appréciation sur les différents points évoqués et de leur dire comment il estime pouvoir garantir l'objectivité de leur travail d'information à la veille de la campagne présidentielle »*.

Selon une délégation de l'intersyndicale, reçue mardi matin par M. Ulrich, celui-ci, en réponse à cette lettre, a estimé que *« les différents points ne posent pas réellement de problème »*. Après avoir indiqué qu'il n'était pas possible de *« démarrer »* sur une information de *Minute* ou du *Canard enchaîné*, il aurait souligné que celles qui agitent la rédaction, les journalistes doivent observer *« une attitude de réserve et de prudence »*. A la question : *« Faut-il comprendre qu'il s'agit pour les journalistes d'une manière d'obligation de réserve ? »*, M. Ulrich aurait répondu « oui », ajoutant : *« Nous avons des attaches publiques dont nous devons tenir compte. »*

Cependant, au cours d'une seconde rencontre en fin d'après-midi, toujours selon un représentant de l'Intersyndicale, le président-directeur général d'Antenne 2 serait revenu sur cette déclaration, précisant que les journalistes de la télévision sont « des journalistes comme les autres » et ne son tenus par aucune obligation de réserve.

Dans un communiqué publié dans la soirée, la direction d'Antenne 2 fait observer que *« ce texte a été rendu public alors que les discussions avec les syndicats qui portaient notamment sur les problèmes de déontologie étaient en cours »*. Elle *« rappelle que la mission des journalistes d'Antenne 2 doit s'exercer conformément aux règles déontologiques applicables à toute la profession »* et que *« c'est au conseil d'administration et à son président de faire respecter les obligations générales d'objectivité et de pluralisme qui sont fixées par la loi. »*

M. Maurice Ulrich nous a déclaré, mercredi matin, qu'il avait effectivement *« corrigé »* au cours de la seconde entrevue ce que sa première formulation avait de *« global »*. Il a reconnu que sa première expression avait été *« mauvaise »* et que si, du fait du service public, les organes de télévision ont des responsabilités particulières, les journalistes, eux, ne relèvent que de la convention collective et de la charte des journalistes. A propos des reproches formulés par l'intersyndicale, M. Ulrich a estimé que *« lorsqu'on prend les cas les uns après les autres, on trouve pour chacun des explications tout-à-fait justifiées »*, même s'il peut y avoir parfois des *« erreurs »* et des *« mauvais choix »*.

### « Une erreur technique » pour l'affaire Goldman

Selon le P.-D. G. d'Antenne 2, la façon dont a été traitée l'affaire Goldman était *« une erreur technique »*. Pour le terrain acheté par M. Barre, une enquête de la rédaction aurait montré qu'il n'y avait rien à en dire. A propos de l'interview de M. François-Poncet, M. Ulrich nous a précisé que les personnalités invitées avaient le droit de refuser d'être interrogées sur certaines questions et qu'il appartenait à la rédaction d'accepter ou non l'interview. M. Ulrich a reproché à l'intersyndicale d'avoir transformé un *« dialogue plus ou moins conflictuel »* en *« problème politique »* et a affirmé qu'il n'avait *« reçu aucune instruction ni subi aucune pression du gouvernement »*.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Elkabbach nous a fait observer que la couverture de « L'affaire des diamants » par Antenne 2 avait été *« faite totalement »* et qu'en particulier, seul de tout l'audio-visuel, le journal d'Antenne 2 y avait consacré un éditorial (celui d'Alain Duhamel, le vendredi 12 octobre). *« Nous continuerons, Louis Bériot et moi »*, nous a-t-il dit, *« à faire tout ce qu'il faut pour que l'indépendance de l'information à la télévision soit défendue et sauvegardée et pour que les faits soient présentés en toute objectivité, sans emballement et sans volonté de se mettre au service de qui que ce soit. »* M. Elkabbach nous a précisé que *« pour le moment »* il n'entendait pas rendre à M. Sérillon la responsabilité de la revue de presse. Il nous a dit, enfin, qu'il n'avait jamais accusé quiconque d'être un *« sous-marin »* d'une organisation politique ou syndicale, mais seulement que, dans un service public, il n'était pas question de se comporter comme un *« militant »* ou un *« sous-marin »*.

● Les journalistes C.F.D.T. de Radio-France dénoncent comme un « nouvel acte de censure caractérisée » la décision prise par la direction de Radio-France Internationale de ne pas diffuser, contrairement à l'habitude la « libre expression » de M. François Loncle, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, qui portait sur la politique française en Afrique et l'affaire des diamants. La direction répond qu'elle diffuse quotidiennement les principaux journaux et la revue de presse de France-Inter, qui traitent amplement de toutes les questions.

# Un nouvel émetteur au pic du Midi

Le nouvel émetteur du pic du Midi (altitude 2 870 mètres) devrait être mis en service à la fin du mois de novembre. Ce nouvel émetteur — le plus haut de France — permettra aux téléspectateurs des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine de recevoir les émissions de la première *chaîne en couleurs*. Sa puissance est de 10 kilowatts. Pour cette réception, comme pour celle des deux autres chaînes couleur, le canal unique utilisé sera le canal 27, qui desservira le septième du territoire français. L'émetteur qui assurait la diffusion des images en noir et blanc de la première chaîne continuera à fonctionner pendant un certain temps sur 819 lignes. Les trois *émetteurs couleur du pic du Midi* sont désormais synchronisés sur 625 lignes.

Le pylône émetteur du pic du *Midi a une hauteur de 101 mètres.* Le précédent émetteur de la première chaîne en noir et blanc se situait entre les hauteurs intermédiaires de 54 et 35 mètres. De cette partie du pylône jusqu'au sommet se trouvent maintenant *répartis les émetteurs des trois* chaînes couleur. Au-dessous de 54 mètres se trouvent les antennes de radio des trois chaînes de modulation de fréquence, et de nouveaux équipements viennent d'être mis en place pour permettre une écoute encore plus confortable.

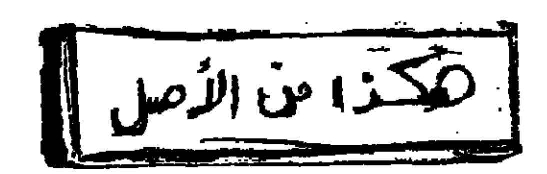
Les télécommunications vont installer à leur tour au pic du Midi des équipements euro-signal qui entreront en service dans le courant du mois de décembre afin de desservir les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. — *(Corr.)*

## A propos de « la Marseillaise » de Serge Gainsbourg

### UN DÉMENTI DE M. PLANTIER

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a formellement démenti, mardi soir 16 octobre, les propos qu'il aurait tenus à Nice au sujet d'une *limitation du temps d'antenne*, sur les ondes nationales, pour la diffusion de *la Marseillaise*, version Gainsbourg *(le Monde* du 17 octobre). Cette question avait été évoquée au cours d'une réunion de dirigeants d'associations, certains manifestant leur indignation contre ce travestissement de l'hymne national, ainsi que contre les propos tenus sur les veuves de guerre par Coluche à Europe 1.

Au secrétariat d'Etat aux anciens combattants, on explique qu'il y a eu confusion. La limitation de programmation concernait en fait la réponse faite par *Europe 1* à *M. Plantier* lorsque lui-même avait manifesté sa réprobation des propos tenus par Coluche, au temps où son émission était quotidienne.






Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

## VINGT ANS DE CHANSONS

# La génération Hallyday

AU milieu des années 50, aux *Etats-Unis*, *dans une société* industrielle qui invente des prototypes de réussite, qui impose l'automation des gestes et des sentiments, le rock reçoit un an après la mort de James Dean ses lettres de noblesse avec Elvis Presley et Gene Vincent. Toute une génération de musiciens s'engouffrent par la porte ainsi ouverte, jouent l'idée qu'ils se font de la musique et de la façon dont ils pensent qu'elle devrait être jouée, traduisent la violence débridée et la naïveté de millions de jeunes. Carl Perkins, Jerry Lee Lewis, Eddie Cochran, Buddy Holly, les Everly Brothers, Ricky Nelson, deviennent les premiers héros d'un rock qui inonde le marché occi*dental — puis, plus tard, le* marché de l'Est — grâce à la radio, au juke-box, au cinéma et surtout au disque microsillon, qui prend aussitôt son essor.

En France, le rock fait d'abord une entrée discrète. Parodié par Boris Vian et Henri Salvador, il est susurré par Danyel Gérard et Richard Anthony. Il éclate à la *fin des années 50* depuis le Golf Drouot, la discothèque de Henri Leproux où le juke-box diffuse à longueur de journée les dernières chansons d'Elvis Pres*ley et de Chuck* Berry. *Johnny* Hallyday, Eddy Mitchell, Dany Logan, Long Chris, qui rêvaient des héros westerniens et des grands espaces dans les cinémas *de quartier, vont devenir, dans* une société de confort et de bonheur à crédit, les modèles d'une nouvelle classe d'âge dont la caractéristique est la jeunesse, qui court après la consommation et la jouissance, qui crée sa panoplie (blue-jean, tee-shirt), son propre langage et ses célébrations dans les clubs, dans les salles de concert, puis dans les grands rassemblements, dont le premier, place de la Nation, réunit, en juin 1963, cent cinquante mille jeunes.

Johnny Hallyday débute dans un radio-crochet au Marcadet-Palace en décembre 1959. Son premier disque publié en mars 1960 est une version française de *Makin'love*. Son assimilation rapide des « plans » des rockers américains, sa mise en évidence, à la manière de Presley, de symboles sexuels, ses onomatopées, ses cris, sa façon de jouer avec le corps, de flanquer une volée de coups et de mordre dans les mots avec un plaisir sensuel intense, créent le choc. A sa suite, des milliers de jeunes vont faire des rêves *dorés*, des *milliers de* guitares électriques, de caisses claires et d'amplificateurs vont se vendre. Frankie Jordan enregistre *Panne d'essence*, Dick Rivers *et* les *Chats sauvages* chantent *le Jour J*, Eddy Mitchell et les Chaussettes noires *Be Bop a Lula*, d'autres encore, comme Danny Boy et ses Péni*tents, les Pirates, les* Vautours, les Champions, les Fantômes, apparaissent et remportent un succès multiplié par une radio, dès lors tournée vers la nouvelle *classe* de consommateurs *et* par une presse spécialisée qui se développe rapidement. Les adolescents cherchent et trouvent dans la musique une manière de vivre, un comportement qui ne s'identifie pas à celui des adultes, et ces derniers acceptent presque immédiatement ce qu'on appelle alors la vague « yé-yé », car ils n'y volent, avec juste raison, qu'un défoulement.

Les choses changeront plus tard, quand le rock s'engagera dans une voie plus sérieuse, plus profonde, avec Bob Dylan, les Beatles, les Rolling Stones et les autres. Hallyday, lui, restera tel qu'en lui-même il est apparu : une belle bête de music-hall qui sait que tout son pouvoir il le tient de la scène, de la *communion* extatique du spectateur. Toute l'aventure de Johnny Hallyday depuis vingt ans oscille entre le rock et les variétés, un peu *comme* Elvis Presley. Il chante les couplets de Long Chris, de Philippe Labro et de Michel Mallory et reprend de nombreux standards du rock américain : *House of the Rising Sun (le Pénitentier), Trouble (la Bagarre), Cut across Shorty (Cours Charlie), Teenage Idol (On m'appelle l'idole des jeunes), Wath is Soul (Je suis seul), et* se les approprie comme si les mots et les notes venaient instinctivement de lui, comme s'il les offrait douloureusement ou dans une violence spontanée.

Johnny Hallyday chante aussi au fil des années des titres des Beatles *( Got to get you into my life — Je veux te graver dans ma vie)*, d'Otis Redding *(Sweet Soul Music — La Seule Vraie Musique)*, d'Eddie Floyd et Steve Cropper *(Knock on Wood — Aussi dur que du bois)*, s'entoure de musiciens rock comme Gérard Pisani et Mick Jones — aujourd'hui leader du groupe Foreigner, — invite à ses shows Jimi Hendrix — en octobre 1966, alors que celui-ci était encore inconnu et dérangeait le public par sa fascinante exploration des sons, — les groupes Variations et Ange.

*Plus attentif* qu'on ne le croit aux courants musicaux, Johnny Hallyday saisit les modes successives et les diffuse aussi à l'aise que pouvait l'être autrefois Maurice Chevalier à *se mettre* au goût du jour : en vingt ans, il aura ainsi été tour à tour un chanteur de rock, de rhythm and blues, de ballades hippies, de variétés, de musique country. Mais ces mutations continues auront toujours été faites à partir des deux thèmes qui constituent l'essentiel de son répertoire *et forment* l'ossature de ses différents spectacles : l'amour et la solitude.

Vingt ans de chansons, c'est sans doute pour certains l'occasion des bilans. Pas pour Hallyday qui a dû faire le sien très tôt, à l'âge de vingt-trois ans, après avoir été saisi de vertige.

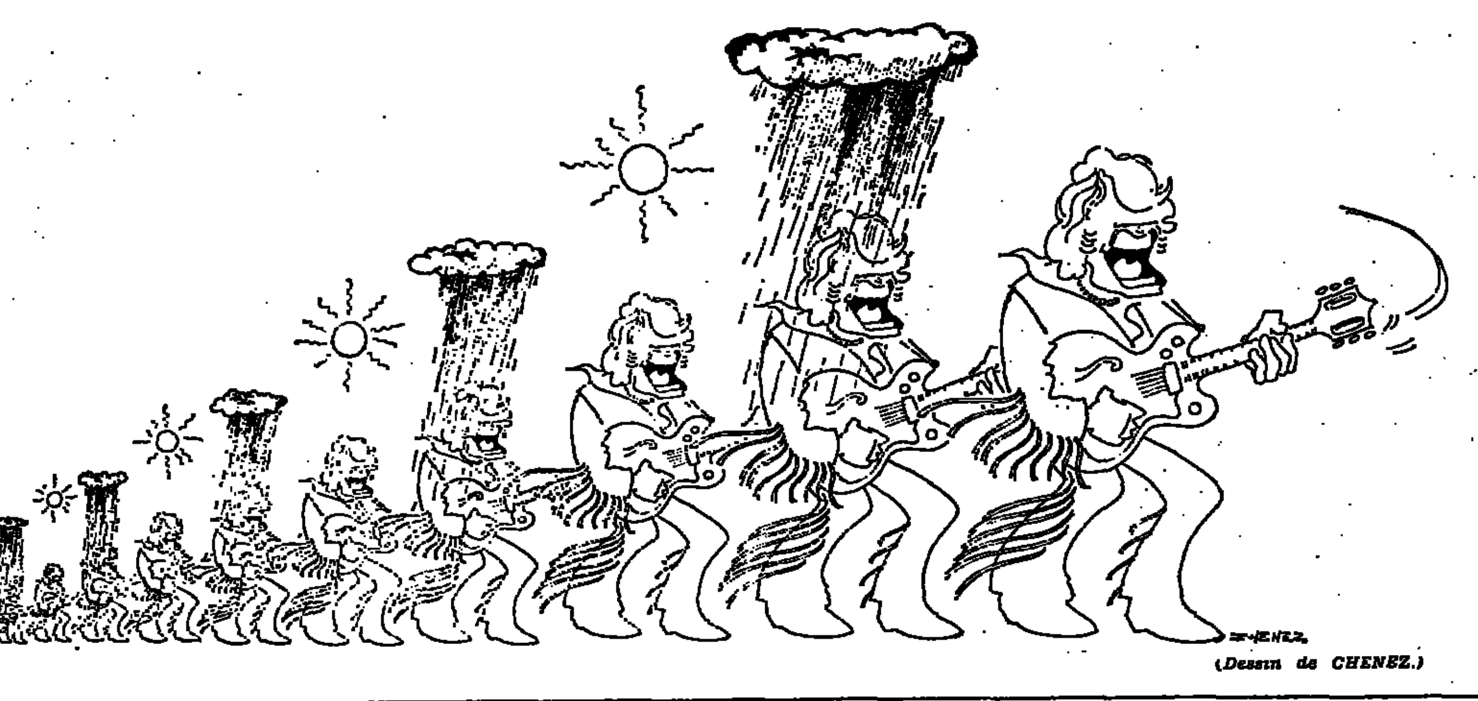
Eddy Mitchell excepté, quel autre chanteur du début des années 60 a su braver le temps comme lui ? Richard Anthony ne chante pratiquement plus et vit aux Etats-Unis, le chanteur des Pirates est bonimenteur sur les *marchés* de province, *Frankie* Jordan est dentiste, Lucky Blondo est représentant et écrit des « jingles » pour la radio, d'autres sont directeurs artistiques *dans* une *firme* discographique ou bien orchestrateur ou encore brocanteur.

La force de Johnny Hallyday est d'avoir su incorporer son tour de chant à un *show*, d'avoir donné à sa chanson de geste les dimensions de ses sentiments, de ses passions, de ses angoisses et de ses rêves.

Au Pavillon de Paris, pendant vingt-huit représentations, il célèbre un anniversaire qui s'est imposé aux autres bien avant qu'il le reconnaisse lui-même.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ A partir du 18 octobre, au Pavillon de Paris.



(*Dessin de CHENEZ.*)

## Avignon en jeu

Le choix d'un nouveau *directeur pour le Festival* d'Avignon *n'est pas seulement* une affaire de personnes, mais, surtout, une question d'orientation, au moment où la manifestation, trente-*trois* ans après sa naissance, semble avoir perdu sa force d'invention.

Le « profil » demandé par la municipalité au successeur de *Paul Puaux éclaire le* projet culturel qu'elle veut définir pour le festival. Les conceptions de M. Faivre d'Arcier, candidat pressenti (*le Monde* du 9 octobre), *sont* connues puisqu'il est l'un des animateurs des *Cahiers de l'Atelier*, dont les premières études ont montré notamment le souci de dépasser l'opposition classique entre le « culturel » et le « socio-culturel » (*le Monde* des 21 mars et 1er août).

Pour M. Dominique Taddéi, adjoint au maire, chargé des affaires culturelles, il s'agit d'encourager non « la création pour la création » (telle que l'illustrent, selon lui, le Festival d'automne à Paris ou le Festival de Nancy, ce qui excluait de la liste les noms d'Alain Crombecque et de Jack Lang, qui ont assuré *respectivement la responsabilité* de ces deux manifestations), mais « la création pour le développement culturel ». Pour favoriser « une *meilleure relation* avec les quartiers et, à longueur d'année, avec la vie culturelle de la ville », il fallait, estime la municipalité, quelqu'un qui *acceptât de se consacrer* totalement à cette tâche. Ce qui écartait aussi des metteurs en scène comme Ariane Mnouchkine ou Marcel Maréchal, qui n'entendaient pas renoncer à leur propre travail.

Il serait prématuré de juger cette expérience avant qu'elle ne soit mise en route. *Constatons au moins deux faits.* Le premier est qu'à un directeur communiste succèdera un directeur socialiste. Même si M. Taddéi assure qu'aucun problème *politique n'entre* en ligne de compte, on connait assez les divergences entre le P.C. et le P.S. en cette matière (le premier étant plus attentif aux revendications des « créateurs », le deuxième à celles des « animateurs ») pour ne pas manquer de déceler l'indice d'une évolution possible.

Le deuxième fait est que la direction du festival sera plus étroitement liée à la municipalité. Une sorte de cahier des charges, de « contrat moral », *sera passé entre* le *directeur* et la mairie. Cette tendance n'est pas isolée. Ce n'est pas un hasard si, dans un domaine parallèle, *celui de la musique, un autre festival* — les Rencontres de La Rochelle — envisage de « changer de cap »

Qu'on y prenne garde : certes, la création se *nourrit* de *son public, mais* la recherche du public à tout prix tue la création.

THOMAS FERENCZI.

# UNE SELECTION

## cinéma

**LE PIEGE A CON**
**DE JEAN-PIERRE MOCKY**
Lire notre article page 23.

**SANS ANESTHESIE**
**DE ANDRZEJ WAJDA**
Un journaliste réputé, un homme respecté, mari et père aimé, satisfait de ce qu'il fait, de ce qu'il a, perd tout du jour au lendemain. Sa femme le quitte, il perd son travail, il n'y a pas de raison, *il n'y a pas* de responsable, il *n'y* a pas de combat possible. Glissements progressifs de l'individu étouffé.

***IRACEMA***
**DE JORGE BODANSKY**
La simple histoire d'une jeune Indienne qui échoue dans la prostitution du côté de la Transama*zonienne. Critique poétique*, ethnographique aussi, des mythes du développement économique. Prix Georges-Sadoul 1975.

**La Luna**, de Bernardo Bertolucci : esthétisme de l'inceste : **Jane sera toujours Jane**, de Walter Bockmaye: et Rolf Bührman : dans sa maison de retraite, la veuve de Tarzan fait scandale ; **Adolf et Marlène**, d'Ulli Lommel : un petit-bourgeois moustachu amoureux d'une star (c'est une fable) ; **Apocalypse now**, de Francis Coppola : le billet d'entrée coûte cher, mais le spectacle est de taille ; **le Mouton noir**, de Jean-Pierre Moscardo : l'éternelle *marginalité* sym*pathique* de Jacques Dutronc ; **la Séduction de Joe Tynan**, de Jerry Schatzberg : pour vérifier que *Merryl Streep* est *bien* l'une des plus grandes actrices américaines ; **le Tambour**, de Volker Schlöndorff : vingt ans d'histoire regardés par un enfant magique ; **West Indies**, de Med Hondo : une comédie musicale brechtienne ; **l'Exécution du traître à la patrie**, de Richard Dindo : un documentaire magistral, inspiré d'un *livre* de Nicolas Meienberg ; **les Petites Fugues**, d'Yves Yersin : autre version du cinéma suisse, humaniste, fantaisiste.

## théâtre

**MARIO ET LE MAGICIEN**
**A GENNEVILLIERS**
D'après une nouvelle de Thomas Mann. Un illusionniste annihile les *volontés des habitants et estivants* d'une ville côtière italienne. Une fable sur la vigilance civique, politique.

*La Conférence des oiseaux* et l'Os, aux Bouffes du Nord : la perfection et la poésie des comédiens de Peter Brook ; **les Molière**, à la Porte Saint-Martin : la perfection du style Vitez et de ses *comédiens* ; ***No Man's Land***, au Gymnase : la perfection du système Planchon et de Michel Bouquet, avec Guy Tréjean.

## musique

**HAYDN A LILLE**
Enorme, le *Festival de Lille* cette *année* : cent *neuf manifestations* dans dix villes et vingt-six lieux, sur treize thèmes différents, allant de la musique ancienne au free jazz. Un *incontestable leader* : Josef Haydn, dont la célébration s'ouvre par un portrait réalisé par M.-F. Bucquet (piano et quatuor vocal, le 20 octobre), et deux auditions de « *la Création* », *sous la direction de* J.-Cl. Casadesus (Boulogne, le 20 ; Lille, le 21). Mais on peut voir, parallèlement, le Théâtre d'ombres turques, *les marionnettes du Castelet lillois ou les Ballets du Venezuela*...

**BERIO A LYON**
L'Opéra Nouveau de Lyon célèbre *son dixième anniversaire avec la* création, en France, de deux œuvres de Berio : « Passagio » et « Opera », mises en scène par Luca Ronconi. La première est le chemin *de croix d'une femme traquée* (sur des textes de Rosa Luxemburg et de Kafka), l'autre un entrecroise*ment* de trois thèmes : Orphée, le naufrage du « Titanic » et une mort à l'hôpital, tout cela traité « comme une méditation, un rêve, une moralité, sur le thème de la fin » (les 19, 20, 21, 23 et 24 octobre ; reprise à la Maison de la culture de Nanterre, du 27 au 29).

**PRODROMIDES**
**A NANTES**
Encore une création en province : « les Traverses du temps », où Prodromidès nous entraîne de la *peste* à Chypre à l'exode des juifs à Babylone et à Auschwitz, en passant par la Terreur à Paris (mise en scène R. Terrasson. Opéra de Nantes, les 23, 25, 27, 28 et 30 octobre).

**THEATRE MUSICAL**
**A RENNES**
Un ensemble original, international et exceptionnel de théâtre musical, à la Maison de la culture de Rennes : « Sweeney Agonistes », d'après T.S. Eliot (Angleterre, le 24) ; « Danse de la nuit triste » (Equateur, les 24 et 25) ; « Pastorale masovienne » (Pologne, le 25) ; « Aventures », de Ligeti (les 26 et 27) ; un opéra d'église suédois (les 28 et 29) ; « El Cimarron », de Henze, par le Théâtre de Rostock (les 28 et 29) ; « les Mangeurs d'ombre » et « Syllabaire pour Phèdre », par l'Atelier du Rhin (le 29) ; « *De la nature de l'eau* », d'Aperghis (le 28), etc.

**Pièce perdue et Méthode pratique pour se perdre**, de G. Aperghis, au T.E.P. ; « Performances », à la chapelle de la Sorbonne (Frankie Mann, le 16 ; J. Bischoff et M. Payne, le 17 ; P. de Marinis, les 19 et 20, qu'on retrouve en atelier à l'American Center, le 18, de 14 h. à 17 h.) ; Intégrale des sonates de Beethoven, par L. et N. Kogan (Gaveau les 17, 20 et 24) ; Debussy, Chopin, Verdi, par K. Zimerman, les Chœurs et l'Orchestre de Paris, direction D. Barenboïm (Palais des congrès, le 18 ; Champs-Elysées, le 19, à 19 h. 30, et le 20, à 10 h.) ; Rencontres avec Xenakis (American Center, le 18) ; P. Reach (Gaveau, le 19) ; M. Frager, piano (Théâtre d'Orsay, le 21, à 11 h.) ; Abd-el-Rayman-el-Bacha, prix Reine-Elisabeth (Champs-Elysées, lel 22) ; Musique soviétique contemporaine, avec C. Caskel et G. Kremer, Orchestre de *Cologne* (Radio-France, *le* 22) ; Ensemble orchestral de Paris, avec J. Norman (Gaveau, le 22 et 23).

## expositions

**PICASSO**
**AU GRAND PALAIS**
Depuis l'Espagne et la *Période bleue* jusqu'aux dernières années, des œuvres que Picasso avait conservées tout au long de ses déménagements, et dans le désordre de ses ateliers successifs. Des peintures, des sculptures, des papiers collés, des dessins, des gravures... Des pièces illustres et des petites choses improvisées, *rares*, parfois inédites... L'essentiel de la dation — c'est-à-dire des œuvres reçues en paiement des droits de succession — qui prendra place dans le musée de l'hôtel Salé, lorsqu'en seront achevés les aménagements.

**FERNAND KHNOPFF**
**AU MUSEE**
**DES ARTS DECORATIFS**
Lire notre article page 20.

**PIERRE SOULAGES**
**AU CENTRE POMPIDOU**
*Un peintre qui surveille et poursuit* l'imprévu que trace sa *propre* main. Mais un peintre sans anecdote. Il est, à l'étranger, plus encore peut-être que dans son propre pays, un des artistes français les plus connus.

**La FIAC**, au Grand Palais : en lice, du 19 au 28 octobre, sous la verrière de la grande nef, cent vingt *galeries de seize pays* ; ***L'art européen à la cour d'Espagne au dix-huitième siècle***, au *Grand Palais* : de Rigaud à Goya, des tableaux français, italiens, espagnols, méconnus ou inconnus ; ***Trésors du Kremlin***, au Grand Palais : icônes et orfèvrerie de grand luxe ayant appartenu aux tsars ; **Pollock**, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris : un mythe qu'il faut aujourd'hui confronter à la réalité de son œuvre.

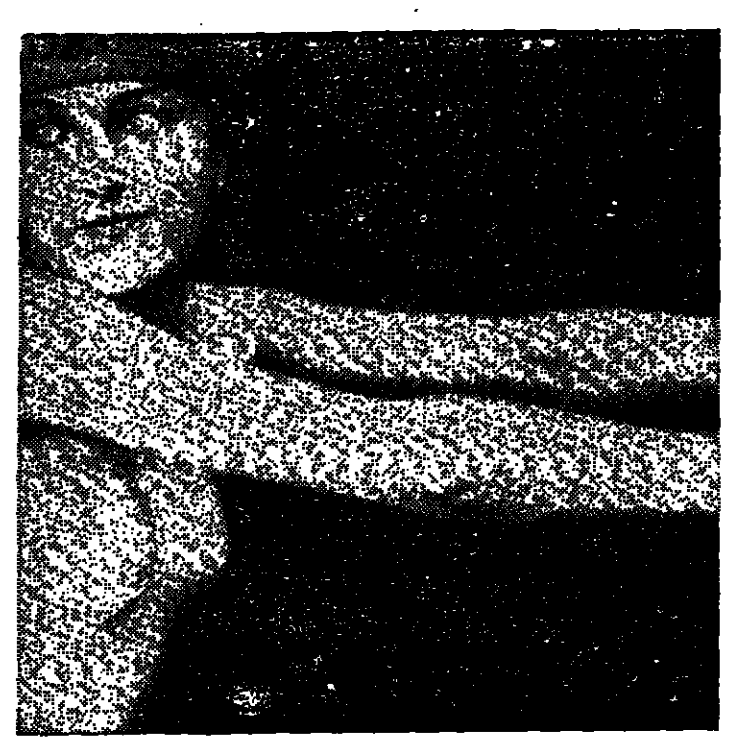
## danse

**MERCE CUNNINGHAM**
**AU CENTRE POMPIDOU**
Une rétrospective sur la collaboration du chorégraphe avec des *peintres* (Rauschenberg, Jasper Johns...) et de musiciens (Cage, Tudor, Kosugi).

**Pointépiénu** au Théâtre Oblique : les premières retombées de Béjart au Québec ou comment Louise Latreille, danseuse canadienne, tire parti de son séjour à l'école de Mudra. **Suzan Buirge Théâtre Danse** à la Maison de la culture de *Créteil : à la rencontre d'une forte* personnalité de la danse moderne (20-21 octobre).

## *Fernand Khnopff au Musée des arts décoratifs*

# Le dernier des dandys



Etude de femme, 1895.

LA Belgique n'a jamais si bien joué qu'à la fin du siècle dernier son rôle d'intermédiaire naturel entre l'Angleterre, la France et les pays de langue allemande. Bruxelles a été l'une des capitales de l'Europe symboliste, un des foyers de l'Art Nouveau dont quelques fort beaux témoignages ont survécu à la fièvre spéculative et à l'urbanisme délirant des années 50. Bruxelles en 1900, c'est Verhaeren, Maeterlinck, une pléiade de poètes et de peintres qu'accueille un ensemble de revues et de mouvements d'esprit très international et ouvert à tous les aspects de la modernité. Le plus célèbre de ces mouvements fut le groupe des XX qui, dirigé par Octave Maus, deviendra en 1894 La libre esthétique, et l'un des fondateurs du groupe des XX, ce fut Fernand Khnopff (1858-1921), dont le Musée des arts décoratifs présente aujourd'hui la première rétrospective avec beaucoup d'agrément et un grand sens du climat de ces années-là.

### *La sphinge exquise*

Né dans un milieu de bourgeoisie très aisée et sans doute assez austère (son père était magistrat), Khnopff a passé sa petite enfance à Bruges, « Bruges la Morte », comme dira Georges Rodenbach dans un roman qu'il illustrera. Bien qu'il l'ait quittée à l'âge de six ans, l'atmosphère de la ville l'a profondément, définitivement marqué, et il lui est demeuré si fidèle que, lorsqu'il y retournait, il ne s'y déplaçait qu'en taxi et les yeux protégés par des lunettes noires afin de ne rien voir qui pût ternir la pureté de l'image primordiale. Il y a peut-être une certaine affectation dans cette attitude (ce n'est pas la seule que l'on relève chez lui), mais c'est à elle que nous devons la précision cristalline, la pieuse et hautaine minutie des paysages où il a évoqué le vert paradis des amours enfantines : *le Secret, l'Entrée du béguinage, A Bruges, un portail, Une ville abandonnée*.

Après Bruges, la famille s'installe à Bruxelles, où le jeune homme fréquente l'atelier de l'excellent artiste que fut Xavier Mellery. Lors de son premier voyage à Paris, il découvre avec enthousiasme Delacroix, le Delacroix de Saint-Sulpice et du plafond d'Apollon, dont il s'inspirera dans une composition de 1880 *(la Peinture, la Musique, la Poésie)*, qui nous accueille à l'entrée de l'exposition en attendant les bouquets de fleurs, ou plutôt la fleur unique, virginalement dressée dans un vase à long col, la fleur et les parfums qui nous guideront de salle en salle. Car c'est d'une rétrospective parfumée qu'il s'agit, à la tubéreuse, à la rose thé, au gingembre ; Baudelaire en aurait été charmé, Mallarmé en aurait chanté « l'ivresse belle », c'est une débauche de bon ton, comme il convient au sujet, et c'est beaucoup plus agréable que le fond sonore dont s'accompagnent aujourd'hui tant d'expositions.

Une autre découverte d'un autre voyage fut celle de Gustave Moreau que, moins émouvant peut-être, moins chaleureux et pathétique dans sa solitude, Khnopff cependant rappelle par son goût des mythes inquiétants, négatifs et par son évidente misogynie. Une toile comme *D'après Flaubert*, qu'illustre un passage de *la Tentation de saint Antoine*, s'inspire directement de *l'Apparition*, de Moreau, dans laquelle Huysmans saluait le chef-d'œuvre de ce « *païen mystique qui pouvait s'abstraire assez du monde pour voir, en plein Paris, resplendir les cruelles visions, les splendides apothéoses des autres âges* ».

De moins cruelles visions attendaient Khnopff en Angleterre, avec l'art des préraphaélites. L'Angleterre fut, à bien des égards, sa seconde patrie. Il collabora au *Studio*, dont il fut à Bruxelles le correspondant, fit de fréquents voyages à Londres, se lia de profonde amitié et parenté spirituelle avec Burne-Jones, dessina deux œuvres inspirées par des vers de Christina Rossetti *(« I lock my door upon myself, Who shall deliver me »)*, et ce n'est nullement diminuer l'originalité de l'admirable portrait de Marguerite Khnopff, sa sœur, que d'y relever, dans le sentiment, sinon dans l'exécution, le souvenir de *Filles blanches* et des *Princesses du pays de porcelaine* de Whistler.

*C'est d'ailleurs à Whistler, cet autre Anglais d'adoption, qu'il ressemble le plus, « lui, le serré, le froid, le Britannique qui réfléchit plus qu'il ne parle, qui observe plus qu'il n'explique »*. Moins excentrique et pittoresque, il le dépasserait presque en détachement aristocratique, en hauteur, en mépris des choses communes (en snobisme aussi, selon toute vraisemblance), et, tel Whistler à Tite Street, il se fit construire à Bruxelles une maison dont il dessina lui-même les plans et dont le décor était de marbre blanc et de bois laqué avec un paon empaillé à l'entrée et un autel domestique en verre de Tiffany surmonté d'un masque d'Hypnos. On n'est pas plus simple, et, devant les photographies qui nous le montrent dans son atelier, impeccable d'élégance et de maintien, super- « obtenu », comme aurait dit Proust, on a l'impression de voir le dernier des dandys.

Nous parlions de misogynie. Comme tous les misogynes, Khnopff ne s'est, toute sa vie, intéressé qu'aux femmes, ou plutôt à une certaine image de la femme, de l'insaisissable « sœur-épouse » au sourire et au sexe toujours incertains *(l'Art* ou *Des Caresses)*. Ces inquiétantes créatures sont des filles de Salammbô, d'Hérodiade, de toutes les femmes damnées du dix-neuvième siècle et l'une d'entre elles servit de frontispice au *Vice suprême* du Sâr Péladan, le fondateur de ce mouvement de la Rose-Croix avec lequel Khnopff fut plus d'une fois en coquetterie. Elles se nomment *la Méduse au chef tranché, la Méduse endormie, Nemesia, la Sibylle*, elles prennent surtout la forme de sphinge que Verhaeren décrivait en ces termes : « *Sphinge délicate, exquise, raffinée, subtile, sphinge pour ceux qui doutent de tout et qui fait douter de tout, pour les revenus de tout, les lassés de tout, pour les incrédules à tout, sphinge pour le sphinx lui-même.* »

C'est là l'aspect le plus daté de l'œuvre de Khnopff, celui qui lui valut à l'époque les plus grands succès, ainsi en Autriche où l'exposition qu'il présenta à la première Sécession de Vienne, en 1898, fut un triomphe et où Gustave Klimt lui répondra en magnifique écho. Malgré la noblesse de la pensée et l'extrême distinction de l'exécution, malgré l'apparence de joyau, de chef-d'œuvre d'orfèvrerie que prennent la plupart des toiles et des dessins (apparence accentuée par la beauté des cadres que l'artiste dessinait lui-même), on ne peut s'empêcher de trouver tout cela un peu fané, répétitif sans être obsédant, peut-être parce que nous avons vu depuis quinze ans beaucoup d'expositions symbolistes et que s'est émoussé le choc de la surprise ou tarie la faculté d'attendrissement.

A ces « ailes bleues », à ces « masques à la tenture mauve », à ces dessins qui s'intitulent *Des roses* ou *Mon cœur pleure d'autrefois*, on peut préférer les œuvres où Khnopff a laissé parler plus simplement son cœur et son talent. Ainsi les paysages, ceux de Bruges dont nous avons déjà parlé, ceux de Fosset, petit village des Ardennes où sa famille possédait une propriété et dont il a évoqué les ruisseaux, les petites maisons avec une minutie, une retenue de peintre de livre d'heures.

Les paysages et plus encore les portraits. Ils sont la révélation de cette exposition, depuis celui qu'il fit, très jeune, de sa mère jusqu'au brillant souvenir qu'il nous a laissé de quelques égéries de la bourgeoisie financière de Bruxelles *(Isabelle Errera, Mme Franz Philippson)*. On a dit qu'il avait été un portraitiste mondain et l'empereur François-Joseph lui commanda en effet un portrait de son épouse. Il n'y a pourtant rien de spécialement mondain dans ces portraits, surtout lorsqu'on les compare à ce que faisaient, à l'époque, les spécialistes du genre. Beaucoup de réserve au contraire et de simplicité, aucune complaisance, et, lorsqu'il s'agit des enfants (Maurice Braun, Eugénie Verhaeren surtout, la nièce du poète), une merveille d'intensité presque bizarre. Il est vrai que de toutes les formes que peut prendre le sphinx l'enfance est la plus séduisante et impénétrable.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 31 décembre. Intéressant catalogue, dont on complétera la lecture par celle du somptueux et très sérieux *Catalogue raisonné de l'œuvre*, dû à Catherine de Croës et Gisèle Ollinger-Zinque (la Bibliothèque des arts).

## *PHOTO*

# Le sentiment de la

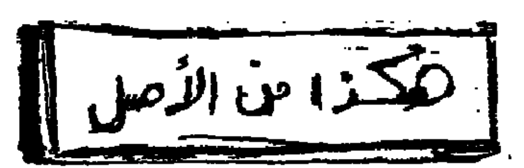
*EN 1952 sortait chez un éditeur suisse un livre de photographies de Paul Strand avec des textes de Claude Roy :* La France de profil. *Un livre comme on n'en fait plus, avec du beau papier agréable à tourner, une belle typographie, une mise en pages aventureuse, pleine de surprises et, surtout, une imbrication réussie de la photo et du texte, le texte étant ici tout et n'importe quoi au fil des photos, des dictons, des chansons, des recettes de cuisine, une réflexion sur le coquelicot, des devises de cadran solaire, des coupures de journaux des petits potins de la région, puisque les photos avaient été prises en France, à la campagne, par un Américain, à travers la Charente, la Bretagne et la Provence. Les noms des patelins écrits sous les photographies ont déjà leur charme : Saintes - Maries - de - la - Mer, Le Grau - du - Roi...*

*Ce sont les photographies de ce livre (avec quelques portraits et un portfolio rajouté de gros plans de parcelles de terre non cultivées, foisonnantes, très westoniennes) que la Galerie Zabriskie expose actuellement. Mais, détachées de la vie du livre, elles semblent un peu mornes, grisailleuses, les deux photos du chalut dans le port avec les filets de pêcheurs font quand même vieilles cartes postales vendéennes. C'est un sentiment de la disparition latente des choses, des maisons, des vêtements, des visages même, qui présida à toutes ces photos, comme pour celles d'Atget ou de Walker Evans.*

*Tout au long de son long parcours sinueux, flânant à travers la province française des années 50, Paul Strand photographie des façades, un sentier dans un jardin, des ruelles, la devanture d'un buraliste, une église bombardée. Une façade basque peinte en carreaux noirs et blancs a la rigueur picturale d'un Mondrian. Mais, la plupart du temps, Strand prend ce qui le touche, tout bonnement, ce qu'il trouve beau, une grappe de raisin, des montagnes ou un bloc de village aperçu d'un promontoire, ce qu'il trouve fragile, tous ces visages ravinés et solides des vieux paysans photographiés sur le pas de leurs portes, ou ce qui, pour lui Américain, a d'emblée un peu d'exotisme, comme un menhir breton. Ces photos ont une valeur documentaire évidente, parce que, à cette époque, il y avait encore peu de photographes, et des témoignages de ce style restaient dans les albums de famille, ils vieillissaient sur les tourniquets de cartes postales des bureaux de tabac.*

*Ces photos ne sont qu'une partie du travail de Strand, auquel le Centre Georges-Pompidou a consacré une rétrospective il y a deux ans (le* Monde *du 30 juin 1977), elles recouvrent les années 1950-1951. Dans l'ensemble, elles ne sont guère touchantes ; on les regarde sans grand étonnement, comme une chose lointaine et évidente.*

*Mais il y a parmi elles ce fameux portrait du jeune paysan de Gondeville, qui a déjà fait l'affiche de l'exposition à Beaubourg et la couverture du livre rétrospectif sorti aux Etats-Unis chez Aperture, et cette photo change tout, on a avec elle un rapport d'intensité, de fascination, d'incompréhension ; et au-delà de la perfection du visage, de ce masque de bronze vivant qui nous fixe et du rapport de la peau, des cheveux, de la laine et de l'écorce du bois contre lequel il se tient, réside tout un art du portrait : on peut le vérifier sur le livre ; cette photo, telle qu'on nous la présente aujourd'hui, a été recadrée, Strand l'a resserrée au plus près du visage, centrée comme sur une photo d'identité, pour la débarrasser de détails inutiles, de l'anecdote de la pose et des matières avoisinantes, comme ce bois qui, avec son piqué absolu, pouvait prendre trop d'importance, par crainte d'une déperdition d'intensité. Et on est entièrement seul avec ce visage dont on ne connaît rien et qui, aujourd'hui, doit avoir bien*






## A Parme, Bologne et Faenza

# Les fastes du XVIII[e] siècle émilien

IL ne serait ni juste ni raisonnable de ne pas prêter attention à ce qui a eu lieu à Bologne et dans la région de l'Emilie en septembre. Pour de multiples raisons qu'on va tenter de développer sans mesurer les éloges aux responsables. L'occasion en était un Congrès international d'historiens de l'art. Quelque cinq, six, huit cents spécialistes de vingt-quatre ou vingt-cinq pays de l'Est et de l'Ouest se retrouvent tous les cinq ans autour d'un éventail de thèmes historiques et critiques jugés d'actualité.

Le choix de Bologne pour 1979 est intéressant, car il s'agit d'une des provinces d'Italie les plus actives et les plus cohérentes dans le recensement, l'étude, la mise en valeur de ses ressources artistiques. Elle avait beaucoup à montrer, beaucoup à dire. Elle l'a fait avec brio et courtoisie, sous la conduite du professeur Cesare Gnudi, qui vient de quitter la direction de la surintendance. La décentralisation n'a pas à être créée ou recréée de toutes pièces en Italie : elle existe, elle est naturelle depuis le Moyen Age. Elle permet aux régions de s'affirmer culturellement, *sans souffrir de la faiblesse* du pouvoir central. L'initiative de Bologne, qui a pu assumer l'appareil assez lourd d'un congrès de ce genre, suffit à la démontrer. Première leçon.

Une seconde leçon, plus intéressante encore, est la liaison réalisée avec les centres mineurs à l'unisson de la capitale régionale. A vrai dire, Parme, qui fut *le centre d'un duché et même* presque d'un royaume, revendique aussi ce titre. S'agissant de manifester la vitalité ancienne et présente de la province, d'ouvrir ses trésors, grands et petits, en l'honneur du « Convegno », on n'a rien trouvé de mieux que d'organiser tout au long de la via Emilia, merveilleuse route oblique à travers les maïs et les vignes plus somptueux que jamais, en septembre, une chaîne d'expositions de grand style.

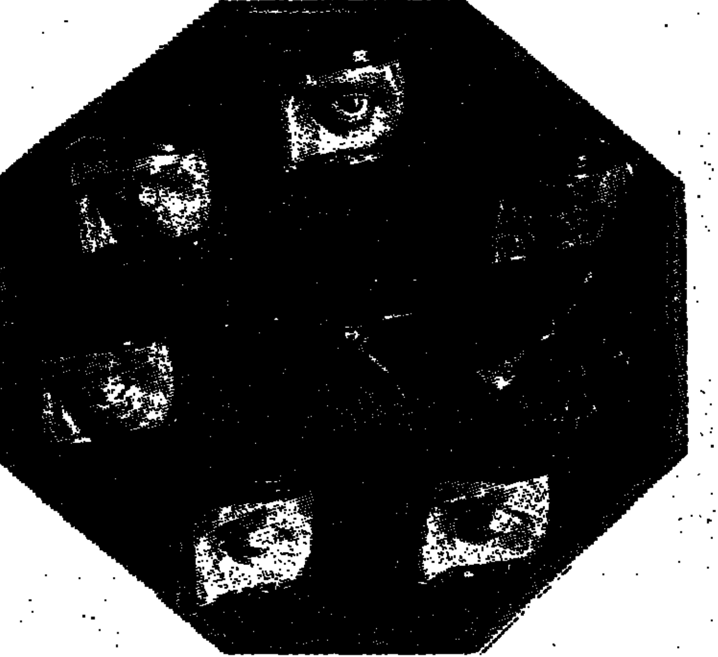
Descendant la voie romaine, on peut commencer par Parme ; dans le palais de la Pilotta — *encore imparfaitement relevé* des ruines de 1944 — a été réalisé un immense déploiement de *l'activité artistique au temps* du grand Duché, c'est-à-dire sous les derniers Farnèse (la lignée s'éteint en 1731) et les Bourbons d'Espagne installés là par l'accord des puissances européennes qui se servaient tour à tour en Italie. L'Infant Don Filippo ayant épousé une fille de Louis XV, on observe à Parme, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, tous les aspects d'un art de cour à dominante française. On trouvera donc des portraits de saveur rococo signés des grands noms : Boucher, Nattier, à côté des effigies plus *nobles de l'Italien Baldrighi*, des interventions des Vénitiens Ricci et Tiepolo, ou de l'Anglais Zoffany, qui donnent bien l'idée d'un « cosmopolitisme » de mode.

Un épisode qu'on ne devrait plus négliger et qu'Eugenio Riccomini, responsable de cette récapitulation inattendue par son ampleur, n'hésite pas à placer sous le titre : « Faste, raison et grâce » (1). La moisson est *considérable*. L'installation même est audacieuse et intelligente : dans les énormes espaces vides du palais dévasté, les niveaux nécessaires à l'accrochage ont été obtenus avec des échafaudages métalliques laissés apparents, comme pour créer une impression étrange de provisoire et de caducité, de charme et de désenchantement.

Les dispositions prises à Bologne ont été plus simples. La Pinacothèque, entièrement rénovée depuis quelques années par les soins de C. Gnudi et l'A. Emiliani restait en dehors de la manifestation ; la *Sainte Cécile*, de Raphaël (qui vient d'être restaurée), les grands panneaux des Carache et du Guerchin, sont là comme des références perma*nentes du goût émilien*. C'est à travers la ville aux portiques (35 km de circulation ainsi cou*verte) que la diversité des lieux* a été exploitée au maximum. Au centre, le Palais dit du Podesta (gouverneur) a hébergé le panorama de la peinture du dix-huitième siècle à Bologne.

Deux vedettes: Giuseppe Maria Crespi, qui est, si l'on veut, le Rembrandt (tardif mais émouvant) de l'Italie, domine l'en*semble et* la venue de l'extraordinaire suite des sept sacrements (prêtés par le musée de Dresde) — sept scènes humbles, noyées d'ombres rousses — le sert magnifiquement. Donato Creti, à qui des tons maniérés, des gris argentés ont fait une réputation, n'a pas le même poids dans son registre de fable légère, fine et mineure (2).

Mais il y a plus. Dans le Muséo Civico, sur le flanc de l'énorme San-Petronio, a été déployée une excellente réunion de gravures et de tableaux — complétée par des photographies géantes — sur le thème de la scénographie et de *l'architecture, sous la direction* d'A.-M. Matteucci. Faut-il rappeler que Bologne est le pays de la famille envahissante des Bibiena, qui ont inventé les décors de scène à jeux d'architecture, et dont on trouve le faste ingénieux jusqu'à Bayreuth (1748). Une fête d'images pour les amateurs de ces structures aux perspectives obliques inépuisables. Comme pour mieux appuyer la démonstration et obliger à restituer à ce dix-huitième siècle bolonais sa dimension imaginative, une troisième exposition a été disposée dans un édifice restauré et ouvert à cette occasion : le palais Pepoli-Campogrande. *Cette fois* tout y est : l'escalier monumental à grands effets et d'invraisemblables décors plafonnants, qui obligent l'œil à errer dans un ciel imaginaire, et dont on apprend avec une stupeur émerveillée qu'ils sont l'œuvre, les *uns, de Crespi, un autre de Creti*, déployant dans les perspectives illusoires un talent qu'on n'attendait pas.



« Anatomie de l'œil », Anna Morandi Manzolini (1774).

Pour faire bonne mesure — c'est le cas de le dire, — on a organisé encore une présentation docte des œuvres appartenant à *l'institution de l'académie* Clémentine (palais du Roi Enzo, accolé à celui du Pedesta), et dans le palais Pozzi, qui est devenu l'Institut des sciences, un grand rassemblement des appareils, des cires anatomiques, des effigies... qui rappelleront le rôle de Bologne dans les sciences naturelles. Quelques-unes de ces pièces feront parfois sursauter (3). Enfin, pour ne pas oublier l'humour et la satire, il y a, *dans l'église désaffectée de* San-Giorgio in Poggiale, restaurée par les soins de la Caisse d'épargne, une exposition du graveur populaire, G.-M. Mitelli (mort en 1718), à la fois sententieux et moqueur.

### *La grandiloquence inventive*

*Cette accumulation, ou plutôt* cette simultanéité, peut sembler incroyable. Elle révèle la capacité de la culture artistique à animer, à exciter, à surprendre, à intéresser. La formule des expositions en chaîne revient à déposer à travers la ville des foyers d'attraction qui l'approfondissent sous toutes ses faces. En se limitant à une époque, le *dix-huitième siècle, les Bolonais* ont été sages. Ce qui ne surprendra pas dans ce pays calme et malicieux. D'abord, ils complétaient les récupérations méthodiques commencées par l'évocation de l'art roman, il y a plus de vingt ans. Ils bénéficiaient ensuite de la diversité du dix-huitième siècle, mise en évidence sous ses aspects contraires de pathétisme, de grandiloquence inventive, de rationalité.

Personne ne regrettera de pousser jusqu'à Faenza, en route vers l'Adriatique sur la glissière rectiligne de l'Emilia. *Le musée*, patiemment, savamment, reconstitué depuis la guerre, est de renommée mondiale. Mais il faudra maintenant associer à la capitale de la céramique d'autres mérites. Au palais Milzetti, un peu à l'écart du centre, demeure assez *brillamment* aménagée à la fin du dix-huitième siècle, *avec des boudoirs, salons*, baignoires décorés à l'antique, dont il faudra ajouter la mention sur les guides, apparaît une nouvelle vedette, un peintre, dessinateur, décorateur néo-classique, savant, plein d'idées, doté d'un trait sec et nerveux, Felice Giani (mort en 1823) (4). Un des produits de l'Académie Clémentine, un de ces fanatiques de Rome antique qui *se sont passé le mot dans toute* l'Europe, une forte personnalité, sur laquelle maintenant on saura tout, ainsi que sur ses amitiés enfantines. Tous les épisodes d'une époque négligée jusqu'ici par l'histoire se relient donc d'un bout à l'autre de la province la plus consciente de son identité.

ANDRÉ CHASTEL.

(1) En attendant le catalogue, on *dispose de l'ouvrage de E. Riccomini : I Fasti, I Lumi, le Grazie*, publié par la Caisse d'épargne de Parme.

(2) Les catalogues sont promis pour les semaines qui viennent. Les expositions dureront jusqu'en novembre.

(3) I materiali dell'Istituto delle scienze, Académie des sciences, Bologne (jusqu'à fin novembre).

(4) L'eta néoclassica a Faenza (1780-1820), introduction d'A. Emiliani au palais Milzetti (jusqu'au 26 novembre).

## PHOTO

# disparition des choses

*vieilli, yeux dans les yeux on le questionne, mais il est intouchable, il fait prise au temps, sa reproduction coûte maintenant dans les 2 000 francs.*

∴

*Une bonne petite exposition, bien accrochée, bien équilibrée, sans prétention. D'abord un bon choix, parce que ces six photographes, qui se sont attaqués au portrait et à des visages anonymes — en défiant donc cette facilité-difficulté des photos de célébrités, — sont pratiquement inconnus en France, le choix même de six à dix photos à l'intérieur de leur travail est bien fait, ils ont tous entre vingt-cinq et trente ans, il y a une Française, trois Américains et deux Allemands, et ils ne s'annulent pas, parce que chacun a travaillé sur des idées différentes.*

*Il est d'abord intéressant de voir de quoi ces photographes sont partis et vers quoi ils aboutissent, comment ils évoluent, et c'est pourquoi on a généralement présenté deux séries, en apparence antagonistes, en les datant : Burkhard Jottner, dont on a déjà vu le travail au Centre culturel allemand l'hiver dernier, a, par exemple, fait une série en 1975 sur les anciens combattants, qui ont posé avec leurs drapeaux et leurs bosses devant l'Arc de triomphe, et, en 1977, une série sur les pensionnaires d'un hôpital psychiatrique, même type de marginalité poussée vers la monstruosité. André Gelpke, lui, a successivement travaillé sur des moines, en 1971, et sur des travestis de music-hall, en 1976, et ce n'est pas un hasard, car dans ces « plans américains », ces photos d'identité truquées par le sujet lui-même, il y a une même façon excessive de traiter le corps, la rétention, l'ascèse pour les uns, l'exhibition pour les autres.*

*Photographe à l'agence Magnum, Mary-Ellen Mark a fait du portrait sur une base de reportage : elle a photographié des femmes militaires durant des entraînements de l'armée américaine, et la même obsession de l'ordre, de l'uniforme, la dureté butée et boutonneuse des visages se répètent du dortoir aux grandes manœuvres. Soudain on voit une femme-taillis dont le chapeau est un nœud de brindilles : ce pourrait être une photo de mode, mais la femme louche légèrement...*

*Les portraits de couples ou de groupes familiaux prolétariens, pris par Mikel Aaland, sont des photos « sans qualité », sinon cette espèce d'exactitude de photomaton un peu sinistre qui fait penser à certaines photos soviétiques. Les photos de jeunes femmes prises par Judy Dater sont, sans doute, les plus banales : des compliments du genre « il y a beaucoup de sensibilité dans ce travail » deviennent presque ironiques, ces femmes sont prises seules dans leurs cuisines ou tenant un enfant dans les bras : ce sont tout juste de « bons portraits », qui ont dû rendre service aux gens qui ont posé.*

*En revanche, on sent tout de suite une vérité dans les portraits de cette photographe qui se fait appeler Françoise : et il y a déjà une amorce de composition dans sa série, plus récente, de deux petites filles qui passent leurs bouilles à travers les carreaux, dans une pièce obscure. Pour une fois, l'accrochage sert la photo en jouant sur le mouvement de l'œil, sur un rapprochement qui coïncide avec le rapport du photographe et de son sujet. Et même cette photo d'une petite fille qui s'étreint elle-même, un morceau de craie à la main, après avoir écrit sur un mur : « Il faut aimer pour toujours ! », coquine, rêveuse et contente de son coup, même si cette photo est plus facile, elle touche.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, 75004 Paris.

★ *Galerie de photographie de* la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois, 75002 Paris. Jusqu'au 31 octobre.









# LIVRES



## Musique

### PLEINS FEUX SUR MAHLER

L'œuvre et la personnalité fascinantes de Gustav Mahler, qui *constituent dans le domaine musical* la « reconquête » la plus *étonnante* des vingt dernières années, éveillent aujourd'hui une curiosité insatiable. Les livres de Marc *Vignal* (Ed. du Seuil), de Jean Matter (l'Age d'homme) et de *Theodor Adorno* (*Gallimard*) ont accompagné son retour foudroyant. En attendant l'ouvrage monumental d'Henry-Louis de La Grange, dont le premier volume (968 pages en anglais) est annoncé pour l'an prochain chez Fayard, deux *ouvrages* importants agrandissent le paysage.

Précédé d'un texte remarquable où Boulez s'interroge sur *Mahler* (autant comme chef d'orchestre que comme chef d'école), le livre *écrit en* 1936 par Bruno Walter, qui fut son disciple et son ami *pendant dix-huit ans, apporte un* témoignage irremplaçable ; les notes abondantes de Georges Liébert offrent en contrepoint d'autres textes de Walter dans ses Mémoires (le Livre de poche, 284 pages).

Mais l'on recourra surtout à *l'excellente biographie*, très accessible, de l'Autrichien Kurt Blaukopf, fruit de trente ans de recherches minutieuses, qui fait un portrait aussi clairvoyant qu'équilibré du *musicien et met en lumière* très subtilement les rapports complexes de sa vie et de son œuvre. Ce *Mahler* se lit comme un roman où tout est vrai (coll. « Diapason », Ed. Robert Laffont, 398 p.).

*Signalons aussi la publication des Lettres à Alma* (sa femme), aux Editions Van de Velde (216 p., 25 ill.) ; mais il faut attendre de comparer ce volume avec les *Mémoires et correspondances*, d'Alma Mahler, qui doivent paraître *en novembre chez J.-C. Lattès.*

*J. L.*

R. MURRAY SCHAFER : « le Paysage sonore ». — Agréables ou déplaisants, les sons qui nous environnent forment un paysage. Chaque époque a *eu le sien*, dont ce livre raconte l'histoire. A nous *de maîtriser la symphonie que* nous déclenchons et de choisir celle que nous écouterons demain. Au-delà de l'analyse musicale et sociologique qu'il nous *propose*, l'auteur prend position, et dépasse largement la vision *esthétique ou historique* (J.-C. Lattès, 389 p.).

JEAN-VICTOR HOCQUARD : « la Flûte enchantée ». — Le *quatrième* des grands opéras de Mozart analysé avec autant de clarté que de profondeur (Aubier-Montaigne, 256 *p.*).

JEROME SPYCKET : « Un diable de musicien : Hugues Cuenod ». — Par l'excellent *biographe* de Clara Haskil, le portrait d'un artiste savoureux et éblouissant, un ténor unique en son genre, qui chante encore à soixante-dix-*sept ans* (*Payot-Lausanne*, 232 *p.*).

MICHEL CHAPUIS : « Plein jeu » (*entretiens avec Claude Duchesneau*). — Un des « patrons » de *la nouvelle école* d'orgue, qui s'intéresse à des choses très anciennes... et à la réforme liturgique (Centurion, 224 p.).

ALAIN LACOMBE et CLAUDE ROCLE : « la Musique du film ». — Un essai approfondi, accom*pagné d'un dictionnaire biofilmo*graphique de quelque cinq cents compositeurs et quinze mille titres de films (Ed. Van de Velde, 520 p., relié).

ALFRED CORTOT : « Cours d'interprétation » (recueillis par Jeanne Thieffry). — Cette réédition met enfin entre les mains des jeunes pianistes un indispensable bréviaire pour l'interprétation des *grandes œuvres de forme classique*. Le second volume n'a, hélas ! jamais paru (« Ressources », Slatkine Reprints, Genève, 284 p.).

RENE DUMESNIL : « le Rythme *musical* ». — Un essai devenu classique, par l'ancien critique musical du *Monde* (Slatkine Reprints, Genève, 208 p.).

HENRY BARRAUD : « Hector Berlioz ». — Réédition augmentée d'un excellent ouvrage de 1955. Biographie et analyse des grandes œuvres (Fayard, 506 p., avec vingt-neuf illustrations h. t.).

YEHUDI MENUHIN : « le Voyage inachevé ». — L'autobiographie récente du grand violoniste, en *collection économique* (« *Points-*Actuels, Ed. du Seuil, 492 p.).

# DISQUES



## Classique

### LA « LADY MACBETH » DE ROSTROPOVITCH

*On imagine mal* un argument d'opéra aussi sinistre que celui de *Lady Macbeth du district de Mzensk* de Chostakovitch, où tous les êtres sont abjects, jouisseurs, ivrognes, *tyranniques, dont « le seul personnage positif, un rayon de lumière au royaume des ténèbres »*, selon le compositeur, tue son beau-père, son mari, la rivale qui lui dérobe son amant, et se suicide... Malgré cela, il y a peu d'opéras aussi fascinants, tant est prodigieuse cette musique qui allie la truculence paysanne, l'ironie, la brutalité, le « russianisme » forcené, l'humanité d'un Moussorgski, et la *mélancolie tragique*, l'horreur, le sens du destin inexorable d'un *Tchaïkovski*, en *une partition* saisissante de réalisme cinématographique qui se passerait presque de représentation.

Rostropovitch vient d'en graver pour la première fois la version *originale de* 1934 (*« édulcorée » en* 1962 pour satisfaire la pudibonderie des officiels soviétiques) avec un relief et une violence inégalables, à la tête du London Philharmonic *Orchestra et de* l'Ambrosian Chorus. Galina Vichnevskaïa déploie dans ce rôle de tigresse émouvante qui lui va comme un gant toute la gamme flamboyante des prestiges du chant russe, et Nicolaï Gedda (l'amant Serguei) donne la pleine *mesure de sa voix agressive et* puissamment expressive. Une très *grande réalisation* (trois disques VSM, C-167.03374/76).

WUNDERLICH : chansons de Haydn. — Fritz Wunderlich, mort *à trente-cinq ans* en 1966, était l'incarnation idéale de Tamino, du ténor *mozartien*. Dans ces enregistrements retrouvés, sept merveilleuses *Chansons écossaises et galloises*, de Haydn, et cinq *Lieder* avec orchestre de *Strauss, frémissants* de passion et d'enthousiasme (Philips, *6501.012*).

CORBOZ : *madrigaux de Monteverdi. — Michel* Corboz ne se lasse pas de découvrir et de diriger « les plus *beaux madrigaux* de Monteverdi ». Cette nouvelle brassée nous en apporte *dix-neuf*, plus jeunes, parfaits et bouleversants les uns que les *autres (volumes 6-7-8, solistes,* Ensemble vocal de Lausanne, Ensemble baroque de Drottningholm et Luciano Sgrizzi ; 3 d. Erato, STU 71.227).

POLLINI ET ABBADO : concertos de Bartok. — L'alliance Pollini-Abbado, avec l'Orchestre de Chicago, donne leur charge véritablement explosive aux deux premiers *Concertos pour piano*, où *Bartok, dans sa maturité triom*phante, mord à belles dents dans la musique qu'il a créée, et fait jaillir des pierres de son folklore (DG, 2530.901).

JEAN-CLAUDE ELOY : Shanti. — *Grande méditation électronique* sur « la paix suprême recherchée par les yogin, la paix psychique, mais aussi la paix politique, la paix des forces de la nature », Shanti est pour l'auditeur une véritable expérience spirituelle (2 d. Erato, *STU 71.205/206*).

## Jazz

CHARLES MINGUS : *Cumbia et* and Jazz Fusion. Atlantic 50486, WEA). — Tout Mingus dans le dernier Mingus enregistré quelques mois avant sa mort. La gaieté parfaite des arrangements, *les solistes rassemblés autour* de ses vigoureuses lignes de basse, le rire sarcastique aussi, et une inimitable manière de témoigner pour « la musique des pauvres ». Car la fusion dont il s'agit est celle des musiques noires d'Amérique *du Nord* avec les formes originales d'expressions indiennes de Colombie. Dans un délire remarquablement organisé de cuivres et de percussions.

CLAUDE BARTHELEMY : Jaune et encore (CBL 011, Free Bird). — Le premier disque d'une *nouvelle marque indépendante, pour* un jeune musicien très en vue. Entouré de *valeur sûres (Michel* Ripoche, Aldo Romano, Henri Texier, etc.), Claude Barthélemy produit toutes les formes de ses talents. La musique se cherche *encore*, ici ou là : mais le musicien, lui, est tout trouvé.

TCHANGODEI : le Défi (REM *10866*). — *Les chemins solitaires* d'un pianiste encore inconnu. Une recherche sans complaisance de beauté intérieure. A l'écart des modes, des *ritournelles* et des *grands* modèles : un défi, effectivement.

GORDON BECK : Sunbird (JMS 07, Free Bird). — Une *rythmique à toute épreuve : J.-F. Jenny-*Clarke et Aldo Romani. Un guitariste exceptionnel : Allan Holdsworth (Soft Machine). Et le monde secret d'un pianiste *parfois méconnu* : Gordon Beck. Un groupe, en tout cas, d'une homogénéité *parfaite*.

# COURRIER

### A propos de « la Crypte de l'Osiris »

### PÉDAGOGIE ET ÉGYPTOLOGIE

*Mme Christine Desroches Noblecourt, conservateur en chef du département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre, se dit* « surprise et choquée » *par l'article de Frédéric Edelmann sur la crypte de l'Osiris dans* le Monde *du 20 septembre.*

Votre rédacteur prétend d'abord que la nouvelle exposition situe les monuments dans une architecture qui n'a rien de commun avec celle des tombeaux et des temples de la vallée des Rois. S'il avait en égyptologie le minimum de connaissances que l'on est en droit de demander à un journaliste prétendant traiter ce sujet (notion de conscience professionnelle !), il saurait pourtant que c'est tout le contraire, et nous nous réjouissons grandement d'avoir pu disposer de locaux se prêtant si bien à cette évocation.

Il poursuit en déclarant entre autres que cette malheureuse crypte est dépourvue de tout « embryon d'explication » et va même jusqu'à professer le regret de ne pas voir appliquer « la bonne pratique brechtienne des pancartes ». Je ne sais ce qu'il désire mais je puis vous affirmer que, chaque visiteur s'est vu distribuer gratuitement un petit guide de la crypte de l'Osiris commentant en dix-sept pages illustrées, plus un plan numéroté, tout ce que l'on peut savoir des objets exposés. Il est maintenant à la disposition du public. Voilà, semble-t-il, qui règle le problème de la pédagogie : M. Edelmann a donc dû avoir ce guide en main. L'avait-il déjà égaré au moment de la rédaction des quelques lignes consacrées à cette présentation ?

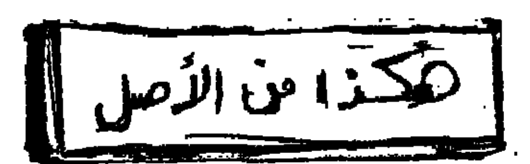
A signaler également que chaque vitrine et chaque monument est doté d'un cartel explicatif et qu'un effort budgétaire important a été consenti à cet effet par la direction du Louvre. M. Edelmann serait-il le seul à n'avoir vu aucun de ces textes ?

[Il est exact qu'un *petit* catalogue, fort bien fait (le n° 61 des « Petits Guides des grands musées ») est à la disposition du public, mais il est rare que les visiteurs pensent à en faire l'acquisition à l'entrée. La plupart d'entre eux se contentent donc des très *laconiques « cartels » qui* donnent l'identité des objets mais en aucun cas leur explication ni celle de leur présence. Quelles que soient les qualités esthétiques de la nouvelle crypte, et si élevées que soient les compétences *des scientifiques* qui l'ont créée, un peu de pédagogie aurait pu se faire jour.

Pour ce qui est de l'architecture, si l'on excepte les niches latérales et le caractère souterrain du lieu, nous ne voyons guère ce qu'a d'égyptien cet endroit. Une ambiance sépulcrale, peut-être, mais l'architecture n'est-elle faite que d'ambiance ? Que faut-il penser des voûtes et de leur mode de construction ? Que faut-il penser du beau plafond (plat) représentant le Zodiaque de Dandara, placé sous la voûte de la crypte ? L'effet est séduisant, mais quelle impression retirera le visiteur peu averti d'une telle disposition ? Certes, nous étions avertis par le catalogue : « On a voulu que le local, ainsi aménagé, recrée, « mutatis mutandis », l'officine des embaumeurs sur laquelle régnait Osiris (...). » Où s'arrête ce qui doit être changé ? — F. E.]



هكذا من الأصل






# RETOUR A...

## «Alien» de Ridley Scott : un cas intéressant

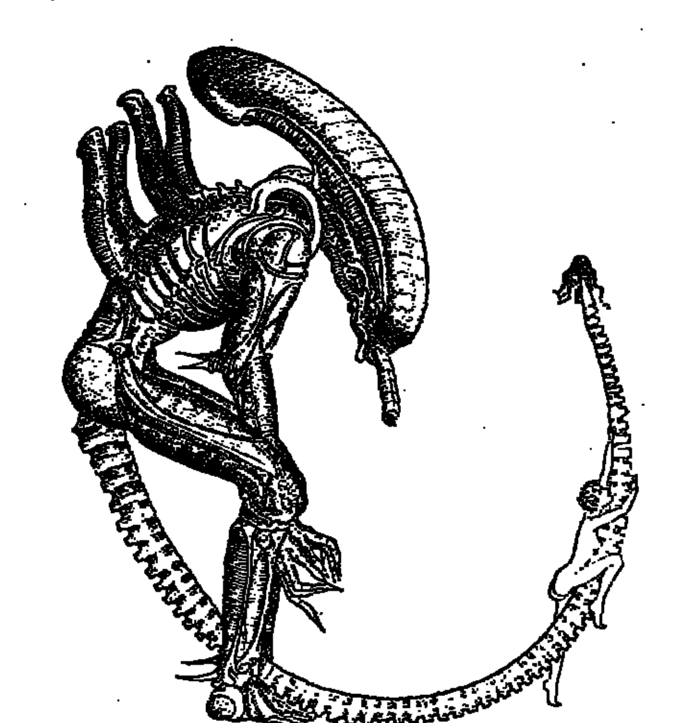
ALIEN est un film techniquement maîtrisé de bout en bout, c'est un fait. C'est une remarquable machine à convaincre, réalisée par un expert en procédés de persuasion. C'est encore vrai. Mais il serait dommage de ne pas signaler que, visiblement, c'est aussi un cas intéressant.

Entendons « cas » au sens clinique du terme : c'est-à-dire l'exposé détaillé d'un comportement pathologique ; Alien est (surtout ?) un remarquable exemple de psychanalyse collective, ou plutôt de prise en charge de l'inconscient collectif par lui-même. Il en use avec le cinéma pour la collectivité comme les contes font pour l'enfance ou les mythes pour les primitifs avec le discours : il s'agit de gérer par transposition convenable ce qu'il ne serait ni poli ni rassurant de débattre ouvertement.

De quoi est-il question ? Il s'agit de faire considérer l'accouplement et ses conséquences possibles, la chose à naître, comme inacceptables pour le moi, qui les vit comme altérité menaçante (Alien, ce ou celui que je ne connais pas), comme les agents horribles d'un piège, celui d'une prolifération quasi cancéreuse, cela servant d'alibi fantasmatique à un autisme radical. Par le biais de celle qu'on nous fait peu à peu distinguer, puis élire, comme l'héroïne, il s'agit de nous faire accepter comme victoire, soulagement final, le combat acharné d'une femme contre toute intrusion, sa lutte frénétique pour le repli glacé et schizoïde complet sur soi : l'auto-enfermement dans une cellule individuelle d'hibernation, voilà la victoire.

Autres temps, autres mythes : dans Rosemary's Baby, les années 60 se faisaient peur avec la grossesse vécue comme monstruosité. Par Alien, les années 80 se rassurent en faisant passer pour héroïque le refus de l'autre. La fiction qui désignait naguère comme épouvantable une attitude « anormale » sert aujourd'hui à célébrer une réalité inquiétante.

Voyons sous cet angle le capitaine du vaisseau qui perd la tête et que, selon l'héroïne, « il ne faut pas laisser entrer ». Voyons cette héroïne prétendre qu'en pareil cas le commandement en second lui revient de droit, et voyons-la, revendiquant la clôture, l'autonomie de son espace vital, se trouver alors mise en échec (de façon à se sentir violée) par quelqu'un dont on saura bientôt qu'il n'est pas humain, mais seulement l'expression mécanico - physiologique d'une volonté supérieure : tels lui apparaissent les dispositifs que l'espèce place dans le désir afin de faire respecter ses volontés.




La Terre-Mère (1...) se dévoile bientôt comme l'instance perfide qui avait tout monté, via Maman-l'ordinateur, qui n'a pas à donner d'explication à ses enfants : « Il faut le faire, c'est comme ça. » Alors, on essaie d'interrompre cette germination scandaleuse, mais pour cela, il faudra se couper de tout, tout nier : telle est l'issue qu'on en vient à nous faire souhaiter.

La paix retrouvée, ce sera finalement le cocon de la froideur, avec un chat pour toute compagnie. Son rôle ne manque ni d'importance ni de sel. Avant d'en arriver à se parfaite lisibilité de seul transfert affectif permis, il a fallu lui faire accomplir toutes les péripéties qui permettaient de circonscrire exactement son rôle, d'éviter qu'il soit mal lu : il a fallu montrer que, « cherchant l'Autre, il était rassurant de tomber sur le chat », et qu'« en cherchant le chat on risquait de tomber sur l'Autre ». Ils sont proches, on risque de les confondre : pas question. Pour qu'on lise sans se tromper le catéchisme prévu, les scénaristes ont fait de véritables prouesses. Jusque dans la façon de faire apparaître les lettres du titre au générique, barre après barre, de sorte que, lorsque se lit le mot entier, Alien, ce soit « trop tard, on ne l'a pas vu venir ».

De tout cela, demandera-t-on, que savent les auteurs ? Ont-ils fait cela sciemment ? Question seconde. Ce film sur la névrose que la femme contemporaine a à affronter n'en est ni plus rassurant ni moins efficace. Il est plus simple et plus vraisemblable d'imaginer que le metteur en scène et ses complices n'en savent rien, et cela revient au même. Scott a très bien pu se borner de bonne foi au simple projet d'obtenir un film d'horreur efficace, en inversant simplement tout ce que la publicité — qu'il connaît à fond — censure même s'il ne sait pas quoi. cela suffit : l'inversion de ce que l'espèce se souhaite (à travers les mythes édéniques de la publicité), c'est-à-dire ce qui la terrorise, fait le reste. La collectivité se renvoie ce qu'elle sécrète — rêve ou cauchemar, c'est une question de signe (+) ou (—), — et Scott n'en est que l'effecteur : comme il le dit lui-même (le Monde du 14 septembre), il est un médiateur du goût. Il accomplit le transit circulaire du consensus mythique général, il fait que ça rêve en rond. La vieille définition de l'artiste individuel et conscient face à un public conscient est loin. Je ne parle plus à nous. On parle. Qui ? Tout le monde. A tout le monde : personne, à personne.

MICHEL DRAGON,
*professeur de lettres.*

### « Le piège à cons » de Jean-Pierre Mocky

## LA DÉRISION DES JEUX POLITIQUES

COMME il y a dix ans, dans *Solo* (qu'on a pu revoir, au mois d'août, à la télévision), Jean-Pierre Mocky débarque au Havre en pleine agitation sociale et se trouve mêlé, un peu malgré lui, à des activités terroristes. Comme il y a dix ans, il est un aventurier du hasard, un solitaire, un anarchiste. Lorsque Jean-Pierre Mocky est acteur dans un de ses films, il se passe toujours quelque chose de plus que dans les autres, même les plus réussis, où il ne joue pas. Mocky acteur porte dans sa peau, dans ses gestes, dans ses yeux, dans sa voix, le monde intérieur de Mocky cinéaste. C'est un héros désabusé, un peu comme le détective privé qu'incarnait Bogart, dont il revêt l'imperméable et le chapeau mou, en référence au *thriller* américain et aussi parce que cela lui va bien. Un héros sans illusions. Mais qui ne peut pas s'empêcher d'aller se fourrer dans des combats perdus.

Celui qui débarque au Havre, en 1979, alors que des manifestants réclament « trente-cinq heures, pas de chômeurs », n'est pas Vincent Cabral, le violoniste trafiquant de bijoux volés, puisque Vincent Cabral est mort à la fin de *Solo*. C'est tout de même quelqu'un qui lui ressemble, ce Michel Rayan, ancien professeur révoqué à la suite des événements de mai 68 et revenant d'Asie. Vincent Cabral volait au secours de son frère, étudiant gauchiste massacreur de bourgeois pourris, pour l'exemple. Michel Rayan n'a pas de frère, mais il recherche un de ses élèves d'autrefois abattu dans un coup fourré. Et, pour les beaux yeux de Francine Vaneau, « terroriste » nouveau genre qui a entrepris de récupérer des documents compromettant les sommités d'un parti politique (de droite, mais, pour Rayan, ce parti-là, dont les initiales fictives sautent aux yeux comme une provocation, vaut les autres, et ce n'est pas son problème), il va se laisser prendre dans le « piège à cons » qui attend au tournant, il en est bien sûr, politiciens et policiers de tout poil, agitateurs, manifestants, idéalistes, écologistes ou troupeau des indifférents.

Francine Vaneau, c'est Catherine Leprince. Mocky a toujours une sorte de génie pour choisir des actrices jolies, sincères et naturelles, qui n'ont pas l'air de sortir des films des autres. Elles s'accordent à lui, à ce qu'il est, comédien. C'est une singularité qui, dans ce nouveau film, devient tout à fait fascinante.

### *L'éclat de rire contre le conformisme*

Mocky cinéaste cultive la dérision parce que, à ce point de torpeur, d'immobilisme, de jeux stériles où en est tombée, selon lui, la société française, il n'y a plus que l'éclat de rire pour secouer les consciences. Alors, il invente, constamment dans sa mise en scène, des gags sarcastiques illustrant des situations profondément dramatiques. Il brise le conformisme « de gauche », la démonstration trop bien faite des *scandales sociaux et politiques* façon Boisset ou Laurent Heynemann, par un comique violemment burlesque, un délire de poursuites hilarantes, d'aventures à *la manière des Pieds Nickelés*, éclaboussées d'hémoglobine. Tout cela est renforcé par un montage rapide qui donne au film sa tension, son coup de fouet, et qui arrache les masques des pantins manipulants et manipulés.

Dans le cinéma français d'aujourd'hui, il n'y a vraiment que Mocky pour se payer à ce point la tête de tous ceux qui ont institutionnalisé les jeux politiques les plus sordides, pour faire de l'étonnant Jacques Legras un commissaire de police sympathique, qui freine en douceur les directives des pouvoirs dont il dépend, et donne, mine de rien, au garçon qui ne voulait pas se mouiller la chance et la possibilité de casser la baraque. Romantique jusqu'au bout, Mocky-Rayan garde finalement espoir en la jeunesse *parce que* la jeunesse lui est restée au cœur.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

# Expositions

### CENTRE *POMPIDOU*

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

*PARIS - MOSCOU, 1900 - 1930.* — *Jusqu'au 5 novembre.*

ACCROCHAGE N° 3. — Jusqu'au 19 novembre.

PIERRE SOULAGES. Peintures récentes. — Jusqu'au 31 décembre.

ATELIER N° 17. Ange Boaretto. *François Loubrieux.* — *Jusqu'au* 22 octobre.

RAOUL HAUSMANN. PIERRE MOLINIER : photographies. — Jusqu'au 5 novembre.

JULIO SILVA. Pyegamalion. — Jusqu'au 19 novembre.

CAMILLE BRYEN. — Jusqu'au 14 novembre.

MERCE CUNNINGHAM. — Grand-foyer. — Jusqu'au 12 novembre.

### CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

GRAND PRIX NATIONAL D'AR-*CHITECTURE.* — Jusqu'au 3 décembre.

NOUVELLES LEÇONS DE CHOSES. Initiation des jeunes à l'environnement. — Jusqu'au 3 décembre.

LES CONDITIONS *DE TRAVAIL* DANS L'INDUSTRIE. — Jusqu'au 12 décembre.

### B. P. I.

VU EN CHINE. Photographies. — Jusqu'au 26 novembre.

L'ARBRE DE VIE. Message du monde *de l'enfant.* — *Jusqu'au* 29 octobre.

### *MUSEES*

L'ART EUROPEEN A LA COUR D'ESPAGNE AU XVIII° SIECLE, ou de Rigaud à Goya. — Grand Palais, entrée av. du Général-Eisenhover (261-34-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi, jusqu'à 22 heures. *Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F* (gratuité le 30 novembre). — Jusqu'au 31 décembre.

TRESORS DES MUSEES DU KREMLIN. Cent chefs-d'œuvre. — Grand Palais (voir ci-dessus). — Jusqu'au 14 janvier.

PICASSO. Œuvres reçues en paiement des droits de succession. — Grand Palais, entrée avenue Winston-Churchill (voir ci-dessus). Entrée libre le 10 décembre. — Jusqu'au 7 janvier.

*LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT.* Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F ; gratuité le dimanche. — Jusqu'au 29 octobre.

LA CRYPTE D'OSIRIS. — Musée *du Louvre entrée porte* Denon (voir ci-dessus).

FERNAND KHNOPFF (1858-1921). — Musée des arts décoratifs, 107 rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, *de 12 h. à 18 h.* Entrée : *10 F.* — Jusqu'au 31 décembre.

*PRESENTATION TEMPORAIRE* D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE. Tissages et vêtements de *l'Egypte* du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de *la* Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de *Corot à Bonnard. — Musée d'art et* d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dim., 3 F.

ECRITURES MUSICALES. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. *Sauf lundi, de 12 h. 30 à* 18 h. ; dim., de 11 h. à 17 h. Entrée : 10 F. — Jusqu'au 1er décembre.

JACKSON POLLOCK (1912-1956) : Drawing into painting - L'atelier de Pollock, photographies de Hans Namuth. — Musée d'art moderne de *la Ville de Paris, 11, avenue du* Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). — Jusqu'au 18 novembre.

TENDANCES DE L'ART EN *FRANCE, 1968-1978-1979 : Les partis* pris de Marcelin Pleynet. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). — Jusqu'au 21 octobre.

JEAN COUTY. Les Chantiers de ce temps. — Musée d'art moderne *de la Ville de Paris (voir ci-dessus).* Jusqu'au 11 novembre.

ACTE VEGETAL DE TARDY. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilso-.

DANILO ROMERO. Une histoire *d'enfants. — Musée des enfants* au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (animation gratuite sur rendez-vous au 723-61-27, le mercredi). Jusqu'au 31 décembre.

LIN FON MING. Peinture contemporaine. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 4 F. Jusqu'au 28 octobre.

TRESORS DE CHINE ET DE HAUTE ASIE. Centième anniversaire de Paul Pelliot. — Bibliothèque nationale, *58, rue de Richelieu* (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : *8 F.* Jusqu'au 28 décembre.

SPECTACLES D'ASIE. Collection Kwok-on. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 janvier.

RELIEURS CONTEMPORAINS. Germaine de Coster, Hélène Dumas, Pierre-Lucien Martin, Colette et Jean-Paul Miguet, Michel Richard, Elisabeth Rossignol. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 décembre.

*PORTRAITS. Photographies de* M. Aaland, J. Dater, Françoise, A. Geipke, B. Jüttner et M.-E. Mark. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de *12 h.* à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 1er décembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE. La médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la monnaie, *11, quai de Conti. Sauf dim.* et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

RAYMOND RENEFER. Œuvres de guerre 1914-1918. — Musée des Deux Guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de *Valenciennes (555-92-30). Sauf di*manche, de 13 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 31 octobre

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-*Midi* (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au *5 novembre.*

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de *10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F.* Jusqu'au 10 novembre.

*ANNEE DE L'ENFANT. — Musée* de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vendr., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot *(505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à* 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

EX ORIENTE LUX. Histoire des laques et vernis à travers les civilisations. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Jusqu'au 10 novembre.

### *CENTRES CULTURELS*

AUTOUR DE JACKSON POLLOCK East-Hampton, 1946-1956 : quinze expressionnistes abstraits. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. ; sam., de 13 h. à *18 h. Jusqu'au 10 novembre.*

LE CHOIX D'UN AMATEUR ECLAIRE. Œuvres de la collection Vitale Bloch. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 25 novembre.

FRANK LODEIZEN. Eaux-fortes, *pointes sèches, collages. — Institut* néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 octobre.

LE CORBUSIER. Estampes originales. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., lundi et jours fériés, de 10 h. à 19. Jusqu'au *20 décembre.*

EXPOSITION DE POCHE : poche d'hommes ? poche de femmes ? — Travaux de B. Delrieux, Fillou, P. Gerz, M. Kagel, D. Spoerri, etc. — Centre culturel allemand, *17*, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et *dim., de 10 h. à 20 h.* Entrée libre. Jusqu'au 26 octobre.

RAINER GOTTLIEB MORDMULLER. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de *12 h. à 20 h.* Entrée libre. Jusqu'au 9 novembre.

*TOM PHILLIPS. Peintures, des*sins, gravures. Entrée : 5 F. Jusqu'au 25 novembre. — CODES. Exposition-parcours de Maurice Guilland. Entrée : 8 F. Jusqu'au 10 décembre. Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 12 h. *30* à 19 h. 30).

UNE FAÇON DE DONNER A VOIR UN PEU D'AUSTRALIE. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey (575-62-00). Sauf sam. et dim., de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au *31 octobre.*

KRZYSZTOF MNIKOWSKI. Peintures récentes. — *FIAP*, 30, rue Cabanis (589-89-15). Jusqu'au 31 octobre.

CENT DESSINS. Atelier Roger Plin. — *Ecole* nationale supérieure des beaux-arts, 2, rue Eugène-Spuller. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 octobre.

CARICATURES - PRESSE SATIRIQUE 1830-1918, Hôtel de Sens, bibliothèque Forney (278-17-34). Jusqu'au 15 décembre.

PHILIP VON SCHANTZ. Peintures, aquarelles, lithographies. — L'ARTISTE ET L'ORDINATEUR. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 octobre.

L'ART DEMONIAQUE DES ORIGINES A NOS JOURS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 novembre.

LA PEINTURE AU XIX° SIECLE. — *Le Louvre* des Antiquaires. 2, place du Palais-Royal (297-27-00).

### GALERIES

LE MUSEE VOLE. Œuvres d'Arroyo, *Bacon, Camacho, Dado, Ernst,* Fromanger, Hayter, etc. — Galerie Iey Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 10 novembre.

DIX-HUIT PEINTRES DU DIX-*HUITIEME* : Adami, Corneille, Fromanger, Jaulin, P. Raynaud, etc. — Le Bar de l'aventure, 53, rue Berthe (255-37-76). Jusqu'au 31 octobre.

AUBERTIN. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 novembre.

*FRANCIS BIRAS.* Seychelles. — Galerie J.-P. Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Jusqu'au 17 novembre.

CHRISTIAN BOUILLE. Peintures et gouaches. — Galerie *Nina* Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 2 novembre.

BRYEN. — Galerie Bellini, 28 bis, boulevard de Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 3 novembre.

LOUIS CANE. Œuvres récentes. — *Galerie Daniel* Templon, *30*, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 31 *octobre.*

MARC CHAGALL. Peintures 1977-1979. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusque fin novembre.

*LUC CHAPELAIN. Totems et pla*quettes. — Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 10 novembre.

HOMMAGE A CHARDIN. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66).

ALFRED COURMES. — Galerie *Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud* (326-85-51). Jusqu'au 24 novembre.

DAUMIER. Sculpteur : les bustes des parlementaires. — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). - Les *figurines* et autres sculptures. — Galerie M. Lecomte, 17, *rue de Seine* (328-85-47). Jusqu'au 17 novembre.

JIM DINE. Œuvres sur papier 1978-1979. — Galerie Claude Bernard, 7, *rue* des Beaux-Arts (326-23-81).

*MILTON GLASER.* Affiches. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 20 novembre.

ALBERT GLEIZES. Peintures, gouaches, dessins. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

HECKSCHER. Pastels et mixed media. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 octobre.

PAUL HEMERY. Peintures et pastels. — Galerie Benezit, 20, rue de Miromesnil (265-54-56). Jusqu'au *27 octobre.*

DAVID HOCKNEY. Estampes 1976-*1979. — Artcurial*, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 10 novembre.

ISCAN. Peintures récentes. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 10 novembre.

*ELVIRE JAN.* Peintures récentes. — Galerie M. Kaganovitch, 66, boulevard Raspail (548-47-32). Jusqu'au 10 novembre.

KOWALSKI. — Galerie Eric Fabre, *34*, rue de Seine (325-42-63).

KUDO. Hommage à Mark Tobey. — *Galerie* de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 20 novembre.

WIFREDO LAM. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 15 décembre.

LAIGRE-LEPOITEVIN. Peintures. — *Hôtel* de Bretonvilliers. Jusqu'au 26 octobre.

RENE *LAUDE.* Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune. Jusqu'au 3 novembre.

MICHAEL LECHNER. Dessins. — Galerie Lucien Durand, 19, *rue* Mazarine. Jusqu'au 10 novembre.

LE CLOAREC. Peintures et *dessins.* — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 17 novembre.

CLAUDE LHOSTE. Sculptures d'animaux. — L'Enseigné du Cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29). Jusqu'au *9* novembre.

MAYO. Peintures. — Galerie Velmay, 22, rue de Seine (354-66-75). Jusqu'au 31 octobre.

MARIO MERZ. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 24 octobre.

JEAN-MICHEL MEURICE. — Galerie de France, 3, rue du Fg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 novembre.

ANNE-MARIE PECHEUR. Travaux récents. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-68). Jusqu'au *27 octobre.*

PESTANA. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 27 octobre.

PICASSO. Autour d'une toile de 1898. — Galerie Alex Maguy, 16, place *Vendôme (296-30-40).*

BERNARD QUENTIN. Anarama. — Closerie des Lilas, 171, boul. du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 25 novembre.

DENIS RIVAL. Peintures, dessins. — Galerie Pierre Lescot, 28, rue *Pierre-Lescot (233-85-39).* Jusqu'au 17 novembre.

ROMBERG. L'enseignement des couleurs. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 10 novembre.

RETHA SARASIN. Recherches *polémiques. — Galerie H. Odermatt*, 85 bis, rue du Fg-Saint-Honoré (266-92-58).

SUBIRA-PUIG. Sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 27 octobre.

SURVAGE. Dessins et aquarelles de 1915 à *1960.* — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 6 novembre.

ARPAD SZENES. — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 3 novembre.

### REGION PARISIENNE

ARCUEIL. L'enfant hier, signes. — Galerie de l'Hôtel de Ville, avenue Paul-Doumer (656-24-30). Du 19 octobre au 18 novembre.

EVRY. « Jazz » de Henri Matisse *(1869-1954).* — Bibliothèque publique de l'Agora. Jusqu'au 30 octobre.

NEMOURS. Cardin. — Musée. Jusqu'au 11 novembre.

PONTOISE. André François, peintures aquarelles, dessins. — Musée de Pontoise, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00). De *10 h. à 12 h.* et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 25 novembre.

SAINT-QUENTIN- EN -YVELINES. Tatouages. Les artistes de la chapelle de la Villedieu. — Centre culturel, chapelle de la Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 31 octobre.

*VILLEPARISIS. Daniel Milhaud.* — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 10 novembre.

## *Festival d'automne*

(296-12-27)

**EXPOSITIONS**

Musée d'art moderne (L.), de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en *France : 1968-1978/1979 ;* Jackson Pollock.

Chapelle de la Sorbonne (L.) : *de 12 h. 30 à 18 h., dimanche,* de 11 h. à 17 h. : Ecritures musicales

Centre Pompidou (Mar.), de 12 h. à 22 h. : Merce Cunningham.

**PERFORMANCES MUSIQUE, ART, DANSE**

Chapelle de la Sorbonne, le 16, à 20 h. 30 : Frankie Mann ; le 17, à 20 h. 30 : J. Bischoff, *Maggie* Payne ; *les 19* et 20, à 20 h. 30 : P. de Marinis ; *le 23, à 20 h. 30 : J. Marshall.*

**THEATRE**

Porte-Saint-Martin, les 17 et 20, à 20 h. 30 : Tartuffe ; le 18, *à 20 h. 30, le 20, à 14 h. 30* : Don Juan ; le 24, à 20 h. 30, l'Ecole des femmes ; les 19 *et* 23, à 20 h. 30, le 21, à 14 h. 30 : le Misanthrope.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : les 18, 19 et 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 17 h. ; le 23, à 19 h. 30 : les Fausses Confidentes.

Gennevilliers, Théâtre, les 18, 19 20, à 20 h. 45, le 21, à 17 h. : Marin et le magicien.

Chaillot, salle Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Larmes amères de Petra von Kant.

**DANSE**

*Centre G.-Pompidou (D. soir, L.*, Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., à 16 h. : Merce *Cunningham*-Dance Company.












هكذا من الأصل

# Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

## *Les salles subventionnées*

**OPERA** (073-57-50), les 19 et 22, à 19 h. 30 : Simon Boccanegra ; le 20, à 19 h. 30 ; le 23, à 20 h. : *Don Giovanni ; le 24 à 18 h. 30 :* la Sylphide.
**SALLE FAVART** (742-59-69), les 17, 20 et 23, à 19 h. 30 : la Fille du régiment ; le 24, à 20 h. 30 : *Concert J.-S. Bach.*
**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), les 17, 20 et 24, à 14 h. 30 ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences ; les 18, 19, 20 et 24, à 20 h. 30 : le Pain de ménage ; Bérénice ; le 21, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Don Juan.
**CHAILLOT** (727-81-15), salle Gémier, (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Larmes amères de Petra von Kant.
**ODEON** (325-70-32), les 17, 18, 19 et 20, *à 20 h. 30 ; les 20* et 21, à 15 h. : le Malade imaginaire.
**PETIT ODEON** (325-70-32) (lundi), 18 h. 30 : Edith Détresses.
**T.E.P.** (797-96-06) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : A toi pour toujours, ta Marie-Lou ; le 20, à 14 h. 30 : Films.
**PETIT T.E.P.** (797-96-06) (D. soir, L), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Pièce perdue.
**CENTRE POMPIDOU** (277-12-33), (mar.). Débats. — Les 17, 18 et 19, à 18 h. 30 : Les femmes et *l'information ; le 17, à 20 h. 30 :* M. Lalonde ; le 19, à 19 h. : Témoignage d'Han Suyin ; danse, 20 h. 30 : Merce Cunningham.

## *Les salles municipales*

**CARRE SILVIA-MONFORT** (531-28-34), mer., sam. et dim., 15 h. : *Cirque Gruss à l'ancienne.*
**THEATRE DE LA VILLE** (274-11-24), (D., L.), 18 h. 30 : Sol ; le 24, à 20 h. 30 : Gin Game.
**CENTRE CULTUREL DU MARAIS** (278-66-65), (D., L.), 20 h. 30 : Quand ?

## *Les autres salles*

**AIRE LIBRE** (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Délire à deux ; (D. soir, L.), 22 h., mat. dim., 18 h. 30 : Croix de sang ; (D. soir, L.), mat. dim., 16 h., 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca.
**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.
**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., sam. et dim., 15 h. : A nous de jouer.
**ATHENEE** (742-67-27) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Fraîcheur de l'aube. A partir du 18.
**BOUFFES-DU-NORD** (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
**BOUFFES PARISIENS** (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, 15 h. : le Charlatan.
***CARTOUCHERIE DE VINCENNES*** : Théâtre de l'Aquarium (374-99-61), les vend., sam., 20 h. 30, dim., 16 h. : Pepe. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Déménagement. — Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mar., ven., sam., 20 h. 30, mat. sam., 14 h. 30 et dim., 15 h. 30 : Méphisto (à partir du 19). — Chapiteau (365-91-40) (mer.), 20 h. 30, mat., sam. et dim., 15 h. 30 : Darling, Darling.
**CENTRE D'ART CELTIQUE** (254-97-62) (dim., lundi, mar.), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
**CENTRE CULTUREL BELGE** (271-26-16) (dim., lundi), 20 h. 45 : Des trous dans les nuages.
**CITE INTERNATIONALE** (589-38-65), Galerie (dim., lundi), 20 h. 30 : l'Epopée de Gilgamesh. — Resserre, le 23, 20 h. 30 : le Tournesol ; (dim., lundi, mar.), 20 h. 30 : la Danse de mort. — Grand Théâtre (dim., lundi, mar.), 20 h. 30 : le Mariage.
**COMEDIE CAUMARTIN** (742-43-41) (jeudi), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing, Boeing.
**EDOUARD-VII** (742-57-49) (dim. soir, lundi), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
**ESSAION** (278-46-42) (dim.), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
**FONTAINE** (874-82-34 et 74-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h., dim. 15 h. : Troilus et Cressida.
**GAITE MONTPARNASSE** (322-16-18) (D.), 22 h. : Marianne Sergent.
***GYMNASE*** (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : No Man's Land.
**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
**IL TEATRINO** (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : l'Epouse prudente.
**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, *L), 21 h.,* mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.) I : 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube ; II : 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
**MADELEINE** (265-07-09) *(D. soir, L.),* 20 h. 30, mat. dim. 15 et 18 h. 30 : Tovaritch.
**MICHEL** (265-35-02 (L.), 21 h. : Duos sur canapé.
**MICHODIERE** (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Coup de chapeau.
**MONTPARNASSE** (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : les Parapluies de Cherbourg.
**NOUVEAUTES** (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 et *18 h. 30 :* Un clochard dans mon jardin.
**OBLIQUE** (355-02-94) (D. soir, Ma-). 18 h. 30 : Timepièce ; L.), 22 h. 30, dim. 20 h. 30 : l'Ennemi public n° 1.
**ORSAY** (548-38-53), le 23 à 20 h. 30 : Zadig ; les 19, 20 à 20 h. 30 ; le 21 à 15 h. : Wings.
**PALAIS ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : le Tout pour le tout ; le 22 à 20 h. 30 ; le 23 à 14 h. 30 : Rencontres du Palais-Royal « la Petite illustration du théâtre ».
**PLAISANCE** (320-00-06), le 23, à 20 h. 30 : Un méconnu nommé Tennessee.
**POCHE** (548-92-97) (Mar.) 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Neige.
**POTINIERE** (262-44-16) (D. soir) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Mère confidente. *(Dern. le 21.)*
**PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : le Jeu de l'amour et du hasard ; Amphithéâtre, les V., S., 22 h. ; Dim. 17 h. : Escurial.
**RANELAGH** (288-64-44), les 17, 18, à 20 h. 45 : Quarante carats.
**RENAISSANCE** (208-18-50), les 19, 20, 22 *et* 23, à 20 h. 45 ; les 20 et 21, à 14 h. 30 : la Belle de Cadix.
**SAINT-MERRI** (Mer., Sam.), mat. Dim. 16 h. : la Passion de Jeanne-d'Arc selon Gilles de Rais.
**STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Maison d'os.
**STUDIO-THEATRE-14** (365-15-73) (D., L., relâche le 23), 20 h. 30 : les Justes.
**THEATRE-18** (329-09-37) (L., Mar.), *20 h. 30*, mat. Dim 16 h. 30 : Messagère pour un printemps.
**THEATRE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 21 h. : B. Garcin.
**THEATRE DU MARAIS** (278-03-53) (D.), 22 h. 15 : Arlequin superstar.
**THEATRE DE LA PLAINE** (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Voltaire's Folies.
**THEATRE-13** (250-13-54) (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. Dim. 18 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.
**THEATRE-347** (874-98-34) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. : Journal d'une femme en prison.
**THEATRE DE L'UNION DE PARIS** (770-90-94) (D. soir, L.), 20 h. 45 : mat. Dim. 16 h. : Ubu.
**TRISTAN-BERNARD** (522-08-40) *(D. soir, L.),* 21 h., mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Comédie pour un meurtre.
**VARIETES** (233-09-92) (508-42-41) (D. soir, L. ), 20 h. 30, mat. Dim. *15 h.* : la Cage aux folles.
**LE 28 RUE DUNOIS** (584-72-00) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : la Vie en pièces.

## *Les cafés-théâtres*

**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), I : 18 h. 30 : les Babouches ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses ; II : 18 h. 45 : Tallia ; 22 h. 30 : Popeck.
**CAFE DE LA GARE** (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Qui a mangé Fantomoule ? ; 22 h. 30 : le Bastringue.
**COUPE-CHOU** (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
**COUR DES MIRACLES** (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit *des nains partout.*
**LE FANAL** (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
**MIRANDIERE** (229-11-13) (D., L., Mar.), 19 h. 30 : A la *rencontre* de M. Proust ; (L), 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flic et Drack.
**PETIT CASINO** (278-36-50) (D.), *20 h. 45 : F. Blot ; 22 h. 15 :* Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II : 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J't'en prie pas devant le carreau.
**LES PETITS PAVES** (607-30-15) (L.), 21 h. 30 : M. Vivier, R. Tabra.
**SOUPAP** (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 30 : Paris bonjour.
**THEATRE DE DIX-HEURES** (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
**THEATRE *DES 400 COUPS*** (329-39-69) (D.), 19 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.
**LA TANIERE** (337-74-39), les 17, 18, 19, 20, 20 h. 30 : Ph. Richeux ; 22 h. 15 : A. Nobel.

## Les pièces nouvelles

**UN CLOCHARD DANS MON JARDIN**, avec Alice Sapritch et Pierre Doris aux Nouveautés.
**VOLTAIRE FOLLIES**, par Jean-François Prevend au Théâtre de la Plaine.
**LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT**, par Dominique Quehec avec Geneviève Page, salle Gémier (label Festival d'automne).
**LE MALADE IMAGINAIRE**, par le Théâtre *National* de *Dakar* à l'Odéon (17).
**A TOI POUR TOUJOURS, TA MARIE LOU**, de Michel Tremblay au T.E.P. (17).
**LA PIECE PERDUE** et **METHODE PRATIQUE POUR SE PERDRE**, de Georges Aperghis au Petit-T.E.P. (17).
**LA FRAICHEUR DE L'AUBE**, par Raymond Rouleau avec Pierre Dux à l'Athénée (18).
**COMEDIE POUR UN MEURTRE** avec Jacqueline Gauthier et Georges de Caunes au Tristan-Bernard (18).
**LE PAIN DE MENAGE** par Yves Gasc, **BERENICE** par Jean-Pierre Remi, par la Comédie-Française, salle Richelieu (19).
**SCHVEIK DANS LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE**, de Brecht, par *les Spectacles de* la vallée du Rhône, pour deux soirs à Suresnes (19-20).
**MICHEL HERMON** chante à Saint-Denis au Théâtre Gérard-Philipe, à 23 h. (19 h. les vendredis et samedis).
**WINGS**, d'Arthur Kopitt, adaptation Mathieu Galey, par Claude Regy avec Madeleine Renaud, à Orsay (23).
**BECASSOUILLE**, de Giudicelli avec Stéphanie Loïk, salle Serreau au T.G.P. de Saint-Denis.
**LES MYSTERES DE MARSEILLE**, d'après Zola, par la Compagnie Tayarda-Sarthou à la Maison des Amandiers (23).
*Henri Pichette lit « les Epiphanies »*, au Lucernaire, à 18 h. 30 (24).

## *Dans la région parisienne*

**ANTONY**, Théâtre *F.-Gémier*, les *19*, 20, 23, à 21 h., le 21, à 15 h. : En r'venant d' l'expo.
**ARGENTEUIL**, basilique, le 18, à 20 h. 45 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, orchestre de chambre B. Thomas (Mozart).
**AUBERVILLIERS**, Théâtre de la commune, les 17, 19, 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 17 h., Anecdotes provinciales.
**BOULOGNE**, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : la Résistible Ascension d'Arturo Ui.
**CHATOU**, Louis-Jouvet, le 23, à 21 h. : Ballet russe I. Grjebina.
**CHOISY-LE-ROI**, Théâtre P.-Eluard, le 19, à 21 h. : Vortex.
**CLAMART**, C.C. J.-Arp, le 23, à 20 h. 30 : V. Sanson.
**CLICHY-LA-GARENNE**, Théâtre Rutebeuf, le 21, à 14 h. 45 : l'Auberge du Cheval blanc.
**COLOMBES**, M.J.C., le 19, à 20 h. 30 : Nourredine Chenoud ; le 20, à 20 h. 30 : Imago.
**COURBEVOIE**, Maison pour tous, le 19, à 20 h. 30 : Ecoute maman ; le 20, à 20 h. 30 : Parle à mes oreilles ma *tête* est en *vacances.*
**LA COURNEUVE**, C.C. J.-Houdremont, le 20, à 20 h. 45 : Machin, folk.
**CRETEIL**, maison A.-Malraux, le 20, à 20 h. 30 ; le 21, à 15 h. 30 : Danse-théâtre S. Buirge ; le 23, à 20 h. 30 : Don Cherry.
**ELANCOURT**, APASC, le 19, à 21 h. : *Procédé Gulmard-Delaunay ; le 20*, à 21 h. : AM et EA.
**EVRY**, Agora, le 19, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Bach, Beethoven, Fuste-Lambezat) ; le 21, à 16 h. : Ballet-théâtre J.-Russillo ; le 23, à 21 h. : L. Yordanoff.
**ENGHIEN**, C.C. F.-Villon, le 18, à 21 h. : *Trio Fontanarosa (Brahms,* Schubert, Haydn).
**FRESNES**, église Saint-Eloi, le 19, à 21 h. : Quatuor Parennin (Haydn, Dutilleux, Beethoven).
**GOUSSAINVILLE**, C. P.-Neruda, le 20, à 21 h. : Un bon petit diable.
**HERBLAY**, église, le 20, à 21 h. : Quatuor de l'ensemble intercontemporain (Stravinski, Jarnach, Webern, Bartok).
**ISSY-LES-MOULINEAUX**, Théâtre, le 19, à 21 h. : G. Lenorman.
**MALAKOFF**, Théâtre 71, le 20, à 21 h. : Quatuor bulgare.
**MARLY-LE-ROI**, M.J.C., le 20, à 21 h. : Paris claquette show, Jazzie way.
**MEUDON**, C.C., le 20, à 21 h. : B. Puljalon (Bartok, Beethoven, Chopin...).
**MONTREUIL**, conservatoire, le 21, à 16 h. 30 : C. Vienet (Bach, Szymanovski, Bartok...).
**NANTERRE**, cathédrale, le 19, à 20 h. 45 : Quatuor 2E 2M (Haydn, Manoury, Ives, Haffter) ; *M.J.C.* ; D. Fery, le 19, à 21 h. : New Consort.
**LE RAINCY**, salle des fêtes, le 18, à 21 h. : G. Lenorman.
**ROYAUMONT**, abbaye, le 21, à 17 h. 30 : Ensemble G. Masson, dir. R. Bletton (Josquin des Prés, Gallus, Locke...).
**SAINT-CLOUD**, mairie, le 18, à 21 h. : Quatuor Arcana (Haydn, Mozart, Jolas).
**SAINT-DENIS**, Théâtre G.-Philipe, les 19 et 20, à 23 h. : M. Hermon ; le 23, à 20 h. 45 : Becassouille ; Hôtel de ville, le 18, à 20 h. 30 : Quatuor de l'ensemble intercontemporain (Stravinski, Jarnach, Webern, Bartok).
**SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS**, église, le 26, à 21 h. : Quatuor Arcana (Haydn, Ibert, Beethoven).
**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**, salle M.-Denis, le 23, à 21 h. : Los Calchakis.
**SAINT-OUEN-L'AUMONE**, salle des fêtes, le 19, à 20 h. 30 : Zouc.
**SCEAUX**, les Gémeaux, les 19, 20, à 21 h. : Ballet-théâtre J. Russillo.
**SURESNES**, Théâtre J.-Vilar, les 19, 20, à 21 h. : Schweik.
**VERNEUIL-SUR-SEINE**, gymnase, le 21, à 17 h. 45 : Orchestre J.-F. Paillard (Bach, Grieg, Schubert).
**VERSAILLES**, Théâtre Montansier, le 16, à 21 h. : les Chaises ; le 18, à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Vivaldi) ; *le 20, à 21 h. : Ch.* Dumont. — Château, le 20, à 21 h. : Ensemble d'archets français, les Madrigalistes de Paris (Vivaldi, Gloria).
**LE VESINET**, CAL ; le 17, à 21 h. : Douby et Dania.
**YERRES**, C.E.C., le 20, à 21 h. : Claude Nougaro.

# Concerts

MERCREDI 17 OCTOBRE

**EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES**, *20 h. 30* : Chorale de la Société des concerts de Copenhague (Nielsen, Gade, Grieg, Brahms, Weis, Brückner).
**EGLISE DES BILLETTES**, 21 h. : Chorale et orchestre de Ratzeburg, Weis, Bruckner).
**EGLISE ALLEMANDE**, 20 h. 30 : S. Snitkosky (Strauss, Brahms, Isaye, Tartini).
**EGLISE REFORMEE DE BETHANIE**, 20 h. 45 : M. Lacombe, W. Stahl, J.-C. Braillard (Bach, Frescobaldi, Caplet, Pachelbel, Braillard).
**LUCERNAIRE**, 18 h. 30 : C. Valeix, musique des trouvères et troubadours ; 21 h. 20 : M. Berkofsky (Liszt, musique américaine pour piano du XVII[e] au XX[e] siècle).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. S. Baudo (Magnard, Strauss).
**GALERIE PEINTURE FRAICHE**, 20 h. 15 : Ensemble Perceval (chants et danses du Moyen Age).
**PETIT FORUM DES HALLES**, 18 h. 30 : R. Oleg, *P. Dumay* (Beethoven, Mozart ou Brahms, Strauss, Debussy).
**EGLISE SAINT-ETIENNE-DU-MONT**, 20 h. 30 : Orchestre et chorale J. von Websky (Bach).
**SALLE GAVEAU**, 21 h. : L. Kogan (Beethoven).
**SALLE PLEYEL**, 20 h. 30 : J.-M. Darré (Beethoven, Chopin, Ravel, Liszt).
**SALLE CORTOT**, 20 h. 45 : C. Issartel, chant (Schubert, Wolf, Duparc, Rodrigo, Granados).

JEUDI 18 OCTOBRE

**EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN**, 12 h. : M. de Jouvencel, orgue (Bach, Franck, Vierne).
**SALLE GAVEAU**, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven).
**EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS**, voir le 17, à Saint-Etienne-du-Mont.
**AMERICAN CENTER**, 21 h. : Rencontre avec I. Xenakis.
**PALAIS DES CONGRES**, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm ; chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Debussy, Chopin, Verdi).
**LUCERNAIRE**, 18 h. 30 et 21 h. 20 : voir le 17.

VENDREDI 19 OCTOBRE

**SALLE GAVEAU**, 21 h. : P. Reach (Schubert, Chopin).
**RADIO-FRANCE** (Studio 105), 20 h. 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban (Farnaby, Grieg, Bach, *Calvert*, etc.) ; grand auditorium 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Gallois, chœurs de Radio-France (Delibes).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 19 h. 30 : voir le 18, Palais des congrès.
**LUCERNAIRE**, 18 h. 30 et 21 h. 20 : voir le 17.
**SALLE CORTOT**, 21 h. : J. Bonjean (Rameau, Couperin, Franck, Fauré, Ravel, Debussy).

SAMEDI 20 OCTOBRE

**RADIO-FRANCE**, 18 h. 30 : Brigitte Haudebourg (Rameau, Dandrieu, Wiener, Haydn, Soler).
**SALLE GAVEAU**, 17 h. : Trio Stradivarius (Schubert, Reger, Beethoven).
***THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES***, 10 h. (Voir le 18, Palais des congrès.
**SALLE GAVEAU**, 21 h. (Voir le 17.)
**LUCERNAIRE**, 18 h. 30 et 21 h. 20 : voir le 17.

DIMANCHE 21 OCTOBRE

**THEATRE D'ORSAY**, 10 h. 55 : M. Frager (Beethoven, Brahms, *Liszt, Prokofiev).*
**CENTRE CULTUREL SUEDOIS**, 17 h. et 20 h. 30 : Groupe Art et Informatique de Vincennes.
**EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES**, 17 h. : Israël-Kibboutz Choir (chants polyphoniques et chants d'Israël).
**EGLISE LUTHERIENNE DE LA VILLETTE**, *15 h. 30 : Ensemble ins*trumental G. Onslow, sol., R. Tambyeff (Beethoven, Frescobaldi, Haendel...).
**CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE**, 16 h. 30 : M. Boureille, M. Bathrel, M. Guyard (œuvres du XVII[e] siècle).
**NOTRE-DAME**, 17 h. 45 : M. Bouvard *(Alain, Duruflé,* Bouvard, Vierne).
**SALLE PLEYEL**, 17 h. 45 : Semaine de musique russe et soviétique, Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. N. Iarvi (Liadov, Tchaïkovski, Rachmaninov).
**EGLISE DES BILLETTES**, 17 h. : Octuor de Paris (Mozart, Schubert).
**SALLE GAVEAU**, 18 h. : Orchestre des Concerts Colonne, dir. E. Krivine (Schubert, Brahms, Beethoven).
**LUCERNAIRE**, 21 h. 20 : voir le 17.

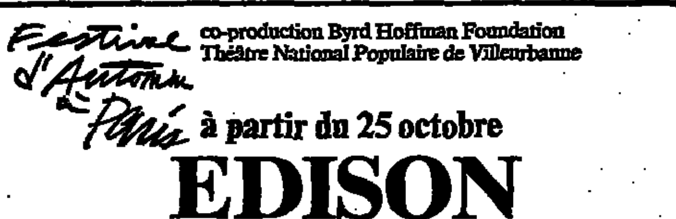
LUNDI 22 OCTOBRE

**THEATRE PRESENT**, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres A. Bernard (musique des XVI[e] et XVII[e] *siècles).*
**ATHENEE**, 21 h. : E. Obrastsova, soprano, V. Tchatchava, piano (Tchaïkovski, Rachmaninov, Moussorgski, Prokofiev).
**THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES**, 20 h. 30 : El Bacha (Beethoven).
**AMERICAN CENTER**, 21 h. : GMEB-Lauréats américains (Payne, Krieger, Malby).
**SALLE GAVEAU**, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J. Norman (Haendel, Purcell, Haydn, Sciortino).
***RADIO-FRANCE**, 20 h. 30 : Musique* soviétique contemporaine, Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. A. Witt (Gubaidulina, Denisov, Schnittke).

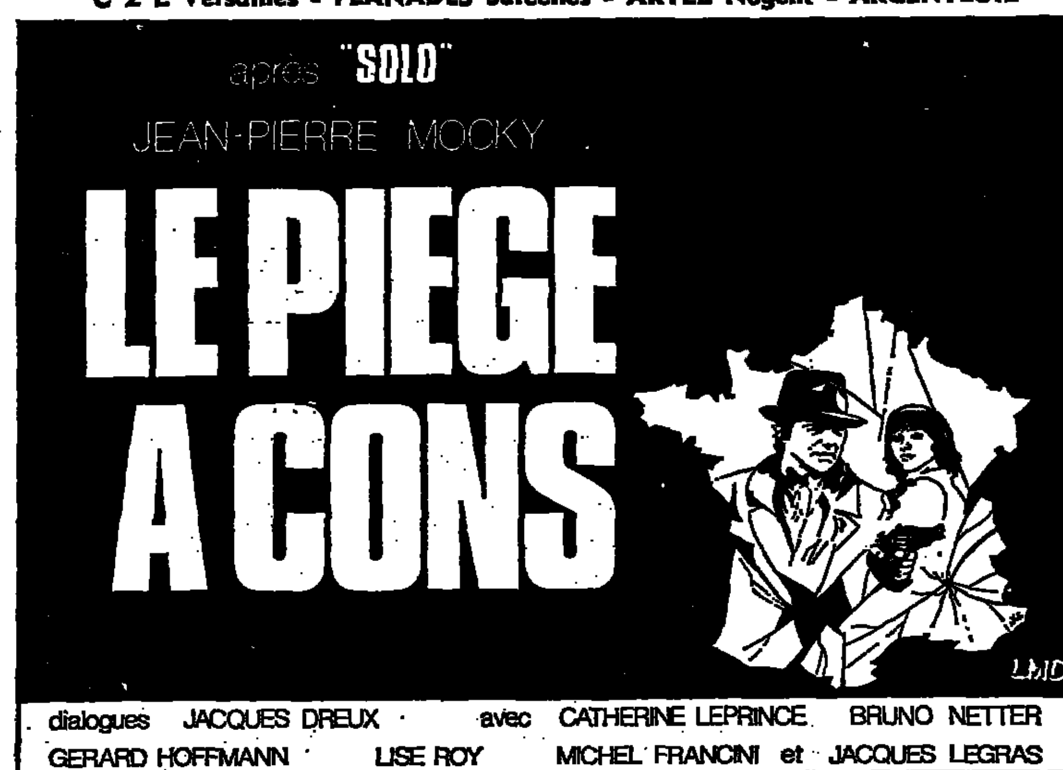
MARDI 23 OCTOBRE

**SALLE GAVEAU**, 21 h. : voir le 22.
**SALLE CORTOT**, 20 h. 30 : M. Watanabe, B. Bahurel (Francœur, Beethoven, Schubert, Schumann, Cassado).
**EGLISE SAINT-SEVERIN**, 21 h. : Quatuor Via Nova, sol. W. Doeykens (Brahms).
**CITE INTERNATIONALE**, 21 h. : E. Kotzia (Villa-Lobos, Albeniz, Pampas).







# Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

## La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 OCTOBRE
15 h. : les As d'Oxford, d'A. Goulding ; 18 h. : le Banni des îles, de C. Reed ; 20 h. : Dans la gueule du loup, de R. Parrish ; 22 h. : Tales of Manhattan, de J. Duvivier.

JEUDI 18 OCTOBRE
16 h. : Old wives for new, de D. Graham Phillips ; 18 h. : la Rue, de K. Grune ; 20 h. : la Baie des anges, de J. Demy ; 22 h. : Chut, chut, chère Charlotte, de R. Aldrich.

VENDREDI 19 OCTOBRE
16 h. : l'Inondation, de L. Delluc ; la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 18 h. : la Lumière bleue, de L. Riefenstahl ; 20 h. : Rome, ville ouverte, de R. Rossellini ; 22 h. : l'Arbre de Guernica, de F. Arrabal.

SAMEDI 20 OCTOBRE
16 h. : Pattes blanches, de J. Grémillon ; 18 h. : Absences répétées, de G. Gilles ; 20 h. : Lo sceicco bianco, de F. Fellini ; 22 h. : la Folle de Toujane, de R. Vautier et N. Le Garrec.

DIMANCHE 21 OCTOBRE
15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. : la Folie des grandeurs, de G. Oury ; 20 h. : la Vie, l'Amour, la Mort, de C. Lelouch ; 22 h. : Masculin, féminin, de J.-L. Godard.

LUNDI 22 OCTOBRE
Relâche.

MARDI 23 OCTOBRE
16 h. : les Joies de l'été, de S. Methling ; 18 h. : Merci d'être venu Nick, de S. Methling.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 OCTOBRE
15 h. : le Mécano de la générale, de C. Bruckman et B. Keaton ; 17 h. : He hired the boss, de Th. Z. Loring ; 19 h. : Nous sommes tous des démons, de H. Carlsen ; 21 h. : Home, Sweet homicide, de L. Bacon.

JEUDI 18 OCTOBRE
15 h. : Cattle empire, de C. Marquis Warren ; 17 h. : Holy matrimony, de J.-M. Stahl ; 19 h. : la Princesse des faubourgs, de Bodil Ipsen et Lau Lauritzen Jr. ; 21 h. : O'Henry's full house, de H. Hathaway, H. Hawks, H. King, H. Koster, J. Negulesco.

VENDREDI 19 OCTOBRE
15 h. : Under strange flags, de L.-V. Willat ; 17 h. : Heaven on a barbed wire fence, de R. Cortez ; 19 h. : Un étranger frappe à la porte, de J. Jacobsen ; 21 h. : la Maison de la 92e rue, de H. Hathaway.

SAMEDI 20 OCTOBRE
15 h. : Scandale à la cour, d'O. Preminger ; 17 h. : Soirs à Miami, de W. Lang ; 19 h. : Pas de temps pour les caresses, d'A. Howmand ; 21 h. : le Mystère de la maison Norman, d'E. Nugent.

DIMANCHE 21 OCTOBRE
15 h. : la Mousson, de C. Brown ; 17 h., Private nurse, de D. Burton ; 19 h. : Il était une fois une guerre, de P. Kjaerulff-Schmidt ; 21 h. : Espionnage à Tokyo, de R.-L. Breen.

LUNDI 22 OCTOBRE
15 h. : Colonel Effingham's Raid, d'I. Pichel ; 17 h. : Wait'til the sun shines, Nellie, de H. King ; 19 h. : Week-end, de P. Kjaerulff-Schmidt ; 21 h. : Mandat d'arrêt, de R. Thomas.

MARDI 23 OCTOBRE
Relâche.

## Les exclusivités

ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Berlitz, 2e (742-60-33), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : v.o. : Mayfair 16e (525-27-06), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Pagode, 7e (705-12-15), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), à partir du 19 en v.o. ; Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CORPS A CŒUR (Fr.) : la Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e 246-66-44).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHTHAWKS (A., v.o.) : Contrescarpe Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-52) ; Normandie, 8e (359-41-18).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e 633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-52) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

## Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de Jorge Bodanzky. — V.o. : La Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE JUSTE DROIT, film français de M. Poljinsky. — Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; la Clef, 5e (337-90-90).
LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6e (325-71-08) ; Elysées - Cinéma, 8e (225-37-90) ; Publicis-Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois. — Le Seine, 5e (325-95-99).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de John Hough. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PIEGE A CONS, film français de J.-P. Mocky. — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Quintette, 5e (354-35-40).
LES LARMES DE SANG, film algérien de Ali Akika (parlé français). — La Clef, 5e (337-90-90).
COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain - Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hillette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (550-13-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

## Les séances spéciales

A BIGGER SPLASH (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (sf sam., dim.).
AINSI VA L'AMOUR (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h. + ven., sam., 24 h.
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
COUP DE GRACE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FELICITE (Fr.-A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. ; v.f., Les Tourelles, 20e (636-51-98) : mar., 21 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf dim.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22), 14 h. 15.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
MORE (A., v.f.) (**) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PRIMA DELLA RIVOLUZIONE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-47-57), 12 h. + ven., sam., 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE Jap., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
ZARDOZ (Ang., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 15.

# Variétés

## Les music-hall

BOBINO (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Colette Renard et les Marionnettes de Budapest (dern., le 21) ;
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Paris-Line.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : les Frères Jacques.
COTTON-CLUB (742-10-15) (L.), 22 h. 30 : Manhattan Satin.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 30 : Una Ramos.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les Frères Ennemis.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 17 h. : Nana Mouskouri.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. dim. 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. mer. 14 h. 30 : le Cirque de Moscou sur glace.
SALLE PLEYEL (563-88-73), le 20, à 20 h. 30 : Alain Souchon, les Nouveaux Garçons de la rue.
THEATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h. 45 : Shalom Israël (dernière, le 21).
THEATRE EN ROND (387-88-14), 20 h. 30 : Sylvie Joly (dern. le 21).
THEATRE NOIR (797-85-14), à partir du 19, 20 h. 30 : Marcel Magnat.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : B. Arnac.

## Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Raymond... ou comment s'en débabarrasser.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... âne.

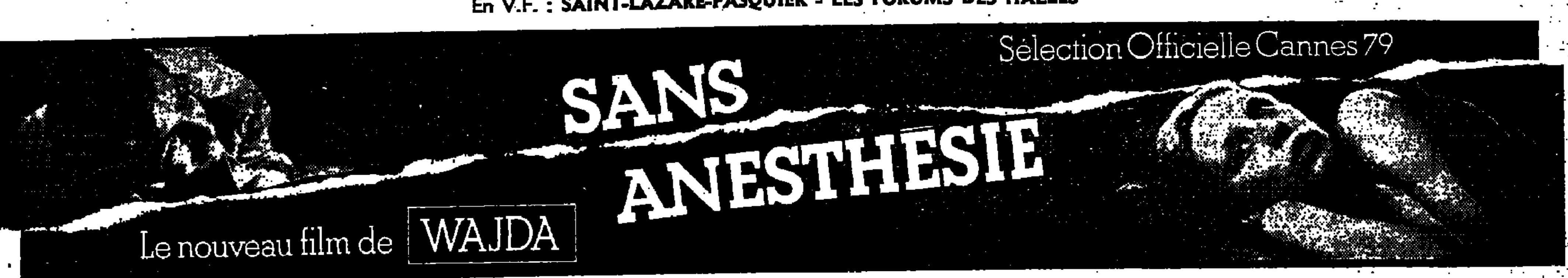
## La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 17, 18, à 20 h. 45 : Swapnasundari, danses traditionnelles de l'Inde du Sud.
GALERIE A.-OUDIN (271-83-65), les 18, 19, à 20 h. 30 : Karine Saporta.
THEATRE 55, les 17, 22, à 20 h. : Jak Siriez.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), les 17, 18, 19, 23, à 18 h. 30 : Troupe Pointe Pienu.
PETIT FORUM DES HALLES (297-53-47) (rel. les 21, 22), 20 h. 30 : Théâtre du mouvement, avec et par Claire Heggen et Yves Marc.

## Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
CAVEAU DE LA MONTAGNE, 22 h. : P. Petit, D. Lemerle.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
GIBUS (700-78-88), les 17, 18, 19 et 20, à 22 h. : Monochrome Set ; à partir du 23 : Oth.
PALACE (246-10-87), le 18, à 24 h. : Yellow Magic Orchestra.
PAVILLON DE PARIS (205-44-12), le 22, à 20 h. : Léonard Cohen ; le 23, à 20 h. : Abba ; (D. soir, L., le 23), 21 h., mard., sam. 16 h., dim. 17 h. : J. Halliday.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Oriental Wind (jusqu'au 23) ; (L.), 22 h. 30 : Cheik Tidiane Fall ; 18 h. 30 : Varik (jusqu'au 21).
THEATRE NOIR (797-85-14) (D.), 22 h. 30 : Josy Maza.
SLOW CLUB (233-84-30), du mar. au sam. 21 h. 30 : Claude Luter.
RIVERBOP (325-93-71), 22 h. : Yosper Van T'Hoff, D. Lockwood, A. Romano.





# Cinéma

## *Les grandes reprises*

**A BOUT PORTANT** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
**L'ANGE BLEU** (All., v.o.) : Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25).
**AMARCORD** (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
**ANNIE HALL** (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
**LE BAL DES VAMPIRES** (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
**LE BAL DES VAURIENS** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
**BEN HUR** (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
**LA BLONDE ET MOI** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
**LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE** (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-83-98).
**LES CONTES DE CANTERBURY** (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
**LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS** (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
**DELIVRANCE** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
**DERSOU OUZALA** (Sov., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
**2001 ODYSSEE DE L'ESPACE** (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
**LES ENFANTS DU PARADIS** (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
**FANTASIA** (A., v.f.) : Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
**LA FLUTE ENCHANTEE** (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
**LES FRERES KARAMAZOV** (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-42-25).
**LA GRANDE BOUFFE** (It.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
**LE JOURNAL D'ANNE FRANK** (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
**MACADAM COW-BOY** (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
**LE MATAMORE** (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
**MONTY PYTHON SACRE GRAAL** (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
**LES NOUVEAUX MONSTRES** (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
**ORANGE MECANIQUE** (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
**PARFUM DE FEMME** (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**LE PARRAIN** (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. impairs.
**LE PARRAIN No 2** (A.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. pairs.
**REPULSION** (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
**LES ROUTES DU SUD** (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
**TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI** (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
**TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR...** (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
**LES 39 MARCHES** (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
**UNE FEMME LIBRE** (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
**LES VALSEUSES** (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).
**VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE** (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H. sp.
**20 000 LIEUES SOUS LES MERS** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

## *Les festivals*

**KUROSAWA** (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : mer., Scandale ; jeu., sam., le Château de l'araignée ; ven., la Légende du grand judo ; dim., la Forteresse cachée ; lun., Yojimbo ; mar., Rashomon. — Action République, 11e (805-51-33) ; mer., ven., la Forteresse cachée ; jeu., la Légende du grand judo ; sam., Yojimbo ; dim., mar., le Château de l'araignée ; lun., Scandale.
**LES MARX BROTHERS** (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., Chercheurs d'or ; jeu., Un jour aux courses ; ven., la Soupe au canard ; sam., Plumes de cheval ; dim., Une nuit à l'Opéra ; lun., Monkey Business ; mar., les Marx au grand magasin.
**CINEMA ANGLAIS**, Olympic, 14e (542-67-42). v.o. Mer. : le meilleur des mondes possible. Jeu. : Ned Kelly. Ven. : Portrait d'enfance. Sam. : le Messager. Dim. : Music Lovers. Lun. : Privilège. Mar. : Léo the last
**FILMS ALLEMANDS**, Racine, 6e (633-43-71), v.o. Mer. : Feu de paille. Jeu. : le Couteau dans la tête. Ven., dim. : l'Enigme de Gaspard Hauser. Sam., mar. : la Femme gauchère. Lun. : la Vedette.
**ALBERT LAMORISSE**, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc. Voyage en ballon, le Ballon rouge.
**L'AUTRE GUERRE**, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mer. : Catch 22 ; les Cavaliers. Jeu. : Permission jusqu'à l'aube ; les Cavaliers. Ven. : Aux postes de combat ; les Sentiers de la gloire. Sam. : la Canonnière du Yang-Tsé ; les Sentiers de la gloire. Dim. : le Bal des maudits ; Pour l'exemple. Lun. : Queimada ; Pour l'exemple. Mar. : la Grande Illusion.
**HISTOIRES D'AMOUR**, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer., lun. : Elle et Lui. Jeu. mar. : Gatsby le magnifique. Ven. : Liaisons secrètes. Sam. : Voyage à deux. Dim. : les Hauts de Hurlevent.
**STUDIO 28**, 18e (606-36-07). Mer. : Mon oncle ; Jeu. : Corps à cœur ; Ven. : En route vers le sud ; Sam. : l'Ouragan ; Dim., Mar. : I love you je t'aime.
**WIM WENDERS**, v.o., 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer., vend., dim. : Alice dans les villes ; lun. : Au fil du temp ; sam. : Faux Mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty ; jeudi : l'Ami américain.
**GODARD, TRUFFAUT, RENAIS**, Ranelagh, 16e (288-64-44). — En alternance : Hiroshima, mon amour ; L'homme qui aimait les femmes ; Vivre sa vie.

## *Dans la région parisienne*

### YVELINES (78)

**CHATOU**, Louis-Jouvet (966-20-07) : Clair de femme : mer., jeu., ven., 21 h. ; sam. : de 14 h. à 24 h. ; lun. : 21 h.
**CONFLANS - SAINTE - HONORINE**, U. G. C. (972 - 60 - 96) : L'école est finie ; Courage fuyons ; Frisson d'horreur. — Jeu., 20 h. 45 : Mon oncle.
**LE CHESNAY**, Parly II (954-54-00) : la Dérobade : Apocalypse Now ; la Luna ; L'école est finie ; On est venu là pour s'éclater.
**LA CELLE-SAINT-CLOUD**, Elysées II (969-69-65) : Moonraker ; Clair de femme.
**ELANCOURT**, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Tintin et le lac aux requins ; Syndrome chinois ; On est venu là pour s'éclater. — Sam., 20 h. : Festival Music Movies ; Violence et passion (lun. et mar.).
**LES MUREAUX** (474-38-90) : le Tambour ; Courage fuyons; Moonraker; L'école est finie. — Mar. 20 h., sam. 0 h. : Carrie (**).
**LE VESINET**, Cinécal (976-38-17) : l'Incroyable Hulk ; Au revoir à lundi ; More (v.o.) (**).
**MANTES**, Domino (082-04-05) : Les visiteurs d'un autre monde ; Apocalypse Now ; la Dérobade. — Normandie (477 - 02 - 35) : Moonraker.
**SAINT-CYR-L'ECOLE** (045-00-62), du 18 au 21 : American College ; Mon nom est bulldozer.
**SAINT - GERMAIN - EN - LAYE**, C 2 L (451-04-08) : les Visiteurs d'un autre monde ; Moonraker.
**VELIZY**, Centre commercial (946-24-26) : Courage fuyons ; Apocalypse Now ; la Dérobade ; le Tambour.
**VERSAILLES**, Cyrano (950 - 58 - 58) : Chromozome 3 ; Moonraker ; Alien, les Visiteurs d'un autre monde ; le Tambour ; Courage fuyons. — Ven., sam., 0 h. : Love.
C 2 L (950-55-55) : le Piège à cons. Club (950-17-96) : Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines ; le Prête-nom ; Partition inachevée pour piano mécanique ; The Rocky Horror Picture Show (v.o.). — Sam., 22 h. 30 : Annie Hall. — Mar., 21 h. : cycle histoire du cinéma, Méliès tel qu'en lui-même.

### ESSONNE (91)

**BRUNOY**, Palace (046-98-50) : le Locataire (**).
**BOUXY - SAINT - ANTOINE**, Buxy (900-50-82) : Moonraker : la Dérobade ; Clair de femme ; le Tambour.
**BURES-ORSAY**, les Ulis (907-54-14) : Moonraker ; les Visiteurs d'un autre monde ; Apocalypse Now.
**EVRY**, Gaumont (077-06-23) : Apocalypse Now ; l'Ecole est finie ; la Luna ; les Visiteurs d'un autre monde ; Courage, fuyons.
**GIF**, Central Ciné (907-61-85) : Voyage au centre de la terre.
**VAL**, Courcelles (907-44-18) : le Syn-
**BAGNEUX**, Lux (664-02-43) : Clair de femme.
**BOULOGNE**, Royal (605-06-47) * : La guerre des étoiles ; Cher Papa.
**CHAVILLE** (926-51-96) : mer. 21 h. : Let it be ; Le mors aux dents.
**COLOMBES**, M.J.C. (782-42-70) : mer., jeu. : les Nouveaux Monstres.
**COURBEVOIE**, La Lanterne (788-97-83) : Corps à cœur ; Norma Rae.
**LA GARENNE**, Voltaire (242-22-27) : le Champion.
**GENNEVILLIERS**, Maison pour Tous (798-80-04) : les Demoiselles de Wilko ; les 20 et 21, 15 h. : le Trésor de la montagne sacrée ; les 20 et 23, 21 h. : Corps à cœur.
**NEUILLY**, Village (722-63-05) : Moonraker.
**RUEIL**, Ariel (749-48-25) : Courage, fuyons ; Apocalypse Now. — Studio (749-19-47) : le Vampire de ces dames ; On est venu pour s'éclater ; le Dernier Secret du Poseidon.
**SCEAUX**, Trianon (661-20-52) : Le chat qui vient de l'espace ; Bête mais discipliné.
**GEMEAUX** (660-05-64) : l'Allemagne en automne, mercredi 19 h. et 21 h.
**VAUCRESSON**, Normandie (741-28-60) : Alien ; Prova d'orchestra (v.o.).

### SEINE-SAINT-DENIS (93)

**AUBERVILLIERS**, Studio (833-16-16) : le Parrain ; la Maison du docteur Edwardes.
**AULNAY-SOUS-BOIS**, Parinor (931-00-05) : Apocalypse Now ; les Visiteurs d'un autre monde ; Monraker ; Courage, fuyons. — Prado : le Tambour ; Little Big Man.
**BAGNOLET**, Cin'Hoche (360-01-02) : les Belles Manières ; Félicité.
**BOBIGNY**, centre commercial (830-69-70) : la Dérobade ; On est venu là pour s'éclater ; la Honte de la jungle.
**BONDY**, salle André-Malraux (847-18-27) : la Tour infernale. — Salle Giono (847-18-27) : Agatha.
**LE BOURGET**, Aviatic (284-17-85) : Courage, fuyons ; L'école est finie ; Apocalypse Now.
**MONTREUIL**, Méliès (858-90-13) : Moonraker ; la Dérobade ; Nom de code : Jaguar.
**LE RAINCY**, Casino (302-32-32) : la Dérobade.
**PANTIN**, Carrefour (843-28-02) : la Dérobade ; Moonraker ; les Visiteurs d'un autre monde ; Nom de code : Jaguar ; le Vampire de ces dames ; Chromosome 3.
**ROSNY**, Artel (528-80-00) : Alien (*). Nom de code : Jaguar ; les Visiteurs d'un autre monde ; la Dérobade ; le Tambour-Moonraker.
**VINCENNES**, Palace : Il y a longtemps que je t'aime ; le Vampire de ces dames.

### VAL-DE-MARNE (94)

**ARCUEIL**, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Playtime.
**CACHAN**, Pléiade (665-13-58) : le Syndrome chinois ; Blue Collar.
**CHAMPIGNY**, Pathé (880-52-97) : L'école est finie : Tapage nocturne ; Apocalypse Now ; Courage fuyons ; West Indies.
**CRETEIL**, Artel (898-92-64) : les Visiteurs d'un autre monde ; la Dérobade ; le Tambour ; Nom de code ; Jaguar ; Ben Hur ; Chromosome 3. — La Lucarne (207-37-67) : Norma Rae ; Fellini Roma. Jeudi 21 h : le Juste droit. Ciné enfants : le Kid. Vendredi, 22 h 30 et 24 h 30 : la Strada et les Vitteloni (regard sur Fellini).
**JOINVILLE-LE-PONT**, Centre socio-culturel (883-22-26) : mercredi 21 h : la Fiancée du pirate ; Passe ton bac d'abord.
**LE PERREUX**, Palais du parc (324-17-04) : Moonraker.
**LA VARENNE**, Paramount (883-59-20) : les Visiteurs d'un autre monde ; Moonraker ; la Dérobade.
**MAISONS-ALFORT**, Club (376-71-70) : Alien ; le Vampire de ces dames ; les Valseuses (**).
**ORLY**, Paramount (726-21-69) : Moonraker ; Emmanuelle 1.
**THIAIS**, Belle-Epine (686-37-90) : la Luna ; Apocalypse Now ; Alien (*); Courage fuyons ; le Piège à cons.
**VILLEJUIF**, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : l'Arbre aux sabots.
**VILLENEUVE - ST - GEORGES**, Artel (389-21-21) : Moonraker ; On est venu là pour s'éclater ; Tapage nocturne.

### VAL-D'OISE (95)

**ARGENTEUIL**, Alpha (981-00-07) : Moonraker ; la Dérobade ; Courage fuyons ; Alien ; la Luna ; le Tambour. — Gamma (981-00-03) : les Visiteurs d'un autre monde ; Apocalypse Now ; Nom de code, jaguar; le Piège à cons.
**CERGY - PONTOISE**, Bourvil (030-46-80) : les Visiteurs d'un autre monde ; Moonraker ; la Dérobade ; Apocalypse Now.
**ENGHIEN**, Français (417 - 00 - 44) :

Le Monde

# société

## JUSTICE

### Après les incidents du mois de février

## Un anarchiste italien est jugé à Lyon pour incitation à la violence

De notre correspondant

Lyon. — M. Pier Paolo Goegan, vingt-huit ans, militant anarchiste libertaire de nationalité italienne, a comparu, mardi 16 octobre, devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon. Il était prévenu d'avoir, par ses écrits dans la revue *I.R.L.* (Informations rassemblées à Lyon) *« directement provoqué aux crimes d'incendie et de destruction (...) sans que cette provocation ait été suivie d'effet »*. Le deuxième motif de renvoi devant la juridiction lyonnaise concernait la délivrance indue d'un titre de séjour de ressortissant d'un Etat membre de la C.E.E. sur la foi *« de fausses déclarations d'emploi et de domicile »*. Le cas de M. Goegan, un moment l'objet d'un arrêté d'expulsion, avait ému les milieux judiciaires lyonnais.

Le 6 février, après un meeting de l'Eurodroite à Lyon, des « éléments incontrôlés » avaient prolongé, de façon violente, la manifestation de protestation des mouvements de gauche. Deux vitrines d'agences intérimaires avaient été détruites et d'autres déprédations commises dans le centre de la ville (*le Monde* du 8 février). Plusieurs interpellations eurent lieu les jours suivants. M. Goegan fut ainsi interpellé le 27 mars et maintenu en détention jusqu'au 4 avril.

Le jeune Italien fut d'abord poursuivi en vertu de la loi anti-casseurs, puis le magistrat instructeur renonça à cette qualification pour prononcer une inculpation — relative au droit de la presse, — d'incitation à la violence. M. Goegan écrivait notamment, peu avant la soirée du 6 février : *« Il n'empêche qu'une mobilisation sur le terrain de l'antifascisme spécifique (...) sera plus efficace si elle se diversifie en frappant nombre de petites cibles, lieux de rencontre, d'exploitation des décisions des fascistes, des sièges d'associations réactionnaires aux boîtes intérimaires de travail au noir qui nourrissent notre exploitation quotidienne. »*

Avant toute conclusion judiciaire, deux jours avant l'expiration du délai de la détention provisoire, soit le 2 avril, le ministère de l'intérieur ordonnait l'expulsion de M. Goegan, considérant sa présence comme étant *« de nature à compromettre l'ordre public »*. Cette désision a finalement été rapportée en attendant le jugement. Pour l'inculpé, l'alerte a été chaude : insoumis en Italie, il risque des poursuites au-delà des Alpes, bien qu'aucune demande d'extradition n'ait été faite.

Même s'il bénéficie d'une relaxe, M. Goegan restera en situation administrative irrégulière. Sa carte de séjour lui a été confisquée et porte la mention *« Annulée »*.

Au cours de l'audience, Me Jean-Jacques Gay a plaidé la relaxe de son client. Pour le premier chef d'inculpation, il a soulevé l'irrecevabilité. Auteur de l'article incriminé, M. Goegan a été poursuivi seul, alors que la loi du 29 juillet 1881 mentionne une responsabilité prioritaire de l'éditeur. Sur la question de la carte de séjour, Me Gay a souligné que la mention du domicile du receveur n'était pas réclamée par le décret de 1970 relatif aux conditions de séjour en France des étrangers originaires des pays du Marché commun.

Jugement le 13 novembre.

CLAUDE RÉGENT.

● *Un policier inculpé et écroué après le cambriolage d'une armurerie.* — M. Yvon Léon, trente-deux ans, gardien de la paix à Vincennes (Val-de-Marne), accusé d'avoir servi d'intermédiaire pour revendre des armes après le cambriolage d'une armurerie, a été inculpé de recel, mardi 16 octobre, et écroué à la maison d'arrêt de la Santé. Il a immédiatement été suspendu de ses fonctions par le ministre de l'intérieur.

Trois autres personnes accusées du cambriolage, les 17 et 23 août, de l'armurerie Diam, 100, boulevard Lefebvre, à Paris, 15e, ont également été inculpées et écrouées : il s'agit de MM. André Cheval, trente-deux ans, Guy Lévêque, trente-huit ans, et de Mlle Joanna Szwid, trente ans.

## Le procès du talc Morhange

### Les désordres de la Setico

*« A la Setico, qui effectuait le conditionnement du talc Morhange, il y avait du talc partout, sur toutes les surfaces horizontales, le sol, les tables »*, est venue expliquer Mme Christiane Reverdi, inspectrice du travail, mardi 16 octobre, devant le tribunal de Pontoise qui examine, depuis le 2 octobre, l'affaire du talc Morhange (*le Monde* des 4, 6 et 13 octobre). Mme Reverdi avait fait une visite de routine dans cette entreprise le 15 juin 1972, plus de huit jours avant la grève d'une semaine que la direction invoque pour expliquer le désordre des locaux.

En plus de ce désordre et l'encombrement de tous les ateliers *et magasins, déjà signalés par* plusieurs experts, Mme Reverdi a constaté que *« l'atelier de conditionnement de talc était en très mauvais état »*. *« J'ai insisté sur la nécessité d'évacuer les poussières de cet atelier*, a-t-elle ajouté ; *la personne qui m'accompagnait en a contesté l'utilité. »* Cette même personne n'a pu donner aucune réponse aux demandes de Mme Reverdi sur la composition des talcs.

L'inspectrice du travail avait également dressé une liste des modifications à faire dans l'entreprise : protéger les parties mobiles dangereuses sur les machines, mettre en place une protection contre l'incendie, vérifier les installations électriques, accroître les installations sanitaires. A sa dernière visite, en septembre 1972, Mme Reverdi a dû dresser un procès-verbal car la plupart de ses injonctions n'avaient pas été suivies d'effet.

De trois autres témoins on a appris que les désordres de la Setico ne concernaient pas seulement les locaux. M. Bernard Chatenay, employé dans cette entreprise de 1968 au 1er janvier 1972, procédait, avant M. Dominique Civel, l'un des inculpés, aux mélanges des talcs. *« J'ai vu mon remplaçant le soir de mon départ*, a-t-il expliqué. *Je n'ai eu le temps de lui transmettre aucune instruction. Je lui ai montré les fiches sur lesquelles étaient inscrites les formules, fiches qui étaient accrochées au mur. »*

M. Chatenay a précisé, en réponse à une question du président, M. Victor Graffan, que, dans l'atelier, *« le G. 11* [nom sous lequel était commercialisé l'hexachlorophène] *était en bas et le talc en haut, près de la trémie »*. *« Mais je ne savais pas pourquoi*, a-t-il ajouté. *Pour moi, le G 11 c'était du talc, une autre sorte de talc. »* M. Chatenay a indiqué que lorsqu'il travaillait à la Setico *« il n'y avait pas de désordre »*. Quand il était absent, il était remplacé *« par n'importe qui, puisque les formules étaient épinglées au mur »*.

Son frère, M. André Chatenay, a succédé à M. Civel le *29 mai 1972*. Personne, *dit-il, ne* l'a mis au courant de son travail. Il *« lisait sur la feuille qui contenait les formules »*, bien qu'il ne sût *« lire qu'un peu, si l'écriture est bien nette, mais pas écrire »*.

Le témoignage d'un industriel cité par le défenseur de M. Jean Brunet, ancien directeur de la Setico, garantissant *« ses qualités morales et professionnelles »*, ne saurait suffire à écarter toutes les questions que posent, dans ce procès, les insuffisances de cette entreprise où a eu lieu l'erreur de mélange à l'origine de la présence d'hexachlorophène dans le talc Morhange. *« A entendre tout cela*, disait M. Paul Maillard, ancien P.-D. G. de la Setico, en se tournant vers son avocat, *on se demande comment notre usine pouvait marcher. »* C'est précisément ce qu'il devra expliquer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

## Le « groupe de travail de lutte contre l'alcoolisme » a été mis en place au ministère de la santé

Le « groupe de travail de lutte contre l'alcoolisme », présidé par le professeur Jean Bernard, a été officiellement investi dans ses fonctions, mardi 16 octobre, par le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Jacques Barrot. Ce groupe, créé par arrêté le 16 août, comprend quinze personnalités qualifiées et représentants des ministères intéressés. Il devra remettre ses premières propositions d'action avant l'été 1980. Les mesures envisagées porteront sur la décennie à venir.

En 1977, M. Giscard d'Estaing, à l'occasion des entretiens de Bichat, s'était inquiété de l'ampleur de ce fléau, et avait annoncé un vaste plan de lutte, réclamé d'ailleurs avec force par les spécialistes. En effet, la France compte au moins quatre millions de buveurs excessifs, et deux millions d'alcooliques confirmés.

*La mission de ce groupe de travail* portera sur le dépistage, le traitement et la réinsertion des malades alcooliques et sur les mesures économiques et sociales permettant de lutter contre l'alcoolisme.

Pour remplir sa mission, indique un communiqué du ministère de la santé, le groupe de travail pourra demander leur collaboration à des organismes tels que l'Institut national d'études démographiques et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), ainsi que le Haut Comité national de lutte contre l'alcoolisme et des associations d'anciens buveurs.

*« La lutte contre l'alcoolisme sera l'une des grandes causes dans les dix prochaines années. Elle ne doit pas être seulement la cause des pouvoirs publics, mais celle de tous les Français »*, a déclaré M. Jacques Barrot à cette occasion.

Au conseil des ministres du *8 août*, le principe d'un premier ensemble de mesures avait déjà été adopté, notamment le renforcement des structures de soins dans les hôpitaux, une meilleure prise en charge des frais de traitement, de désintoxication et le développement de l'action préventive. Cette dernière comprend la création des clubs de santé en milieu scolaire, la surveillance de l'alcoolémie au volant, une association plus étroite du corps médical au dépistage (brochures distribuées aux médecins, formation des étudiants sur les problèmes de l'alcoolisme) et la présence d'un *« docteur alcool »* dans chaque hôpital.

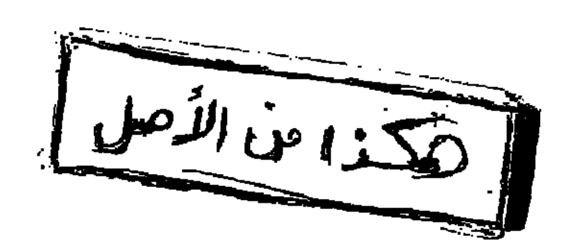
**[*Depuis la IIIe République, le nombre de groupes qui ont tenté de lutter contre l'alcoolisme ne se* compte plus. Plusieurs gouvernements de la IIIe République, puis de la IVe République, se sont heurtés sans succès au problème — et aux groupes de pression des producteurs d'alcool — parfois au prix de leur propre survie politique. Le groupe de travail mis en place mardi échappera-t-il, compte tenu de la personnalité de ceux qui le composent, à cette règle d'inefficacité ou d'impuissance ? — C. B.]**

## LE CHEF DE L'ÉTAT A PRÉSIDÉ UN CONSEIL RESTREINT SUR L'ACCÈS DES CITOYENS A LA JUSTICE

*Un conseil restreint s'est réuni* le mardi 16 octobre à l'Elysée, consacré à la justice et en particulier aux problèmes posés par l'accès à la justice. MM. Barre, Peyrefitte, garde des sceaux, et Bonnet, ministre de l'intérieur, participaient à ce conseil restreint, ainsi que le directeur du *budget*.

Ont été examinés en particulier les problèmes posés aux tribunaux par l'accroissement rapide, depuis 1975, du nombre des affaires dont ils sont saisis. Cet accroissement résulte des réformes intervenues pour faciliter l'accès à la justice. Le ministre de la justice (pour les tribunaux judiciaires) et le ministre de l'intérieur (*pour les tribunaux administratifs*) prépareront un plan à moyen terme destiné à moderniser le fonctionnement des juridictions et à réaliser le meilleur emploi des moyens supplémentaires nécessaires dont ils disposeront pour faire face à leurs charges.





# LA MAISON DE L'IMMOBILIER

FNAIM

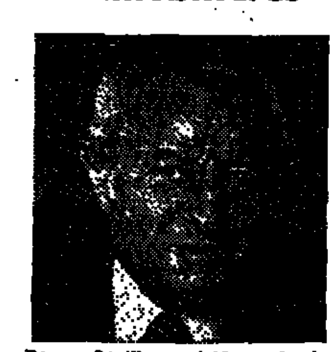
**CHAMBRE SYNDICALE INTERDÉPARTEMENTALE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES DE PARIS ET DE L'ÎLE-DE-FRANCE**

27 bis, avenue de Villiers - 75017 Paris - Tél. : 227.44.44

## ÉDITORIAL

### *La F.N.A.I.M., une organisation syndicale active et efficace au service du public et des professions immobilières*

*CETTE page d'information se propose de mieux faire connaître au public nos professions et nos activités. Nous pensons, en effet, que la compréhension de notre rôle et de notre place dans la vie nationale doit permettre une meilleure appréciation des services que seuls des professionnels expérimentés et compétents sont susceptibles de rendre, dans le domaine très particulier de la transaction et de la gestion immobilière.*



*Roger Sévilla, président de la Chambre syndicale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France.*

*QU'EST-CE QUE LA F.N.A.I.M. ?*

*Sous le sigle F.N.A.I.M. se regroupent et se distinguent tout à la fois des spécialistes de la transaction immobilière, des gérants d'immeubles, des syndics de copropriété, des marchands de biens et des lotisseurs.*

*Remarquable par son universalité et sa variété (plus de 8 000 adhérents, dont 1 400 au sein de la Chambre syndicale interdépartementale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France), la F.N.A.I.M. apparaît comme la plus importante organisation professionnelle dans le domaine de l'immobilier.*

*DES PROFESSIONNELS COMPETENTS ET DES CONSEILLERS INDISPENSABLES*

*L'admission à la F.N.A.I.M. est soumise à des conditions particulièrement strictes en dehors des prescriptions imposées par la loi du 2 janvier 1970. Les membres de la F.N.A.I.M. doivent en effet démontrer leur compétence, leur sérieux et leur moralité.*

*Indépendamment de ces trois critères auxquels notre organisation est très attachée, chaque adhérent est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle et bénéficie d'une garantie financière qui ne peut être inférieure à 500 000 francs.*

*Parallèlement, le professionnel F.N.A.I.M. doit être pour sa clientèle un conseiller averti et indispensable. Comment, sans le secours d'un spécialiste, pourrait-on surmonter les difficultés rencontrées habituellement pour estimer la valeur d'un bien, déterminer son statut juridique, éviter les multiples embûches légales ou réglementaires et établir un plan de financement ?*

*C'est pourquoi le public doit être assuré, lorsqu'il traite avec un membre de la F.N.A.I.M., que ce dernier engage non seulement sa responsabilité professionnelle, mais aussi et davantage sa responsabilité morale et la dignité de la profession.*

*LA F.N.A.I.M. ET L'AVENIR DES PROFESSIONS IMMOBILIERES*

*Consciente de la nécessité d'adapter les professions de l'immobilier au monde moderne, la Chambre syndicale F.N.A.I.M. de Paris et de l'Ile-de-France a pris l'initiative de créer le Centre d'information de la maison de l'immobilier (le CIMI).*

*Sa mission, qui consiste à aider le travail des adhérents F.N.A.I.M. de la région parisienne, est également de faire participer tous les professionnels, quelle que soit leur appartenance syndicale au développement de leurs affaires en facilitant leur adaptation aux méthodes commerciales modernes. C'est ainsi qu'à la suite des accords qui ont pu être pris avec nos confrères de Seine-et-Marne, de la Chambre des mandataires en vente de fonds de commerce et de la Fédération française des professionnels immobiliers et commerciaux (F.F.P.I.C.) de la région parisienne, ces derniers pourront tester le CIMI en introduisant dans le fichier central de la Maison de l'immobilier leurs propres affaires. Nous sommes en effet persuadés que la profession, malgré ses particularismes, ne sauvegardera son avenir que dans la mesure où, au-delà des querelles de clochers, elle saura unir tous ses efforts pour offrir aux consommateurs les services qu'ils sont en droit d'attendre en matière de logement.*

*Au CIMI, situé 27 bis, avenue de Villiers, à Paris, sont rassemblés plus de dix-huit mille affaires à vendre (appartements, pavillons, locaux commerciaux, terrains, fonds de commerce...). Cette masse de biens est mise à la disposition du public selon les méthodes les plus modernes, grâce à un système informatique. Toute personne souhaitant acquérir un bien immobilier peut ainsi, sur simple appel téléphonique et gratuitement, recevoir à son domicile, sous quarante-huit heures, une liste d'affaires correspondant à sa recherche. Elle aura ainsi la possibilité de choisir en toute liberté, avant de prendre contact avec l'agent immobilier détenteur de l'affaire, qui ne manquera pas, par ailleurs, de l'aider de ses conseils.*

*Telle est la F.N.A.I.M., animée d'un double souci : celui de la défense et de l'affirmation des professionnels de l'immobilier et celui de l'intérêt du public souvent désorienté devant la complexité des opérations de transaction et de gestion immobilière. — R. S.*

## *Un centre d'information unique en France*

Le Centre d'information de la Maison de l'immobilier, situé 27 bis, avenue de Villiers à Paris-17e est unique en France. Il regroupe sur un fichier ordinateur plus de 18.000 affaires à vendre dans Paris et dans un rayon de 120 km autour de la capitale.

## *Vous voulez acheter un appartement, une maison ?*

# Pour bien acheter soyez bien informés

Quand on veut acheter un bien immobilier, il faut reconnaître que les informations dont on dispose sont fragmentaires *et souvent insuffisantes.*

Aussi, pour que le public soit mieux averti, le Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier (CIMI) a mis au point un fichier ordinateur donnant des informations précises et *détaillées sur plus de 18 000* biens immobiliers à vendre à Paris et en région parisienne.

## UN CHOIX DE 18 000 BIENS A VENDRE

Le Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier, situé 27 bis, avenue de Villiers, dans le 17e arrondissement, regroupe les affaires à vendre de 1 400 professionnels de l'immobilier adhérents de la Chambre Syndicale Interdépartementale des professions immobilières de Paris et de l'Ile-de-France FNAIM.

Actuellement, le Centre dispose de plus de 18 000 fiches détaillées constamment renouvelées.

Ce service, unique en France, permet au public de consulter gratuitement et en une seule fois tous les biens immobiliers cessibles du fichier et correspondant à ses critères de recherche.

## UN SERVICE GRATUIT

SI vous cherchez à acquérir un bien immobilier à Paris ou dans un rayon de 120 kilomètres autour de la capitale (appartement, pavillon, villa, bureaux, fonds de commerce, etc.), c'est très simple et c'est gratuit : vous *appelez la Maison de l'Immobilier* au 227-44-44 ou vous écrivez au CIMI, 27 bis, avenue de Villiers, *75017 Paris, en indiquant de façon* précise les caractéristiques du bien que vous rechercher (*localisation, prix, surface, nombre de* pièces, confort). Dès réception de votre demande, l'ordinateur sélectionne les affaires se rapprochant le plus de votre description. Il procède à leur tirage et à leur *impression.*

Une série de fiches descriptives vous est alors adressée à votre domicile sans aucuns frais ni engagement. Il ne vous reste plus qu'à opérer votre choix en toute *tranquillité d'esprit. Dans le cas* où cette première sélection ne vous a pas permis de distinguer *un bien, une deuxième série de* fiches vous est adressée quinze jours plus tard.

Plus de 3 500 *fiches sont* envoyées chaque jour ! Vous aussi, sachez profiter de l'ordinateur : *c'est très simple et c'est* gratuit.

## Appelez le 227.44.44



*Le Centre d'information de la Maison de l'immobilier est équipé d'un ordinateur qui permet au public de choisir rapidement et gratuitement parmi 18 000 biens à vendre, ceux correspondant à sa recherche.*

### PROPRIÉTAIRES, COPROPRIÉTAIRES !

Dans la région parisienne, 950 administrateurs de biens qualifiés, adhérant à la FNAIM et à la Caisse de garantie, sont à votre disposition pour vous conseiller.

Si vous recherchez un gérant d'immeubles ou un syndic de copropriété, téléphonez à la Chambre Syndicale au 766-56-10. Une liste de nos adhérents ou tout simplement les coordonnées du cabinet spécialisé le plus proche du bien à gérer vous seront communiquées.

### QU'EST-CE QUE LE C.I.M.I. ?

La centralisation en un seul fichier et en un lieu déterminé, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris, de près de 18 000 *affaires à vendre (appartements, pavillons,* locaux commerciaux, terrains, fonds de commerce, etc.), communiquées par les agents immobiliers adhérant à la Chambre Syndicale FNAIM de Paris et de l'Ile-de-France, auxquels sont venus se joindre les membres de la FNAIM de la Seine-et-Marne et de *la Chambre des Mandataires en Vente de Fonds de Commerce*, ainsi que les adhérents de la F.F.P.I.C. (Fédération Française *des Professionnels Immobiliers et* Commerciaux) de la région parisienne.

La mise à disposition du public de ces *biens*, selon les méthodes les plus modernes, c'est-à-dire grâce à un système informatique.

*En effet, seul l'ordinateur peut assurer* une surveillance constante du fichier, une mise à jour quotidienne, une rapidité inégalée dans l'exécution et un contrôle efficace. Un personnel particulièrement compétent contribue à la qualité de ce service.

La possibilité pour l'éventuel acheteur de disposer rapidement d'un éventail important de biens.

Tout intéressé recevra gratuitement à son domicile des renseignements précis et clairs sur les affaires correspondant à sa *demande.*

Il pourra, après mûre réflexion, opérer son choix en toute liberté et en toute connaissance de cause.

Le contact rapide dès que l'option est prise avec l'agent immobilier détenteur de l'affaire.

Ce dernier, dont le rôle de conseil responsable est primordial, ne manquera pas d'éclairer ce nouveau client dans les *domaines* les plus variés : situation juridique et fiscale du bien, certificat d'urbanisme, état hypothécaire, droit de préemption, *plan de financement, préparation du* dossier afin que l'opération d'achat se réalise dans les meilleures conditions, conformément à la stricte déontologie de la FNAIM.

# Comment utiliser le C.I.M.I. ?

## *C'est très simple et c'est gratuit*

Ou bien et de préférence par téléphone,

Ou bien par lettre:

1. Si vous appelez, en composant le 227-44-44 (possibilité de 9 h. à 18 h. tous les jours du lundi au vendredi) vous serez **immédiatement** en contact avec un de nos consultants avec lequel vous pourrez déterminer vos critères de recherche.

2. Si vous écrivez au C.I.M.I., 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris, vous faites de *façon précise* la description du bien que vous recherchez (localisation, nombre de pièces,



prix, surface, confort, étage, etc.).

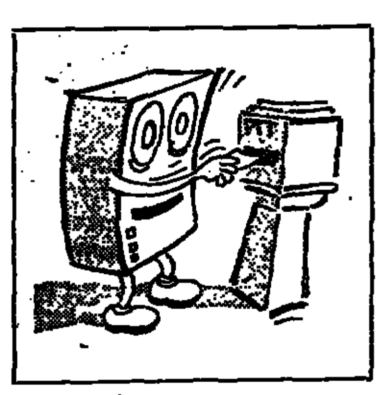
Que se passe-t-il ensuite ?

Le jour de la réception de *votre demande par téléphone* ou par courrier, l'ordinateur sélectionne les affaires correspondant à vos *critères* de recherche et procède à leur tirage et à leur impression.

Une liste vous est adressée sans aucun frais, accompagnée de toutes les précisions utiles et, bien entendu, des coordonnées des professionnels de la FNAIM ayant reçu mandat de vendre. Il ne restera plus qu'à fixer votre choix en toute tranquillité d'esprit.

Sur un simple appel téléphonique de votre part, ces agents immobiliers se tiendront à votre disposition pour *vous donner tout renseignement* complémentaire et convenir d'un commun accord de la visite des lieux.

Dans l'éventualité, fort improbable, où aucune proposition n'aurait retenu votre attention, le C.I.M.I. vous présenterait sous quinzaine un nouvel échantillonnage grâce au nombre d'affaires dont il dispose et au renouvellement permanent de son fichier.



# STOCK DE LA SEMAINE

| STUDIOS | 2 PIÈCES | 3 PIÈCES | 4 PIÈCES | 5 PIÈCES et + | PAVILLONS | PROPRIÉTÉS | LOCAUX COMMERCIAUX *BUREAUX* | HÔTELS PARTICULIERS | TERRAINS | CHÂTEAUX FORÊTS DOMAINES AGRICOLES | VIAGERS | RÉSIDENCES VACANCES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 411 | 1 769 | 2 493 | 1 877 | 1 405 | 5 312 | 1 603 | 1 213 | 46 | 781 | 74 | 48 | TROUVILLE DEAUVILLE DINARD MEGEVE ARCACHON VAL-MOREL |

**POUR OBTENIR UNE LISTE DETAILLEE CORRESPONDANT A VOTRE DEMANDE APPELEZ LA MAISON DE L'IMMOBILIER AU 227.44.44**



# LA CATASTROPHE DE LA COTE D'AZUR

# Sept morts et trois disparus sur le littoral de la baie des Anges

*Nice.* — *Sept morts et trois disparus* : tel est le chiffre provisoire des victimes du phénomène géologique et de la vague déferlante qui, *mardi, entre 14 heures* et 14 h. 15 environ, se sont produits sur la Côte d'Azur, affectant plus particulièrement la zone littorale de la baie des Anges comprise entre Nice et Antibes. A Nice, à l'embouchure du Var, c'est un remblai de *300 mètres* de long sur une profondeur de *100 mètres* — constituant l'essentiel d'une des digues du futur port de commerce, au sud de la nouvelle plate-forme de l'aéroport, elle aussi gagnée *sur* la mer — qui a été *littéralement* aspiré, emportant onze ouvriers qui y travaillaient. *Six d'entre* eux ont succombé, frappés d'hydrocution, trois sont portés disparus et deux autres ont été sauvés *in extremis* alors que, à bout de forces, ils surnageaient à 3 kilomètres environ du rivage.

A Antibes, où le quartier de *la Salis a été complètement dévasté, les coups de boutoir* d'une *vague énorme, déferlant après* que la mer ce fut soudainement retirée *sur* près de 300 mètres, a coûté la vie à une passante, Mme Madeleine Talonne, quatre-vingt-trois ans, et provoqué des dégâts considérables : une vingtaine d'immeubles *sinistrés*, une douzaine de voitures emportées *et des bateaux, dont* le nombre n'a pu être encore déterminé, arrachés à leur mouillage et projetés sur les quais et la chaussée.

A *Port-Saint-Laurent-du-Var*, la mer a baissé brutalement de près de 2 mètres avant d'envahir à nouveau le rivage en bouillonnant. Le même phénomène a été *observé au port de Nice, avec une ampliture de 0,80 à 1,50 mètre, à marina Baie des Anges (1,20 à* 1,50 mètre) et à Port-Canto, à Cannes. Ce brusque *reflux* a endommagé de nombreux bateaux, qui ont talonné.

## La digue du futur port de Nice gravement endommagée

De notre correspondant

*Il n'a pas été possible jusqu'à* présent de donner une explication *absolument certaine* de la cause du phénomène, dont on connaît seulement les effets. Tout s'est passé comme si une force gigantesque avait aspiré la mer avant de la rejeter.

Il faudra attendre le résultat des analyses des *différents* enregistrements effectués pendant le phénomène pour disposer d'une base d'enquête solide.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a dépêché à Nice *un membre de son cabinet*, accompagné d'un inspecteur général de la météorologie et d'un inspecteur général des ponts et chaussées. Ils auront pour tâche, *avec des personnalités scientifiques, de déterminer les causes* du phénomène et d'évaluer l'importance des dégâts. *Il leur* appartiendra aussi de déterminer les répercussions de cet accident naturel *sur* les travaux d'extension sud de l'aéroport, entrepris *voilà quatre ans et dont le coût* a été estimé à 90 millions de francs.

D'autre part, le préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin, a annoncé mardi soir au conseil général qu'il avait donné des consignes aux policiers et aux gendarmes pour conseiller à la population de ne pas s'approcher des points du littoral pouvant présenter un *nouveau danger*.

MICHEL VIVES.

## DÈS OCTOBRE 1977

## Un chercheur et des écologistes avaient souligné le danger des grands travaux entrepris à l'embouchure du Var

De notre correspondant régional

Nice. — *« Nous avions tiré la sonnette d'alarme, mais personne n'a voulu nous écouter »*, déclarent les défenseurs des sites et les écologistes de la Côte d'Azur après le phénomène marin qui s'est manifesté mardi entre Nice et Antibes. Dès la fin d'octobre 1977, le Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur (GADSECA) avait, en effet, attiré l'attention des autorités *administratives* et des élus *sur* les problèmes de sécurité que posaient les travaux d'extension de l'aéroport de Nice - Côte d'Azur et de la création d'un nouveau port de commerce à proximité de l'embouchure du Var. L'association Nice-Ecologie, présidée par le docteur Henri Roubault, conseiller municipal de Nice (liste Nice-Ecologie), avait soulevé les mêmes *questions en* insistant plus particulièrement sur les risques sismiques propres à la Côte d'Azur.

Les uns et les autres se référaient à une thèse de doctorat de géologie soutenue, en juin 1976, par un jeune chercheur de l'université de Nice, M. Laurent Sage, portant sur *« la sédimentation à l'embouchure d'un fleuve côtier méditerranéen, le Var »*. Ce mémoire, de plus de deux cent cinquante pages, comportait notamment un chapitre sur les perspectives d'aménagement du littoral.

L'auteur soulignait, tout d'abord, que l'aéroport de Nice-Côte d'Azur constituerait à son achèvement un cap artificiel séparant la baie des Anges en deux parties *nettement individualisées* et modifiant nettement le régime des *courants* et les plans de houle. *« Actuellement,* écrivait en particulier M. Sage, *les houles, qui abordent la digue de l'aéroport, sont considérablement amorties par le plateau deltaïque du Var. Il n'en sera pas de même une fois le nouvel aéroport construit. »*

L'universitaire niçois avait auparavant *décrit le phénomène* des houlss dans la baie des Anges en distinguant trois régimes, dont celui de la houle test, la plus fréquente, de période courte (six secondes) et d'amplitude faible (3 mètres), *« dangereuse pour la frange littorale »*. *« De même,* écrivait-il, *le plateau deltaïque sous-marin, du fait de sa morphologie monotone et de sa faible profondeur (5 à 15 mètres) est largement perturbé par cette houle. »*

M. Sage soulignait enfin que ces houles *« abordent, non perturbées, avec une énergie maximale, des fonds où le sédiment n'est pas en équilibre, composé de matériel rapidement sédimenté et non consolidé »*. *« Les vibrations engendrées par le choc des houles sur ces fonds,* ajoutait-il, *provoquent une rupture de cohésion dans le sédiment, phénomène de fluage, au sens mécanique du terme, et celui-ci glisse sur le talus deltaïque* (entièrement tapissé de vase sur plusieurs mètres d'épaisseur) *entraînant comme une avalanche le matériel déposé sur son tracé. »*

La superficie du delta sous-marin du Var pouvant être remblayée pour permettre la création d'une nouvelle plate-forme aéroportuaire, avait été évaluée, après des études complexes et coûteuses, à environ 300 hectares. Ces *études* avaient aussi *mis en évidence* les difficultés qu'entraîneraient les remblaiements nécessaires en ce qui concerne les tassements des sols.

*« Par ailleurs, au voisinage du talus du delta sous-marin du Var,* écrivait en 1977 M. Claude Pradon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, alors responsable du service des bases aériennes à la direction de l'équipement des Alpes-Maritimes, *se posent de graves problèmes de stabilité. Des remblais effectués sans précautions risqueraient de provoquer de grands glissements aux conséquences irrémédiables. »*

Cette observation prend une *signification particulière* après le phénomène marin qui vient de se produire. Les problèmes de consolidation des matériaux d'apport (plus de 25 millions de mètres cubes fournis par l'arasement de deux collines niçoises) ont été résolus par des méthodes nouvelles, dites de *« consolidation dynamique »*, consistant à pilonner le remblai au moyen d'une masse de 176 tonnes lâché de 23 mètres de hauteur (conçue spécialement pour le chantier). Expérimentées dès 1969-1970 lors de précédents travaux d'agrandissement de l'aéroport de Nice par *l'ingénieur Louis Ménard, et* exportées par la suite dans le monde entier, ces méthodes paraissaient présenter toutes les garanties techniques de fiabilité. Il convient cependant de remarquer qu'elles étaient utilisées sur un chantier de terrassement d'une échelle tout à fait inusitée.

GUY PORTE.

## Plusieurs hypothèses pour un mini-tsunami

Le phénomène qui s'est produit *mardi 16 octobre sur le* littoral méditerranéen, entre *Antibes et Nice, ressemble assez* à un *tsunami*. Il s'agit d'une *oscillation de la mer provoquée* par un séisme, une éruption volcanique ou *un important glissement de terrain sous-marin*. La *marée n'intervient* absolument pas dans le processus — surtout en *Méditerranée* où *l'amplitude des marées* ne dépasse guère quelques décimètres. Le terme « raz de marée » est donc impropre, et les scientifiques lui préfèrent le mot japonais *tsunami*, spécifique pour ce phénomène relativement fréquent dans le Pacifique.

L'origine d'un *tsunami* est attribuée, en général, à une modification soudaine de la topographie sous-marine qui crée une sorte d'« appel d'eau » mettant la mer en oscillation. Cet « appel d'eau » explique que la mer commence par se retirer. *L'oscillation se traduit par* des ondes longues, en général, de 150 à 250 *kilomètres (parfois* plus) qui se propagent, en *pleine mer, à des vitesses* de plusieurs centaines de kilomètres *à l'heure. En pleine mer*, l'onde est marquée par une petits crête *à peine décelable à cause de la* longueur d'onde et parce que sa hauteur n'excède pas le mètre.

Tout change à l'approche des côtes. En pleine mer, la hauteur *de la crête est inversement proportionnelle*, en effet, à la *racine quatrième de la profondeur* moyenne de l'océan. A *l'approche* d'une côte, la hauteur de la vague augmente *très vite, car elle croît alors en* raison inverse de la racine carrée de la profondeur. Pour peu que l'onde s'engouffre dans une *baie ou un estuaire en forme de* V, la hauteur de la vague augmente encore plus et peut atteindre plusieurs dizaines de mètres lorsqu'elle s'écrase sur le rivage.

D'importants glissements de terrain sous-marins ou des glissements de terrain survenant sur la terre ferme, mais *précipitant* dans la mer d'énormes volumes de roches et de terre, peuvent provoquer de petits *tsunamis* locaux (alors que les grands *tsunamis* liés aux séismes ou aux éruptions volcaniques se *propagent et font parfois sentir* leurs effets dans tout le Pacifique). En juillet 1958, par exemple, un glissement de terrain, dû *à un tremblement de terre fit* tomber d'une *hauteur de* 900 à 1 000 *mètres dans la baie* Lituya (Alaska) quelque 80 mil*lions de tonnes de rochers. La* vague ainsi créée fut gigan*tesque sur la rive opposée* (elle aussi montagneuse) de la baie : elle monta à plus de 500 mètres de haut et détruisit plus de 10 kilomètres carrés de forêts. *Le même phénomène peut se* produire dans un lac. En octobre *1963, un très important glissement* de terrain eut lieu dans le *lac de barrage du Viaont (Italie)* : le barrage tint bon, mais plu*sieurs millions* de mètres *cubes* d'eau sautèrent par-dessus la digue, tuant deux *mille trois* cents personnes dans la *petite* ville de Longarone, située en contrebas du barrage.

*Dans le cas de Nice-Antibes*, aucun séisme n'a été enregistré ni même aucun signal correspondant au choc consécutif à un effondrement local des fonds sous-marins. *L'opinion* la plus communément admise est que le petit *tsunami* du 16 octobre aurait été engendré par un glissement de terrain sous-marin. En revanche, les opinions sur l'origine de ce glissement sont diverses : s'agit-il d'un courant de turbidité (une avalanche sous-marine) déclenché par l'énorme quantité d'alluvions (sables et galets) déversées par le Var à *la suite des pluies diluviennes* qui sont tombées ces jours der*niers sur la région de Nice ?* S'agit-il d'un glissement de *terrain dû aux* travaux d'extension de l'aéroport de Nice et au *chantier du futur* port de commerce ? Pour le moment, personne ne peut trancher.

YVONNE REBEYROL.



# SPORTS

## LE CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS DE TENNIS

# Une finale reportée

**Le titre de champion de France des clubs n'a pas pu être attribué, le lundi *15 octobre*, à Nice, les *compétitions* ayant été perturbées par les intempéries. Les *deux équipes finalistes, Nice L.T.C. et le* Racing Club de France, ont décidé de se rencontrer en avril 1980, lors des qualifications du grand prix de Nice. Toutefois, *cette décision doit encore être approuvée* par la Fédération française, qui souhaiterait que les compétitions aient lieu avant la fin de 1979. En tout état de cause, les *clubs sont convenus* que Nice L.T.C. représentera la France en Coupe d'Europe des clubs en 1980. Reste que la formule des interclubs paraît devoir être revue.**

De notre envoyée spécial

Nice. — Trois semaines après un National (1) contrarié par les intempéries, le championnat de France *interclubs organisé sur les courts* du Nice Lawn Tennis Club (Nice L.T.C.) *au cœur du parc impérial* a souffert à son tour du mauvais *temps*.

Vendredi, les rencontres Nice *L.T.C.-Stade français et Racing-Club* de France-Centre sportif municipal *(C.S.M.)* de *Marseille* avaient débuté avec un tel retard que les doubles *furent remis au lendemain. Le samedi*, ce fut pis : 92 millimètres d'eau noyaient l'agglomération niçoise, *si* bien que dimanche matin on parlait purement et *simplement* d'annuler la compétition. Comme par malice, le soleil fit alors son apparition. La trêve devait être de courte durée. Au milieu de l'après-midi, les parties étaient encore une fois interrompues.

Devant cette situation, les critiques allaient bon train. Ne pouvait-on imaginer qu'à la mi-octobre il risquait de pleuvoir, même sur la Côte d'Azur ? Dès lors, était-il très prudent d'organiser une compétition dans une ville qui ne dispose pas de courts couverts ? Pour la suite de ce championnat l'affaire devenait grave, car plusieurs joueurs étaient engagés ce mardi à Bâle dans un tournoi comptant pour le Grand Prix.

Organisateurs, responsables fédéraux et capitaines d'équipes décidèrent qu'en cas de beau temps on mettrait les bouchées doubles pour en terminer coûte que coûte et décerner tout de même le titre qualificatif pour la Coupe d'Europe des clubs champions de 1980. Décision entachée d'une erreur : ils ne consultèrent pas les joueurs. Ces derniers, Denis Naegelen, le président de l'Union nationale des joueurs de tennis, en tête, voulurent prouver que, depuis la reconnaissance officielle de leur syndicat, il y a trois semaines, par la fédération, on ne pouvait plus leur faire avaler n'importe quelle couleuvre.

Nouvelle réunion et vives discussions. Les uns préconisaient l'organisation d'une finale à une date ultérieure, qu'il appartiendrait aux instances fédérales de fixer, sous réserve de l'approbation des joueurs. Les autres préféraient expédier les affaires courantes. Finalement, lundi, Nice battait Marseille (6-3) et le R.C.F. disposait du Stade français (5-2), mais il restait à trouver une date pour la finale. En avril prochain, *ont proposé les deux finalistes, mais* la fédération devait encore donner son avis.

### Contrepartie financière

*Doit-on en conclure que, pour la* plupart des vingt-cinq meilleurs joueurs français présents à Nice, le championnat de France interclubs n'est qu'une corvée ? Et si cela était, à une époque où l'appât du dollar prend le pas sur toute autre considération, comment expliquer cette mobilisation générale ?

Dans ce domaine, M. Pierre Paccard, président du Nice L.T.C. (le club de Yannick Noah), a un élément de réponse : *« Sur notre budget 1979, nous avons réservé 200 000 francs à l'ensemble de nos huit meilleurs joueurs. En contrepartie, ils prennent l'engagement de consacrer deux week-ends de l'année aux championnats interclubs. »*

Il ne faut donc pas se faire d'illusions : dans les autres équipes, les pratiques sont rigoureusement identiques. Bref, certains joueurs ne participent pas de gaieté de cœur, mais parce qu'ils y sont tenus. Quant à la fédération, qui devrait être le maître d'œuvre de l'organisation, elle *laisse volontiers ce soin aux clubs* détenteurs du titre. *« Le championnat de France par équipes est la plus belle épreuve, mais la formule actuelle n'est pas bonne,* reconnaît M. Bernard Vanier, le président de la commission fédérale des interclubs. *A terme, je souhaite qu'on arrive à le scinder en deux épreuves : l'une réservée aux amateurs et l'autre aux professionnels — le tout restant sous le contrôle fédéral. »*

C'est sur ce point que le désaccord est le plus profond avec l'Union nationale des joueurs, qui, fondée en 1977, réunit les cinquante meilleurs Français, à l'exception de Jauffret, Barthès et Hagelauer. *« En France, une bonne vingtaine de joueurs ne vivent que de la compétition, et une vingtaine d'autres sont semi-professionnels,* explique Denis Naegelen. *Or, en tant qu'association régie par la loi de 1901, la Fédération est censée régir un sport totalement amateur. Le but de notre union est de nous faire entendre et de participer aux décisions qui intéressent directement notre métier. »*

*Il ne vient toutefois pas à l'idée* des joueurs de contester l'importance des *championnats interclubs*. Beaucoup parlent même, le plus sérieusement du monde, de l'*« esprit d'équipe »*. Paradoxe : Patrice Dominguez, qui pourtant ne s'est pas présenté en 1978 pour défendre les chances du Stade Français et qui avait fait le même « coup » quatre ans plus tôt lorsqu'il était sous les couleurs du R.C.F., est dans ce cas.

*Sur la formule idéale, l'unanimité* se fait moins. Au Nice L.T.C. et *au R.C.F., en clubs habitués aux* honneurs, on est plutôt favorable au système *en vigueur* : chaque équipe aligne six joueurs dans les simples et trois doubles, soit neuf matches.

Porte-parole des Marseillais, Jean-François Caujolle, champion de France en 1978, ne souhaite qu'un léger aménagement. *« Chaque équipe devrait être obligée de présenter au minimum deux joueurs ayant participé avec le club aux championnats cadets et juniors »*, dit-il, un peu dépité de voir certaines grosses écuries se renforcer à n'importe quel prix, alors que le C.S.M. Marseille, un club municipal, n'a pas les mêmes moyens.

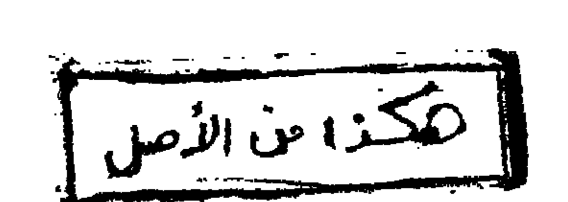
En revanche, Patrice Dominguez et Denis Naegelen, tous deux licenciés au Stade français, militent pour une réforme en profondeur. Ils préconisent un championnat à dix équipes composées chacune de deux *ou trois* joueurs seulement. Cette compétition aurait lieu en période hivernale et, pour assurer des recettes, se jouerait *par matches aller et retour.* Dernier argument : de temps à autre les membres des *clubs auraient* enfin la possibilité de voir jouer *leur équipe*.

A l'examen, ce dernier projet *s'avère cependant* très utopiste. Il y a gros à parler, en effet, que de *nombreux joueurs ne seraient pas* disposés à sacrifier des points A.T.P. *(2) et des gains éventuels* pour défendre pendant plusieurs *semaines les couleurs de leur club*. Mais trop d'égoïsme, c'est peut-être *trop*. Ne *murmure-t-on* pas, par exemple, que les membres du comité directeur du Stade français, lassés du comportement de certains, et déçus par les faibles retombées de leurs investissements, hésiteraient à reconduire la politique d'élite en matière de tennis. Une rumeur qui n'avait pas été démentie à Nice.

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) Championnat de France individuel gagné le 23 septembre 1979 par Yannick Noah.

(2) *Les points gagnés dans les tournois servent à établir le classement de l'Association du tennis professionnel, laquelle décide des têtes de série des tournois et des joueurs classés directement dans le tableau final.*



هكذا من الأصل



# CARNET

## Naissances

— Jean-Paul et Catherine BLUCKER ont la joie d'annoncer la venue de

**Michaël,**

le 15 octobre 1979.
1, place Mogador,
91300 Massy.

## Mariages

— Mme et M. Pierre THIRODE,
Le docteur et Mme Michel *DESERDT*,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

**Catherine,**
chimiste, maître ès sciences,

**Olivier,**
médecin.

*La bénédiction nuptiale leur sera* donnée en la cathédrale de Grasse, le vendredi 19 octobre, à 17 h. 30.
*L'Artuby « Domaine du Loup »*,
Cagnes-sur-Mer.
2 bis, avenue Chiris,
*06000 Grasse.*

## Décès

— Yssingeaux *(Haute-Loire).*
Le docteur et Mme Pierre Chambon et leurs enfants,
*Michèle Barrot, petite Sœur de* l'Assomption,
Jacques Barrot,
*Mlle Marcelle Barrot,*
Et les familles Pivot, Bataillon, Perdrix, Perreand, *Moretton,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Noël BARROT,**
née Marthe Pivot,

survenu à Yssingeaux (Haute-Loire), le 15 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-unième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 18 octobre, à 15 heures, en l'église d'Yssingeaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Sainte-Clotilde.

[Mme Noël Barrot, ancienne pharmacienne à Yssingeaux (Haute-Loire), mère de M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, était la veuve de M. Noël Barrot qui fut député *de la Haute-Loire de 1946 jusqu'à sa mort* subite dans ses fonctions de questeur de l'Assemblée nationale, en juin 1966. En *raison du rôle politique de son mari* d'abord, puis de son fils, Mme Barrot avait été très associée à la vie publique de la Haute-Loire.]

— M. Basile Weisbrem
a la douleur d'annoncer le décès de sa sœur,

**Mme Alexandra BENENSON,**
née Weisbrem,

le 9 octobre 1979.
Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le vendredi 12 octobre 1979.
26, rue Lalo,
75116 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Biothérapie (société anonyme des Laboratoires H. Villette et de la Société Wetial)
ont le regret de faire part du décès de leur président-directeur général et gérant,

**Mme Alexandra BENENSON,**
née Weisbrem,

*le 9 octobre 1979.*
Selon les volontés de la défunte, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, *le vendredi* 12 octobre 1979.
5, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

— Mme Léon Bentz, son épouse,
Et les *familles* Bentz, *Brisse*, Serrigny, Weil, Haeringer, Georgler,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Léon BENTZ,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
Bronze Star Medal,

survenu le 5 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-*dixième année, à Paris.*
La cérémonie religieuse, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, et l'inhumation au *cimetière* du Montparnasse, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
105, avenue du Maine,
75014 Paris.

— Le comité *fondateur et les membres* du Maxim's Business Club
ont la profonde douleur de faire part du décès tragique *de :*

**M. Guy BURRUS,**
***Mme Bernard PENEGRE,***
**M. Bernard PENEGRE,**
***La comtesse Rigo von PLAUEN,***
**Mme Jean-Pierre TSCHANZ,**
**M. Jean-Pierre TSCHANZ,**
***Mme Eric VAN GALEN,***
**M. Jacques WASHER,**

survenu accidentellement, à Athènes, le 7 octobre 1979.
Une messe de souvenir, célébrée le mardi 23 octobre, à 9 heures, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine à Paris, réunira tous ceux qui les ont connus et aimés.

— Mme Irène Dall'Orso
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

**Mme Nathalie DALL'ORSO,**

survenu le 13 octobre 1979, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

— *Nicolas Delplancq,*
Chloé et Guillaume,
M. et Mme Marcel Huret,
*Les docteurs Jean-François* et Claude Huret et leurs épouses,
Catherine et Horst Fasel,
*M.* et Mme Pierre Delplancq,
M. et Mme Patrick Delplancq,
Françoise et Caroline Delplancq,
Mmes Hupner et Roehrich, ses amies,
ont la douleur de faire part du décès de

**Martine DELPLANCQ,**
*née Huret,*

survenu à l'âge de trente et un ans, le 8 octobre 1979.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Veulettes-sur-Mer, le 13 octobre 1979.
16, rue du Volnay,
21000 Dijon.
21, rue d'Oslo,
75018 Paris.
« Les Martins-Pêcheurs »,
78130 La Celle-Saint-Cloud.

— Mme Lucien Denoun et Catherine,
*Le* docteur et Mme Paul Denoun et leur fille,
M. et Mme Fred Bouan et leurs enfants,
Mlle Françoise Denoun,
Mme G. Seravalle,
ont la douleur *de faire* part *du* décès survenu, le 12 octobre 1979, de

**M. Lucien DENOUN,**
avocat *à la cour de Paris.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
72, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

— *Le contre-amiral Paul Duval,* Mme et leurs enfants,
Mme Jacqueline Duval et ses enfants,
M. et Mme Ahmed Reda Guedira et leurs enfants,
ont la douleur de faire part *du* décès de

**Mme Paul DUVAL,**
née Emilie Vandenesse,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 11 octobre 1979.
La cérémonie religieuse et l'inhumation, à Giffaumont (Marne), ont eu lieu dans l'intimité.

*55, rue du 11-Novembre,*
93600 Aulnay-sous-Bois.

— M. et Mme Robert Piérart,
Mme Lucien Fouché,
M. et Mme Claude Fouché,
M. et Mme Claude Cellier,
ses enfants,
M. et Mme François Fouché,
M. et Mme Olivier Fouché,
Bruno, Luc et Eric Fouché,
Sylvie et Stéphane Carnoy,
Maud et Marion Fouché,
Marie-Laure Bourdon, Marc et Anne Cellier,
ses petits-enfants,
Lætitia, Caroline, Nicolas, Hélène et Julien Fouché,
ses arrière-petits-enfants,
Le colonel et Mme Maurice Bonnard,
son frère et sa belle-sœur,
Les *familles* Fouché, Bonnard, *Bochet,*
Et tous ses neveux et nièces,
ont la profonde tristesse de faire *part du rappel à Dieu de*

**Mme Lucien FOUCHÉ,**
née Germaine Bonnard,

le 15 octobre 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Louveciennes (Yvelines), le vendredi 19 octobre, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Résidence du « Val-de-Seine »,
78430 Louveciennes.

— Thonon, Chambéry, Genève.
Mme Jérôme Fourcade, son épouse,
Mme Micheline Fourcade,
Philippe et Nathalie Chope,
M. et Mme Jean-Louis Fourcade et Sarah,
M. et Mme Luigi Panighetti et Raphaël,
*ses enfants et petits-enfants,*
Mme veuve Lucien Fraisse,
sa belle-mère,
*M. et Mme Louis-Paul Hortola,*
ses neveux,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

***M. Jérôme FOURCADE,***
ingénieur des Arts et Métiers,
ex-directeur
de la Compagnie du port
de Mohammedia (Maroc),

survenu le 7 octobre 1979, à Thonon (Haute-Savoie).

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »

(II Tim., 4.7.)

La cérémonie d'incinération a eu lieu à Genève, le 11 octobre 1979, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Sapins »,
Quatre-Chemins des Cros,
74200 Thonon-les-Bains.

— M. Charles Dias et Mme, née Paule Honorat, et leurs fils François et *Frédéric,*
Mlle Adrienne Honorat,
M. et Mme Paul Mauduit et leurs *enfants,*
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du *décès de*

**Mme veuve Adrien HONORAT,**
née Claire Cazenave,

*pieusement survenu le 9 octobre 1979,* dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre-d'Arène de Nice, le 11 octobre 1979.
42, rue des Potiers,
06000 Nice.
1, quai Aulagnier,
92600 Asnières.

— La famille du docteur François Le Nir,
La *famille Chanier, de Nantes,*
La famille Onillon, de Vert-le-Grand,
demandent à ceux qui l'ont *connu*, une pensée pour

**Jean-Marc LE NIR,**

*décédé à Paris, le 12 octobre 1979,* à l'âge de vingt-quatre ans.
6, rue Gagnée,
*94400 Vitry-sur-Seine.*

— Mme Mirko Pollak,
Sa famille,
Ses amis et ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Mirko POLLAK,**
président-directeur général
de la Société Tobler.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 octobre, à 10 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
(Réunion à la porte principale boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.)

— Le 10 juillet 1979, décédait à Luc, où ont eu lieu les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille,

**Mme Emilie RUDELLE,**
veuve Boutonnet,

De la part de :
*Mlle Isabelle Boutonnet*, sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
*Maria-Luisa* et *Grace* Da Silva,
71, « La Baraque de Luc »,
12450 La Primaube.

## Remerciements

— Simone, Maryvonne et Michel Chavance,
dans *l'impossibilité* de répondre aux nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues après le décès de

**Louis CHAVANCE,**

prient tous ceux qui ont partagé leur peine d'accepter leurs remer*ciements.*

## Messes anniversaires

— Pour *le seizième* anniversaire du rappel à Dieu de

**Francisque GAY,**

*ses amis font célébrer une messe* le mardi 23 octobre, à 19 heures, en la chapelle des Sœurs-Franciscaines-Missionnaires-de-Marie 34, avenue Reille, Paris-14e.
Après la cérémonie, dîner amical sur place, sous la présidence de Maurice Schumann, de l'Académie française.

## Messes

— On nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le jeudi 18 octobre, à 18 heures, en l'église de la Madeleine, à la mémoire de

**M. Gabriel PERSONNAZ,**

rappelé à Dieu, le 11 août 1979.

## Communications diverses

— E.P.I. (Economie, planification, informatique), 4, rue René-Barthélémy, 92120 Montrouge, annonce son prochain séminaire de formation à la Méthode de Planning Pert, à Paris, du 5 au 9 novembre 1979.
Renseignements et inscriptions à : E.P.I., Tél. : 253-51-11.

— Michèle Lalonde, auteur de « Défense et illustration de la langue *québécoise* » qui vient de paraître aux Editions Laffont, lira des extraits de son livre le mercredi 17 octobre, à 20 h. 30, au Centre Georges-Pompidou (petite salle). Entrée libre.



*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*


























# ANNONCES CLASSÉES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

### Directeur d'usine
#### Pharmacie Dieppe

Un laboratoire pharmaceutique français (125 personnes, CA 45 MF) spécialisé dans les produits grand public, les pastilles et la confiserie, recherche, pour faire face à son expansion, son Directeur d'Usine. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des programmes de fabrication. Il participera à l'élaboration du budget annuel et proposera les investissements nécessaires à l'industrialisation des nouveaux produits. Il animera, dans un esprit de délégation motivante l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels. Enfin, il sera chargé de la maintenance de l'outil de production. Le candidat, âgé d'au moins 35 ans, et de formation supérieure (Art et Métiers, Ecole Navale...) aura acquis une expérience de l'organisation et du contrôle de la gestion industrielle de la fabrication.
Pierre Rigollier traitera de manière strictement confidentielle votre candidature (CV détaillé et photo) que vous lui adresserez sous la référence 10183 M chez MSL INTERNATIONAL - 11, place Aristide Briand - 69003 LYON - Téléphone (78) 62 08 33.

MSL International

### directeur de division
**MECANIQUE** — **EST DE LA FRANCE** — **F 280.000 maxi**

Groupe Industriel français, d'envergure internationale, recherche pour diriger une division autonome un Gestionnaire dynamique qui saura diriger une unité décentralisée de 1000 personnes environ, laquelle étudie, fabrique et commercialise des biens d'équipements de haute technicité.

Le candidat idéal serait Ingénieur de formation (Centrale, Mines, A et M ou équivalent) avec, de préférence, un diplôme de gestion et posséderait une expérience minimum de 10 ans dans la fonction, de préférence, dans le domaine de la mécanique ou de l'électromécanique.

Forte personnalité requise. Connaissance de l'anglais souhaitée.

*Adressez dossier de candidature sous réf. 8445-M à I.C.A. qui transmettra au Consultant chargé de cette recherche confidentielle.*

**I.C.A.** International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

La Société ELECTRO HYDRAULIQUE - POMPES SALMSON, filiale du Groupe THOMSON, *recherche pour son usine de Laval*

### 2 Ingénieurs Chefs des Etudes

*pour leur confier respectivement les Services*
— CIRCULATEURS ET POMPES CHAUFFAGE.
— POMPES EAU FROIDE.

*Sous l'autorité du Directeur Industriel, ils seront responsables de la définition technique, de l'élaboration et du développement de leurs produits en fonction des objectifs économiques fixés par la Direction Générale et en liaison avec le Service Marketing.*

*Ils devront animer et coordonner l'activité de leur Service propre, comprenant des ingénieurs, des techniciens et des dessinateurs.*

*De formation technique ECAM, INSA, ICAM, AM, disposant de bonnes connaissances en hydraulique, électro-technique, mécanique et thermoplastique, ils auront également acquis une expérience d'Ingénieur d'Etudes de 10 ans environ. Anglais apprécié.*

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo et *prétentions* sous réf. 91038 à C. LAMY BERIOT

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

### Chef du service fabrication
#### Pharmacie Dieppe

*Un laboratoire pharmaceutique français* (125 personnes, CA 45 MF) spécialisé dans les produits grand public, les pastilles et la confiserie, recherche, *dans le cadre de sa nouvelle organisation*, son Chef du Service Fabrication. Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, il sera chargé du perfectionnement des fabrications actuelles, et de la mise en point des nouveaux produits. Il proposera les budgets nécessaires à l'amélioration de l'outil de production, ainsi qu'à sa maintenance préventive. Il aura la responsabilité des mises au point industrielles. Le candidat est âgé d'au moins 28 ans et de formation pharmacien industriel (IPI). il aura, si possible, acquis une première expérience dans le domaine de la confiserie. *De réelles possibilités* d'évolution existent au sein de l'entreprise.
*Pierre Rigollier traitera de manière strictement* confidentielle votre candidature (CV détaillé et photo) que vous lui adresserez sous la référence 10185 M. chez MSL INTERNATIONAL - 11, place Aristide Briand - 69003-LYON - Téléphone : (78) 62 08 33.

MSL International

## offres d'emploi

### MATRA

*crée pour son Centre de Fabrication Prototypes du CHESNAY un poste d'*

**INGENIEUR en matériaux composites**

— Il assure l'interface entre les Groupes projets et B.E. d'une part, et les ateliers de fabrication d'autre part.
— Il élabore les procédures, met en plan les moyens *de fabrication et de contrôle*, et assiste techniquement les ateliers dans la réalisation de ces matériaux.
Ce poste concerne un ingénieur de formation mécanique ou chimie (option matériaux) Mines - A et M - CESTI - UTC - et ayant une expérience de 2 ans ou plus des matériaux composites (fibres de carbone - matériaux sandwichs etc. . .).
— Il *devra faire preuve d'innovation* pour faire connaître, développer et promouvoir de nouvelles technologies.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 511 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

### Bruno-Petit

TROISIEME CONSTRUCTEUR FRANCAIS DE MAISONS INDIVIDUELLES

recherche

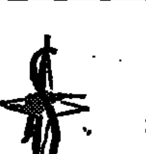
**analyste**

*pour participer à l'élaboration et à la mise en* œuvre de son plan informatique. Rattaché au responsable informatique, il aura la charge de l'analyse face aux utilisateurs des différentes Sociétés du Groupe.

Il contrôlera la réalisation éventuellement confiée à un sous-traitant.

Le candidat aura une formation de niveau DUT minimum ou MIAGE et 3 ans d'activité professionnelle; son expérience lui aura permis d'aborder les mini ordinateurs et le télétraitement.

Adresser C.V. et photo à BRUNO PETIT
Direction des Relations Humaines
21, rue des Capucins 92190 MEUDON.



### AÉROSPATIALE

DIVISION DES ENGINS TACTIQUES
proche banlieue sud de Paris

recherche

**INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**

1) Débutants.
2) *Ayant 2 à 3 années d'expérience*

Formation ENST - ESE - INPG - ECP - ENSAe. Dégagés des obligations militaires, pour assurer la conception, l'étude et la mise au point au niveau électronique des systèmes d'armes.

Adr. lettre manus., C.V. détaillé, photo à nº 29.711, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

## emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Important Groupe
**Agro-Alimentaire**
Leader Mondial dans sa spécialité, recherche
Dans le cadre de son développement à l'

**ETRANGER**
(Afrique Francophone, U.S.A., Brésil)

### adjoints de direction technique

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, devront être titulaires d'un diplôme ***INGENIEUR ENSAM*** ou équivalent, posséder une solide expérience en fabrication, gestion de *la production, entretien, commandement des* hommes, ainsi qu'une pratique courante d'une langue étrangère (**Anglais, Portugais, de préférence**).
Disposant de réelles responsabilités opéra*tionnelles, les candidats retenus pourront se* voir proposer un véritable plan de carrière, qui devra nécessairement s'appuyer sur un séjour de plusieurs années à l'étranger.
Ils bénéficieront de tous les avantages liés à l'expatriation.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions *sous réf.* 3510 à J.G.M. *Conseil* - 2, avenue du Maréchal Foch - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

**INGÉNIEURS ROUTIERS**
Pour une nouvelle étape de votre carrière, vous désirez repartir à l'étranger. Votre métier, que vous exercez depuis 5 ou 7 ans environ, vous a permis de maîtriser certains aspects dans le domaine des routes : études techniques, travaux, contrôle de chantiers, organisation de services d'entretien de réseaux, formation de techniciens étrangers...
Si vous parlez l'anglais (ou *l'espagnol*), les perspectives de postes en seront élargies.
Vous êtes, bien évidemment, *diplômé d'une école d'ingénieurs* Le chef du Département routier de notre société (d'économie mixte) souhaite que vous lui écriviez (joindre C.V. et mentionner dernière rémunération). Précisez sur l'enveloppe la réf. 9 514 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra.

**LES EMPLOIS INTERNATIONAUX**

*Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.*

POUR TOULON (83) recherche INGENIEUR ELECTRONIQUE quelq. années expér. Radar. C.V. et prétentions C.S.E.E. r. Ampère, 83160 LA VALETTE

RECH. pour contrat de recherche un *titulaire MAITRISE* HIST. CONTEMP. et un tit. MAITRISE HIST. Spéc. ETHNO. *durée 6 mois, nov. 79 - avr. 80.* Adr. demande de renseignem. propos., C.V. à Musée de Calais, *25, rue Richelieu, 62100 CALAIS*

*Entreprise secteur volailles.* C.A. 40 M., implantée ds région centre *recherche son*

**CHEF DES VENTES**
*Ce poste nécessite :*
— une expérience de la vente des produits frais à un ni*veau de responsabilité régio*nale ou nationale ;
— la connaissance de la distri*bution GMS ;*
— l'aptitude à l'animation d'une équipe dans le cadre d'ob*jectifs.*
Il implique des déplacements nombreux. Salaire selon expér. *Envoyer curriculum vitae avec* photo et prétentions à nº 8802 « le Monde » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09*

### Pharmacia
*LEADER EN CHROMATOGRAPHIE*

recherche son
RESPONSABLE
REGION EST DE LA FRANCE

**BIOCHIMISTE**

IL DEVRA :
- promouvoir des produits hautement scientifiques ;
- s'intégrer dans une équipe créative et ambitieuse ;
- contribuer au développement d'une société en pleine expansion ;
- acquérir des responsabilités à la mesure de ses qualités.

voiture fournie et frais de déplacements

Env. C.V. et photo ss/réf. FC.M/10/79
PHARMACIA FRANCE S.A.
B.P. 67 - 78150 LE CHESNAY

Pour **CREER** et **DIRIGER** une Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique (ARIST) ayant pour rôle de promouvoir l'innovation technologique dans les *P.M.I.* de ***PICARDIE***, nous recherchons

**UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU**

ayant :
— Un très bon contact humain.
— *Une pratique de l'entreprise privée* indispensable.
— Un sens commercial développé.

Rémunération : 140.000 Francs +.
Résidence : Amiens - Picardie.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 671 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

SOCIETE FRANCAISE DE TRAITEMENTS DE SURFACE
recherche pour son
USINE de NANCY (75 personnes)

**INGENIEUR MECANICIEN**

- Agé de 30 ans minimum,
- *Expérience de production (5 ans minimum.),*
- Bonnes connaissances traitement des métaux et mécanique,
- Attiré par carrière dans une entreprise de taille humaine,

Il assurera la responsabilité du contrôle, des méthodes, des lancements et de la sous-traitance, Possibilités d'évolution de carrière vers la Direction d'une des usines de la société.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. sous référence 7538 M - PIERRE MULOT PUBLICITE, 69 r. de Provence 75009 PARIS qui transm.

**REGION CAEN**
*Entreprise française de transformation des plastiques, solide notoriété, très performante sur son marché, recherche*

**Chef des Ventes France**
**produits façonnés**

A la tête d'un service comportant 15 représentants et une cellule de gestion, il devra reprendre et *renforcer l'action de promotion*, de développement et d'organisation commerciale qui découle des impératifs de croissance de l'entreprise.

Le poste s'adresse à un élément diplômé École de Commerce ou équivalent, ayant une solide expérience professionnelle dont plusieurs années à un niveau comparable ou adaptatif.

Adr. dossier de candidature sous réf. 1017 à :
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

**SPÉCIALISTE FERMENTATION**

**TECHNICO-COMMERCIAL**

Homme possédant une expérience confirmée dans le domaine de la fermentation théorique et technique.
DUT - BTS chimie ou biochimie
*pour la commercialisation d'une nouvelle* gamme de fermenteurs (industrie-recherche)
une expérience commerciale *n'est pas obligatoire*
pratique de l'Anglais ou de l'Allemand indispensable
Ce poste conviendrait à une personne ayant *eu une responsabilité dans un laboratoire* de fermentation.
*Société située banlieue Sud-Ouest*
Fréquents déplacements en Province

*Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 77971 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 Vincennes*

**F O N D A T I O N**
recherche

pour établissement médico-psychologique d'adolescents dans le Sud-Ouest

**JEUNE PSYCHIATRE QUALIFIÉ**
ayant **PRATIQUE INSTITUTIONNELLE**

Env. AVANT 31 OCTOBRE 1979 candidat. manuscr. avec C.V. : F.S.E.F., B.P. 147 - 75664 Paris Cedex 14.

**GROUPE INDUSTRIEL**

recherche

**SON DIRECTEUR DE BANQUE**

AGE MINIMUM 40 ANS

Il sera entièrement responsable de la Direction de la banque du Groupe

Il devra également développer une clientèle industrielle extérieure.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet en précisant les activités bancaires antérieures à : CAMPBELL nº 420, B.P. 37 - 75824 PARIS cedex 17.

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## offres d'emploi

HERCULES

La filiale française d'un puissant groupe chimique international, leader mondial en produits cellulosiques renforce ses équipes et crée un poste d'

### Ingénieur technico - commercial

Ingénieur Chimiste, 28 ans au moins, une bonne pratique de l'anglais et plusieurs années de vente ou d'assistance technique *en produits pour l'industrie vous ont préparé à développer nos* ventes, suivre et élargir nos clientèles, promouvoir nos produits nouveaux.

Des connaissance dans les domaines : peintures, bâtiment, textile ou *papier seraient appréciées.*

Sous l'autorité du directeur du département "Produits Cellulosiques", vous serez responsable d'un secteur géographique avec de fréquents déplacements de courte durée.

Adressez lettre manuscrite, rémunération actuelle, CV, photo à M. Jury, Direction du Personnel, HERCULES-FRANCE, Tour Albert 1er - av. Albert 1er 92507 RUEIL MALMAISON.

---

### Adjoint au Chef d'Agence

**Matériaux de Construction - 110 000 F/an ±**

Rattachés à un groupe français de premier plan, nous distribuons sur la région parisienne une large gamme de produits destinés aux marchés du bâtiment.

Le Chef de notre plus importante agence recherche, un ADJOINT.

Il secondera et assurera la responsabilité de l'accueil client sur le site, le traitement des commandes en magasin et la gestion des stocks (autorité sur 50 personnes).

De formation supérieure technique, de préférence, ce cadre, âgé au minimum de 35 ans, a acquis, si possible dans le domaine des matériaux de construction, une solide expérience de la gestion de stocks importants, de l'animation d'une unité opérationnelle. Il est capable d'assumer progressivement des responsabilités commerciales.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 79 550 M à Francois CORNEVIN

EMPLOI centor — *13 bis, rue Henri Monnier* 75009 - PARIS

---

Groupe Européen recherche ATTACHE DE DIRECTION *A L'EXPORTATION en mesure* de promouvoir les ventes de nos matériels d'équipement. Une implantation existe dans les 5 continents. Il faut disposer d'une autonomie totale et d'une formation d'électromécanicien. Etre capable de s'intégrer à une équipe dynamique au rythme de travail élevé. Anglais obligatoire. *Allemand et espagnol souhaités.* Très bon salaire à élément de valeur. C.V., référence 73 à : RADIANCE B.P. 1068 87051 LIMOGES Cedex qui tr.

---

**HOLLANDAIS**

ARTISTE PEINTRE recherché pour correction dessin par correspondance. Ecr. Ecole ABC, M. Le Floch, 12, rue Lincoln, 75008 PARIS

---

Pour connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous, avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 18), 3, rue Montyon 75429 Paris (documentation sur demande).

---

Très importante Société de Travail Temporaire, recherche pour **PARIS - NORD**

### 2 Collaboratrices

pour poste de CHEF D'AGENCE.

Vous aurez pour objectif : ■ accroître notre impact commercial (prospection, contacts téléphoniques, suivi clientèle existante) ■ recruter le *personnel administratif et le détacher chez nos* clients ■ assurer la gestion administrative du personnel.

Seules les candidates véritablement ambitieuses *et motivées et pouvant se prévaloir d'une réelle* expérience dans l'intérim de 2 à 5 ans peuvent convenir à ce poste.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. *sous réf. 7652/O à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres* 75015 PARIS. Discrétion absolue.

---

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE

recherche

pour son Bureau d'Etudes Informatiques Paris

### UN INGÉNIEUR

Le candidat, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs option Informatique, débutant ou ayant une première expérience d'informatique de gestion occupera un poste d'analyste programmeur de gestion.

MATERIEL : I.B.M. 138/2 X I.B.M. 4341 langage COBOL.

Ce poste offre des perspectives de développement pour un candidat à fort potentiel.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous n° 34.895 sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

---

### SERVICE TECHNIQUE AÉRONAUTIQUE, PARIS

recherche

### TECHNICIEN

Libéré O.M., spécialité mécanique, électrotechnique. Connaissances aérodynamiques et électrotechniques souhaitables.

Ecrire avec curriculum vitae à : S.T. Aé - Bureau du Personnel, 4, avenue de la Porte-d'Issy, 75996 PARIS-ARMEES.

---

### CHAINE DE MAGASINS DE MODE

recherche

### ACHETEUSE

*Prêt-à-porter et accessoires*

- expérience similaire de 10 ans minimum ;
- connaissance de l'anglais ;
- voiture nécessaire.

Adr. C.V., photo, prétentions au n° 820.285 M REGIE-PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

---

### SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUE

*Banlieue Nord de Paris*

recherche

### UN INGÉNIEUR diplômé

Ayant quelques années d'expérience dans le secteur aéronautique pour assumer dans le cadre de la Direction Qualité la responsabilité de différents types d'appareils hydrauliques ou mécaniques.

Le candidat devra avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Adr. CV et prétentions N° 30/43 Contesse Publicité 20, avenue Opéra - PARIS-1er qui transm.

---

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour son service du personnel

### un Ergonome

qui participera à des actions d'amélioration des conditions de travail.

Résidence Paris, déplacements dans toute la France.

Profil :
- D.E.S.S. d'ergonomie, diplôme d'ergonomiste du C.N.A.M. ou équivalent.
- Expérience professionnelle souhaitée.

Adresser Curriculum-Vitae détaillé sous référence 6573 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

TEXAS INSTRUMENTS

FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

*développe son équipe*

### D'INGENIEURS DE VENTE

PARIS (banlieue Sud-Ouest)

*(Référence SC/1079/042)*

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au niveau local et international. Anglais courant.

### D'INGENIEURS D'APPLICATIONS

PARIS (banlieue Sud-Ouest)

*(Référence SC/1079/043)*

chargés(ées) de la gestion technique des programmes d'applications pour *les clients; de la définition des systèmes* et des produits futurs ils(elles) participeront au choix des stratégies au sein de l'organisation Marketing.

*Expérience industrielle de 4 à 5 ans dans les systèmes* électroniques (Télécommunications ou Grand Public).

Ils(elles) sont INGENIEURS ELECTRONICIENS ou *DIPLOMES(EES) DE L'UNIVERSITE EN ELECTRONIQUE.*

Anglais indispensable.

Pour faire acte de candidature, envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité en rappelant la référence du poste à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

---

Important Cabinet

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

recherche pour faire face à l'expansion de ses travaux

- **CHEFS DE MISSION**
- **RÉVISEURS CONFIRMÉS**
- **ASSISTANTS RÉVISEURS**

Diplômés d'une école supérieure *de Commerce ou* de l'Enseignement Supérieur.

Ils seront amenés à participer à des missions dans des groupes de dimension internationale.

Bonnes perspectives d'évolution pour des éléments de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous le n° 8.809 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

---

M.P.I. Société de services en INFORMATIQUE recherche

- **CHEFS DE PROJETS** en informatique de gestion.
- **INGÉNIEURS D'ÉTUDES** pour travaux et logiciel de base.
- **INGÉNIEURS ANALYSTES** connaissant matériel G.A. ou H.P.
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** connaissant matériel G.A., H.P., I.B.M. et *BURROUGHS.*

Envoyer C.V. et prétentions à M. PARIENTE, 38, rue Bassano - 75008 PARIS. Réponse rapide assurée.

---

### CADRES

*demandeurs d'emploi*

### l'I.F.E.R.P.

Institut de formation pour les entreprises de la région parisienne vous propose

UN STAGE CONVENTIONNE ET REMUNERE PAR L'ETAT

Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel

- en gestion du personnel ou en gestion commerciale ;
- durée 5 mois ;
- début du stage 5 novembre 1979 ;
- réunion d'information et de sélection le 22 octobre à 9 h. 30.

*I.F.E.R.P., Berkeley Building,* 19 à 29, rue du Capitaine-Guynemer, 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 19. Tél. : 776-50-00, poste 5549.

---

### PARIS (8e)

### GROUPE FINANCIER

*recherche* pour étoffer son département juridique

### JEUNE JURISTE

pour problèmes juridiques découlant de :
- prises de contrôle,
- restructuration de sociétés,
- l'activité des filiales.

Une expérience de quelques années dans ces domaines est souhaitée. Env. lettre manuscrite + C.V. à : SIPEP/B, 3, rue Choiseul, 75002 Paris, q. tr.

---

Cabinet juridique international quartier ETOILE-IENA recherche

**COLLABORATEURS**

dont 1 FISCALISTE ayant 2 à 3 ans d'expérience Parfaite connaissance *de l'anglais* - Env. C.V. à : n° 78.188 MO BLEU, 17, rue Lebel, 94-Vincennes

---

IMPORTANTE SOCIETE recherche POUR CREER NOUVEAU DEPARTEMENT

**UN RESPONSABLE DES VENTES**

qui aura à diriger un réseau d'env. 40 représentants en titre. Le poste suppose des références sér. dans un travail similaire ou une formation tout à fait spécialisée. Ecr. exclusivement avec *C.V. et prétentions,* à LABO INDUSTRIE 1, rue LAVOISIER 92002 NANTERRE CEDEX Réponse et discrét. garanties.

---

Recherche à *mi-temps*

**CAISSIÈRE**

Tél. : 246-85-33

---

Cabinet d'Expertise Comptable *recherche* pour Bureau PARIS

**UN RESPONSABLE DE DOSSIERS**

Bonne expér., anglais indispens. C.V. + lettre manus. + prétent., à n° T 016194 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

*Charche* JEUNE FILLE pour garde enfants 2 ans et petit ménage 11 h. 30-18 h. Métro Saint-Germain-des-Prés. T. Mme Billet 329-21-01 H. bur.

---

MARCHAND DE BIENS LOTISSEUR étudierait candidatures COLLABORATEURS (très qualifiés)
— Susceptibles apprécier opérations à réaliser
— Capables de les mener à bonne fin
REGIONS plus spécialement prospectées : parisienne et *nord* Paris, Aquitaine, Provence-Côte d'Azur
— *Déplacements fréquents*
Faire offre candidature avec C.V. détaillé, référ., photo récente et rémunération souhaitée (sous n° 5.082), à : S.I.P. 11, RUE D'UZES 75002 PARIS.

---

IMPORTANTE SOCIETE (Quartier La Défense) recherche pour son *INFORMATIQUE DE GESTION*

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

*DUT ou équivalent.* Ecr. M. CHARPENTIER Boite Postale 97 92405 Courbevoie cedex

---

*USINE DE TRAITEMENT DE SURFACES* métalliques tous procédés (région Nord Paris, 15 km) recherche

**RESPONSABLE D'USINE**

minimum 35 ans Expérience dans profession Ecrire avec C.V. et prétentions, à n° 78.264 *M,* BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes Discrétion assurée

---

### MARKETING

### DANS UN SECTEUR DE POINTE "LES LOISIRS"

*Après 7 ans de croissance interne* (de 0 nous sommes devenus le 3me dans le monde et le 1er en Europe), nos actionnaires (PHILIPS et SIEMENS) *nous demandent maintenant d'acquérir* d'autres sociétés.

Notre structure en hommes est insuffisante et nous recherchons pour l'un de nos Directeurs.

### UN JEUNE ADJOINT

diplômé de l'une des 3 *Parisiennes*

en répondant vous aurez une chance de vous amuser dans votre travail. *Ecrivez sous référence 77887 M à :* BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel 94300 VINCENNES

---

*Société Equipement filtration* recherche

### Agent Technico-commercial

30 ans environ - ANGLAIS ALLEMAND

- Animation de réseaux à l'étranger (Europe)
- Visite clients, établissement devis.
- TRES DISPONIBLE, aimant voyages et contacts.

### Agent Administration Ventes

30 ans environ - Formation technique

- Relations clients, sous-traitant, B.E. ANGLAIS SOUHAITE

### Comptable

HOMME BTS ou DECS

- Connaissances fiscalité, comptabilité générale et analytique liées.

**Sélection et Recrutement par OMEIFRA SERVICES**

**Tél pour RV : Mme DEBOS 788.11.77**

---

Société de Systèmes Informatiques - proche banlieue Sud recherche

**AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS**

position II et III plusieurs postes à pourvoir, compétences souhaitées *en techniques numériques* et microprocesseurs. Env. C.V., photo et prétent., sous référ. 06/Hard à : T.I.T.N. 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

---

Organisme para-administratif recherche

**AGENT CONTRACTUEL**

niveau maîtrise de droit (public, de préférence) ou de sciences économiques

*Rémunération moyenne mens.* nette de début 3.600 F+primes.

Ecrire avec C.V. et photo à : Conseil supérieur des transports 55, avenue *Kléber,* 75016 PARIS.

---

SOCIETE SECTEUR ALIMENTAIRE PARIS-19e recherche

**JEUNE ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

avec expér. Cobol ou Pac Niveau bac + début Sup. ou I.U.T. Disponible rapidement. *Libéré O.M., Nation. française.* Ecr. avec C.V. sous réf. 9.673 à ICM, 83, r. de Rennes, Paris-6e

---

*Importante Société rech.*

**ANALYSTE-PROGRAMMEUR**

DUT ou maîtrise d'informatique appliquée à la gestion *(langage PL1 de préférence).* 2 à 3 ans d'expérience. Bon niveau d'anglais. Avantages sociaux.

*Adresser C.V.,* à n° 30.190, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris 1er

---

SOCIETE DE PRODUCTION DE CHALEUR, REG. PARISIENNE, recherche

**CHEF DE VENTE**

Il participe à la conception du plan d'action commerciale et anime l'équipe de développement des ventes. Ce poste conviendrait à un INGENIEUR DIPLOME 35 ans min., justifiant d'une *expér. compatible* avec la situation offerte. Les candidats retenus seront convoqués courant NOVEMBRE 1979. Env. lettre manuscrite, C.V., photo et *prétent.* à O.S.P., Service B, 29, rue *Marbeuf,* 75008 PARIS qui transmettra.

---

*Pour importante société* LA DEFENSE - rech.

**ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

connaissant *COBOL - DOS - CICS - DL 1* Minimum 2 ans d'expérience Tél. : 292-06-77, poste 5

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 51,00 | 59,98 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,11 |
| IMMOBILIER | 35,00 | 41,16 |
| AUTOMOBILES | 35,00 | 41,16 |
| AGENDA | 35,00 | 41,16 |
| PROF. COMM. CAPITAUX | 95,00 | 111,72 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,28 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 7,00 | 8,23 |
| IMMOBILIER | 23,00 | 27,05 |
| AUTOMOBILES | 23,00 | 27,05 |
| AGENDA | 23,00 | 27,05 |



## formation profession.

**JEUNES DIPLOMES E.S.C.**
**B.T.S. DISTRIBUTION OU DIPLOME ÉQUIVALENT**

22 à 26 ans sans emploi

DEVENEZ :

**CADRE DE LA DISTRIBUTION**

NOUS VOUS OFFRONS :
rémunéré par l'Etat (75 % du Smic) ;
— lieu du stage : BOULOGNE-BILLANCOURT.
— un stage gratuit spécialisé de 5 mois (dont un en entreprise) ;

Ecrire avec référence *Cadre de la Distribution* à : Daniel RHAUT E.T.C. - 27-33, quai le Gallo, 92100 BOULOGNE.

## secrétaires secrétaires

GARRETT FRANCE S.A.
recherche pour son usine de *THAON LES VOSGES* près d'*EPINAL*

**secrétaire de direction**

Bilingue français-anglais ayant plusieurs années d'expérience et une excellente connaissance de l'anglais.
Téléphoner au (29) 34.30.03. - Service du Personnel pour interview les Vendredi 19 et Samedi 20 Octobre à Paris.

CHERCHONS
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
*expérimentée, parfaitement* bilingue anglais, de langue maternelle française, libre rapidement, de préférence célibataire, désirant vivre à Londres. Salaire intéressant plus avantages.
Env. C.V. + photo et contact à l'adresse suivante : *Mme C. DREVILLE, 19, av. George-V, 75008* Paris.

**SECRETAIRE DE DIRECTION**
70.000 F +
Mº Pt DE NEUILLY [illegible] VETERINAIRES
La Direction Export [illegible] recherche une collaboratrice à qui [illegible] confiera les resp[illegible] suivantes :
- Assurer le secré[illegible] du directeur (ré[illegible], dactylo)
- Organiser ses [illegible] déplacements [illegible] dre en son absence toutes [illegible] nécessaires.
Nous souhaitons [illegible] ce poste à une person[illegible] l'expérience de la fonction (s[illegible] à l'export), une [illegible] pratique de l'anglais et des co[illegible] en espagnol.
Nous serons partic[illegible] la disponibilité, au sens de l'initiative des re[illegible] de l'organisation.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 91012 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.
BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
Secrétaires Assistantes « haut niveau »
1, rue Danton 75263 Paris cédex 06

*Directrice* REVUE MUSICALE ch. SECRETAIRE ASSISTANTE si poss. connaissance disques, culture générale, dynamique, ordonnée, capable initiatives. Env. C.V. photo Edith WALTER Harmonie. 38, rue Fessart, 92 BOULOGNE.

CHERCHONS
**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**
expérimentée, parfaitement bilingue anglais, de langue maternelle française, libre rapidement, de préfér. célibataire désirant vivre Londres. Salaire intéressant + avantages. Envoyer C.V. + photo et contact à l'adresse suivante : *Mme C. DREVILLE* 19, avenue George-V 75008 PARIS

Jeune Service Financement Expertation d'une importante Société quartier Saint-Lazare recherche
BONNE
**SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO**
Connaissances anglais, allemand souhaitées.
*Sens méthodes, ordre et bonne présentation* requis.
Travail intéressant, copieux et à responsabilités croissantes.
Envoyer C.V., photo et prétentions Nº 30.002, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

## représent. offre

Cherche REPRESENTANT vente de pavillons. Sérieux et *capable pour travailler dans les* Yvelines. — Tél. : 095-70-22.

**MAVICOR** Vins et *conserves* recrute COURTIERS (H. ou F.) statut V.R.P. Débutants acceptés si sérieux. Se présent. ce jour : 12, r. de la Grange-Batelière - 9e

## représent. demande

Homme, bon organisateur rech. carte entreprise qui veut s'implanter en France. Ecr. Crips, 20 bis, bd Arago, 75013 Paris.

## travail à domicile

*Demande*

J. F., tril., prép. doctor. 3e cycle *lettres dact. à domic. sur mach.* élec., ttes thèses, brev., comptes rendus, manusc., etc. Exécution rapide des urgences. T. 585-88-73.

# L'immobilier

## appartements vente

**4e arrdt.**

*ILE SAINT-LOUIS.* Très beau studio avec magnifiq. boiseries tt cft, rez-de-ch., sur très belle cour ancienne - 705-24-10.

**5e arrdt.**

**LUXEMBOURG 5 P.** 118 m2 + service, asc. Prix : 950.000 F. MEL - 325-60-80.

PANTHEON - LUXUEUX STUDIO, entrée, cuisine, *bains*, wc, 3e étage, magnifique immeuble pierre de taille, 360.000 F - 543-79-23.

LUXEMBOURG. Pierre de taille 1900, 4 P., 90 m2 + service.

CLAUDE BERNARD, 3 pièces, *68 m2*, r.-de-ch., jardin privatif 100 m2. - Téléph. : 535-86-37.

**6e arrdt.**

GUYNEMER - 354-42-70 **220 M²** VUE JARDINS LUXEMBOURG Etage élevé. Asc. SOLEIL.

Hautefeuille - Ecole-Médecine **95 M²** DUPLEX CARACTERE PARK. SOLEIL. 354-95-10. Asc.

LUXEMBOURG (rue calme), 5e-6e étg., asc., bel imm. 1900, grand livg, bureau, 4 chbres, 4 sanitaires, 200 m2 balcon, luxueux. BURON - 296-58-88.

*Montparnasse.* Imm. 1974, stdg, tr. gd studio, dern. étg.+terras., parkg. 475.000. Cotimo - 783-62-74.

**7e arrdt.**

SEGUR. 200 m2 salon, salle à *manger, 4 chambres, 2 bains,* bel immeuble pierre de taille - GARBI - 567-22-88.

INVALIDES - Grand standing, *180 m2, soleil, chbre de service,* 1.880.000 F - 548-76-25.

**8e arrdt.**

**PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES** beau studio, kitchen., S. de B., bon état, téléph., 5e étage sur rue, balc., soleil, dans luxueux immeuble. — 720-13-64, le matin.

**PRÈS FG SAINT-HONORÉ** appartem. Ccial ou habitation, 70 m2 environ. A RENOVER. Téléphone : 825-42-17, 49-15.

**9e arrdt.**

BEAU 9e : 5 P. entièrement rénovées ensoleillées sans vis-à-vis + chambre service, 4e étg. parkg possible - 742-32-34.

**12e arrdt.**

**PORTE DE VINCENNES**
RESIDENTIEL - Très beau double living dans immeuble récent, *tout confort, calme, sur jardin intérieur*, 7.800 F le mètre carré. MADIMMO : 260-30-39.

**13e arrdt.**

**Près ARAGO** Immeuble 1960 *2 P., 52 m2,* tt confort. 320.000 F. 589-49-34.

**14e arrdt.**

ALESIA - Imm. p. de t. 1965 **2 P.** entrée, *cuis.*, bains, *46 m2*, 300.000 F - 327-55-04.

**15e arrdt.**

**15e** Mº CONVENTION. Récent *joli studio, tt cft, calme.* 170.000 F. - 577-74-38.

**LIMITE VIIe** « LE ST-SAENS » Près HILTON **5/6 P.** TT CFT. 135 m2 envir. Imm. 1974. Gd standg. Impeccable. Gar. Balc. Pr vis. uniquement jdi 14-18 h. **8, R. ST-SAENS**

15e - NEUF, STUDIO, 27 m2, vraie cuisine, 10e étage, balcon, 250.000 F - 532-66-10.

**16e arrdt.**

**RAYNOUARD** PLEIN CIEL
VUE PANORAMIQUE Magnifique 225 m2 + service FRANK ARTHUR - 766-01-69

**PLACE D'IÉNA** luxueux 6 Pièces, 230 m2, box, 2 chambres service, parfait état. MICHEL et REYL : 265-90-05.

**PLACE DES ÉTATS-UNIS** living double, + 2 chbres, grand luxe, 1.450.000 F, étage élevé. PROMOTIC : 553-14-14

10, RUE LEO-DELIBES neuf, immeuble P. de taille, luxueux 6 pièces + service + parking *double. Ce jour et* demain, 10 h. à 12 h. 30, 14 h. à 18 h. 30 - 704-26-92.

Rue de la POMPE. Part. vend *petit 2 P., kitch., s. bs, wc.* Px 260.000 F. T. bureau 285-00-60

**17e arrdt.**

Prox. pl. WAGRAM 4 p., 100 m2. 5e ét., impecc., gd cft, chbre service, 830.000 F - 227-07-54.

Vends sans intermédiaire boulev. Pereire luxueux 5 p., 165 m2, 2 bains, 5e, imm. pierre de T., 1.250.000 F - 747-45-16, le matin.

**18e arrdt.**

*Mº Courcelles. 9, r. Léon-Jost,* STUDIO kitch., wc, bs, entrée, bel imm., chff., asc., 168.000 F. Jeudi, vendredi, 13 à 15 heures.

**78 - Yvelines**

**JOUY-EN-JOSAS** 5 Pièces, 112 m2, 2 Salles de Bains, *3* chambres, jolie décoration, cuisine équipée, 1 garage + 1 parking. *Prix 535.000 F.*
**C.P.H. IMMOBILIER** AGENCE DE VELIZY 2, *Téléphone : 946-78-78.*

**91 - Essonne**

40 km sud Paris, très beau site, vue imprenable *sur* Seine et sur golf, très luxueux 280 m2 *en duplex + 150 m2 terrasse.* 1.900.000 F. Téléphone : 548-76-25.

EVRY-L'AGORA 4-5 PCES, *état neuf, terrasses.* Prix intéressant - 953-77-77.

**92 Hauts-de-Seine**

**NEUILLY** SUR JARDIN Beau duplex 190 m2 + terrasse 70 m2. Neuf. Plein soleil - Visite sur place de 15 h. à 18 h. 30, 117, bd *Bineau*, ou : 624-39-49.

**BOULOGNE** Résidentiel Living + 3 CH. *+ box. - Tél. : 604-46-87.*

**ANTONY** 5 minutes du métro, 3 Pièces, *bien exposées, 2 chambres,* séjour 60 m2 parking sous-sol, état impeccable, 238.000 F.
**C.P.H. IMMOBILIER** AGENCE DE VELIZY 2, Téléphone : 946-78-78.

**LES TERRASSES DE NEUILLY** reste STUDETTE : 210.000 F ; 2 PIECES, JARDIN : 420.000 F. Excellent investissement. Visites, tous les jours, 117, bd Bineau, de 15 heures à 18 h. 30, ou : 624-39-49.

NANTERRE - 3' RER, neuf, VRAI 3 PIECES, 70 m2 + jardin, cuisine, bains, TEL. 310.000 F - 265-21-74.

**BOULOGNE** POINT-DU-JOUR A saisir liv., 3 chbres, dépend., 3e étage, *asc., box, 85 m2 env.* Tél. 825-42-17 - 49-15

*BOULOGNE, BOIS* 3-4 P., r.-ch., surf. hab. 90 m2 + jard. priv. 65 m2, 915.000 F. Cabinet MATTON - 603-51-40.

*CLAMART.* Avenue Victor-Hugo, beau 3 P., tt cft, 1er étg., asc., cave. Px 330.000 F. T. 543-58-84.

SCEAUX. Pptaire vd b. studio *près Parc,* 175.000 F. Tél. après 19 heures : 240-32-13.

**93 Seine-St-Denis**

EPINAY, près centre commerc., rue *DUMAS*, beau 4 P., tt cft, 2e étage, ascens., cave, parkg. Prix 250.000 F - Tél. : 543-58-84.

**94 Val-de-Marne**

Mº MAIRIE D'IVRY APPARTEMENTS DANS PETITS IMMEUBLES DE DEUX A TROIS ETAGES EN ACCESSION A LA PROPRIETE CONSTRUCTIONS NEUVES DISPONIBLES
— 1 studio,
— 2 appartements 2 Pièces,
— 3 appartements 3 Pièces,
— 2 appartements 5 Pièces.
4.200 F le mètre carré. — P.I.C.
**SEMI - 672-41-39**

**Province**

Port-Ripaille, Hte-Sav. (France) *séj., cuis. équ., ch. à coucher,* s. bs, w.c., cellier, chff. cent., parkg voit., port amarr. bateau, tennis privé, vue sur lac Léman, piscine, 20 minutes pistes ski. GUILLOT, 62, route Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-54-38.

Super-Dévoluy. Rés. des Issards, à vdre ds st. SKI stud. 4 pers., ent. équipé. Tél. (93) 70-56-07.

## appartem. achat

Recherche studio confort Paris 8e, 9e, 16e ou 17e. Ecrire SORGNIARD, 54, rue SAINT-JULIEN, 49000 ANGERS.

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 4e, avec ou sans travx, paiemt cpt chez notaire. Tél. toute la journée, même le soir, 873-23-55.

URGENT - RECHERCHE 5-7 p., tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT. Rech. appts 2 à 4 p. *Paris, règlement cpt devant notaire.* - Mme Leulier, 261-39-78.

## appartements occupés

Porte VERSAILLES. Bel imm. P. de T., tapis, escalier, 2 P. sur rue, entr., gde cuis., wc, possibil. bains, droit de reprise 137.000 F. Crédit 80 %. Voir pptaire jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30, 7, rue AUGUSTE-CHABRIÈRE.

RUE DE MARTIGNAC (7e) Immeuble époque Restauration, *appt 105 m2 + 50 m2 terrasse,* réception 35 m2, s. à manger, 1 chbre, hauteur sous plafond 3,75 mètre. A vendre OCCUPE, 2 usufruitiers 72 ans, 650.000 F. *Parking en supplément.* 227-22-62.

## constructions neuves

**5e - 65, RUE LHOMOND** Petit programme neuf. Livrable FEV. 1980. Quelques APPTS SURFACE MODULABLE Prix intéress. Bon placement. **707-20-29** 13 h à 19 h *(sf samedi)*

## viagers

Vendez rapidement Conseil *Expertise, Indexation gratuit.* Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58

## hôtels-partic.

Tolbiac, mais. part., 230 m2. Vis. jeudi 18, 13 à 16 heures, 2, rue de la *Maison-Blanche,* Paris-13e.

## immeubles

**8e** *Murs de bureaux* 150 m2 loués. Rapport 7 %. Prix 950.000 F - 763-44-30

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

## automobiles

**DISTRIBUTEUR RÉGIONAL CHRYSLER U.S.A.**
PLYMOUTH Volaré 6 cylindres 16 CV* avec option depuis 63 700 F (4 portes) BERLINE - COUPE - BREAK
CHRYSLER LE BARON 6 cylindres 15 CV* toutes options depuis 84 700 F (4 portes) BERLINE - COUPE - BREAK
*Vignette non soumise à la future taxe spéciale prévue dans le projet de loi de finances 1980.
**SOCIÉTÉ DU GARAGE BOSQUET**
83, avenue Bosquet, PARIS (7e) 551-49-22 - 551-61-36.

### vente

**5 à 7 C.V.**

A VENDRE RENAULT 15 TL, 7 CV 23.000 km, option. Prix à débattre. Tél. après 18 *h.* : 982-78-30.

**8 à 11 C.V.**

Collaborateur R.N.U.R. vend R 20 TS, année 78, 25.000 km. Prix Argus. Tél. : 982-50-85.

**12 à 16 C.V.**

MERCIER S.A. Concessionnaire Peugeot, 37, rue de Lyon, Paris-12e. **604 TI** Neuves - 0 km Année modèle 79 PRIX EXCEPTIONNEL *M.* Francfort : 344-66-67.

**+ de 16 C.V.**

Vend SAAB TURBO, modèle 80 toutes options. Prix très intéressant. Tél. : 437-45-44 - 452-42-48.

### divers

**NEUBAUER PEUGEOT**
**VEND A L'ANCIEN TARIF DE MARS**
DERNIERES 604 - 1979 Neuves, 0 km et 1 coupé 504 V6 blanc. Neuf, 0 km.
**CONDITIONS TRÈS AVANT.** Tél. : M. Rolland : 766-02-44.

## demandes d'emploi

**JURISTE D'AFFAIRES INTERNATIONAL**
Français, 33 ans, de retour d'IRAN
— Droit I.E.P., I.A.E., D.A.A.D., B.C. (King's).
— Exp. banque en Allem., cabinets fr. et angl.
— Avocat conseil à Téhéran depuis 1977.
— Spéc. en droit sociétés, affaires, fiscal. intern.
Et. prop. de collab. avec entrepr. multinat. cab. d'avocats ou conseils à Paris ou étranger.
Ecrire nº 8.725 « le Monde » Publicité, *5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.*

**CADRE SUPÉRIEUR DE LA VENTE FORMATION SUPÉRIEURE + C.P.A.**
Solide expérience administrative et comptable.
Animateur d'équipes.
*OFFRE SON DYNAMISME* ET SON EXPÉRIENCE A P.M.E. Tél. : 253-74-29.

*J. fme.* LIBRE MATIN, expér. secrétariat, télex, dactylo. ch. *poste. T. de 9 à 13 h. : 307-09-40*

ACCOMPAGNATRICE confirm. ch. accompagnement U.S.A. ou autres destinations. T. 644-14-48

J. H., 22 a., D.U.T. I.A. expér. 1 an Ind. Laitière Labo, fabrication, ch. empl. ds domaine corresp. ou autre. Sens des respons. Ec. *M.* Jourdain Marc, 4, rue des Cordeliers, 89150 Saint-Valérien.

Fse, 21 a., secrét. direction, niveau BTS, 1 a. exp., anglais, *italien*, rech. poste à ALGER. Ecr. Corinne THEBAULT, 145/J bd Salah-Bouakouir, Alger

Disponibles après 20 mois de *formation* AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS Niveau IV Connaissances théoriques et pratiques en systèmes :
— Analogiques (ampli opérat.).
— Logiques (TTL, microprocesseur 8080 et 8085).
Anglais technique lu. CENTRE FORMATION POUR ADULTES 41, av. du Dr.-A.-Netter, 75012 Paris. T. 340-23-46. p. 46.

J. F., 22 a., ch. emploi stable pour petit secrétariat dactylo Paris ou banlieue Sud préférence. Ecr. nº 6.102 « le Monde » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09*

J. Fme compt., 10 a. expér. obbo, C.C.M.C., cherche emploi P.M.E., plein temps ou partiel. *Tél. : 875-07-70.*

J. H., 19 a. niv. bac. commerc. cherche emploi stable. Ecr. nº 6.111 « le Monde » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09*

H 41 a DES dt pub b exp march adm. cont. et serv. pers. + 6 a f. for étr., ch. empl resp Paris/ prov. préf. sect. pub. ou col. loc. Ecr. nº 1.515 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Monsieur français, 41 a., formation aéronautique, militaire pilote chasse, sergent chef ; civil, pilote professionnel et commandant de bord dans Cies internationales, instructeur link trainer dix *ans*, 600 h. vol. *Immédiat.* disponible travail copilote ou pilote professionnel avion qualific. IFR. Ecr. nº 104 SPIMEC, 190, bd Haussmann, 75008 Paris.

F. 32 a., sér. aim. écrit., chiffre conn. dactylo, ch. pl st à tps compl. ou partiel. Libre de suite. Ecr. nº 6.099 « le Monde » Pub *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

**INGENIEUR** E.N.S.C.I. + I.A.E. 30 ans, 5 ans expér. engineering, *constr. usines, vte prod.* indust. en France, contrats av. étranger, ch. empl. Ecr. nº 1.248, PA SVP, 37, r. Gi-Foy, Paris-8e.

**JNE HME** 23 ans, étudiant en droit, sérieux, bonne présent., connaiss. anglais, rech. emploi mi-temps ou 4 jours par *semaine, si possible branche juridique* ou similaire. Libre de suite. Ecrire SIPEP/5.069, 3, rue de Choiseul, Paris 2e

*JEUNE FEMME 29 ans*
**LICENCIÉE CHINOIS + ANGLAIS - ESPAGNOL**
2 ans en Chine
4 ans en Amérique du Sud expérience enseignement, traduction, tourisme. Etudierait toutes propositions mi-temps — partiel ou à dom. Ecr. nº 30.037 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

**MÉDECIN** 33 ans, 5 ans expér. médicale Afrique cherche outre-mer *poste mine ou entreprise.* Ecr. nº 8.822 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

# l'agenda du Monde

*Artisans*

Tous travaux de NETTOYAGE MOQUETTE - TENTURE, PEINTURE et POSE de REVETEMENTS. Téléph. : 739-55-44.

*Bijoux*

PAIE COMPT. TOUS BIJOUX *or*, brillants, argenter., 136, rue Legendre, métro Brochant, 17e.

*Collections*

Vente d'une collection d'icônes russes du 14e-18e siècle à des collectionneurs privés. *Capital minimum nécessaire à partir de DM 0,5 million.* Discrétion assurée. Veuillez vs adress. sous nº 608 à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz Ia, D-6000 Frankfurt, qui transmet.

**ACHAT COMPTANT** VIEILLES ARCHIVES, TIMBR.-POSTE, MONNAIE ANC. ET DEMONETISEE, TS OBJETS D'ART DE QUALITE. TEL. : 359-58-55.

*Cours*

Personne de langue maternelle *américaine, exp. enseignement* donne cours anglais tous nivx. TEL. : 354-44-48.

LANGUES IFLV (org. privé), *46, bd St-Michel, 75006,* 326-08-70. Démons. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30 Angl., esp., alle., russe, franç.

DOCTORAT DE FRANÇAIS D. COURS PARIS-BANLIEUE. TEL. : 790-90-61.

**COURS GRAPHOLOGIE** Initiation, préparation aux diplômes. COURS MORPHO-PSYCHOLOGIE. Tél. : 225-16-18 — SOFAC, 36, rue du Colisée, 75008 Paris.

**MATH.-PHYS.** RATTRAPAGE rapide par Prof. Termin., PCEM, Fac. 526-82-47.

*Décoration*

**PAPIERS JAPONAIS** *Importation directe* 150 F le rouleau. PAPCO 720-18-89.

*Encadrements*

Tous travaux par artisan. Anc. *élève* METIERS ART 660-01-91. Bourg-la-Reine, 62, av. Château, 15 h.-19 h. sauf jeudi/dimanche.

*Rencontres*

**A. RUCKEBUSCH**
Une Agence Matrimoniale se voit décerner des étoiles ★★
MARIAGES DE L'ELITE
*Michel Germont, dans son livre "Gai! Gai! (re) marions-nous"* sélectionne le Cabinet A. Ruckebusch qui, par son charme, sa distinction et son efficacité, offre une prestation hors du commun au service d'une société choisie.*
*Sur rendez-vous*
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. 720.02.78/720.02.97
Entre Rd-Point Champs-Elysées et Fg. St Honoré
4 et 6, *rue Jean Bart (59) LILLE*
Tél. 54.86.71/54.77.42
*Presses de la Cité

Que vos centres d'intérêt soient artistiques ou sportifs, intellectuels ou manuels, gastronomiques ou touristiques, vs trouverez toujours quelqu'un pour les partager. GOUTS COMMUNS - 548-95-16.

*Instruments de musique*

A vd piano 3/4 queue 2,27 m PLEYEL 1912, b. état. 28.000 F. Tél. *pr* r.-v ap. 18 h. 927-49-76.

*Modes*

Ne payez pas la griffe. LS PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES 5, av. de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

*Moquette*

**SUPER SOLDES moquettes** laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

*Musique*

Recherche MUSICIENS et CHORISTES connaissant solfège. TEL. : 944-03-22.

*Répondeurs téléphoniques*

Vend cause double emploi REPONDEUR-ENREGISTREUR AUTOMATIQUE, parfait état. Prix : 1.000 F. Tél. : 739-55-44.

*Objets d'art*

Vd urgt cse dép. défense ivoire sculpté chinois 1 m. long. et un brûle-parfum jade. Px global 4.000 F. Ecrire 214397 Havas, 136, Charles-de-Gaulle, Neuilly.

Vends cause changement situation une collection ivoire et Pierres dures sculptées chinois. *Tél. : 877-11-66 de 11 h. à 20 h.*

*Peintures*

PEINTRE désire vendre impt ensemble dessins aquarelles 1958 à 1965. Ecr. nº T 16.059 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

*Transports*

Artisan poss. camion. 1.000 kg rech. transport Paris-Banlieue. TEL. : 209-10-74.

*Relaxation*

sous direction professionnelle
ROYAL-CLUB relaxation
Tous soins corporels
37-38, Gal. Montpensier Paris 1er ☎ 296.89.57

*Vacances Tourisme Loisirs*

C.E. RNUR peut accueillir dans MAISON FAMILIALE CHAMBON-DU-LAC (P.-de-D.) capacité 60 lits :
— 2 classes de neige du 10 nov. au 15 déc. 1979 et du 5 janv. au 26 janv. 1980.
— 2 classes vertes ou 40 anciens travailleurs du 19 avril au 31 mai 1980.
Rens. CE RNUR 78, r. d. Bons-Raisins, 92500 Rueil-Malmaison.

PARIS - MIAMI-BEACH (USA) Séjour de 7 jours du 24 nov. 1979 au 2 déc. 1979 2.920 F tout compris (vol AR, transferts, hôtel + accompagn.) TRANSALPINO, 16, rue La Fayette, 75009 Paris. Téléphone : 770-52-47/770-82-08. 36 bis, rue de Dunkerque, 75010 PARIS. Téléphone : 281-26-11.

Ski-Soleil CRANS-SUR-SIERRE loue bel appt 6-8 couchages. Libre Noël, 574-19-61 9 à 12 h.

BANDOL-SANARY La Colline Dorée Résidence de vacances : soleil, détente, sports. Forfaits : w.-e., sem., mois + tenn. (30 courts). 83110 Sanary. T. (94) 29-56-24.

BRETAGNE-SUD face OCEAN villa site except. Location semaine ttes saisons. T. 927-36-44.

**SKI ENSOLEILLÉ** Réservations immédiates : 100 hôtels et 100 meublés. Maison départementale des Hautes-Alpes et de l'Ubaye, 4, av. de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 296-05-08 et 286-81-86.

*Vidéo*

AKAI vidéo, port. U.T.R. V.T. 100 S, caméra U.C. 110 rac. télé., charg. valeur 10.000 F, vendu 5000 F. Tél. : 387-69-04.

## A Vierzon (Cher)

# Versions contradictoires après le suicide d'un policier

*« Pourquoi faire une histoire de cette regrettable affaire ? »* Le suicide, le mercredi 10 octobre, du gardien de la paix Armel Puren, du commissariat central de Vierzon (Cher), aurait pu passer inaperçu. Par respect pour la famille du disparu, *« très croyante »*, du commissaire au préfet, on était prêt à taire à la fois le geste et ses motivations. Le supérieur hiérarchique du policier décédé avait même convoqué la presse locale pour lui recommander le silence.

Mais cette discrétion, justement, a paru équivoque aux collègues d'Armel Puren, à son syndicat, le S.I.P.N. (Syndicat indépendant de la police nationale). Que cachait l'administration ? N'avait-elle pas une part de responsabilité dans la mort du gardien de la paix ? Le S.I.P.N. a donc décidé de mener sa propre enquête.

Le 10 octobre, explique l'un de ses responsables, Armel Puren, un ancien marin-pêcheur breton, âgé de vingt-sept ans, préposé au bureau des objets trouvés — *« un poste de confiance »*, — est convoqué dans le bureau de l'inspecteur principal Michel Clais. Une demi-heure plus tard, on le voit ressortir, quitter le commissariat et disparaître. Le commissaire, M. Marc Beguin, s'inquiète, envoie tous les hommes disponibles à la recherche du gardien de la paix. On le retrouve à 16 h 55, aux abords du bois de Vierzon, à 100 mètres de son véhicule. Il s'est tiré une balle dans la tête, mais il vit encore. Il mourra le lendemain.

Pour ses collègues, la mort est suspecte. *Pourquoi a-t-on préféré* appeler une ambulance privée et non les pompiers, qui auraient été tenus de noter, dans un rapport, leur intervention ? Pourquoi le gardien de la paix a-t-il écrit cette phrase avant de se suicider : *« Je ne peux plus supporter leurs contraintes » ?* Pourquoi, enfin, ne dit-on rien de l'entretien entre le gardien de la paix et l'inspecteur principal ? Selon ses collègues, Armel Puren était un homme équilibré et honnête. Il n'avait pas de dettes. Il n'avait, affirme-t-on, aucune raison de se donner la mort. Alors ?

L'affaire étant désormais connue, les supérieurs d'Armel Puren acceptent de rompre le silence. L'air ennuyé — *« vous comprenez, le respect dû à sa famille »*, — on explique qu'on venait d'avoir, le 10 octobre, la preuve de malversations commises par le gardien de la paix. *« Il s'était rendu coupable d'au moins un faux en écriture sur le registre des objets trouvés »*, estime le commissaire, M. Marc Béguin. Le gardien de la paix aurait détourné un portefeuille. L'inspecteur principal venait de lui notifier sa faute.

Selon des informations recueillies au commissariat et à la préfecture, la femme d'Armel Puren était malade des nerfs. C'est lui qui, à la sortie de son travail, devait accomplir les tâches du ménage. Il devait être à bout. La découverte de son méfait a été *« la goutte d'eau qui a fait déborder le vase »*. Le commissaire explique encore que c'est à la demande de la veuve du gardien de la paix que *« cette lamentable histoire »* n'a pas été ébruitée.

Mais, assure-t-il, cela ne change rien au principe. Un policier doit être honnête. Surtout à une époque où les défenseurs de l'ordre font l'objet de critiques. *« Quand l'un des nôtres a fait une faute, il faut la découvrir. »*

Les collègues d'Armel Puren estiment, eux aussi, que la mort du gardien de la paix est l'une des *premières conséquences négatives* du *« climat de bavures »*. Depuis ces affaires, disent-ils, les chefs de services *« voient des fautes partout, même là où il n'y en a pas »*.

PHILIPPE BOGGIO.

## Un sondage du « Point »

### EFFICACE, MAIS...

*Les Français, pour 70 %, pensent que leur police fonctionne bien : c'est le résultat d'un sondage réalisé, du 26 septembre au 3 octobre, pour* le Point *de cette semaine par l'IFOP, auprès de neuf cent cinquante-trois personnes âgées de dix-huit ans ou plus.*

*Il ne fait pas de doute qu'une majorité de Français sont plutôt satisfaits de leur police. Toutefois, certaines des réponses au sondage ont de quoi surprendre. Ainsi, nonobstant cette efficacité reconnue statistiquement, 45 % des interrogés ont trouvé les policiers auxquels ils ont eu affaire* « de bonne volonté, mais sans moyens d'action suffisants », *et 27 % les ont trouvés* « indifférents » ; *12 % les trouvent* « agressifs », *mais 63 %* « serviables ». *66 % trouvent le nombre de policiers en France* « plutôt » *ou* « tout à fait » *insuffisant — mais 39 % trouvent leurs pouvoirs suffisants et 14 % trop étendus. 9 % des Français estiment que leur police est* « la plus respectueuse des droits de l'homme » *(contre 19 % à la police britannique et 10 % à la police allemande) : il est vrai que 60 % ne se prononcent pas, 34 % considèrent que les choses se sont améliorées dans ce domaine en dix ans.*

*Mais la réaction la plus étrange est celle des Français qui voient, la nuit, un policier en tenue près de chez eux : 8 % se demandent plutôt s'ils sont en règle ; 23 % se disent plutôt qu'ils sont bien protégés ; 63 % se demandent ce qu'il fait là...*

# ÉDUCATION

PRECISIONS. — Dans l'encadré accompagnant un article sur l'enseignement de l'allemand en France et du français en Allemagne (*le Monde* du 26 septembre), une coquille (*« gérés »* au lieu de « géré ») a fait croire que les lycées français en Allemagne étaient tous gérés par le ministère des affaires étrangères. Seul le lycée français de Berlin échappe à l'administration du ministère de l'éducation, qui gère en Allemagne les établissements suivants : 55 écoles primaires et maternelles, 10 collèges et 4 lycées (Baden-Baden, Fribourg, Landau et Trèves). Au total, ce sont 13 000 enfants que scolarise le ministère français de l'éducation *en Allemagne : 2 000 en maternelle* ; 7 000 dans le primaire ; 4 000 dans le second degré.



## LE CONGRÈS DU SYNDICAT DES HAUTS FONCTIONNAIRES

# Des commissaires, pour faire quoi ?

**Biarritz. — Trois jours suffiront-ils au Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale pour clarifier les débats de son sixième congrès, qui se sont ouverts mardi 16 octobre au casino de Biarritz ? La première journée a été marquée par la plus extrême confusion, les interventions oscillant entre la philosophie pure et les propos d'arrière-salle de commissariat.**

**Il faut dire que le commissaire paraît avoir plus de mal que tout autre fonctionnaire de police — au milieu du bouillonnement des dernières années — à se situer au sein de la police et de la société. A moins qu'il refuse carrément toute remise en cause de sa fonction et préfère un splendide isolement pouvant lui assurer une sécurité à court terme.**

De notre envoyé spécial

Les débats de Biarritz conduisent à s'interroger : les commissaires de police sont-ils des policiers comme les autres ? Tous les commissaires ont-ils de leur qualité la même conception ? Il semble bien qu'aux deux questions il faille répondre par la négative.

De nombreux intervenants ont, dès le premier jour, fait savoir qu'ils étaient en complet désaccord avec la politique actuelle de l'« intersyndicale de la police » — constituée en 1973 par les trois syndicats autonomes de commissaires, d'inspecteurs et de gar*diens de la paix — en ce qu'elle* introduisait une confusion jugée regrettable entre le pouvoir syndical et le pouvoir hiérarchique, qui demeure à leurs yeux le seul valable sur le terrain.

Un délégué de la Moselle a parfaitement résumé toutes ces réticences : *« Nous sommes opposés,* a-t-il dit, *à la constitution d'une fédération unique. Nous disons un très léger « oui » à l'intersyndicale, à condition qu'elle s'occupe des problèmes précis ponctuels. Sinon, qu'on consulte la base... »* Et un délégué rennais de surenchérir : *« Notre appartenance à l'intersyndicale est une question très importante qui devrait faire l'objet d'un vote. »* Un délégué lillois a reproché aux autres corps policiers leur *« manque de solidarité » dans les affaires de Denain et* de Valenciennes au printemps dernier.

Aussi ne s'est-on pas gêné pour dénoncer le comportement des autres partenaires de cette coalition. Le point de vue que M. Bernard Deleplace, secrétaire général adjoint de la fédération autonome des syndicats de police, a co-signé dans *le Monde* du 11 octobre, avec M. Michel Marcus, a provoqué bien des remous, et il s'en est fallu de peu que M. Deleplace soit déclaré traître à la cause policière.

En revanche, vis-à-vis de la base, les commissaires n'ont rien à se reprocher. Les frais professionnels (vacations *funéraires,* saisies, expulsions...) qui, de l'aveu même d'un congressiste, représentent en moyenne de 40 à 60 % du traitement ? *« Chacun sait que tout le monde touche des enveloppes,* répondra un commissaire de la région parisienne. *Sinon personne ne voudrait travailler à Paris. »* Les voitures de fonction ? *« Le véhicule du chef de service devrait correspondre à la fonction et aux responsabilités exercées »*, n'hésitera pas à dire le commissaire Naud.

Le front du syndicalisme des commissaires est, cependant, lézardé par le clivage de plus en plus net qui sépare les « Parisiens » des autres. Comme les gardiens de la paix et comme les inspecteurs, les commissaires opérant en région parisienne ont conscience d'une certaine spécificité de leur fonction et la défendent ardemment. *Mais* le « militantisme parisien » apparaît à certains comme une remise en cause des options suivies jusqu'ici par le syndicat.

Dans ce monde feutré des cadres moyens et supérieurs de la police, d'où sont exclus les éclats de voix, on regrette, ici et là, que l'organisation ait abandonné, pour envahir le terrain de la revendication, son ancien caractère d'amicale, dont on n'attendait guère qu'un « coup de pouce » pour un dossier de mutation ou de promotion.

### Haro sur les magistrats et sur la presse

Aujourd'hui encore, auprès de ceux qui *ont dépassé la* quarantaine — nombreux en région parisienne, — l'image du syndicalisme demeure celle-là, même si, sous l'impulsion des jeunes — entrés massivement depuis dix ans et pourtant mal représentés à Biarritz, — l'organisation est devenue combative et plus ouverte sur les problèmes de la société.

L'absence de « sang neuf » explique-t-elle le refus du congrès d'analyser la place du commissaire dans le monde moderne ? On a, certes, dénoncé ses ennemis. Les *magistrats* du Syndicat de la magistrature paraissent en être. *« Beaucoup, au sein de ce syndicat, sont loin de représenter une justice sereine et indépendante »*, a déclaré un congressiste lyonnais, M. Adam. *Le laxisme de certains magistrats entraîne des réflexes d'autodéfense. L'un des buts recherchés par cette magistrature « marginale » est l'anarchie. Nous disons à cette magistrature : « Vous êtes les fossoyeurs » du libéralisme. Votre attitude » n'a qu'un but : conduire le » pays au totalitarisme. »*

Les gendarmes ne sont pas davantage épargnés. On envie leur traitement, leur travail « facile » sur la petite délinquance, mais, surtout, en arrière-fond, leur image.

Autre « tête de turc » des chevaliers de l'ordre : la loi elle-même. Les commissaires s'estiment juridiquement mal protégés lors de certaines opérations de police administrative : interpellations lors de manifestations illégales sur la voie publique, rétention d'étrangers en instance de rapatriement, etc.

Enfin, dernière accusée, classique celle-là : la presse, qui, en s'étendant surabondamment sur les « bavures » *(« de brebis galeuses dans un corps globalement sain »)*, sape le moral des éléments convenables et joue un rôle d'incitation envers les autres.

Les commissaires sont donc, décidément, des gens « torturés ». *« La police pour faire quoi ? »*, interroge un document soumis par le bureau à l'analyse des congressistes, et qui reprend des thèmes connus : redéfinition des missions, modernisation des moyens, simplification des procédures... A entendre bien des congressistes, on pourrait penser que la question est mal posée et que, peut-être, si on voulait aborder les problèmes au fond, il faudrait se demander : *« Des commissaires de police pour faire quoi ? »*

JAMES SARAZIN.



# L'immobilier



## locations non meublées Offre

### Paris

PARIS MARAIS, 3 ARRDT, 1 Pce, s. de bns, dans immeuble ancien, entièr. rénové. Loyer : 1.300 F. Tél. SOMEGIM ce jour 271-06-71 et ensuite (87) 68-97-20

**PARIS 13e**
SANS COMMISSION
Importante Société loue dans Immeuble récent bon standing
2 PCES, 51 m2, loyer 1.483 F, charges 335 F, park. 211 F.
S'adresser au gardien : 205, bd Vincent-Auriol
Tél. 589-44-67, de 14 à 18 h.

**PARIS XXe**
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
5 P. balcon, 99 m2, loyer 2.263, charges 626 F, park. 160 F
S'adresser à la gardienne : 21, rue du Repos - 370-69-81
Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou métro PERE-LACHAISE

**13e PLACE D'ITALIE**
Immeuble récent confort
SANS COMMISSION
3 PCES, 63 m2, loyer 1.700 F, charges 413 F, park. 211 F
*5 Pièces 105 m2, loyer 2.555 F* charges 688 F, parking 211 F.
S'adresser au gardien : 17, rue Albert-BAYET - 13e
Tél. 589-15-21, de 9 à 12 h *et de 14 à 18 h.*

**PARIS 12e**
SANS COMMISSION
*Immeuble tout confort*
2 PCES, 46 m2, loyer 1.383 F, charges 276 F, park. 158 F.
4 PCES, 82 m2, loyer 2.236 F, charges 485 F, park. 158 F.
S'adresser : 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 h, ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous
Métro PICPUS ou BEL-AIR

GARE DE L'EST (près)
Imm. récent, 9e étage, asc.
2 P. cuisine, bains, 70 m2 + box, 1.850 F + ch.
ESNAULT - 266-39-40

**MONTPARNASSE**
Importante Société Loue
SANS COMISSION
*dans immeuble récent, tt conft,*
STUDIOS 32 M2,
loyer : 1.378 F.
charges : 229 F.
Téléphone : 273-19-88.

### Région parisienne

NEUILLY dans petit immeuble sur jard., 3 p., 90 m2, 3.500 F + charg., 2 p., 60 m2, 2.500 F + charges + parking.
H. LE CLAIR. 256-13-72

## locations non meublées Demande

### Paris

Etudiant SERIEUX cherche chambre, confort, 450 F max. Ecr. n° 6110 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

URGENT. - COLLABORATEUR DU JOURNAL RECHERCHE :
**STUDIO 5e, 6e, 7e**
1.200 FRANCS MENSUEL.
*Ecr. n° 6.107, « le Monde » Pub.,* 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti, *5.000 F maxi.* 283-57-02

## locations meublées Offre

### Paris

REUILLY-DIDEROT, 4 P., tél. tt cft, balc. refait neuf, 2.550 F net. - 373-77-84

## locations meublées Demande

### Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 2 PCES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-88

*Secrétaire allemande ch. 15e, 14e* studio (tél., T.V.) à partir de novembre. Tél. 577-59-65

## Boutiques

**12e - DAUMESNIL**
BELLE ARTERE BOUTIQUE LUXE + ss-sol, toute la décoration cadeaux, antiquités, luminaire, etc. - 900 mensuel + CESSION - 346-63-09.



## bureaux

**CLAMART - CENTRE**
*rue Paul-Vaillant-Couturier, dans* immeuble 1968, en toute propr., *libres, burx 50 m2, 1er étage,* asc. + 3 parkings. Prix total : 195.000 F. Téléphone : 229-44-61.

LOCATIONS Salles - Bureaux
TOUTES DOMICILIATIONS
TOUS SERVICES ET TELEX.
Téléphone : 524-43-05.

BASTILLE, 1.600 ou 650 *m2* de bureaux, impeccables, climatis., bail neuf, libres. Tél. 563-83-33.

SANS COMMISSION
**ETOILE** STANDING 220 M2
divisibles. - Tél. 620-08-60

**DOMICILIATIONS**
LOCATIONS BUREAUX
CONSTITUTION DE SOCIETES.
*ASPAC : 281-18-18.*

## fonds de commerce

Particulier vend pas-de-porte magasin 100 m2, quartier Brotteaux - Tête-d'Or, à Lyon, bail tous commerces, grandes vitrines, 75.000 F. Tél. (78) 24-98-99.

Part. vend pas-de-porte magas. 100 m2 + s.-sol, r. des Archives, pl. centre Lyon, bail ts comm. ; 230.000 F. Tél. : (78) 24-98-99.

PROCHE BANLIEUE OUEST : jolie libraire papeterie, chiffre d'affaire 340.000 F à développer. Prix 170.000 F à débattre.
**TRANSADIX** 256-10-10 225-63-59

## locaux commerciaux

*PLACEMENT NANTERRE*
Local 1.000 m2. Loué 190.000. Vente 1.800.000 F. 563-83-33

RUEIL-MALMAISON
proximité Hôtel de Ville, locaux commerciaux, à partir de 50 m2 + réserves ensemble neuf, dans rue animée.
TEL. 227-04-30

## châteaux

Limite Val-de-Loire - Morvan, 190 km. Paris sur RN 457 : château 18e siècle dans bourg, parc 1 ha, boisé, entièrement clos, surface habitable 750 m2 sur R.-de-C. + 2 niveaux + dépendanc. et *maison* gardien. Prix : 950.000 F. Faire offre à : 224-32-46, H. de B., M. Chanaud.

ETUDE DE Me BROCARD, NOTAIRE A SAINT-MIHIEL
Téléphone : (29) 89-00-25

A. V., *Meuse,* petit château, état parfait, 18e, pierre de taille, 7,5 hectares de parc et terre attenants, 12 Pièces, S. de B., tout *confort,* maison concierge, potager, verger, chenil, 200 mètres bord rivière.

**CHATEAU**
(entre Aix et Marseille)
anc. collège intern. d'ens., conv. à collect., parc 5 ha., tr. b. arb., pelouses sources, étangs, fontaines, piscine, tennis, 60 Pces. très bon état, confort moderne.
Prix : 5.500.000 FRANCS.
Téléphone : (67) 63-36-03.

## pavillons

Part. recherche à acheter dans *banl.* Sud, *pavillon* à rénover sur 400 m2 environ.
*Prix 300.000 F.*
Tél. 528-20-52 après 18 heures

FONTENAY-SOUS-BOIS
*Part. vd beau pavillon neuf (1978) faç. p. de t. 132 m2 habit.* av. étage, 7 pces, 2 s. de bns, 2 cab. de toil., ss-sol 95 m2, sur *578 m2 terrain. 950 000 F.*
*Tél. 876-28-73, 9-12 h., 14-17 h.*

MORSANG-SUR-ORGE
Pavillon à vendre, proximité tous commerces, écoles, grande cuisine, séjour double, 3 chbres, roberie, greniers, garage 2 volt., terrain *407* m2, arbres fruitiers.
Téléphone 015-68-76

Affaire de qualité
**SCEAUX** *PAVILLON* Près mairie
7 P., cuis., r.-de-ch. 1er étage 170 m2, grenier. Beau sous-sol. Jardin 500 m2. Gar. Construct. *excellente. — Tél. : 386-17-36.*

**ORSAY** 10 min. centre ville Sur 850 m2 terrain
PAVILLON 6 PCES MEULIERE
*Sous-sol - Garage* - 735.000 F
Tél. : 928-68-00

**ARCUEIL**
Me LAPLACE. Beau pavillon, récent, gd sél., terrasse, 5 chbres, 2 s. d'eau, tt cft, gar., jard. 750.000 F. 585-41-20

**HOUILLES - 12 min. gare**
pav. construction 1969, parfait état, meulière et brique. Rez-de-jardin : vestibule 1 pièce, gar., chaufferie. Rez-de-chaussée : séj., cuis., 2 ch., s. de bns, grenier possibilité 2 chambres, tout confort, jardin de 570 m2.
Px : 475.000 F. T. : 968-60-25.

## terrains

*PARC MAISONS-LAFFITTE*
beau 1.100 m2 avec 48 m façade. *exceptionnel.* 500-28-52

ETUDE DE Me BROCARD notaire à SAINT-MIHIEL
Tél. (29) 89-00-25

A V. limite Cher, 227 ha terre et pré d'un seul tenant avec hangar libre.
Prix 15.000 F l'ha. Poss. faire *propriété de chasse.*

SUD MORBIHAN, *terrain* boisé 2.500 m2, ds parc accès plage, tennis. *Me* Resnais, notaire.
56370 SARZEAU

ALPES HAUTE PROVENCE
près lac Serre-Ponçon et station de ski à 200 m hameau beau terrain, boisé de 10.000 m2 *expo-sud, belle vue, possibil.* constr. 1 maison de 250 m2 de 125.000 F H.T. CATRY. Jours suivants : (91) 65-15-87

**CHEVREUSE (78)** 3 km R.E.R.
Terrains viabilité terminée
Près ville tous commerces
Environnement agréable
*550-579 m2, fac. 20 m.* Constructibilité 140 m2 H.O. + annexe.
Px 270.000 H.T. - Tél. 907-51-95.

**BURES-SUR-YVETTE**
proximité centre ville, 1.105 m2, larges façades, exposition Sud-Ouest, COS 0,25. Prix 475.000 F.
Téléphone : 928-68-00.

## fermettes

YONNE, ancienne fermette restaurée avec dépend. s/3.000 m2 terr., RARE, beauc. caractère : 400.000 F à déb. T. 94-51-42-57.

## villas

*VERNOUILLET, 30 km. ouest* Paris, 2 mais. s/jard. 1.500 m2 l'UNE : séjour, salon, cuis., 3 ch., ss-sol total, tout confort. l'AUTRE : 3 Pces, cuis., tt cft. Px *840.000* F. Tél. *965-00-65*

**ROYAN** Particulier vend petite villa de rapport, 300 m *de la mer.* 180.000 F. Tél. : 233-72-73.

**GIF-SUR-YVETTE**
Villa 8 pces, s/1.200 *m2* terrain, séjour dble, cuis. équipée, 6 chbres, *2 bains,* ss-sol complet, gar. double, 1.155.000 F.
Tél. : 928-68-00.

**CHATOU** Résidentiel HOTEL PARTICUL. NAPOLEON III
Très bon état. Récept. 80 m2 sur terrasse et jardin. 5 chbr., 3 bns. Beau jad. boisé 1.300 m2. 3 bns. Beau jard. *boisé 1.300 m2*
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

**LE VESINET** Près IBIS
*VILLA de caractère, rénovée* avec goût - Calme - Ensoleillée Salon, s. à manger, 4 chbres, 4 bains, cuis. équipée, sous-sol, Libre août 80 - Px 1.260.000 F. *RHODES VESINET,* 071-33-84.

**CHATENAY (92)** A louer ou à vendre
Villa 8 pces, tout confort, jdin. *Locat. 5.500 F. Tél. : 661-17-91.*

**LA CELLE-SAINT-CLOUD**
résidentiel sur 1.000 m terrain construction 1976, p. de taille, toit ardoise, séjour 63 m2, 3 grandes chambres, 2 bains, 190 m2 habitables.
Aménagement luxueux.
Prix 1.980.000 F
Tél. 926-82-80

**CHAVILLE IMMOBILIER**

**78-ST-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE**
tr. belle villa constr. de qualité entrée, cuis., séj., 40 *m2*, 4 ch., s. de bns, 180 *m2* hab., terrain 400 m2. Px 840.000 F. - 907-51-95

## maisons de campagne

SUD ARDECHE, grange à restaurer dans terrain 1,38 ha, vue. Prix 80.000 F. Tél. (91) 73-87-55.

SUD DROME, limite HAUTES-ALPES, dans hameau, à 800 m. d'altitude, grande bergerie, pierres pays avec grange au premier *étage, à aménager en habitation,* 3.300 m2 prairie avec noyers, site exceptionnelle, belle vue. Prix 170.000 F. - CATRY.
Téléphone : 16 (91) 65-15-87.

*Seine-Marne, 58 km Paris N. 17* Belle maison particulière, pleine campagne. Terrain 1.500 m2. Gd séj + 3 CH. + 2 CH. indép. Gar. 4 voit. Cave, grenier, nbses dépend. *Option s/jardin potager* 350 m2 à proximité. Pr visite
**F. TARI** *874-67-97* ou 906-03-39

## propriétés

*15 km, VEZELAY (58) 12 Pces* conf., 3 caves voûtées, gar., pté et pelouse atten. 857-63-23 soir.

**RUEIL-MALMAISON**
Dans parc du château
Propriété récente dans 3.000 m2 (env.) de parc.
Rez-de-jardin : salon 45 m2 (cheminée), salle à manger, 25 m2 biblioth., 21 m2 (cheminée).
1er : 5 chbres, 3 salles de bains, sous-sol complet, salle de jeux, chbre de serv. + salle d'eau.
Après 19 h. : 926-21-45

BRUNOY, magnifique PPTE, *caractère dans parc : 2.500 m2,* hall récept., except. 80 m2 s. à manger, 3 chbres, gde terrasse, tt cft. Px 1.700.000 F à débattre. 948-70-55

15 km PARIS PRES SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Maison de caractère dans parc boisé clos 3.650 *m2,* 220 m2 hab. 3 gar. Liv. av. *loggia, bibliot.* 6 chbres, 2 bns, 2 san., dche. 1.800.000 F. Possib. 1.300.000 av. 2400 m2 seulem. - Tél. 958-45-25

**PLACEMENT OR**

Près LUBERON. — *Mas en pierre apparente sur 5.000 m2* clos, piscine, gar. R.-de-chauss. *voûté,* 4 chbres et 4 s. de bains. Grande classe ....... 1.600.000

AIX. — Sup. bastide 9 pièces, *logement de gardien,* piscine, grand standing, vue imprenable ............... 2.600.000

Près d'AIX. — Charmante villa *neuve dans parc résidentiel,* entrée, séj., cuis., 4 chambres, 2 s. de *bs,* gar. pour *2* voitures, tt cft, s/1.000 m2, OMBRAGES, proximité village .. 620.000
JOHN CHEETHAM
2, route d'Aix-en-Provence, 13410 Lambesc. T. (42) 28-00-14.

**HOUILLES** Maison de caractère *BELLE CONSTRUC.*
Parft état, sous-sol total avec chaufferie, rez-de-chauss. jardin d'hiver, vestib., séj. 32 m2, sur large terrasse, bur., s. à mang. cuis. *1er étage : 3 chbes, bains,* dressing. 2e étage : 1 ch., bns, dressing. Jdin dessiné 500 m2. Px 930.000 F. Tél. : 968-60-25.

## manoirs

ORNE, proximité Argentan : *beau manoir XVe siècle avec* tour, restauré, petit parc ; SARTHE, Vallée du Loir : gentilhommière directoire, 8 Pièces, parfait état, *petit parc 3 hectares, vue.* Plusieurs autres propriétés

DANS L'OUEST.
FORETS ET MANOIRS *DE FRANCE,*
53340 CHEMERE-LE-ROI
Téléphone : (43) 01-25-23.

# INFORMATIONS «SERVICES»

## VIVRE A PARIS

### Le métro plus propre, moins sale?

*« Nous devons nettoyer régulièrement 414 stations, 57 kilomètres de couloirs, 400 000 mètres carrés de carrelage de faïence, 340 000 mètres carrés de voûtes, 600 000 mètres carrés de bitume sur les quais. »* M. Raoul Bernard, chef du service d'entretien à la R.A.T.P., résume ainsi l'effort quotidien des sept cents employés chargés de l'entretien des installations souterraines de la Régie.

La R.A.T.P. *ne procède pas* elle-même au nettoyage des stations, mais elle sous-traite ce travail à douze entreprises qui se sont partagé le sous-sol en *secteurs géographiques*. Les stations sont balayées trois fois par jour pour plus de trois cents d'entre elles ; cent autres, les moins fréquentées, le sont deux fois par jour. *Les autres opérations* sont faites régulièrement (toutes les semaines, deux fois par mois, tous les mois, tous les trimestres, selon les travaux). *Il s'agit* de dépoussiérer les stations, de traiter les sols avec un produit antipoussière à base de résine, de laver les faïences des couloirs, de nettoyer les voûtes, les voies avec un aspirateur spécial qui évite aux *employés de descendre sur les* rails, de vider les fosses où se sont accumulés papiers et tickets de métro. Sans compter l'entretien de la signalisation, des tubes *d'éclairage et* le nettoyage des graffiti qui envahissent de plus en plus les couloirs.

Le coût de ces travaux s'élève à 63 millions de francs et devrait dépasser 67 millions de francs en 1980. *« Nos charges de nettoyage ont augmenté de façon spectaculaire depuis 1975,* affirme M. Bernard, *puisque, cette année-là, nous avions dépensé 38 millions de francs seulement. Cette augmentation est due à l'ouverture du R.E.R. mais également au renouvellement des marchés, car, après la grande grève de 1977, le personnel des sociétés avait obtenu des augmentations de salaires. Or le nettoyage des stations n'est pas notre seul poste budgétaire ; nous devons également assurer l'entretien des entrepôts et des immeubles de la Régie. Nous avons donc décidé de limiter nos dépenses en réduisant notamment à deux par jour le nombre de balayages dans les stations les moins fréquentées. »*

La Régie a néanmoins demandé aux sociétés de nettoyage de ne pas licencier de personnel mais de ne pas remplacer les employés de ces entreprises. La C.F.D.T. a, pour sa part, rappelé que si des licenciements étaient accordés, *le syndicat* ferait grève.

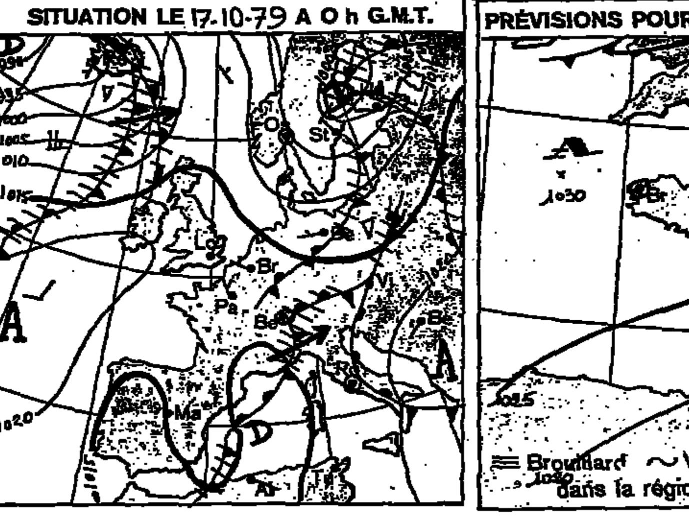
#### 2 600 F par mois

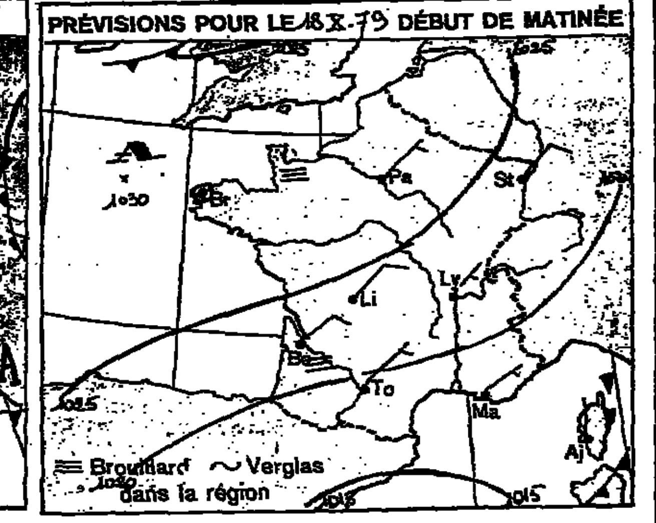
Les employés d'une société de nettoyage récemment en grève, *Africains et Maghrébins pour la* plupart, soulignaient, pour leur part, les difficultés de leur tâche : *« Nous travaillons la nuit,* affirme l'un d'eux, *sans bottes ni gants pour vider les fosses. Sans lunettes pour nettoyer les voûtes avec un produit détergent. Nous sommes les « boueux » du métro, mais nous ne gagnons que 2 600 francs par mois. »*

*« Le métro parisien n'est pas sale, comparé à certains métros étrangers »,* souligne-t-on *à la* Régie. Ce n'est pas non plus le plus propre. Il reste que les Parisiens qui s'obstinent à jeter leurs tickets de métro et leurs journaux sur les quais et dans les couloirs y sont pour quelque chose.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 octobre à 0 heure et le jeudi 18 octobre 1979 à 24 heures :**

Les hautes pressions se renforceront sur la France à l'arrière des anciennes perturbations en voie d'éloignement vers l'est. Ces perturbations, qui affectaient encore nos régions les plus orientales, s'atténueront rapidement avant de se désagréger. Les nouvelles perturbations océaniques seront rejetées à des latitudes plus élevées. Notre pays sera en majeure partie *sous* l'influence d'un courant plus continental.

*Jeudi 18 octobre, du sud des Alpes* à la Corse, après quelques averses nocturnes et matinales, encore possible, le ciel se dégagera. Sur le reste de la France, le temps sera souvent ensoleillé après la disparition des formations brumeuses matinales. Près de la Manche et sur le Bassin aquitain, les brouillards seront plus épais et persisteront plus longtemps. Ailleurs, ils seront moins nombreux et leur dissipation sera plus rapide.

Les vents seront souvent faibles, de secteur nord-est ou est dominant, ils deviendront parfois modérés dans la *journée* sur *les côtes et* près des vallées. Les températures auront une forte amplitude diurne, elles seront *relativement basses au lever du jour* (faibles gelées blanches possibles à l'intérieur) et assez élevées ensuite.

*Le* mercredi 17 *octobre*, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,2 millibars, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures *(le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du *16 octobre* ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 21 et 10 ; BBordeaux, 21 et 6 ; Brest, 17 et 6 ; *Caen, 16 et 3* ; Cherbourg, 14 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 5 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 15 et 12 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, 17 et 10 ; Marseille, 20 et 15 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 14 *et* 8 ; Nice, 16 et 14 ; Paris - Le Bourget, 15 et 7 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 21 et 11 ; Rennes, 19 et 6 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 15 et 9 ; Toulouse, 19 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures *relevées à l'étranger* : Alger, 32 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, *17 et 9* ; Bonn, 14 *et* 5 ; Bruxelles, 15 et 8 ; Le Caire, 31 et 20 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 14 et 10 ; Lisbonne, 20 et 12 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 14 et 6 ; Moscou, 18 et 8 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 19 et 11 ; Palma-de-Majorque, 21 et 12 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 11 et 5.

**CONSEILS CHAUFFAGE.** — L'Agence *pour* les économies d'énergie indique : « Compte *tenu des températures moyennes* quotidiennes prévues pour ce mercredi, il est *recommandé* de ne pas mettre en service le chauffage dans la majeure partie de la France. Les seules exceptions concernent le Nord *de la France, les Vosges,* le Jura, le Morvan, l'Auvergne, l'Aveyron, les Pyrénées et les Cévennes, où le chauffage peut être maintenu ou mis en service. *Dans le Centre, la* Basse-Normandie, l'Ile-de-France, la Champagne - Ardenne, où les nuits sont fraîches, un léger chauffage de nuit est envisageable qu'il convient d'arrêter de jour. »

## BREF

### LA CROISSANCE A L'UNESCO

L'UNESCO inaugure, à partir du 17 octobre, un cycle de conférences sur « Les nouveaux horizons de la connaissance », avec le concours de spécialistes internationaux de diverses disciplines. Ces conférences auront lieu à la Maison de l'UNESCO — 7, place de Fontenoy, Paris (15e), — et sont ouvertes au public.

● Mercredi 17 octobre, à 17 heures : conférence du professeur Charles Morazé, directeur de l'Institut d'études du développement économique et social à l'université de Paris-I, sur « Les horizons scientifiques d'hier et de demain », salle 10.

● *Jeudi 15 novembre,* à 16 heures : conférence du professeur Victor F. Weisskopf, du département de physique du *MIT* (Massachusetts Institute of Technology) (Etats-Unis), sur « Quelques aperçus sur la structure fondamentale de la matière », salle 2.

● Jeudi 20 décembre, à 16 heures : conférence du professeur R. Thom, de l'Institut des hautes études scientifiques (Bures-sur-Yvette), sur « L'interdisciplinarité : ce qu'elle pourrait être, ce qu'on peut en attendre ».

## PARIS EN VISITES

**JEUDI 18 OCTOBRE**

« Histoire de la Compagnie des Indes », 15 h., 6, place d'Iéna (Mme Bachelier).

« L'hospice de la Rochefoucauld », 15 h., 13, avenue du Général-Leclerc (Mme Chapuis).

« La Renaissance à Paris », 15 h., métro Louvre (Mme Meyniel).

« Jacquemart André », 15 h., 158, boulevard Haussmann (Mme Vermeersch).

« Le Marais nord », 15 h., métro Saint-Paul (Approche de l'Art).

« L'Institut national de la consommation », 15 h., 80, rue Lecourbe (L'art pour tous).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La cour carrée du Louvre », 15 h., porche rue de Rivoli (M. de La Roche).

## CONFÉRENCES

15 h., 52, rue Madame : « La politique à Rome » (Arcus).

18 h., 2, place du Palais-Royal, M. Jacques-Eugène Perrin : « La légende dorée de la statuaire » (Le Louvre des Antiquaires).

17 h., Cercle interallié, 33, faubourg Saint-Honoré, Sœur Marie-Ina Bergeron : « A l'écoute de la Chine : ce qu'elle dit, ce qu'elle a toujours dit ».

18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « Un merveilleux voyage au Pérou » (Autour du monde), projection.

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou : « Les femmes et l'information ».

20 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « La céramique hispano-mauresque. »

# LIVRES

## La science-fiction française

*(Suite de la première page.)*

Elle n'est pas morte — *elle a* disparu. Fugue préméditée ? Enlève*ment ? Parents, amis, collègues,* conduisent Volgré, malgré *eux* et presque malgré lui, sur les traces d'un complot étrange et gigantesque, contre la vie et contre la ville, à *côté* duquel les *manœuvres* des requins de l'immobilier sont des jeux innocents.

*Nina, soudain,* reparaît, appelle au secours, et se volatilise. Volgré, de comptoirs en trottoirs, la cherche et ne la trouve pas. Son regard *lucide et vacillant* saisit au passage un Paris qui meurt et renaît autre : « Les murs vieillis ne composaient plus qu'un décor trompeur. L'arrangement intérieur *des étages,* le corps même des maisons s'était volatilisé. Il ne subsistait plus que cette illusion de *rue à laquelle* des montagnes de gravats servaient de soutènement. Tous les *habitants étaient partis,* chassés par quelque improbable fléau. » De l'aveu même de l'auteur, entre la rédaction et la publication du *roman, la* moitié des *lieux qu'il décrit ont disparu* derrière des palissades...

Quête policière, récit de science-*fiction,* « Y a quelqu'un ? » est tout cela. Mais c'est aussi la photographie *cocasse* et poignante d'une *métamorphose* : celle d'une ville vénérable en piège minéral, où *s'activent* en silence gros et *petits prédateurs.* Une *image* parmi tant d'autres : un vendeur à la sauvette se fait prendre par les policiers ; aussitôt, le petit peuple à l'affût se rue sur les tomates *abandonnées, au moment où, dans* le calme de leurs bureaux, des messieurs très bien planifient l'expulsion en gros.

A *l'effritement du présent* répond, dans « *Le dormeur s'éveillera-t-il ?* », la désagrégation du futur. Le vingt et unième siècle est déjà *bien* entamé. La France, les nations européennes, n'existent plus. Envahies ? Même pas. Aucune *puissance ne tient à s'enliser* dans ce bourbier. La crise de l'énergie a eu raison des gouvernements et des idéologies. Les écologistes ont gagné : personne ne veut plus des *terrifiantes centrales chargées de* collecter l'énergie solaire captée et renvoyée par les stations orbitales...

*Qui* profite de cette mort lente ? *s'interroge* Moulis le Loup, tueur anarchiste, solitaire, dont le seul *plaisir est le vol et la destruction* des dernières merveilles automobiles, presque intelligentes à force de perfectionnements, créées par une industrie disparue. Plus de lois, plus de police, plus de communications. *Mini-féodaux,* anciens *patrons d'usines, illuminés* de tout poil, groupuscules gauchistes ou fascistes *attardés,* occupent campagnes et villages. Les villes sont abandonnées aux pillards et aux fous. *Chouans et Occitans ont enfin* vaincu — sans y être pour rien — quatre siècles de centralisme.

Les héros — Alzine, passionaria en redard de dix révolutions, Ho, *ingénieur désabusé qui* tente de préserver les dernières miettes d'un savoir bientôt oublié, Jipa, jeune « éco » qui sauve d'entre les flammes un être *bizarre,* endormi depuis vingt ans — sont perdus sur un territoire qu'on appelle encore, *par habitude,* la France. *Les* écologistes, derniers apôtres d'un ludisme conquérant, se sont scindés en dizaines de groupes dissidents. Les plus sectaires refusent tout *emploi d'une énergie impure,* éolienne ou marémotrice. Ils meurent plutôt que d'accepter un vaccin contre les épidémies nouvelles — et anciennes. D'autres *communautés recréent une parodie* dérisoire des rites dyonisiaques de *la fécondité,* dans l'espoir que leur nouvelle foi palliera le manque d'expérience et d'engrais.

*Pendant ce temps, dissimulés* derrière les projections holographiques de paysages déserts, des cultismes bizarres, protégés par une technologie de pointe, adorent *un dieu dormeur, modeleur de la* réalité, et dont le réveil ou la mort peut provoquer la fin du monde.

Ecologistes, régionalistes, nul n'échappe à cette critique sanglante *des mythes à la mode. Mais* Curval ne juge ni ne tranche. Ses univers virtuels sont autonomes, et se développent au rythme de leur propre logique. Pas besoin *des béquilles de l'allégorie.* Il récuse toute qualification de pessimisme : il fait de l'expérimentation sociologique. L'Europe éclatée et moribonde du dormeur n'est pas *la nôtre — elle est peut-être en* gestation. Ses écologistes bornés sont tels parce qu'on leur a refusé tout accès à l'information ; s'ils détruisent, c'est qu'ils n'ont pu parler ; l'auteur, en *spécialiste* de ces questions, ne les absout pas : *exorciseurs d'une science* qui les dépasse, ils créent de nouveaux démons.

Paris, *Montluçon,* Bordeaux... Les *mondes sauvages* de Curval ne sont pas à des années lumière. Leur proximité renforce d'autant son propos. L'atmosphère parfois trouble, toujours prenante, de ses *romans, découle d'un viol permanent* : celui du quotidien par l'étrange.

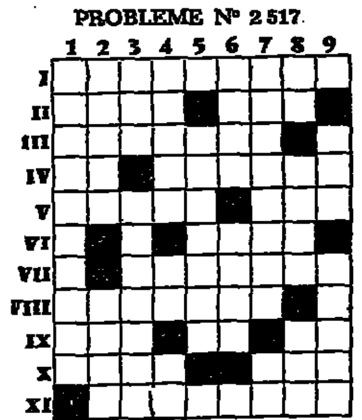
ALEXIS LECAYE.

★ *Y a quelqu'un ?*, de Philippe Curval, *dimensions SF*, *Calmann-Lévy*, 228 pages.

★ *Le Dormeur s'éveillera-t-il ?*, de Philippe Curval, Présence du futur, Denoël, 285 pages.

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 2 517**




**HORIZONTALEMENT**

I. Mise en pièces. — II. Qui évoque un certain tableau ; Coule en Ethiopie. — III. Ce qu'on met souvent dans le placard. — IV. Dans l'alternative ; Qui présentent donc de grandes côtes. — V. Ricamatore, pour l'état civil ; Commun quand il est tendre. — VI. Qui ne dira donc pas de sottises. — VII. Supportes. — VIII. *Nom qu'on peut donner à un* ascendant. — IX. Sans bavures ; Conjonction ; Son jour est férié. — X. *Fait son choix* ; Amène toujours à l'eau. — XI. Suivis par la foule quand ils sont battus.

**VERTICALEMENT**

1. Un gros handicap pour celui qui doit attaquer. — 2. Partie importante du débat ; Nuées. — 3. Curieuse habitude ; Peut sortir d'une cruche. — 4. Une fibre nouvelle ; Symbole pour un métal mou ; Pronom. — 5. Peut être produite par l'alcool. — 6. Ont souvent des rallonges quand ils sont grands ; Ordre de départ. — 7. Qui n'est donc pas restée sans façons ; Interjection. — 8. Va avec tout ; Prophète ; Coule en Suisse. — 9. Où il y a beaucoup trop de gras ; Pour le tirer, il faut un arc.

**Solution du problème n° 2 516**

*Horizontalement*

I. Uppercut. — II. Eon. — III. *Intégrité.* — IV. Toc. — V. Emballeur. — VI. Uri ; Ste. — VII. Salées ; OT. — VIII. Eta ; Revue. — IX. *Loi* ; *Eau.* — X. Lure ; Neuf. — XI. Eteint ; Ri.

*Verticalement*

1. Universelle. — 2. Atout. — 3. Patibulaire. — 4. Are ; El. — 5. Régulière. — 6. Cor ; Séant. — 7. Unités ; Vue. — 8. Toutou ; *Ur.* — 9. Décrète ; *Fi.*

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 octobre 1979 :

DES DECRETS

● Relatif à l'*organisation* administrative en milieu rural et à la création de services postaux polyvalents ;

● Modifiant le décret du 12 mars 1973 modifié relatif à l'application du décret-loi du 18 avril 1939 fixant le régime des matériels de guerre, armes et munitions.

DES ARRETES

● Portant réglementation des productions d'armes historiques et de collection d'un modèle antérieur au 1er janvier 1870 ;

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la Régie autonome des transports parisiens.









هكذا من الأصل

Le Monde

# équipement

— A PROPOS DE... —

## Une initiative des défenseurs des énergies nouvelles

# Un lobby solaire

**Les initiateurs du Jour du soleil — qui fut célébré en France le 23 juin dernier — ont annoncé, mardi 16 octobre, à Paris, la création d'un comité d'action pour le solaire. Objectif : faire pression sur l'opinion et les pouvoirs publics pour accélérer le programme solaire français.**

*Le Jour du soleil, qui suscita l'intérêt et rencontra le succès que l'on sait* (le Monde *du 27 juin*), *ne restera donc pas une manifestation sans lendemain. Ses organisateurs — MM. Serge Antoine et Jean-Claude Colli, hauts fonctionnaires au ministère de l'environnement, Louis Bériot, journaliste à Antenne 2, Brice Lalonde et Joël de Rosnay, écologistes — ont décidé de créer un Comité d'action pour le solaire* (1).

« L'alternative solaire, *a expliqué Louis Bériot,* nécessite à présent une mobilisation puissante, jour après jour, pour la faire entrer dans les faits, dans tous les domaines, avant qu'elle n'autorise, en retour, une nouvelle société énergétique. »

*Le comité, dont les statuts vont être déposés, sera, de l'aveu même de ses initiateurs, un « lobby », c'est-à-dire un groupe de pression. Il veut assurer la promotion de l'énergie solaire et modifier les comportements des responsables comme des particuliers.*

### Trois objectifs immédiats

*Le comité se fixe trois objectifs immédiats : développer une information « totale et honnête » sur les possibilités du solaire, réaliser des expositions de matériel et des expérimentations, accorder des bourses aux jeunes chercheurs. Le comité groupera des industriels — E.D.F., Leroy-Sommer, Elf, Total, Mazda, Lemercier (chauffe-eau), le Crédit agricole, les pompes Guinard ont déjà donné leur accord, — des représentants de grandes associations et des personnalités qualifiées. Il estime pouvoir déjà compter sur un budget d'intervention de 1,5 million de francs pour 1980. Selon les créateurs du comité, cette somme sera probablement doublée.*

*Cette intervention d'un groupe de pression « à l'américaine » a lieu alors que du côté officiel on affirme que l'on ne peut faire davantage. Dans une réponse à une question écrite de M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, M. André Giraud, ministre de l'industrie, définit ainsi les espoirs de la France : le soleil devrait assurer 5 % de notre consommation d'énergie, soit l'équivalent de 15 à 17 millions de tonnes de pétrole en l'an 2000.* « Cet objectif, *poursuit le ministre,* signifie la mise en place de 5 millions de chauffe-eau solaires et de plus *de 2 millions de logements* chauffés au soleil. »

*Mais le « solaire » c'est aussi le bois et les résidus végétaux. De ce côté, on espère « valoriser » 25 millions de stères supplémentaires, alors que notre consommation totale actuelle est de 40 millions de stères de bois. Et l'on compte encore récupérer et traiter 20 millions de tonnes de paille et de déchets végétaux. Mais, ajoute M. Giraud,* « des programmes excessivement ambitieux rencontreraient très vite des limites physiques et financières ».

### Croire au soleil

*Les créateurs du Comité d'action pour le solaire veulent justement repousser ces limites. Contrairement à M. Giraud qui n'oublie pas qu'il fut pendant des années le patron du commissariat à l'énergie atomique, eux, ils « croient » au soleil comme d'autres croyaient à l'atome il y a quarante ans.*

« Notre but, *a précisé M. Louis Bériot,* n'est pas de faire les choses nous-mêmes, mais d'obtenir une accélération du programme solaire français. En créant le commissariat à l'énergie solaire, le président de *la République avait souhaité que* le nouvel organisme soit ce qu'était le Commissariat à l'énergie atomique il y a vingt ans. Or, il y a vingt ans, le budget du C.E.A. atteignait déjà 3 milliards de francs. Le total du *budget solaire français dépasse* à peine 200 millions. La réalité est donc décevante, au regard des promesses officielles et des espérances du solaire. C'est pourquoi, dès la semaine prochaine, nous interviendrons *auprès des parlementaires pour* que les crédits solaires soient augmentés, à l'occasion de la discussion du budget. »

*Le gouvernement, qui veut éviter tout dépassement et consacrer l'essentiel de ses efforts au développement accéléré du nucléaire, se défend par la bouche de M. Giraud en établissant des comparaisons internationales. Selon le ministre de l'industrie,* « l'effort français se situe à une très honorable deuxième place dans le monde, avant l'Allemagne et le Japon, comme l'indique le tableau qui résume les budgets solaires des quatre principaux pays actifs dans ce domaine » : *Etats-Unis : 2 450 millions de francs, soit 11,10 F par habitant ; France : 211 millions de francs, soit 3,80 F par habitant ; R.F.A. : 161 millions de francs, soit 2,50 F par habitant ; Japon : 76 millions de francs, soit 0,70 F par habitant.*

*Les animateurs du « lobby solaire français » tirent précisément argument de ce tableau pour souligner le retard déjà pris par notre pays par rapport aux Etats-Unis.* « Si nous n'accélérons pas significativement notre effort, *disent-ils,* c'est encore l'Amérique qui, comme elle *le fait pour les centrales nucléaires,* nous vendra des brevets solaires dans quelques années.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Comité d'action pour le solaire, 7, rue du Laos, 75015 Paris.



PÊCHE

REGAIN DE TENSION ENTRE LONDRES ET PARIS

## Un langoustier breton est à nouveau arraisonné par les garde-côtes britanniques

Pour la troisième fois en moins de deux mois, un langoustinier de Saint-Guénolé (Finistère), le *Mousse-Bihan-Couz*, a été arraisonné le 16 octobre par des garde-côtes britanniques, alors qu'il pêchait à l'entrée de la mer d'Irlande. Le chalutier pêchait avec un filet dont les mailles (55-60 millimètres) sont conformes aux normes françaises et européennes mais contraires à celles qu'ont décidé d'appliquer — *unilatéralement* — les *autorités* britanniques (70 millimètres).

M. Joël Le Theule, ministre français des transports, s'est vivement élevé contre cet arraisonnement, estimant que l'attitude de la Grande-Bretagne *« n'est pas tolérable »*.

Au cours d'un discours prononcé devant l'Académie de marine, le ministre a déclaré que *« la Grande-Bretagne, au mépris de la règle communautaire, veut imposer le respect de mesures unilatérales »*. M. Le Theule a ajouté : *« La règle du jeu communautaire doit assurer à tous les pêcheurs de la communauté un cadre stable leur permettant d'exercer leur activité en toute sécurité économique et maritime. Les zones économiques nationales des Etats membres de la C.E.E. constituent une mer communautaire à laquelle les ressortissants européens doivent avoir libre accès. »*

Le ministre des transports a demandé de rencontrer le 17 octobre Sir Reginald Hibbert, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, pour évoquer cette affaire. Enfin, les services de la marine marchande indiquent que *« les dispositions arrêtées les 20 et 26 septembre pour l'indemnisation des amendes et frais de justice, d'une part, pour compenser le manque à gagner des pêcheurs arraisonnés, d'autre part, seront évidemment appliquées »*.

TRANSPORT

## Les contrôleurs de la navigation aérienne italiens donnent leur démission

De notre correspondant

Rome. — Le trafic aérien, en Italie, est menacé d'une paralysie totale. Voyant que leurs revendications n'étaient toujours pas comprises, les aiguilleurs du ciel ont choisi *l'épreuve de force. Près de 90 %* d'entre eux viennent de donner leur démission par lettre recommandée. Cette mesure devrait entrer en vigueur le vendredi 19 octobre à 8 heures du matin. Les contrôleurs de l'air réclament d'être logés à la *même enseigne que leurs homologues européens.* C'est-à-dire, avant tout, de ne plus appartenir à l'armée de l'air, avec toutes les contraintes *que comporte un tel statut.*

La démilitarisation qu'ils réclament depuis des années devrait permettre d'améliorer leurs conditions économiques. Actuellement, avec des salaires nets qui s'échelonnent de 1 900 F à 2 300 F par mois, les *Italiens sont très loin derrière les* Français, les Britanniques et les Allemands. Les mille trois cents officiers et sous-officiers chargés du contrôle aérien insistent, d'autre part, pour être plus nombreux : ils ont des journées de travail anorma*lement longues et doivent surveiller* une douzaine de vols en même temps.

En principe, tout le trafic civil devrait être bloqué pour une durée indéterminée, à partir du vendredi 19 octobre. Même le survol du territoire italien serait interdit. Mais les autorités militaires envisagent de refuser la démission des aiguilleurs, et d'ordonner à ceux-ci de travailler.

*Le gouvernement de M. Cossiga* réussira-t-il à résoudre ce conflit à temps ? Un projet de loi prévoyant la démilitarisation est à l'étude. On va sans doute en accélérer la publication ou prendre des mesures provisoires pour éviter une paralysie qui serait catastrophique.

ROBERT SOLÉ.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Les entreprises d'Ile-de-France sont injustement pénalisées

### *estime M. Michel Giraud*

Après accord du bureau, M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional d'Ile-de-France, a annoncé le 16 octobre qu'il avait déposé auprès du préfet de région une demande de saisine de l'assemblée régionale sur les questions relatives à l'emploi.

Il lui paraît en effet *« indispensable de rechercher des initiatives qui puissent être utilement prises pour prolonger l'action de l'Etat en vue d'améliorer le niveau de l'emploi »*.

### Quatre chapitres

Certes, cette orientation suppose un *« infléchissement de la politique nationale d'aménagement du territoire afin de remettre progressivement l'Ile-de-France sur un pied d'égalité avec les autres régions »*. La procédure d'agrément (autorisation administrative préalable à la construction de bureaux ou d'usines) doit notamment être assouplie. Quant aux redevances (sorte de taxe par mètre carré construit) il faudrait les moduler selon la taille des entreprises pour ne pas pénaliser les P.M.E. Notons à cet égard une proposition originale : pourquoi l'établissement public ne serait-il pas autorisé à rembourser aux entreprises la redevance qu'elles acquittent ?

M. Giraud a rappelé les quatre chapitres sur lesquels des initiatives en faveur de l'emploi peuvent être prises :

— Création d'un institut régional de participation tourné essentiellement vers les très petites P.M.E. et les entreprises qui innovent ou exportent ;

— Création d'un fonds régional de l'emploi pour la prévention et la reconversion industrielle, l'assistance à l'innovation commerciale, industrielle, technologique, la promotion et l'exportation. Il s'agit de freiner l'effritement du tissu industriel (toutefois atténué par un sensible accroissement du secteur tertiaire) ;

— Création d'un livret d'épargne régionale dont une partie (à déterminer) pourrait être affectée à des investissements industriels ;

— Coordination par la région des opérations en faveur de la formation professionnelle et de l'activité des organismes qui concourent à l'orientation des jeunes et à leur placement.

M. Giraud, qui anime un « club » des présidents des conseils régionaux appartenant à la majorité, a d'autre part annoncé que les présidents siégeant au Parlement avaient tous souscrit à une proposition d'amendement à la loi de finances pour 1980 demandant :

— L'élévation du plafond des ressources fiscales des régions, de 55 francs actuellement, à 65 francs par habitant ;

— La possibilité de ne pas tenir compte dans la préparation du budget régional des éventuels excédents budgétaires (non dépensés) de l'année précédente.

URBANISME

CORRESPONDANCE

### Lille et ses H.L.M.

*La publication dans* le Monde *du 26 septembre d'un article intitulé « Lille : la tour à vendre », M. André Colin, président du groupe communiste au conseil municipal de Lille, nous écrit :*

L'article de votre correspondant néglige un aspect : l'existence d'élus communistes au conseil municipal de Lille et au conseil d'administration de l'office H.L.M. Il n'est pas inutile de savoir que la décision de vendre l'immeuble a été prise, contre l'avis des élus communistes, par les élus socialistes et les représentants du pouvoir.

Il n'est pas question pour nous de laisser porter atteinte au patrimoine H.L.M. (un patrimoine déjà fortement compromis par la politique d'austérité du pouvoir), pas question d'imposer aux locataires des loyers plus élevés (il y a déjà à l'office H.L.M. de Lille un demi-milliard de centimes de retards de loyers).

C'est à l'Etat de prendre en charge la réhabilitation des logements, leur mise aux normes de sécurité, en réservant les étages supérieurs aux activités sociales, de même qu'il appartient à l'Etat d'entreprendre la couverture du boulevard périphérique voisin...

P.T.T.

Selon la C.G.T.

### TRENTE MILLE JEUNES POSTIERS ATTENDENT LEUR NOMINATION

La grève de l'ensemble des personnels des postes et des télécommunications, à laquelle appellent, *pour le 25 octobre*, les *fédérations* C.G.T. et C.F.D.T., n'est pas une décision *« volontariste »*. Selon M. Louis Viannet, secrétaire général de la fédération C.G.T. des P.T.T., *« cette grève trouve sa justification dans la situation dramatique que connaissent la plupart des services »*.

La C.G.T. a calculé que le manque à gagner par rapport au seul maintien du pouvoir d'achat dépasserait, en 1979, 500 F pour un agent de catégorie C. Il faut treize ans d'ancienneté à un préposé pour atteindre 3 000 F nets de rémunération mensuelle. Trente mille jeunes admis au concours attendent leur nomination.

Au moment où les télécommunications figurent au hit parade de la rentabilité et où l'industrie du téléphone et de l'informatique réalise de substantiels bénéfices, *« le personnel n'a droit qu'à la chasse aux temps morts, au contrôle du rendement, à la surveillance tatillonne, à la remise en cause de ses droits à congé-maladie »*.

ENVIRONNEMENT

● *Les Journées de l'eau.* — Dans nos dernières éditions du 16 octobre, page 43, un mastic a déformé l'adresse où l'on pouvait se procurer le compte rendu des interventions prononcées au cours des IIIe Journées scientifiques et techniques organisées sur l'eau et l'environnement à Limoges. Ce compte rendu est édité par la SEPIC, 40, rue du Colisée, 75381 Paris, Cedex 08 (tél. : 225-37-76).

Le Monde

# économie

## ÉNERGIE

# Les hausses de prix du pétrole sont « préjudiciables » et « injustifiées » déclare le département d'État américain

**Les Etats-Unis estiment « préjudiciables à la santé de l'économie mondiale et injustifiées par les conditions du marché » les augmentations du prix du pétrole annoncées par l'Iran et la Libye, a déclaré, le 16 octobre, le porte-parole du département d'Etat. Les Etats-Unis et leurs partenaires, a-t-il dit, se sont engagés à appliquer des mesures pour alléger la situation du marché, et on ne peut qu'espérer que les pays de l'OPEP fassent preuve de la même bonne volonté en maintenant les prix actuels du pétrole.**

**M. Miller, secrétaire américain au Trésor, pourrait se rendre dans plusieurs pays du Proche-Orient afin d'obtenir des pays modérés de l'OPEP — Arabie Saoudite, Koweït, Emirats — une politique pétrolière plus ordonnée.**

**Le ministre vénézuélien du pétrole et des mines, M. Humberto Calderon Berti, va lui aussi se rendre à partir du 2 novembre dans tous les pays membres de l'OPEP afin de préparer la conférence de Caracas. Le Venezuela entend prôner la modération. Il ne favorisera aucune augmentation supplémentaire des prix du pétrole, a affirmé le ministre — (A.F.P.)**

Le dépassement par la Libye *du plafond de prix imposé par* l'OPEP en juin est venu accroître l'inquiétude des consommateurs. Jusqu'à présent *« la fourchette »* du prix de l'OPEP avait tenu. Alors que personne ne peut prétendre *« maitriser »* un marché très instable, cette brèche dans la décision de Genève comporte les prévisions les plus pessimistes.

Certes, le marché semble légèrement excédentaire (de l'ordre de 500 000 barils (1) par jour), mais certains signes d'affolement sont perceptibles, et notamment — comme en 1973 — au Japon. Ce pays est en effet le seul des grands Etats industrialisés à avoir déstocké depuis le début de la crise (— 1,3 %). Or, le ministère du commerce international (MITI) estime que les importations japonaises de pétrole risquent d'être insuffisantes durant *le semestre à venir : 49,8 millions* de barils devraient être puisés sur les réserves entre octobre et mars. Rien d'étonnant donc à ce que les compagnies japonaises achètent actuellement à n'importe quel prix. Mais, l'expérience l'a prouvé, cette attitude tire toujours les prix vers le haut.

Plus encore que les prix, les quantités sont la préoccupation majeure des responsables des pays industrialisés. Malgré le démenti apporté par les autorités iraniennes aux informations faisant état d'un ralentissement des exportations pétrolières, des retards continuent d'être signalés dans le chargement des tankers à Kharg-Island. Un opérateur britannique, dont le batiment aurait dû être chargé le 16 octobre a été informé qu'il devrait patienter pendant deux ou trois semaines, ce qui porte à croire que de *« sérieuses difficultés »* ont entravé la production.

Or, si les exportations iraniennes ne devaient plus être que de 1 million de barils par jour — et non plus de 3,3 millions — comme l'ont prétendu les milieux pétroliers londoniens la semaine dernière, et si cela devait durer, une crise des approvisionnements serait inévitable au cours de l'hiver.

Même si l'Iran continue de produire normalement, l'approvisionnement des pays consommateurs est loin d'être assuré. Plusieurs pays ont, en effet, annoncé leur intention de réduire leur production en 1980. Le venezuela a précisé le 16 octobre que cette réduction atteindrait 7,5 %, soit 150 000 barils sur les 2 millions produits quotidiennement. Et les producteurs seront d'autant plus enclins à adopter une telle attitude que la forte hausse des prix en 1979 va leur procurer des liquidités financières difficilement assimilables à court terme par leurs économies, pour certains d'entre eux du moins.

### Une concertation élargie ?

Face à cette situation explosive, les autorités françaises estiment urgent d'entreprendre un dialogue avec les pays de l'OPEP.

A Vienne, au cours d'un séminaire de l'OPEP, M. Giraud avait dévoilé ce qu'il pensait devoir être un tel dialogue :

*« Les piliers d'une plus grande sagesse dans les rapports entre producteurs et consommateurs sont nombreux,* avait-il souligné. *Tous sont essentiels :*

*» — effort des pays consommateurs pour réduire leur consommation de pétrole, développer les autres sources d'énergie et planifier leurs importations futures ;*

*» — concertation avec les pays producteurs pour assurer la cohésion entre ces engagements et les ressources disponibles ;*

*» — plus grande progressivité dans les évolutions, avec, en contrepartie, une lutte contre la spéculation* et *une garantie sur les revenus pétroliers ;*

*» — accès plus ouvert aux nouvelles technologies énergétiques ;*

*» — protection du développement des pays les plus pauvres et coopération en leur faveur. »*

Ainsi, en parlant d'indexation et de garantie financière — deux des thèmes majeurs des pays de l'OPEP depuis longtemps, — le ministre français a-t-il la certitude que l'on parlera, d'une manière ou d'une autre, du prix du pétrole.

Amorcée entre les membres de la C.E.E. et les pays du Golfe, cette réunion devrait faire l'objet de premiers contacts réels dans la seconde quinzaine de novembre. Mais il semble peu probable que l'Arabie Saoudite tienne à voir s'ouvrir un tel dialogue avant la conférence de l'OPEP à Caracas, le 17 décembre, donc avant 1980.

De plus, après l'appel du secrétaire général de l'OPEP, M. Ortiz, à *« un dialogue pratique au cours duquel des décisions et engagement seront pris et respectés »,* on peut se demander si une réunion Golfe-C.E.E. ne serait pas trop restreinte et si l'on ne va pas assiter à son élargissement à l'ensemble des pays de l'OPEP et à d'autres pays consommateurs.

BRUNO DETHOMAS.

(1) 1 baril = 159 litres.

## ÉTRANGER

### Aux Etats-Unis

### LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A NETTEMENT PROGRESSÉ EN SEPTEMBRE

La production industrielle aux Etats-Unis a progressé de 0,5 % en septembre, après avoir reculé de 0,9 % en août. Par rapport à septembre 1978, l'indice de la production industrielle est en hausse de 2,5 %. Mais il est inférieur de 0,5 % à son niveau le plus haut atteint en mars dernier.

La progression de septembre est due en particulier à la reprise d'activité de l'industrie automobile, qui vient de mettre en fabrication les nouveaux modèles 1980. Mais elle incite de plus en plus l'observateur à douter de la récession économique que certains indices avaient semblé commencer cet été.

## MONNAIES

### BAISSE DE L'OR

**Comme l'on pouvait s'y attendre, la décision prise par les autorités américaines de modifier leur politique en ce qui concerne les ventes d'or effectuées par le Trésor — celui-ci pourra désormais procéder à des ventes surprises portant sur des quantités variables — a entrainé un recul du métal précieux sur les marchés internationaux. A Hong-Kong, le cours de l'once est ainsi retombé, le 17 octobre, à 378 dollars alors qu'il revenait à 386,40 dollars (contre 394,25 dollars) à Londres lors de la première cotation par opposition.**

**Le dollar a également fléchi (4,21 F contre 4,2250 F) à Paris (1,795 contre 1,8015 deutschmark) à Francfort, le yen seul poursuivant un mouvement de repli souhaité par les autorités japonaises.**

● *Un protocole financier* a été signé le 13 octobre, à Paris, entre la Tunisie et la France. Ce protocole, qui prévoit 187 millions de francs de prêts du Trésor français à des conditions favorables, associées à des crédits commerciaux garantis, permettra, indique le ministère de l'économie, de financer la réalisation de projets industriels en Tunisie et l'achat en France, par celle-ci, de biens d'équipements et de produits divers.

## AFFAIRES

# L'affaire Paris-France devant les tribunaux

**Un nouvel épisode dans la bataille boursière pour le contrôle des magasins Paris-France s'est ouvert, mardi 15 octobre. Le tribunal de grande instance de Paris saisi la veille, en référé, par le groupe Printemps, qui désirait obtenir la mise sous séquestre de 78 275 actions Paris-France achetées en Bourse le 9 octobre par la société Radar, alliée du groupe convoité, s'est déclaré incompétent.**

## Le jeu des alliances

Pour s'y retrouver un peu dans cette affaire, le mieux est sans doute de présenter de nouveau les « belligérants ». D'un côté, le Printemps, contrôlé par le groupe suisse Maus-Nordman. Pour l'aider dans l'offre publique d'achat (O.P.A.) qu'il lance le 26 septembre sur 34 % du capital de Paris-France, le Printemps s'appuie sur le Crédit lyonnais.

De l'autre, pour faire échec à cette tentative, les dirigeants de Paris-France font appel au Crédit commercial de France (C.C.F.). Le Printemps offre 250 francs par action Paris-France, offre que les dirigeants de ce dernier groupe conseillent à leurs actionnaires de refuser. Jusqu'à présent, les choses sont claires. Le 9 octobre, les cotations reprennent à la Bourse dans une grande confusion, une tentative infructueuse ayant été faite la veille. Cette fois, un cours peut être officialisé : 305 francs. Qui a acheté ? Il faudra attendre le lendemain pour le savoir. Il s'agit de Radar, qui, en acquérant 78 275 actions Paris-France, vient à son tour d'entrer dans la bataille. Le 10 novembre, il officialise d'ailleurs sa position en lançant une contre-O.P.A. sur 19,90 % du capital à... 305 francs par action.

*« Scandale ! »* s'écrie-t-on au Printemps, *les règles de la COB concernant les O.P.A. ont été bafouées. »* Et de demander aussitôt, en référé, la mise sous séquestre des 78 275 actions Paris-France achetées le 9 octobre, ce qui entraîne une nouvelle suspension des cotations. Le 16 octobre, Mme Rozès ,président du tribunal de grande instance de Paris, se déclare incompétente en la matière. Le même jour, le collège de la commission des opérations de Bourse (COB) se réunit comme il le fait tous les quinze jours. L'« affaire » est au centre des débats. Dans l'après-midi, la décision est prise : si la COB est interrogée par les autorités juridiques, elles répondra que les « principes » lui semblent avoir été bafoués. Forts de cette demi-victoire, les dirigeants du Printemps annoncent le 17 leur intention de poursuivre l'affaire devant le tribunal de commerce. Pour l'instant, on en est là.

Radar, qui détenait déjà 5,75 % du capital de Paris-France et a signé avec lui un certain nombre d'accords, a-t-il enfreint les dispositions qui réglementent les O.P.A. ? Celles-ci sont tellement floues que la réponse n'est pas évidente. Certes, pouvant être considéré comme faisant partie du « groupe défenseur » — et ce, malgré des divergences avec les autres actionnaires de Paris-France sur la stratégie de défense change (CAC) et le principe nir d'intervenir directement sur le marché. C'est à la fois le sens de l'article 199-2 du règlement de la Compagnie des agents de change (C.A.C.) et le principe n° 1 de la décision de la Commission des opérations de Bourse (COB) relative aux O.P.A. Il y a — malheureusement, est-on tenté de dire — d'autres règles dans les textes publiés par ces deux organismes. En rendant publique, après coup, son acquisition du 9 octobre, Radar a incontestablement respecté l'article 192 de la CAC et la décision D 2 de la COB. Tel sera probablement le sens de la plaidoirie des avocats devant le tribunal de commerce.

*« La décision qu'il rendra est très importante, voire déterminante pour nous »,* dit-on au groupe Printemps. *« Pourquoi tout ce charivari autour de moins de 6 % de notre capital ? »* interroge-t-on chez Paris-France. *« Avec cette acquisition nous détenons 47 % du capital, ce qui en laisse encore 53 % dans le public. Si le Printemps ne désire que 34 % de notre capital, il peut encore les obtenir en faisant une surenchère. A la vérité, ils veulent la majorité (51 %), mais ne le disent pas. »*

Cette prise de contrôle est-elle possible ? Pour répondre à cette question, il faut en poser d'autres. Qui a vendu soixante-dix-huit mille deux cent soixante-quinze actions Paris-France à Radar le 9 octobre à la Bourse ? *« Pour l'essentiel, les SICAV de la B.N.P. »,* répond la rumeur boursière. Pourquoi cet établissement aurait-il choisi de se ranger du côté du C.C.F. et de l'U.A.P. (qui détient aussi 5,10 % du capital de Paris-France) ? *« Pour faire échec à la Compagnie de navigation mixte, qui, avec le groupe Suez, serait prête à apporter au Printemps les 10 ou 12 % qu'ils détiennent ensemble dans le capital de Paris-France »,* répondent encore des professionnels désirant conserver, bien entendu, l'anonymat.

Pourquoi M. Marcel Fournier, président de la « Mixte » choisirait-il un camp plutôt que l'autre ?

Réponse : *« Il a un vieux compte à régler avec le C.C.F., la B.N.P. et l'U.A.P. Mais oui, souvenez-vous, ils avaient tous les trois soutenu l'O.P.A. lancée sur son propre groupe par Delmas-Vieljeux en 1977. »*

La boucle est bouclée. Pour les professionnels de la corbeille, les choses sont claires : des établissements financiers ayant pignon sur rue saisissent l'occasion d'un rapprochement industriel contesté, légitimement ou non, pour régler leurs propres comptes. Et tant pis pour les actionnaires particuliers qui auront bien du mal à s'y retrouver dans ce jeu d'alliances et de vengeances.

PATRICE CLAUDE.

● *Le nombre des chômeurs* s'est, selon les calculs particuliers de la C.G.T., élevé, fin septembre, à un million huit cent quarante-cinq mille quarante-neuf, soit une augmentation de 6 % par rapport à août, et de près de 7 % par rapport à septembre 1978.

● RECTIFICATIF. — Dans un article publié dans nos éditions datées du 13 octobre et consacré aux difficultés de la Banque Roy, une erreur de transmission nous a fait écrire que M. Jean Roy était directeur général de l'établissement. M. Jean Roy est directeur régional des agences de Douai, Lille et Denain.



هكذا من الأصل

## AFFAIRES

### Les chambres de commerce et d'industrie entendent faire porter l'essentiel de leurs efforts sur l'aide technique aux entreprises

*« J'ai pleine et entière confiance dans la capacité des chambres de commerce et d'industrie »* à appuyer l'effort d'adaptation des entreprises, a déclaré, le mardi 16 octobre, à Paris, M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, devant les cent quatre-vingt-deux présidents des chambres de commerce et d'industrie, réunis en assemblée générale à Paris. Le ministre a souligné l' *« actualité brûlante »* de leurs travaux, qui avaient pour thème : l'aide technique aux entreprises.

Il a profité de cette prise de contact avec les organismes consulaires pour définir les relations entre son ministère et les C.C.I. *« Je ne conçois en aucune manière,* a-t-il dit, *la tutelle comme l'exercice tatillon d'un pouvoir hiérarchique sur les chambres, je ne conçois pas davantage les chambres comme le prolongement, voire l'organe d'exécution de l'Etat (...). A l'Etat de définir la politique de la nation et d'assurer un équilibre global, (...) aux organismes représentatifs de l'économie de définir et de mettre en œuvre, sous leur responsabilité, les actions qui correspondent à leur choix. »*

Evoquant la liberté des prix et des marges dans le commerce, le ministre a indiqué : *« La liberté est une orientation fondamentale de la politique gouvernementale qu'il n'est pas question de remettre en cause. Les premières étapes ont été, et rapidement, franchies. Mais la mise en œuvre de principe est inséparable de l'exercice de ses responsabilités par chacun, producteur, distributeur, consommateur, de même qu'elle est inséparable du libre jeu de la concurrence. »*

Dans son discours d'accueil, le président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), M. Robert Delorozoy, avait souligné que : *« La liberté des prix n'est pas source d'inflation ; c'est, au contraire, la réglementation, ou pire encore, la semi-réglementation ou la semi-liberté, si l'on veut, qui entraîne des hausses de précaution. Tout se passe comme si, en cette matière comme dans le domaine fiscal, nos ressortissants étaient en permanence soupçonnés de fraude. Et cette présomption de fraude, nous la récusons formellement comme injuste, vexatoire et discriminatoire... Nous ne cesserons pas de réclamer l'abrogation des ordonnances de 1945, toujours promise et toujours remise...*

L'assemblée générale s'est achevée par l'adoption d'une motion qui marque un net changement dans la politique qu'entendent mener les assemblées consulaires. Reprenant les conclusions du rapport d'orientation présenté par M. Pierre Netter, président de la chambre de Colmar, les C.C.I. estiment désormais faire porter leurs efforts sur l'assistance technique aux entreprises, qui doivent faire face en cette période troublée à des bouleversements considérables.

Parmi les objectifs d'action proposés aux chambres de commerce pour les prochaines années, figurent notamment, dans le domaine financier, l'amélioration des conditions des prêts bancaires aux entreprises et la mobilisation de l'épargne locale et régionale (des expériences sont déjà engagées : *sociétés de participation, fonds relais, etc.*).

Les assemblées consulaires devront également multiplier avec l'Agence pour les économies d'énergie des actions au sein des entreprises. Elles devront aussi devenir des *« creusets d'innovation »* par la coopération inter-entreprises, la création de bureaux régionaux spécialisés, etc.

Lundi, M. Robert Delorozoy avait saisi l'occasion qui lui était offerte de répondre aux critiques formulées par M. Philippe Burnol, vice-président du C.N.P.F., qui, *le 13 octobre, à l'occasion* des journées régionales de l'organisation patronale, s'était interrogé sur *« le bien-fondé et la justification économique de certaines actions des C.C.I. : « Les C.C.I., tour à tour enviées, jalousées, flattées, critiquées, tantôt considérées comme éléments revendicatifs des entreprises, tantôt assimilées à une institution inféodée à l'administration, sont sereines quant à leur capacité de répondre à leur statut d'établissement public représentant les entreprises au service de l'économie locale, régionale et nationale »*, avant d'ajouter : *« Chez nous le mouvement des élus est tout à fait appréciable par rapport à des structures figées d'organisations patronales dans lesquelles ce sont des permanents qui dirigent. »*

● RECTIFICATIF. — Dans notre article daté du 13 octobre, sur la réforme des impôts locaux, nous avions écrit : *« De même l'exonération de la taxe professionnelle pendant cinq ans accordée dans certaines zones aux entreprises industrielles créant un certain nombre d'emplois qui nécessitait un agrément de la commune devient, de droit, commun. »* C'est en réalité un agrément de l'administration qui était nécessaire.

## PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

### Sir Arthur Lewis et le professeur Schultz sont des spécialistes du sous-développement

Le prix Nobel de sciences économiques a été décerné le 17 octobre à M. Theodore Schultz, professeur américain à l'université de Chicago, et à Sir Arthur Lewis, citoyen britannique originaire des Antilles, professeur à l'université de Princeton, pour *« leurs travaux de pionniers dans le domaine de la recherche sur le développement économique, et particulièrement sur les problèmes des pays en voie de développement »*. Ce prix, d'une valeur de 800 000 couronnes, fondé en 1968 par la Banque centrale de Suède, est attribué par l'Académie royale des sciences. Depuis sa création, il a été décerné huit fois à des ressortissants américains.

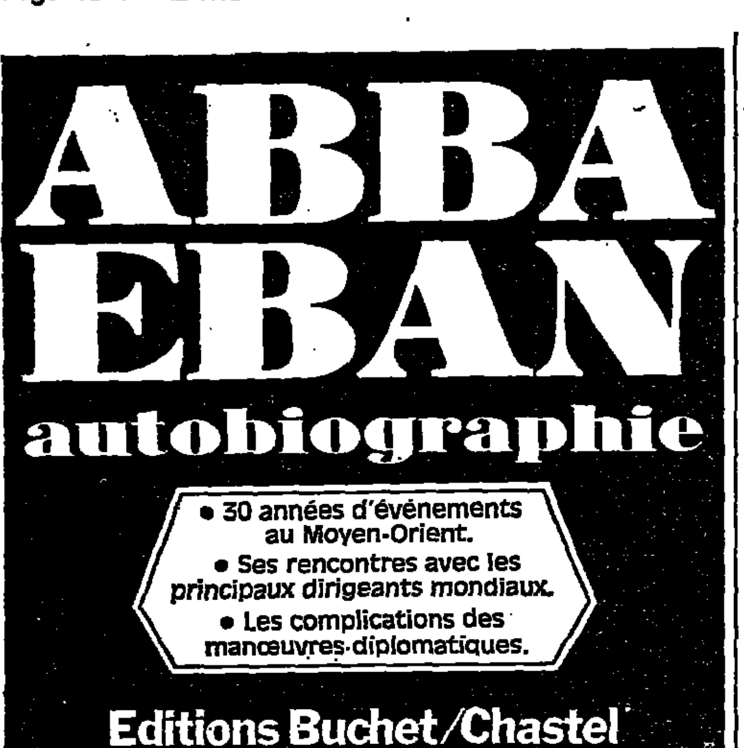
Selon l'Académie, les travaux qui ont été couronnés visent à intégrer les pays du tiers-monde dans l'économie internationale. Les deux chercheurs *« sont l'un et l'autre profondément engagés dans les problèmes du besoin et de la pauvreté dans le monde, ainsi que dans la recherche de solutions au sous-développement »*. Leurs travaux présentent *« une série de traits communs »*, accordant notamment *« une grande importance aux faits et à la recherche empirique »* et se complètent. L'un comme l'autre, les deux professeurs, *« tirent de leurs recherches des conclusions hardies pouvant mener à des recommandations de réformes en matière de politique économique »*.

[Né le 30 avril 1902 à Arlington (Dakota du Sud), M. Schultz est un spécialiste des questions agricoles. Ayant mis en évidence l'interaction de l'agriculture et des autres facteurs économiques, il a notamment développé *« une critique approfondie de la politique d'industrialisation des pays en voie de développement et de leur négligence dans le domaine agricole. »*

M. Schultz a écrit plusieurs ouvrages, notamment *l'Agriculture dans une économie instable* (1945), *Production et bien-être par l'agriculture* (1949) et surtout *Transformer l'agriculture traditionnelle* (1964). Ayant obtenu son doctorat à l'université du Wisconsin en 1930, il a été, en 1952, chargé d'une chaire à l'université de *Chicago* dont il est maintenant professeur honoraire.]

[Né le 23 janvier 1915 à Castries, dans l'île antillaise de Saint-Lucie, le professeur Lewis s'est consacré à l'étude du commerce Nord-Sud et des problèmes de planification. Il est notamment l'auteur de deux modèles sur le développement, l'un faisant apparaître la dualité de l'économie des pays du tiers-monde, l'autre analysant en particulier la productivité du travail agricole. Il a aussi critiqué la trop grande rigidité d'un système centralisateur qui négligerait les signaux des prix et engendrerait des problèmes structurels.

Professeur à l'université de Princeton depuis 1968, Sir Arthur Lewis a été, de 1970 à 1973, le premier président de la Banque de développement des Caraïbes. Il a aussi publié de nombreux ouvrages, le dernier en date étant intitulé *Croissance et fluctuations 1870-1913* (1978).]




## SOCIAL

### ANCIENS COMBATTANTS

APPELANT A MANIFESTER LE 27 OCTOBRE

# L'UFAC veut relancer la commission tripartite et obtenir une révision du rapport constant

**Recevant récemment les dirigeants des associations d'anciens *combattants, groupées dans* l'UFAC (*Union française des anciens* combattants), M. Raymond Barre n'a pas apaisé la grogne qui s'élève dans leurs rangs. Le projet de budget 1980 est pratiquement « vide de nouvelles mesures » susceptibles de combler l'érosion du pouvoir d'achat des pensions militaires d'invalidité, estiment les intéressés, tandis que les travaux de la commission « ad hoc » demeurent suspendus au « feu vert » de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattant. L'UFAC organisera, en conséquence, des journées de protestation du 24 au 27 octobre, dont une manifestation place de l'Opéra, à Paris, le 27 octobre.**

Entre les anciens combattants et les pouvoirs publics, la discussion sur le taux des pensions militaires d'invalidité ressemble à un dialogue de sourds. Selon les bénéficiaires, l'application du rapport constant n'a pas été respectée dans son esprit, ce qui a entraîné, *d'année en année*, une érosion de pouvoir d'achat qu'ils situent *aujourd'hui* à 25 %. Pour les pouvoirs *publics, le* dérapage serait tout au plus de 2 % à 3 %, sacrifice — laisse-t-on entendre — que les combattants devraient consentir sur l'autel de la patrie, en proie aux difficultés économiques. *Le responsable du différend ?* Un certain huissier de ministère *dont l'indice* (170) avait servi de base, voici vingt-cinq ans, à *l'élaboration du rapport constant.* L'indice *ne* correspond plus à la fonction, et l'huissier, paraît-il, a bénéficié depuis d'avantages qui *n'ont pas été répercutés sur le taux* des pensions.

*Pour tirer l'affaire au clair*, une commission tripartite (fonctionnaires, *parlementaires*, anciens combattants) a été créée à la fin de 1977 par *le secrétaire d'Etat* d'alors, M. Jean-Jacques Beucler. Il s'agissait de *« déterminer avec précision l'évolution respective de la situation des fonctionnaires et des pensionnés. Cette évolution sera appréciée en faisant la balance entre les avantages dont ont bénéficié respectivement ces fonctionnaires et ces pensionnés »*.

Les deux parties antagonistes (administration et anciens combattants) étant *parvenues* à des conclusions diamétralement opposées, le « collège » parlementaire décida d'entendre séparément l'une puis l'autre. Finalement, la méthode tournait plutôt à l'avantage de la thèse des anciens combattants, les parlementaires relevant que l' *« indice de référence 170 en 1953 avait une signification ; il n'en a plus maintenant* [par suite d'une] *heureuse revalorisation de l'ensemble des indices de la fonction publique »*.

Les parlementaires suggéraient, en conséquence, qu'un groupe de travail *« propose en toute équité, en tenant compte des données rappelées* (dans la première partie des conclusions auxquelles ils étaient parvenues), *un coefficient de rattrapage aussi près que possible de la réalité »*. Ils proposaient enfin que le plan d'harmonisation des pensions *qui pourraient résulter des travaux* du groupe *« soit étalé sur quatre années budgétaires, de 1980 à 1983 »*. Les anciens combattants étaient *d'accord sur cette procédure.*

M. Maurice Plantier, s'en tenant *au contraire à « la lettre » de la* mission confiée à la commission *tripartite — dresser un simple* constat, — décidait, lors de la réu*nion du 27 juin, de suspendre* les travaux de ladite commission. Devant *la commission des finances*, le secrétaire d'Etat a ensuite affirmé que *le gouvernement a toujours respecté* le rapport constant, aussi bien dans la lettre de la loi, comme le confirme la décision du Conseil d'Etat de 1965, qu'en équité.

Une délégation de l'UFAC — organisation regroupant plus de deux millions d'anciens combattants — demandait en juin à être reçue par M. Raymond Barre. L'entretien n'a eu lieu que le 1er octobre, mais l'UFAC pouvait prendre acte que *« le premier ministre s'est déclaré favorable à la reprise des travaux de la commission tripartite chargée d'étudier l'application du rapport constant (...). Elle rejette son affirmation selon laquelle il ne se serait pas produit d'écart préjudiciable aux pensionnés. »*

En ce qui concerne l'anniversaire du 8 mai 1945, l'UFAC *« déplore la position du gouvernement, réaffirmée par M. Raymond Barre, de ne plus célébrer officiellement cette journée historique »*.

La publication du projet de budget des anciens *combattants pour 1980* n'est pas faite pour apaiser le mécontentement. *Qualifié de « budget d'austérité »* par les dirigeants d'as*sociations, il demeure, avec un* total de 16 milliards 806 millions *de francs, le huitième des budgets* de l'Etat.

*« L'application du rapport constant requiert à elle seule*, déclare la note de synthèse du secrétariat d'Etat, *compte tenu de l'évolution des effectifs, une dotation complémentaire de 1 milliard 338 millions de francs qui permettra aux pensionnés et aux titulaires de la retraite du combattant de bénéficier automatiquement de toutes les augmentations de traitement accordées aux fonctionnaires. »*

En fait, les deux seules mesures nouvelles concernent les veuves de grands invalides et les aveugles de guerre ou de la Résistance qui bénéficiaient de points d'indice supplémentaires. Mesures que *souligne le* secrétariat d'Etat, mais dont les res*ponsables d'associations* contestent l'ampleur et la portée : *« Les crédits affectés à ces deux mesures nouvelles s'élèvent à 1 089 500 F, soit 0,006 % de la masse des crédits du budget des anciens combattants et victimes de guerre. Vont en bénéficier 1 300 veuves et 1 200 aveugles, environ. »*

Si l'on se souvient qu'au prin*temps dernier le monde combattant* avait été sensibilisé par une note *(confidentielle) d'information établie* par la direction du budget *(le Monde du 28 mars)*, document préconisant la réforme d'un certain nombre de *dispositions* du code des pensions militaires d'invalidité, on mesurera mieux le mécontentement actuel.

L'assemblée générale de l'UFAC, *réunie les 6 et 7 octobre*, a confirmé les dispositions arrêtées par le bureau national pour les « journées nationales d'action » des 24 et 27 octobre. Le samedi 27 octobre, à 15 heures, à Paris, place de l'Opéra, et dans toute la France, seront organisés des rassemblements au cours desquels un appel sera lancé aux formations politiques, au Parlement et au gouvernement, pour *obtenir notamment :*

— Des mesures plus substantielles dans le *budget des anciens combattants pour 1980 ;*

— La reprise des travaux de la commission tripartite sur les pensions ;

— Le rétablissement du 8 mai jour férié et fête nationale.

Une réunion d'information avec la participation des parlementaires est également prévue le mercredi 24 octobre, au Grand Hôtel à Paris.

**CLAUDE DURIEUX.**





هكذا من الأصل



# SOCIAL

## Les conflits sociaux

Alors que le C.N.P.F. dénonce l'action de la C.G.T. qui veut créer « artificiellement, un climat d'agitation sociale » dans le secteur public, des grèves assez dures se prolongent dans l'industrie. La C.G.T., dans un *bilan « partiel »*, estime que depuis le mois de septembre, mille cent soixante-quatre « actions revendicatives » ont eu lieu dans les entreprises.

Très net durcissement du conflit qui oppose, depuis maintenant trois semaines, la direction et le personnel de l'usine Alsthom à Belfort : tandis que trois cents grévistes ont occupé, mardi 16 octobre, la gare de Belfort pendant trois heures et demi, paralysant le trafic ferroviaire et que les grèves s'étendent à d'autres établissements du groupe avec notamment occupation de l'usine de Saint-Ouen, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé l'ensemble des salariés du groupe Alsthom-Atlantique à une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 18 octobre. Les revendications portent notamment sur l'obtention du treizième mois, l'extension des congés à l'ancienneté et la réduction des horaires de travail pour les travailleurs postés.

Fait assez inhabituel : M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a convoqué, lundi (*le Monde* du 17 octobre), MM. Schulz et Chalvon-Demercey, respectivement président et directeur général adjoint d'Alsthom-Atlantique. Mais l'entretien a été négatif, les dirigeants du groupe refusant de revenir sur leurs positions. M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste du Territoire de Belfort, a ainsi commenté cet échec : « *Force est de constater la totale carence des pouvoirs publics pour amener la direction d'Alsthom-Atlantique à une attitude raisonnable (...) On voit aujourd'hui où sont les vrais maîtres du pouvoir.*

De son côté, M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a demandé à M. Barre d'intervenir.

Le secrétaire général de F.O. a précisé qu'il ne demandait pas au gouvernement de se substituer à la direction et aux syndicats, mais de faciliter la recherche d'un compromis.

● *Une guerre d'usure*, émaillée d'incidents, s'est engagée entre les ouvriers grévistes du Livre C.G.T. de l'imprimerie 4 P Emballages de France à Allonne, près de Beauvais (Oise) et la direction de cette usine, qui appartient à la firme multinationale Unilever. Ulcérés d'apprendre que les cadres commerciaux avaient touché fin septembre un double mois hors convention en récompense d'une forte progression du chiffre d'affaires, les ouvriers se sont mis en grève, avec occupation des locaux.

● *Le travail est toujours arrêté* à la société Thomson-Brandt, à Lesquin (Nord), qui emploie quelque deux mille personnes. A la suite d'un mouvement de grève déclenché dans un atelier « plastique-formage » depuis le 5 octobre, atelieé qui est maintenant occupé par une trentaine de salariés, la direction a, à la fin de la semaine dernière, prononcé le lock-out.

● *Les militants C.G.T. et C.F.D.T. des usines Dassault* ont manifesté, mardi 16 octobre, *devant l'immeuble de Jours de France*, après avoir descendu les Champs-Elysées. Ils réclament notamment une augmentation uniforme de 500 F, l'embauche de mille cinq cents personnes et une réduction de la durée du travail.

● *Les ouvriers de Motobécane et Boyer* ont occupé pendant plusieurs heures, mardi, la chambre de commerce et d'industrie de Saint-Quentin (Aisne).



# MARCHÉ COMMUN

## Les Neuf font du respect par la France des décisions de la Cour de justice sur le mouton un préalable au règlement du dossier laitier

**Les *ministres* de l'agriculture des Neuf, qui viennent de se réunir à Luxembourg, tiendront une session spéciale les 29 et 30 octobre, toujours à Luxembourg, avec, à l'ordre du jour, deux dossiers d'inégales dimensions, *mais l'un et l'autre politiquement sensibles* : l'affaire agro-budgétaire et l'organisation du marché du mouton.**

De notre envoyé spécial

Luxembourg. — Les Britanniques demandent avec force la mise en place d'un « mécanisme correcteur » *efficace qui garantisse de façon* durable une situation de quasi-équilibre *(broad balance)* entre leur contribution au budget européen et les remboursements qu'ils en obtiennent. *Ils souhaitent que la décision soit prise fin novembre au conseil* de Dublin. Pourquoi les ministres de l'agriculture vont-ils se trouver mêlés à cette *affaire* ? A cela, plusieurs *raisons étroitement* liées entre elles.

La *politique agricole commune* (PAC), qui rapporte peu aux Britanniques, mais dont les dépenses représentent 70 % du budget européen, est *présentée* à Londres comme la principale responsable du dérèglement des mécanismes financiers de la C.E.E. Les Britanniques, tout en affirmant qu'il ne faut pas aborder cette affaire en même temps que celle concerant le budget mais la traiter séparément, réclament une révision de la PAC, de nature à éliminer les excédents structurels — surtout laitiers — et *à réduire les dépenses de soutien.*

Les autres membres de la C.E.E., tout en étant hostiles à une véritable remise en cause de la PAC, estiment qu'il faut agir vite, au moins pour enrayer la progression *des dépenses engagées pour le* soutien du marché laitier (30 milliards de francs prévus en 1980). Un effort de contraction des *dépenses* agricoles s'impose d'autant plus que, s'il n'est pas entrepris à temps, le plafond fixé par les gouvernements membres pour les « *ressources propres* » *de la C.E.E. (droits* de douane et prélèvements perçus aux frontières, plus 1 % au maximum des recettes de T.V.A.) sera bientôt atteint. Or l'Allemagne, *la* Grande-Bretagne *et la* France ont indiqué que, en l'état actuel des choses, il n'était pas question de déplafonner les « ressources propres », *c'est-à-dire d'augmenter* (à 1,5 %, par exemple) la fraction des recettes de T.V.A. susceptible d'être affectée au *budget communautaire.*

Une autre raison est d'odre tactique. Les partenaires du Royaume-*Uni ne veulent* pas effectuer au profit de ce dernier une correction budgétaire aussi considérable que ce qui leur est réclamé. La Commission indique que, *en 1980*, le *déficit* net de la participation britannique au budget communautaire (la différence entre ce que verse la Grande-Bretagne et ce qu'elle reçoit) atteindra 1,5 milliard d'unités de compte (8,6 milliards de francs). *Rétablir à peu de choses près l'équilibre — ce que signifie la notion de* *broad balance* — représenterait, pour les partenaires du Royaume-Uni, un effort supplémentaire *plus important* que *celui* qu'ils sont prêts à consentir.

### Deux dossiers liés

C'est pourquoi, avec l'idée de faciliter un *compromis, les Allemands* et les pays du Benelux ont suggéré lundi, lors de la réunion des ministres des finances, un programme *comportant deux volets* :

— *A court terme, la mise en place* d'un mécanisme correcteur (sous-entendu *à effets limités*) ;

— A moyen terme, une réorientation du budget européen favorable aux Britanniques qui *comporterait* une diminution des dépenses agricoles et un accroissement des crédits affectés aux politiques régionale, sociale et industrielle.

*Les Italiens, qui ont une position* à part dans cette grande affaire *agro-budgétaire (ils sont créditeurs* nets du budget européen, mais considérant cependant que celui-ci joue imparfaitement sa fonction de redistribution entre les Etats membres), *insistent pour que les dépenses* structurelles soient régulièrement accrues, ce qui implique une diminution des dépenses agricoles.

Il est dans l'ordre des choses que les ministres de l'agriculture s'occupent de cette compression des dépenses. C'est ce qu'ils entreprendront le 29. Il est clair que, bien vite, il leur faudra s'attaquer à la *source du problème, à savoir l'excès des dépenses laitières*. Il semble inéluctable que le régime de soutien appliqué aux produits laitiers soit *bientôt profondément modifié.*

Si l'on tient cela pour acquis, ne serait-il pas opportun, d'un point de vue français, d'établir un lien étroit entre les deux volets de la négociation agro-budgétaire : la correction budgétaire proprement dite, d'une part, la mise en place d'un « *mécanisme laitier* » *conçu afin de réduire* les dépenses de soutien, d'autre part ? Cela permettrait de se doter de moyens de pression, au moins *sur Londres*, afin d'obtenir — ce qui est possible et même raisonnable — un mécanisme laitier frappant davantage les grandes exploitations d'élevage industriel, mais épargnant, autant que faire se peut, les éleveurs français. Interrogé à ce sujet, M. Méhaignerie a répondu que *le gouvernement* n'avait pas encore *arrêté* sa position, mais *que* l'établissement d'un tel lien lui semblait souhaitable.

Le 29 octobre, la marge de manœuvre dont disposera M. Méhaignerie dépendra de l'attitude prise d'ici là par le gouvernement dans l'*affaire du mouton*. La France, en dépit de l'arrêt rendu par la Cour de justice de Luxembourg, qui l'a condamnée pour le maintien de restrictions à l'importation en provenance *d'autres pays membres*, n'a toujours pas ouvert sa frontière au mouton britannique. Mardi, M. Walker, le ministre britannique, a stigmatisé en termes vifs « *cette situation totalement illégale* ». Les autres Etats membres, ainsi que la Commission européenne, partagent ce point de vue, si bien que la France est isolée.

Les assurances données par M. Méhaignerie sur la volonté de respecter à terme les décisions de la *cour, c'est-à-dire dès que* cela sera possible sans provoquer des dégâts sur le marché, n'ont convaincu personne. Plusieurs ministres ont insisté pour que la France revienne dans le droit chemin, c'est-à-dire ouvre ses frontières, avant le 29. Dans leur esprit, c'est là une *condition préalable pour que* le conseil puisse discuter de façon constructive de la réglementation *devant régir* à l'avenir le marché commun du mouton.

*Le débat de mardi a montré que*, s'ils se mettent en règle, les Français trouveront des appuis au sein du conseil non seulement pour faire en sorte que la nouvelle organisa*tion du marché soit rapidement mise* en place, mais aussi pour qu'elle inclue, conformément à l'esprit de la PAC, des dispositions assurant tant la préférence communautaire *que la solidarité financière.*

PHILIPPE LEMAITRE.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép − | | Rep + ou Dép. − | | Rep + ou Dép. − | |
| $ E.-U. .. | 4,2240 | 4,2310 | — 60 | — 20 | — 130 | — 90 | — 430 | — 340 |
| $ can. ... | 3,5965 | 3,6030 | — 45 | — 5 | — 70 | — 30 | — 165 | — 80 |
| Yen (100). | 1,8025 | 1,8060 | + 45 | + 80 | + 120 | + 155 | + 355 | + 415 |
| DM ...... | 2,3440 | 2,3480 | + 70 | + 105 | + 150 | + 185 | + 455 | + 530 |
| Florin .... | 2,1140 | 2,1195 | + 30 | + 60 | + 75 | + 105 | + 245 | + 305 |
| F.B. (100). | 14,5410 | 14,5790 | — 270 | — 70 | — 440 | — 210 | — 820 | — 320 |
| F.S. ...... | 2,5710 | 2,5765 | + 205 | + 240 | + 425 | + 460 | +1180 | +1260 |
| L. (1 000). | 5,0830 | 5,0930 | — 115 | — 45 | — 255 | — 180 | — 995 | — 830 |
| £ ........ | 9,0710 | 9,0900 | — 155 | — 45 | — 270 | — 165 | — 790 | — 575 |

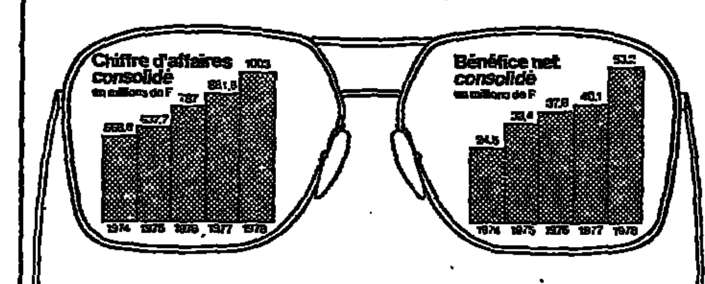
## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 7 1/2 | 8 | 7 1/2 | 7 7/8 | 7 11/16 | 8 1/16 | 8 1/8 | 8 5/16 |
| $ E.-U. .. | 37 1/2 | 38 1/3 | 12 7/8 | 13 1/4 | 13 1/2 | 13 5/8 | 14 1/8 | 14 1/2 |
| Florin .... | 8 7/8 | 9 3/8 | 9 7/16 | 9 7/8 | 9 7/16 | 9 7/8 | 9 3/4 | 9 15/16 |
| F B (100) | 12 3/4 | 14 1/4 | 13 1/2 | 14 | 13 1/2 | 14 | 13 1/8 | 13 5/8 |
| F.S. .. .. | 5/8 | 1 | 1 3/4 | 2 1/8 | 1 7/8 | 2 1/4 | 2 15/16 | 3 5/16 |
| L. (1 000) | 11 3/4 | 14 1/4 | 14 1/4 | 15 1/2 | 14 3/4 | 16 | 15 | 16 1/4 |
| £ ......... | 11 1/4 | 12 1/4 | 12 3/4 | 13 1/4 | 13 5/8 | 14 1/2 | 14 1/16 | 14 13/16 |
| Fr. franç.. | 11 3/8 | 11 7/8 | 12 3/8 | 12 7/8 | 12 1/2 | 13 | 13 3/8 | 13 7/8 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande *banque de la place.*

*Avis financiers des sociétés*













# PRESSE

## UN NOUVEL HEBDOMADAIRE
## « Le Journal de Montpellier »

*De notre correspondant*

*Montpellier.* — Créé en janvier 1976, l'hebdomadaire du Languedoc-Roussillon *Sud* connait de sérieuses difficultés. Il annonce *que sa parution devient mensuelle* et lance un appel à ses lecteurs et à *ses sympathisants.* « *Nos réserves sont épuisées*, écrit-il (...). *Jusqu'à la fin de l'année, nous ne sortirons qu'un numéro par mois. Nous mettrons ces trois mois à profit pour trouver les moyens de repartir dans de bonnes conditions en janvier 1980. C'est une question de vie ou de mort.* »

Les besoins financiers de *Sud* sont fixés par ses responsables à 500 000 francs.

Des divergences étaient apparues au sein de l'équipe rédactionnelle il y a environ deux ans. Une partie des journalistes estimaient que la cible régionale était trop vaste et que le « créneau » à prendre se situait dans une zone plus réduite. L'un des « dissidents », M. Pierre Serre, s'apprête à en faire la démonstration en lançant un nouvel hebdomadaire : *le Journal de Montpellier* (siège : 17, rue Maguelone). Le titre donne immédiatement la dimension de la zone géographique visée : la ville de Montpellier et une quinzaine de communes des environs. Le premier numéro doit paraître le vendredi 19 octobre. Son format sera de 29 centimètres *sur* 41. Son prix de vente : 2,80 *francs*. La société éditrice, Méditerranée informa*tions, est une S.A.R.L. à caractère* familial au capital de 48 790 *francs. Indépendamment* de tout organisme ou parti poli*tique, le financement du journal,* au départ, est assuré par une *vingtaine de porteurs de parts*, parmi lesquels MM. Hervé Chaballier, du *Matin de Paris*, et Philippe Tesson, directeur des *Nouvelles littéraires* et, *naguère*, du *Quotidien de Paris*.

Selon M. Pierre Serre, vingt-neuf ans, responsable du *Journal de Montpellier*, l'équilibre financier serait atteint avec un minimum de quatre mille lecteurs. La fabrication du journal se fera à Montpellier, mais le tirage sera confié à l'imprimerie de *la Marseillaise*, quotidien communiste de Marseille.

Le nouvel hebdomadaire, qui paraîtra le vendredi, emploiera dix-sept personnes, dont huit journalistes. Son « terrain d'action » sera l'information locale.

● *Un Club de la presse* vient d'être créé à Reims. Fondé à l'initiative des journalistes professionnels de la région Champagne-Ardennes, dixième du genre en France, il veut être une structure d'accueil pour tous les journalistes de passage dans la région et entend « *participer directement à la vie régionale par la venue de personnalités dont le choix sera fonction de l'actualité* ».



# TOURISME

## Air France va multiplier par trois la capacité de ses vols vacances

### *Paris-Londres aller-retour pour 450 francs*

*Air France va, l'année prochaine, multiplier par trois le nombre des sièges d'avion à tarif réduit qu'elle propose sous le label « Vols vacances ». M. Pierre Giraudet, président, et M. Gilbert Perol, directeur général de la compagnie nationale, ont, le 16 octobre, fait le point de cette formule qui sera lancée au printemps.*

Quatre avions, deux Boeing-747 et deux Airbus, auront été cette année *réservés* en totalité ou en grande partie aux vols vacances sur les *lignes à destination de* New-York, des Antilles, de la Réunion, de Palma, d'Istanbul, de *Tel-Aviv et de* Londres. Il y en aura en 1980 treize (huit *Boeing-747* et cinq Airbus), qui proposeront au total un million cinq cent mille sièges (au lieu de cinq *cent mille*) *aux usagers* des vols vacances d'après le programme suivant :

1) Les destinations déjà desservies continueront de l'être, à l'exception d'Istanbul, avec des capacités accrues. Vingt-huit vols par semaine *sont prévus vers les Antilles*, dont un au départ de Lyon via Bordeaux et peut-être un au départ de Mulhouse ; un vol par semaine à destination de New-York, quatre à destination d'Athènes, sept vols vers Tel-Aviv et quatre vers Palma-de-*Majorque* ;

2) Des destinations nouvelles seront « ouvertes » aux vols vacances : Montréal (deux vols par semaine) et, en association avec Air Inter, Nice (vingt vols par semaine) desservies en Airbus. « *Nous ferons quelque chose pour la Corse* », a ajouté *sans autre précision* M. Giraudet ;

3) *Un sort particulier* doit être réservé à Londres, déjà desservie sept *fois par semaine* en vols vacances cette année, et qui devrait l'être en 1980 par quarante-sept vols par semaine *lorsque* les négociations en cours entre Air France et British Airways seront terminées.

Les tarifs auxquels seront vendus l'ensemble de ces vols ne sont pas encore fixés puisqu'ils doivent l'être à l'issue d'accords bilatéraux avec *les compagnies* et les pays partenaires, mais d'une façon générale *l'idée est de « les rapprocher le plus possible de ceux des charters »* et l'on sait déjà que Paris-Londres sera proposé à 450 F (aller-retour) et Paris-Nice à 680 F. Dans ces prévisions de prix sont intégrées toutes les hausses du prix du pétrole « *prévisibles* ».

*Rappelons que sur ces vols vacances*, certaines contraintes sont *imposées aux passagers*. Ceux-ci doivent séjourner un minimum de temps sur place : *la réservation*, le paiement et l'émission du billet ont lieu simultanément et, en cas d'annulation, 20 % du montant du prix restent acquis au transporteur ; *les tarifs vacances sont établis « point à point »*, c'est-à-dire ne peuvent être combinés avec d'autres tarifs pour les passagers en provenance ou à destination d'autres villes que celles du départ ou de l'arrivée. En outre, un service sim*plifié est offert au sol et à bord* où ne sont servis que des coffrets repas.

*M. Perol a dressé un bilan satis*faisant de cette expérience. Entre *mai et juillet*, 212 000 passagers ont emprunté les vols vacances, dont 142 000 sur les long-courriers. Le coefficient moyen d'occupation des avions affectés à ce genre de services a été de 75 % *en moyenne*.

Les *responsables* de la compagnie nationale estiment qu'ils ont réussi à atteindre *l'objectif qu'ils* s'étaient fixé et qu'ils continueront de viser : « *offrir des prix de charters sur des vols réguliers* », simplifier les services tout en maintenant *une qualité « digne* d'Air France ». Deux seules modifications *notables sont envisagées : la com*mission attribuée aux agents de voyage (de 5 %) va être légèrement augmentée ; à la demande de certains passagers, notamment américains, *on va* sans doute légèrement revoir la formule de restauration à *bord*.

Cette initiative commerciale s'inscrit dans un contexte général *qu'a rappelé M. Giraudet.* Air France, qui aura transporté en 1979 quelque onze millions de passagers, amélioré ses résultats financiers et ses capacités d'autofinancement, souhaite *renforcer* encore sa compétitivité en accroissant sa productivité et *en améliorant son réseau*, sa *flotte* et la qualité de ses *produits*. Elle *pourra ainsi, estime ses dirigeants*, affronter les remous de la conjoncture (le pétrole lui coûte *aujourd'hui* 70 % plus cher qu'en 1978 et *représente* 22 % de ses dépenses au lieu de 16 %) et de la concurrence internationale et européenne à condition, souhaite M. Giraudet, *qu'on ne* tombe pas dans l'anarchie qui « *pénaliserait injustement les pays et les clientèles les plus faibles* ».

# PUBLICITÉ

● *Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.)* s'est donné un nouveau président en la personne de M. Charles Merveilleux du Vignaux, président de chambre à la Cour des comptes. Il remplace M. Raymond Odent, récemment décédé.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
16 OCTOBRE

### Forte baisse générale

« Cette fois, cela devient très sérieux. » *Ce commentaire entendu des dizaines de fois ce mardi autour de la corbeille illustre bien le climat d'inquiétude grandissante qui règne dans les milieux financiers. Dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané des actions françaises s'est établi en baisse de 2,5 %. Le rythme des ventes s'est peu à peu accéléré au fil des cotations et, au coup de cloche final, l'indice en question perdait 3 %.*

*Sur 210 valeurs françaises cotées à terme, une vingtaine seulement sont parvenues à monter dans des proportions d'ailleurs marginales. Toutes les autres se sont repliées, les cotations de six d'entre elles devant même être retardées devant l'affluence des ventes (Poclain, B.C.T., Esso, Saunier-Duval, P.M. Labinal et Pétroles B.P.).*

*Les dégâts les plus sévères ont finalement été subis par Kali, Creusot-Loire, C.G.I.P., Prénatal, Dassault, B.C.T., Crédit du Nord, Colas, Aquitaine, Saunier, B.P., Borel, etc. (— 7 à — 9 % en moyenne).*

« Cette baisse est beaucoup plus grave que celles de la semaine passée, dans la mesure où elle s'ajoute précisément à ces dernières. » *Le raisonnement de ce professionnel était partagé par tous nos interlocuteurs.* « On ne voit plus très bien ce qui pourrait maintenant renverser cette tendance », *ajoutaient-ils,* « l'accumulation de mauvaises nouvelles est trop forte ». *Il est vrai que, entre la hausse du pétrole décidée par la Libye et l'Iran, les très mauvais résultats du commerce extérieur français en septembre, la dégradation du climat social, et les craintes politiques concernant une éventuelle relance de « l'affaire des diamants de Bokassa », le marché avait fort à faire ce mardi.* « Et ce n'est pas fini », *promettaient quelques-uns...*

*Sur le marché de l'or, le lingot a monté de 180 F à 54 980 F, tandis que le napoléon restait stable à 439,90 F.*

## LONDRES

Le Stock Exchange bénéficie, entre autres, de la vente d'une partie, plus faible que prévu, de la participation de l'État dans British Petroleum. Les industrielles, les Fonds d'État et les pétroles progressent. Seules les mines d'or reculent en liaison avec les cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 386 40 contre 394 25

| VALEURS | CLOTURE 16 10 | COURS 17 10 |
|---|---|---|
| Beecham | 152 ... | 153 ... |
| British Petroleum (1) | 338 ... | 362 ... |
| Courtaulds | 89 ... | 89 ... |
| De Beers | 8 10 | 7 85 |
| Imperial Chemical | 360 ... | 362 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 299 ... | 302 ... |
| Shell | 360 ... | 360 ... |
| Vickers | 146 ... | 147 .. |
| War Loan 3 1/2 % | 32 1/2 | 32 3/8 |
| *West Driefontein | 54 .. | 49 3/4 |
| *Western Holdings | 43 1/8 | 41 5/8 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

JAEGER. — Résultat net du groupe pour le premier semestre de 1979 : 13,94 millions de francs contre 9,86 millions un an plus tôt.

ESSILOR. — Bénéfice net consolidé pour les six premiers mois de 1979 : 34,73 millions de francs contre 29,82 millions au 30 juin 1978. Marge brute d'autofinancement consolidée : 56,65 millions de francs contre 49,28 millions. Le capital sera augmenté par l'émission de 75 000 actions nouvelles au prix de 800 F l'une.

MERCK. — Bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 1979 : 300 millions de dollars contre 235,6 millions un an plus tôt.

C. E. C. — Bénéfice net du premier semestre : 26,27 millions de francs contre une perte de 14,53 millions au 30 juin 1978.

ROLINCO. — Le bénéfice net de l'exercice 1978-1979 s'élève à 81,5 millions de florins contre 79,5 millions. Le résultat net par action a augmenté de 8 %. Une attribution de 5 % en actions exemptes d'impôts aura lieu.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

| | 15 oct. | 16 oct. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 122,4 | 118,5 |
| Valeurs étrangères | 131,6 | 130 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 107,1 | 102,7 |

## NEW-YORK

### Marché plus irrégulier

Deux tentatives de reprise ont été enregistrées mardi à Wall Street. Mais l'une et l'autre ont échoué, et pour la septième fois consécutive le marché s'est replié. La tendance, cependant, s'est révélée plus irrégulière et en clôture sur 1 889 valeurs traitées l'on dénombrait 821 baisses mais aussi 635 hausses. Finalement, la perte de l'indice des industrielles s'est réduite à 1,54 point à 829,52.

Le sentiment était assez partagé autour du « Big Board » et c'est dans cet esprit d'indécision que la progression de l'indice de la production industrielle fut commentée. Pour certains, cette progression signifiait l'éloignement du phénomène récessionniste. D'autres, au contraire, y voyaient la manifestation d'une surchauffe continue avec le risque, à la clé, de nouvelles mesures de restriction du crédit. Pour l'ensemble du marché, en tout cas, le danger inflationniste constitue un facteur majeur qui continuera de peser sur les cours.

| VALEURS | COURS 15-10 | COURS 16 10 |
|---|---|---|
| Alcoa | 53 3/4 | 51 7/8 |
| A.T.T. | 53 ... | 52 7/8 |
| Boeing | 45 1/2 | 44 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 37 3/8 | 36 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 41 5/8 | 40 . |
| Eastman Kodak | 51 1/2 | 51 ... |
| Exxon | 57 3/4 | 56 7/8 |
| Ford | 40 7/8 | 39 1/4 |
| General Electric | 48 3/4 | 47 5/8 |
| General Foods | 34 | 33 5/8 |
| General Motors | 61 1/4 | 59 3/4 |
| Goodyear | 15 . | 14 5/8 |
| I.B.M. | 65 3/8 | 64 1/8 |
| I.T.T. | 25 1/2 | 25 1/2 |
| Kennecott | 25 5/8 | 25 1/4 |
| Mobil Oil | 49 ... | 47 7/8 |
| Pfizer | 33 1/8 | 33 5/8 |
| Schlumberger | 84 3/8 | 83 5/8 |
| Texaco | 29 3/8 | 29 1/4 |
| U.A.L. Inc. | 21 5/8 | 21 3/4 |
| Union Carbide | 40 1/8 | 40 .. |
| U.S. Steel | 22 1/4 | 22 ... |
| Westinghouse | 19 3/4 | 19 5/8 |
| Xerox | 60 5/8 | 60 1/2 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés ............ 11 1/4 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 16-10 | 17/10 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 232 80 | 231 30 |

## BOURSE DE PARIS - 16 OCTOBRE - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | | | |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | | |

SICAV

HORS COTE

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 16 10 | COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| États-Unis ($ 1) | 4 217 | 4 223 | 4 ... | 4 210 |
| Allemagne (100 DM) | 234 730 | 234 750 | 228 ... | 241 |
| Belgique (100 F) | 14 585 | 14 568 | 13 600 | 14 300 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 211 930 | 211 910 | 205 | 216 |
| Danemark (100 krd) | 80 710 | 80 800 | 77 500 | 82 500 |
| Norvège (100 k) | 84 620 | 84 840 | 80 | 85 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 105 | 9 092 | 8 700 | 9 250 |
| Italie (1.000 lires) | 5 083 | 5 083 | 4 700 | 5 250 |
| Suisse (100 fr.) | 258 350 | 258 200 | 254 | 267 |
| Suède (100 krs) | 100 200 | 100 ... | 96 | 101 500 |
| Autriche (100 sch.) | 32 620 | 32 620 | 31 600 | 33 200 |
| Espagne (100 pes.) | 6 386 | 6 386 | 5 850 | 6 300 |
| Portugal (100 esc.) | 8 460 | 8 465 | 7 400 | 8 500 |
| Canada ($ can. 1) | 3 595 | 3 597 | 3 380 | 3 620 |
| Japon (100 yens) | 1 840 | 1 815 | 1 750 | 1 850 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 16 10 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 54760 | 54500 |
| Or fin (en lingot) | 54800 | 54980 |
| Pièce française (20 fr.) | 439 90 | 439 90 |
| Pièce française (10 fr.) | 330 | 328 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 403 50 | 404 |
| Union latine (20 fr.) | 382 50 | 383 |
| Souverain | 470 | 470 |
| Pièce de 20 dollars | 1999 80 | 2000 |
| Pièce de 10 dollars | 1010 | 1039 |
| Pièce de 5 dollars | 735 .. | 735 |
| Pièce de 50 pesos | 2180 .. | 2130 50 |
| Pièce de 10 florins | 388 .. | 384 .. |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 17 octobre 1979 a été tiré à 564 995 exemplaires.



A B C D E F G

LES RETOMBÉES DE LA CRISE DE BANGUI

## « Le Canard enchaîné » revient sur l'« affaire des diamants »

*Le Canard enchaîné*, dans son numéro daté du 17 octobre, revient très largement sur l'affaire des diamants, qu'il avait lancée la semaine précédente. Consacrant cinq pages à l'affaire, sous le titre général « Giscard et ses diamants (suites) », l'hebdomadaire fait état de « *nouvelles informations sur les souvenirs de voyage de notre président* ». Selon ces « *informations* », dont *le Canard enchaîné*, dans ce numéro 3077, ne cite pas les sources et qui ne sont appuyées par aucun document, M. Valéry Giscard d'Estaing aurait « *reçu notamment les lots suivants* » : « *En 1970, à l'occasion d'un safari, un beau diamant dont le nombre de carats nous échappe. En 1972, une plaquette de petits diamants. En avril 1973, la fameuse plaquette de 30 carats dont* le Canard *a publié, la semaine dernière, le bon de commande.* » Sur ce sujet, l'hebdomadaire précise, cette semaine, que « *cette jolie plaquette comportait notamment trois pierres de 3 carats environ chacune* » et réaffirme que « *la valeur actuelle de ce cadran est donc bien de 100 millions environ* ».

Enfin, rapporte *le Canard enchaîné* : « *Du 5 au 8 mars 1975, première visite en Afrique comme président, et c'est encore à Bangui que se rend Giscard pour un petit sommet francophone cette fois : Bokassa lui offre encore une « plaquette » d'une vingtaine de carats, celle-là, dont une très belle et très grosse pierre.* »

L'hebdomadaire affirme dans le même article que le 10 octobre dernier « *sur instruction de l'Elysée, le texte d'un télégramme a été transmis par un collaborateur de Robert Galley, ministre de la coopération au service du chiffre du Quai d'Orsay* ». « *Ce télégramme*, poursuit *le Canard enchaîné*, *mentionnait, dans son introduction, le nom de son destinataire — Robert Picquet, ambassadeur de France à Bangui — et celui de Valéry Giscard d'Estaing. Le libellé en était simple : il s'agissait en substance de demander à l'ambassadeur de France que celui-ci prenne les mesures nécessaires pour mettre en lieu sûr les archives de la « Taillerie nationale de diamants ». « Dans les bureaux de cette société centrafricaine, qui portait auparavant le nom de « Comptoir national du diamant », sont, en effet, conservés tous les documents ayant trait aux cadeaux offerts par Bokassa.* »

*Le Canard enchaîné* pose à ce sujet quatre questions, dont celle-ci : « *Les archives de la Taillerie nationale du diamant sont-elles toujours intactes et toujours placées sous la seule rseponsabilité de ses dirigeants ?* »

Sur ce sujet le Quai d'Orsay a publié, ce mercredi matin, un démenti. Le porte-parole du Quai d'Orsay, après avoir remarqué qu'il était de règle que les télégrammes chiffrés du ministre de la coopération passent par le ministère des affaires étrangères, a ajouté : « *Aucune instruction de ce type, ni à ce sujet, ni dans ce domaine, n'a été transmise ni acheminée par le ministère des affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Bangui.* »

### Une plainte de MM. François et Jacques Giscard d'Estaing

MM. François et Jacques Giscard d'Estaing, cousins du président de la République, ont annoncé mardi 17 octobre, dans un communiqué adressé à l'Agence France-Presse, leur « *décision d'engager une action en justice contre le* Canard *enchaîné* ». Cette action, précise le communiqué, est « *destinée à faire sanctionner le caractère diffamatoire des imputations dont ils ont fait l'objet dans le n° 3076 du 10 octobre 1979 de cet hebdomadaire* ». « *Ils ont chargé le bâtonnier Boudoux et M^e Angel Boccara de la défense de leurs intérêts* », ajoute le communiqué. Cette décision fait suite au passage de l'article paru le 10 octobre dans *le Canard enchaîné*, passage où il était affirmé que MM. François et Jacques Giscard d'Estaing avaient reçu des diamants en cadeau de l'ex-empereur Bokassa.

## « Minute » présente une curieuse version

Sous le titre « Des fuites dans le champagne », l'hebdomadaire *Minute*, se basant sur des informations venant, selon ses dires, du ministère de la coopération, se livre à une reconstitution pour le moins surprenante de l'évasion de documents confidentiels.

Selon *Minute*, dans le palais de Berengo, livré à la populace, une bande de pillards se répandant dans les communs auraient découvert une centaine de caisses de champagne sur lesquelles ils auraient fait main basse et d'autres caisses pleines de paperasses sans valeur à leurs yeux qu'ils auraient éventrées et laissées sur place. « *Des personnes non identifiées*, dit le ministère de la coopération, *ont eu accès à cette cave* », ajoute l'hebdomadaire.

Et, poursuit *Minute*, « *mis en cause en raison de la présence sur les lieux de son envoyé spécial Pierre Georges, qui avait raconté comment on marchait littéralement sur les documents confidentiels*, le Monde *a démenti détenir le moindre document confidentiel* ».

Sans doute la bonne foi de l'hebdomadaire a-t-elle pu être surprise par ses informateurs. On se bornera à trois remarques. Le palais de Berengo n'a jamais été pillé. Du moins par des bandes de pillards. Nous n'avons jamais raconté, et pour cause, « *comment on marchait littéralement sur les documents confidentiels* ». Et de fait, le mieux placé pour en témoigner pourrait être précisément un haut fonctionnaire du ministère de la coopération, M. Alain Charon qui, avec d'autres, se chargea de chaperonner la visite guidée du palais impérial, le samedi 29 septembre dernier, par une quinzaine de journalistes français et étrangers. — P. G.

### UNE PROPOSITION DE M. MARCILHACY POUR RÉGLEMENTER LES ÉCHANGES DE CADEAUX

M. Pierre Marcilhacy, sénateur de Charente (non inscrit), vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant à réglementer l'octroi de cadeaux aux élus nationaux ou locaux ainsi qu'aux fonctionnaires de l'Etat en relation avec leurs fonctions. Ce texte, inspiré par l'exemple des Etats-Unis, précise qu'aucun cadeau (argent ou objet négociable) ne peut être reçu si sa contre-valeur est égale ou supérieure à une journée de traitement de fonctionnaire dans la catégorie la plus élevée.

Au-delà de cette somme, si le cadeau ne peut être refusé, il doit être restitué à un organisme d'Etat (musée ou autre) que déterminera par décret le Conseil d'Etat. Le bénéficiaire peut toutefois conserver ce cadeau en en versant la contre-valeur au Trésor. Les poursuites, engagées sur requête du ministère des finances ou des bureaux des Assemblées, se feront selon la procédure prévue pour les infractions fiscales. Les amendes pourront atteindre trois fois le montant de la contre-valeur de l'objet.

### M. KOSCIUSKO-MORIZET : j'avais honte pour la France lors du couronnement.

M. Jacques Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, président de la commission des affaires extérieures de la DIFE (Défense des intérêts de la France en Europe), liste que conduisait M. Chirac lors des élections européennes, écrit dans *la Lettre de la Nation* de ce mercredi 17 octobre, à propos de la politique africaine de la France : « *Le plus choquant dans la lamentable histoire Bokassa est ce qu'elle révèle de paternalisme complaisant. Je me rappelle la réaction de mes collègues africains à Washington, au moment de la proclamation de « l'empire ». Ils avaient honte pour l'Afrique, pour leur dignité d'Africains. Et moi, j'avais honte pour la France, qui avait laissé se commettre cette mascarade.* »

LES GRÈVES A L'E.G.F. ET LA S.N.C.F.:

## Après F.O. et le syndicat C.F.D.T. de l'énergie, le C.N.P.F. dénonce le caractère politique des arrêts de travail

*Les grèves à l'E.G.F. et à la S.N.C.F., qui se traduisent par des perturbations non négligeables, tant pour les usagers que pour les industriels, ont relancé la querelle du bien-fondé des arrêts de travail dans les services publics. Après les déclarations de M. Bergeron, secrétaire général de F.O., qui estime que la grève des électriciens C.G.T. a* « un caractère politique et pré-électoral » *et dénonce la* « liaison » *entre les cégétistes et les cellules du parti communiste pour établir* « un amalgame de revendications qui ne feront en rien progresser les questions actuellement discutées », *le C.N.P.F. a publié un communiqué plus sévère.*

« La France connaît à nouveau une de ces périodes rituelles de désorganisation de la vie économique et de harcèlement de la vie sociale, *écrit le C.N.P.F.* Les monopoles de l'énergie, des transports, des postes sont en effet détournés de leur mission de service des usagers et des entreprises par une minorité syndicale qui tient les leviers de commande. Cela est anormal, inacceptable et malsain pour la nation. Les pouvoirs publics doivent assumer leur responsabilité qui est d'assurer un fonctionnement régulier et continu des services publics. Le C.N.P.F. leur demande de tirer toutes les conséquences de la situation actuelle ».

*La querelle, fait nouveau, s'étend à la C.F.D.T. Après que M. Tiersen, secrétaire C.F.D.T. de la Fédération de l'énergie, ait lui aussi estimé que* « la grève à E.G.F. avait un caractère politique » *et que le moment d'une mobilisation plus générale n'était pas encore venu,* l'Humanité *du 17 octobre écrit que* « le recentrage de l'orientation de la C.F.D.T. plonge cette organisation dans des contradictions, des ambiguïtés sur lesquelles cherche à jouer le patronat ».

*A propos de la grève des électriciens C.G.T., la direction générale de l'E.D.F. signale que ce mouvement* « a obligé à des coupures de courant sur l'ensemble du territoire pour limiter la consommation au niveau de la production disponible » *et que la continuation de ce mouvement au plan régional pendant les matinées des 17, 18 et 19 octobre risquait encore de* « conduire à des coupures affectant d'autres régions si la production est insuffisante ». *Mardi, la grève avait touché 30 % du personnel, selon la direction (45 %, selon la C.G.T.).*

*A la S.N.C.F., la desserte des grandes lignes était assurée mercredi matin à raison d'un train sur deux au départ des gares de Paris. Pour la banlieue, on comptait deux trains sur trois à Paris-Est, Paris-Nord, Paris-Lyon, et un train sur trois à Saint-Lazare et Austerlitz le service devait être interrompu sur six lignes de la banlieue*

### JOURNEE DU MERCREDI 17 OCTOBRE

Les horaires des trains de grande ligne, assurés mercredi à partir de 15 h., sont les mêmes que ceux *indiqués ci-dessous pour la journée* de jeudi.

### JOURNEE DU JEUDI 18 OCTOBRE

Voici les trains prévus sur les *grandes lignes* :

● PARIS-EST. — 7 h., Francfort ; 7 h. 6, Longwy, Trèves ; 8 h. 37, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 12 h. 55, Francfort ; 13 h. 4, Charleville ; 13 h. 9, Strasbourg ; 13 h. 25, Mulhouse ; 16 h. 32, Strasbourg ; 17 h. 11, Bâle (l'Arbalète) ; 17 h. 15, Varsovie ; 18 h. 46, Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 53, Chalindrey ; 19 h. 56, Metz ; 20 h. 13, Châlons-sur-Marne ; 21 h. 48, Charleville ; 22 h. 40, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 23 h., Francfort ; 23 h. 15, Bucarest (Orient-Express) ; 0 h. 10, Strasbourg.

● PARIS-NORD. — Service normal.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — Service pratiquement normal entre Paris et Rouen. Autres trains prévus : 7 h. 45, Le Havre ; 8 h. 5, Caen ; 9 h. 2, Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 45, Rouen, Dieppe ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h. 15, Cherbourg ; 18 h. 30, Le Havre ; 19 h. 7, Dieppe ; 19 h. 32, Le Havre ; 19 h. 35, Caen.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 6 h. 45, Nantes ; 7 h., Granville ; 7 h. 10, Brest, Quimper ; 8 h. 18, Le Croisic ; 10 h., Brest, Quimper ; 13 h. 48, Le Croisic ; 14 h. 35, Brest, Quimper ; 18 h 26, Rennes ; 19 h. 5, Brest, Quimper ; 19 h. 19, Le Croisic ; 19 h. 30, Granville ; 22 h., Quimper, via Nantes ; 22 h. 30, Brest.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 7 h. 8, Angers ; 9 h. 10, Irun, correspondances vers La Rochelle, Royan et Tarbes ; 9 h. 38, Toulouse, correspondances vers Bourges et Montluçon ; 12 h. 5, Irun, correspondances vers La Rochelle, Royan et Tarbes ; 12 h. 35, Toulouse ; 18 h. 13, Les Aubrais ; 18 h. 19, Limoges ; 18 h. 50, Bordeaux, correspondance vers La Rochelle ; 19 h. 23, Tours. Après 20 h., service normal.

● PARIS-LYON. — 7 h. 42, Milan, Berne (Lutétia) ; 7 h. 45, Marseille, correspondances vers Saint-Etienne et Grenoble ; 8 h. 32, Turin, correspondances vers Saint-Gervais, Genève et Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 45, Clermont-Ferrand ; 9 h. 55, Avignon, Toulouse, correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 9 h. 58, Vintimille, correspondances vers Besançon, Grenoble et Saint-Etienne ; 12 h. 15, Milan (Cisalpin) ; 12 h. 45, Grenoble, correspondance vers Besançon ; 13 h. 18, Marseille (le Mistral) ; 14 h. 27, Marseille, Nice, correspondances vers Grenoble, Saint-Etienne et Montpellier ; 17 h., Marseille, correspondances vers Grenoble, Saint-Etienne et Béziers ; 18 h. 16, Chambéry, correspondances vers Genève et Annecy ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand ; 19 h. 22, Belgrade (Simplon-Express). Après 20 h., service normal.

Trains prévus sur les lignes de la banlieue parisienne :

Le service sera pratiquement normal à Paris-Saint-Lazare. Il sera assuré à 60 % à Paris-Est, Paris-Nord et Paris-Lyon, et à 30 % à Paris-Montparnasse et à Paris-Austerlitz. (*Les sections de lignes de Plaisir-Grignon à Epône-Mézières, de Versailles-Chantiers à Juvisy et de Choisy-le-Roi à Massy-Palaiseau ne seront pas desservies*).



هكذا من الأصل